



E P I S T E M E

edice Jihočeské univerzity
v Českých Budějovicích

THEORIA

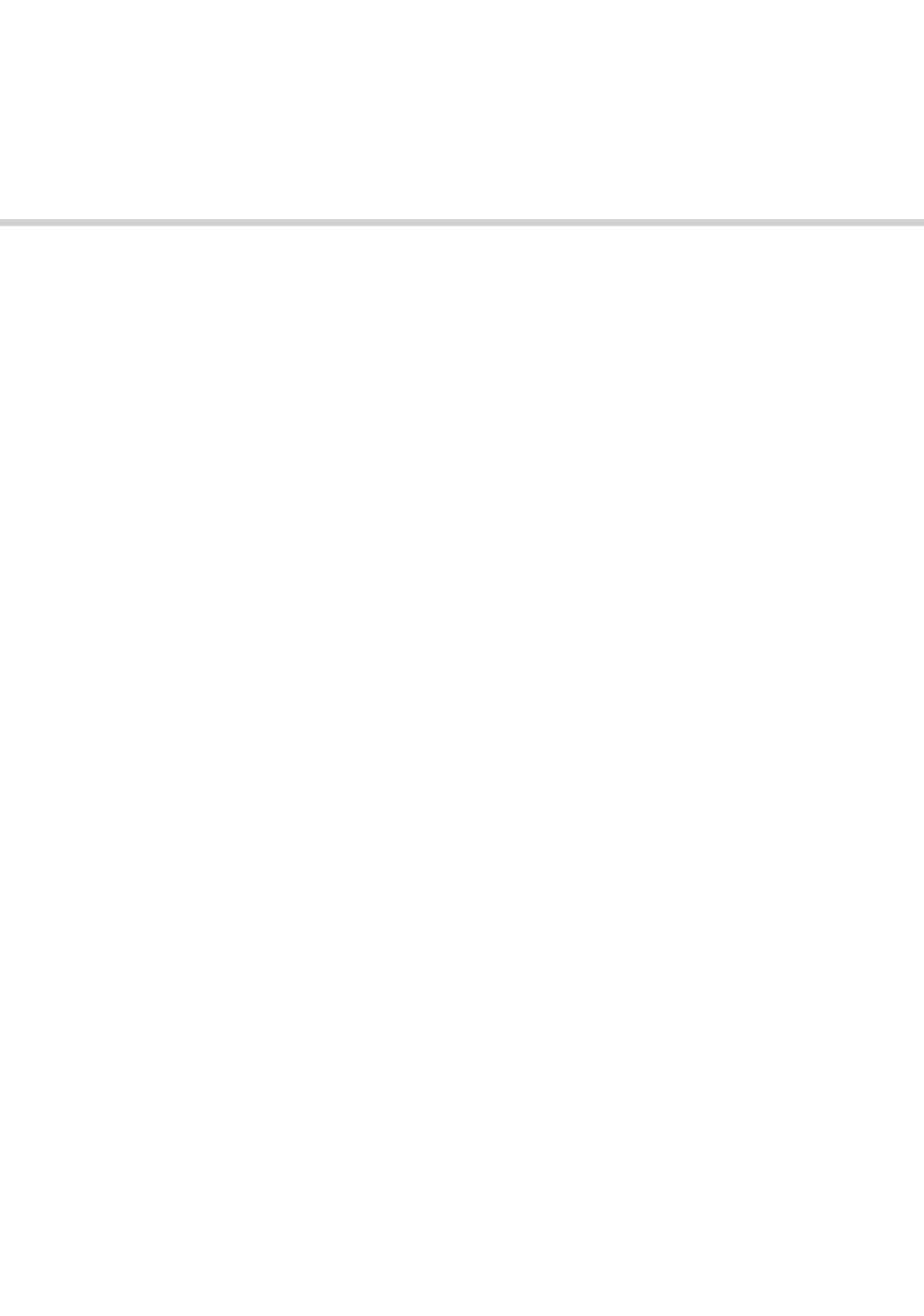
**La « *Rectorique*
de Cyceron » traduite
par Jean d'Antioche :
organisation du texte
et son marquage**

Études de linguistique textuelle diachronique

Ondřej Pešek

Ondřej Pešek

České Budějovice
2017



THEORIA

**La « *Rectorique*
de Cyceron » traduite
par Jean d'Antioche :
organisation du texte
et son marquage**

Études de linguistique textuelle diachronique

Ondřej Pešek

Tato publikace vychází s podporou Grantové agentury ČR (projekt GAČR 14-03643S).

KATALOGIZACE V KNIZE – NÁRODNÍ KNIHOVNA ČR

Pešek, Ondřej

La « Rectorique de Cycleron » traduite par Jean d'Antioche : organisation du texte et son marquage : études de linguistique textuelle diachronique / Ondřej Pešek. – Vydání 1. – České Budějovice : Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích, 2017. – 243 stran. – (Episteme)

Anglické resumé

ISBN 978-80-7394-665-4

808.5 * 811.124'25 * 811.133.1'25 * 81'42 * 81-112 * (048.8)

– Cicero, Marcus Tullius, 106 př. Kr.-43 př. Kr. Rhetorici libri II

– rétorika – díla do r. 500

– překlady z latiny

– překlady do francouzštiny

– textová lingvistika

– diachronní lingvistika

– monografie

811.133.1 - Francouzština [11]

Recenzenti: Jaroslav Štichauer, Bohdana Librová

© Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích, 2017

ISBN: 978-80-7394-665-4

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont en premier lieu aux deux rapporteurs, Jaroslav Štichauer et Bohdana Librova, qui ont pris de leur temps précieux pour lire le contenu de ce livre et qui m'ont fait part de leurs commentaires pertinents.

Je remercie également mon collègue François Dendoncker pour la relecture soignée du manuscrit et pour son aimable disponibilité.

Enfin, je voudrais remercier l'Agence nationale GAČR (Grant Agency of the Czech Republic), projet n° 14-03643S : c'est grâce à son soutien financier que ce livre a pu voir le jour.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	9
2. ORGANISATEURS TEXTUELS – ESSAI DE DESCRIPTION D’UNE CATÉGORIE	13
2.1. Définition	13
2.2. Adverbiaux organisateurs	20
2.2.1. Adverbiaux organisateurs portant sur l’énoncé	22
2.2.2. Adverbiaux organisateurs portant sur l’énonciation.....	26
2.3. Le classement de la catégorie des organisateurs textuels.....	27
2.4. Marqueurs d’intégration linéaire.....	29
2.5. Marqueurs de changement de topicalisation	38
2.6. Organisateurs textuels en diachronie.....	39
3. PRÉSENTATION DU CORPUS	43
4. PLAN TEXTUEL	47
4.1. Le plan de texte et l’analyse comparative	53
4.2. Application : le plan textuel et les traductions du <i>De Inventione</i>	55
4.2.1. La traduction de Jean d’Antioche et le niveau macrostructurel.....	55
4.2.2. L’édition du <i>De Inventione</i> de Guy Achard (1994).....	66
4.2.3. Le genre et le plan de texte.....	67
4.2.4. Élaboration du plan.....	68
4.2.4.1. Principes généraux	68
4.2.4.2. Application concrète.....	70
4.2.4.2.1. Commentaire	75
4.2.5. L’articulation horizontale de la traduction médiévale et la segmentation thématique	76
4.2.6. Les annonces des secteurs thématiques en tant que facteur de la cohésion textuelle	81
5. MÉTHODE	87

6. LES SÉRIES ÉNUMÉRATIVES ET LEUR ORGANISATION	95
6.1. Remarques générales.....	95
6.2. Les séries énumératives dans le texte cicéronien.....	99
6.3. Séries marquées par un marqueur adverbial.....	104
6.3.1. Les marqueurs d'ouverture et la configuration sérielle....	104
6.3.1.1. Analyse contrastive	112
6.3.1.2. L'adverbe <i>primierement</i> dans le corpus BFM.....	121
6.3.2. Les marqueurs de clôture.....	124
6.3.3. Les marqueurs de relais	135
6.4. Les séries articulées à l'aide d'éléments prédicatifs.....	138
6.5. Les séries marquées par un élément numéral	142
6.6. Les annonces de séries : ouverture et clôture.....	146
6.6.1. Les annonces d'ouverture	148
6.6.2. Les énoncés de clôture	149
6.7. Conclusion du chapitre 6	156
7. LA STRUCTURE THÉMATIQUE DE LA TRADUCTION MÉDIÉVALE ET LES MARQUEURS DE CHANGEMENT DE TOPICALISATION	157
7.1. Cadre théorique.....	157
7.1.2. F. Daneš et sa théorie des progressions thématiques	159
7.1.3. Remarques terminologiques	165
7.2. Étude de cas – <i>De Inventione</i> (II, 112-115)	171
7.2.1. Marquage des topiques dans le passage analysé.....	180
7.3. Analyse contrastive du marquage lexical des topiques dans le texte du <i>De Inventione</i>	189
7.3.1. Les locutions prépositionnelles du type <i>quant à X</i>	189
7.3.2. Analyses contrastives diachroniques.....	206
7.3.2.1. Commentaire	210
7.3.2.2. Essai de synthèse.....	217
7.4. Conclusion du chapitre 7	231
8. CONCLUSION GÉNÉRALE	233
9. ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES	235
ABSTRACT	241

1. INTRODUCTION

La linguistique textuelle constitue une discipline solidement établie au sein des sciences du langage, elle possède déjà une histoire, tant épistémologique qu'institutionnelle. Née dans l'espace européen au début des années 70 du siècle dernier, elle a connu, pendant un certain temps, une « période de gloire » où elle jouissait du statut de discipline jeune, moderne et prometteuse. De fait, elle s'est vite introduite dans les cursus universitaires des sciences du langage ; ses méthodes, ses objectifs et ses concepts ont déterminé l'orientation de la recherche pour de nombreux linguistes. Mais l'époque actuelle, caractérisée par beaucoup de « modernité liquide », favorise le changement : une approche neuve n'est en vogue que pendant un laps de temps limité, on s'en lasse rapidement et on tourne son attention ailleurs, sans que toutefois on mette en doute la pertinence de cette approche qui, elle, reste scientifiquement valide et continue à être pratiquée au sein de la communauté de chercheurs. Ainsi, la linguistique dite « textuelle » s'est vue confrontée à l'analyse du discours, d'inspiration française ou anglo-saxonne, à la pragmatique pertinentiste, à la linguistique cognitive, aux approches computationnelles du texte, bref à toutes ces disciplines qui ont pour leur objet d'études la communication langagière et ses produits.

Le présent volume, comme le montre d'ailleurs son intitulé, se situe expressément dans le cadre de la linguistique textuelle, qui reste pour nous la discipline la mieux disposée à rendre compte des phénomènes que nous nous proposons d'étudier. Cette science, qui compte presque 50 ans d'existence, n'a absolument rien d'un courant stérile et figé. Au contraire, la linguistique textuelle a su s'inspirer des autres approches ; la confrontation, que nous avons évoquée plus haut, a été un enrichissement. C'est ainsi que la linguistique textuelle a intégré des éléments de l'orientation cognitive, de la recherche en pragmatique linguistique, et qu'elle prend pour siennes des méthodes de la linguistique computationnelle. Toutes ces inspirations nouvelles viennent s'ajouter au noyau qui fonde la spécificité épistémologique de la discipline :

la linguistique textuelle se focalise sur les formes qu'elle considère comme garantes des fonctions textuelles. Dans cette optique, elle étudie les unités et les constructions linguistiques qui fondent la cohésion et la cohérence d'un texte, qui contribuent à en façonner la « textualité ». Elle met l'accent sur le fait que le texte est un objet matériel qui naît lors d'un acte de communication et qui reflète, dans sa structure et à travers les formes qui le constituent, toutes les composantes de cet acte.

La plupart des recherches qui ont été menées jusqu'à présent dans le cadre disciplinaire de la linguistique textuelle se situaient sur l'axe synchronique. La dimension diachronique n'a pas été privilégiée et même s'il existe des analyses textuelles qui portent sur les discours anciens, un dispositif analytique et conceptuel, conçu en vue des recherches diachroniques, ne s'est pas constitué au sein de la discipline. Pourtant, comme l'affirme B. Combettes dans son article programmatique de 2015 : « *Il semble assez couramment reconnu que l'approche diachronique montre assez de spécificité pour que les méthodes qui sont mises en œuvre dans les analyses synchroniques ne soient appliquées telles quelles à l'étude de l'évolution du système linguistique. Pourquoi, dans ces conditions, la linguistique textuelle aurait-elle un statut différent de celui des autres composantes des sciences du langage ?* » (B. Combettes, 2015 : 249).

C'est donc en réagissant à ce défi lancé par B. Combettes que nous présentons les études réunies dans ce volume. Portant sur la structuration textuelle de la traduction médiévale française du traité cicéronien *De Inventione*, ces études s'inscrivent pleinement dans le cadre de la linguistique textuelle diachronique dont les enjeux ont été définis par B. Combettes. Elles ont pour objectif de décrire le fonctionnement de deux grands types de marqueurs textuels : les organisateurs énumératifs et les marqueurs de topicalisation. Chacun de ces types de marqueurs fera l'objet d'une étude particulière ; malgré les différences fonctionnelles que présentent ces marqueurs, leur analyse peut se fonder sur les mêmes principes méthodologiques et sur le même dispositif conceptuel de base.

Les organisateurs énumératifs de même que les marqueurs de topicalisation relèvent tous deux de la catégorie appelée « organisateurs

textuels » par J.-M. Adam (2005 : 118-121). Le chapitre qui suit sera donc consacré à la définition globale de cette catégorie. Ensuite, nous présenterons notre méthode d'analyse tout en mettant en avant les spécificités de l'approche diachronique. Toujours dans cette perspective propédeutique, nous introduirons la notion de « plan textuel » (cf. J.-M. Adam, 2005 : 176-184), qui s'est avérée particulièrement opérationnelle pour nos analyses. Suite à ces mises au point théoriques et méthodologiques indispensables, nous aborderons l'étude de cas concrets - le fonctionnement des organisateurs énumératifs et des marqueurs de topicalisation dans les traductions françaises médiévales.

Notre étude se propose d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes, ces questions représentant autant d'hypothèses de base qui ont motivé notre recherche. D'abord, quelles sont les particularités formelles et fonctionnelles des marqueurs qui signalent l'organisation du texte médiéval ? Quel est le rapport entre les aspects quantitatifs et qualitatifs du marquage et le genre textuel donné ? En supposant que les marqueurs lexicaux fonctionnent dans une synergie profonde avec d'autres moyens de balisage textuel, quelles sont les spécificités de ces relations synergétiques dans un texte médiéval ? Et enfin, comme l'œuvre de Jean d'Antioche est une traduction, peut-on y déceler une influence directe du modèle latin au niveau de l'usage des organisateurs textuels ?

2. ORGANISATEURS TEXTUELS – ESSAI DE DESCRIPTION D’UNE CATÉGORIE

L’élaboration d’un texte, la mise en texte d’un message, est un processus complexe déterminé par un ensemble vaste et hétérogène de facteurs. La forme finale que revêt l’objet-texte à l’issue de ce processus résulte d’une prise en compte par le producteur de contraintes cognitives, matérielles et pragmatiques, de sorte que toute variation touchant aux conditions de production d’un texte influe sur le choix de moyens linguistiques qui véhiculent le message donné. Ces moyens linguistiques sont donc autant de traces qui reflètent la stratégie de la mise en texte que le producteur développe afin d’opérer la transmission du message conformément à son projet communicatif.

C’est sous cet angle global qu’il faut analyser l’usage des organisateurs textuels, leur distribution et leur exploitation, tant au niveau quantitatif qu’au niveau qualitatif. La fonction essentielle des organisateurs textuels est en effet intrinsèquement liée au processus d’élaboration du texte par le producteur en vue du récepteur, ce qui a pour conséquence que la définition de ces unités doit être fondée sur une théorie linguistique du texte.

2.1. Définition

Le terme d’organisateur textuel est aujourd’hui accepté sans controverse par la communauté scientifique. Depuis la proposition de ce terme par Schnewly et al. (1989), il s’est répandu à travers les travaux de linguistique textuelle, connaissant naturellement une évolution au niveau de son contenu. Si la conception initiale que donnaient du terme Schnewly et al. était large et générique, les définitions ultérieures ont limité l’extension de ce terme en le réservant seulement à une sous-classe d’unités marqueurs-connecteurs. C’est cette dernière acception étroite qui a été retenue et qu’il faut habituellement entendre lorsque ce terme est employé. Bien que nous accordions à l’expression « organisateur

textuel » une notoriété certaine, encore faut-il préciser que son usage est caractéristique des travaux qui se réclament, plus ou moins directement, d'une certaine tradition de la linguistique textuelle.¹

C'est J.-M. Adam (2005) qui présente la définition la plus élaborée de ce terme. Synthétisant les éléments des travaux antérieurs et située dans le cadre d'une théorie du texte cohérente, la conception adamienne est devenue la référence. Selon l'auteur (2005 : 117 - 129), les organisateurs textuels, avec les marqueurs de prise en charge énonciative et les connecteurs argumentatifs, appartiennent à une classe générale d'expressions linguistiques² qu'il appelle connecteurs au sens large. Ces trois sous-classes d'unités remplissent la fonction de liage sémantique entre entités linguistiques de rangs différents (mots, propositions, paquets de propositions). En marquant une connexité entre ces entités, elles concourent à créer une structure textuelle complexe p *CONNEX* q et se différencient les unes des autres par l'apport sémantique supplémentaire qu'elles véhiculent : tandis que le rôle des organisateurs textuels se limite au marquage délimitatif des connexions entre unités, les marqueurs de prise en charge énonciative signalent en plus la distribution des points de vue. Les connecteurs argumentatifs, quant à eux, fonctionnent de la manière la plus complexe : outre leur fonction connective et énonciative, ils marquent l'orientation argumentative des énoncés connectés.

Les organisateurs textuels, dont le sémantisme interne ne reflète pas la dimension énonciative et argumentative, jouent donc un rôle capital dans le balisage des plans de texte. Ils délimitent les ensembles textuels et spécifient le statut de ces ensembles dans la structure linéaire du message. En marquant les relations entre les différentes parties du texte, les organisateurs contribuent à sa structuration, ils explicitent le dosage informationnel et peuvent, en l'occurrence, hié-

¹ Nous pensons notamment à la linguistique textuelle de la tradition francophone. Cette tradition procède des écrits de linguistes comme Jean-Michel Adam, Bernard Combettes, Michel Charolles, André Petitjean, Denis Slakta et autres.

² À ce stade de l'exposé, nous nous contenterons de dire que l'organisateur textuel est une expression linguistique. Nous débattons plus loin le statut morphosyntaxique de ces éléments fonctionnels.

rarchiser les parties constitutives du plan textuel. Considérés du point de vue du récepteur du message, ils jouent souvent le rôle de facilitateurs dans la mesure où ils guident la lecture du texte en aiguillant le récepteur dans les directions prévues par le producteur³.

Étant donné que le fonctionnement des organisateurs textuels est inséparable de la constitution des plans de texte, ces unités se distinguent par une riche variation d’usage fondamentalement déterminée par le type et le genre de texte. La présence des organisateurs textuels dans les énoncés n’est pas contrainte linguistiquement – le texte reste toujours lisible, compréhensible et grammaticalement correct même en l’absence totale des éléments organisateurs – mais obéit aux normes et habitudes d’ordre générique et stylistique. L’étude de ces moyens linguistiques est donc inséparable de l’étude des genres de textes et des aspects culturels de la transmission du message. Ainsi par exemple un texte expositif est susceptible de contenir un nombre plus élevé d’organisateur d’un certain type qu’un texte narratif ou argumentatif, ce nombre pouvant de plus varier en fonction des paramètres situationnels qui dépendent des spécificités locales de l’acte de communication concret. Nous reviendrons plus loin sur ces contraintes génériques et culturelles dont l’importance est cruciale pour l’analyse diachronique des organisateurs textuels.

La définition de la classe des organisateurs textuels que nous venons de donner est basée sur le critère fonctionnel : est considérée comme organisateur textuel toute unité qui remplit le rôle par lequel nous définissons la classe. Si la définition elle-même semble claire et univoque, il n’en est pas de même des formes qui, dans les textes concrets (considérés comme produits matériels de l’acte de communication langagière), fonctionnent comme organisateurs textuels. Les moyens langagiers sont en effet secondés d’autres systèmes sémiotiques qui remplissent les mêmes rôles communicatifs. Ainsi, dans un texte écrit, le début d’un segment textuel peut être marqué par une icône spécifique ou par un signe typographique particulier ; dans un texte oral, ce marquage peut

³ Bien évidemment, cet aiguillage peut parfois servir les objectifs de manipulation que le texte est censé remplir. C’est dans ce sens que G. Turco et D. Coltier (1988 : 73) parlent des « agents doubles ».

être assuré par un signal sonore. De plus, ces systèmes sémiotiques peuvent s'interpénétrer de sorte qu'une délimitation claire et nette de leurs frontières devienne impossible. Et même si on ne prend en compte que les éléments purement langagiers, on est toujours confronté à un ensemble très hétérogène de formes qui présentent le même rendement fonctionnel.

Considérons les exemples suivants⁴ qui illustrent bien les problèmes que nous venons d'esquisser :

- (1a) *Le Code civil s'occupe **d'abord** des sujets de droit, les personnes, pour **ensuite** s'intéresser aux biens et **enfin** à l'acquisition de la propriété. Nous étudierons **d'abord** le droit des personnes, **puis** le droit des biens et **enfin** le droit des obligations.*
- (1b) *Le Code civil s'occupe **d'abord** des sujets de droit, les personnes, pour **ensuite** s'intéresser aux biens et **enfin** à l'acquisition de la propriété. Nous étudierons **1)** le droit des personnes, **2)** le droit des biens et **3)** le droit des obligations.*
- (1c) *Le Code civil s'occupe **d'abord** des sujets de droit, les personnes, pour **ensuite** s'intéresser aux biens et **enfin** à l'acquisition de la propriété. Nous étudierons **a)** le droit des personnes, **b)** le droit des biens et **c)** le droit des obligations.*
- (1d) *Le Code civil s'occupe **d'abord** des sujets de droit, les personnes, pour **ensuite** s'intéresser aux biens et **enfin** à l'acquisition de la propriété. Nous étudierons donc*
 ■ *le droit des personnes*
 ■ *le droit des biens*
 ■ *le droit des obligations.*
- (1e) *Le Code civil s'occupe **d'abord** des sujets de droit, les personnes, pour **ensuite** s'intéresser aux biens et **enfin** à l'acquisition de la propriété. Nous **commencerons** par la présentation des droits des personnes, nous **continuerons** par l'analyse des droits des biens et nous **terminerons** notre exposé par le droit des obligations.*

⁴ Les exemples sont numérotés séparément dans le cadre de chaque chapitre et sous-chapitre.

Tous les éléments soulignés de la deuxième phrase remplissent la fonction organisatrice, puisqu'ils signalent l'intégration linéaire et l'ordre respectif des segments qu'ils introduisent dans le plan du texte. Dans (1a) nous avons affaire à des éléments purement lexicaux, dans (1b) le positionnement linéaire est signalé par les chiffres, dans (1c) par les lettres de l'alphabet, dans (1d) par les signes typographiques particuliers, et finalement dans (1e), le plan textuel est explicité par les périphrases verbales. Nous voyons que la typographie joue un rôle important, mais il est très délicat de postuler des catégories tranchées. Dans (1b) et (1c), les éléments organisateurs soulignés, tout en étant liés à un usage typographique « supralangagier⁵ », ont une réalité lexicale indubitable. Leur forme typographique est certes décisive pour l'identification de leur fonction, mais elle représente à sa manière un signe linguistique. Dans (1b), les éléments typographiques *1), 2), 3)* ne rendent pas des chiffres mathématiques, mais correspondent, d'une manière non univoque, aux unités lexicales qui, formées sur la base des chiffres, fonctionnent comme organisateurs textuels. Ces unités, qui ont naturellement une contrepartie orthographique pleine, présentent une certaine variation formelle, cf. en français contemporain : *primo, secundo, tertio ; premièrement, deuxièmement, troisièmement ; un, deux, trois...* Dans (1c), la situation est un peu différente : ici, l'usage typographique a donné naissance, dans la langue, aux constructions lexicales du type *petit a, petit b, petit c*, qui, aussi marquées qu'elles soient par leur origine typographique, font partie de l'usage courant dans la langue orale. Notons que la forme typographique de ces éléments connaît elle aussi une riche variation : *1) 2) 3) ; 1. 2. 3. ; I. II. III. ; i, ii, iii ; A, B, C*, etc. Dans (1d) par contre, la typographie prévaut clairement sur le lexical : même si on pourrait imaginer qu'une lecture à haute voix de ce texte ferait correspondre les signes typographiques aux éléments lexicaux organisateurs (toutes les sortes d'éléments corrélatifs ordonnés), le lien est trop lâche pour qu'on puisse postuler une relation stable réelle. Ainsi avons-nous affaire à un continuum qui

⁵ Nous entendons par là que cette habitude typographique de marquer les segments d'une énumération n'est pas liée à une seule langue concrète. Elle n'est donc pas contrainte linguistiquement, mais plutôt culturellement.

type (1a), (1b) et (1c), en sachant que les unités du type (1a) représentent le centre de la catégorie (éléments adverbiaux purement linguistiques) et les éléments (1b) et (1c) se situent à la périphérie, étant donné leur fort ancrage typographique. La description ne prend pas en compte les éléments du type (1d), puisqu’ils n’ont trait qu’à la typographie sans avoir de correspondants clairs dans le système linguistique. Les éléments du type (1e) sont souvent écartés eux aussi : quoiqu’il s’agisse de moyens purement langagiers, ce sont des constructions phrastiques pleines qui échappent à la délimitation de la catégorie à cause de leur statut syntaxique⁶.

Si les chapitres suivants traitent plus particulièrement des éléments adverbiaux, nous montrerons dans nos analyses des traductions que l’organisation du texte est toujours multidimensionnelle et que la prise en compte des unités adverbiales seules est forcément réductrice. En effet, les caractéristiques typographiques, de même que les éléments de l’articulation verticale et horizontale du texte⁷ concourent au signalement de l’organisation textuelle au même titre que les unités lexicales. Étant donné toutefois que la matérialité de ces éléments paralinguistiques est différente, leur description fait nécessairement appel à une approche interdisciplinaire⁸.

⁶ Remarquons que la tradition tchèque a une conception plus large de cette catégorie. Utilisant l’appellation « textový orientátor », elle y inclut tous les moyens formels qui sont analogues du point de vue de leur fonctionnement dans le texte - unités lexicales, constructions phrastiques, éléments rédactionnels (chapitres, sous-chapitres...) et typographiques (cf. l’entrée *Textový orientátor* dans le *Nový encyklopedický slovník češtiny*, 2016, <http://www.czechency.org/>).

⁷ Conformément à la tradition tchèque, par le terme « articulation verticale » nous comprenons les éléments typographiques du texte (police, interligne, marquage typographique des paragraphes, des chapitres, des notes en bas de page etc.), par le terme « articulation horizontale » nous comprenons la division du texte en entités fonctionnelles du type chapitres, sous-chapitres, paragraphes, etc.

⁸ Cette interdisciplinarité est d’autant plus nécessaire lorsqu’on applique la perspective diachronique – l’histoire du livre, la paléographie, la codicologie ou la diplomatique historique sont autant de disciplines indispensables pour qui veut étudier la structuration du texte ancien dans sa complexité authentique.

2.2. Adverbiaux organisateurs

La catégorie des adverbiaux, malgré cette dénomination unique, présente elle-même une variabilité morphosyntaxique accrue. Adverbes, syntagmes nominaux, syntagmes prépositionnels, structures à base verbale, tous ces éléments peuvent se voir assigner la fonction syntaxique d'adverbial. Dans la majorité des cas, les éléments adverbiaux sont syntaxiquement mobiles et peuvent donc occuper différentes zones syntaxiques de la phrase tandis que leur statut fonctionnel dépend fortement de leur statut syntaxique. Ainsi, les adverbiaux qui fonctionnent comme organisateurs textuels ont très souvent d'autres fonctions que celle d'organisateur : leur rôle dans le texte est déterminé par les paramètres syntaxico-discursifs spécifiques. Dans la majorité des cas, la fonction d'organisateur est en quelque sorte secondaire par rapport aux sens premiers des éléments en question et ne s'actualise que sous des conditions particulières⁹.

Parmi les paramètres syntaxiques qui déterminent le rôle qu'un adverbial donné peut jouer dans le discours, deux sont d'une importance décisive : 1) le statut de l'élément adverbial par rapport au groupe verbal (extrapredicatif, intrapredicatif) et 2) la position de cet élément (initiale, médiane, finale). Plus l'élément est extérieur au groupe verbal, plus sa fonction textuelle d'organisateur est manifeste. Parallèlement, la position privilégiée qui permet à l'élément en question d'endosser le rôle d'organisateur est la position initiale. Ces paramètres

⁹ Ainsi dirions-nous que la classe des organisateurs textuels est un cas prototypique du phénomène que Sergej Karcevskij (1929) appelle « le dualisme asymétrique du signe linguistique » :

« Le signifiant (phonique) et le signifié (fonction) glissent continuellement sur la pente de la réalité. (...) Le signifiant cherche à avoir d'autres fonctions que sa fonction propre, le signifié cherche à s'exprimer par d'autres moyens que son signe. Ils sont asymétriques ; accouplés, ils se trouvent dans un état d'équilibre instable. C'est grâce à ce dualisme asymétrique de la structure de ses signes qu'un système linguistique peut évoluer (...) » (1929, pp. 88-92).

Projetant une interprétation plus moderne à cette conception karcevskienne, nous pouvons dire que le principe de l'asymétrie forme/fonction se trouve à la base d'un certain type de créativité linguistique. Quel que soit en effet la source, la direction ou le type de ce « glissement », il permet à la langue de remplir un grand nombre de fonctions sans être obligée d'avoir recours à la création d'un nouveau signifiant.

syntaxiques sont corrélés avec les paramètres d’ordre sémantico-pragmatiques qui concernent la portée de l’adverbial. En effet, certains adverbiaux portent sur l’énoncé (c’est-à-dire sur le contenu de la phrase), d’autres portent sur l’énonciation. Et il est démontré que l’intégrabilité syntaxique des éléments portant sur l’énonciation est faible alors que celle des éléments qui portent sur le contenu est forte. Ces paramètres syntactico-sémantiques définissent une échelle : l’une des extrémités de cette échelle représente la configuration prototypique d’un adverbial organisateur textuel (position initiale, en dehors des structures prédicatives de l’énoncé, portée sur l’énonciation), l’autre extrémité (position postverbale, intrapredicative, portée sur l’énoncé) est au contraire incompatible avec la fonction d’organisateur textuel. Il résulte de cette conception scalaire qu’un élément peut être un organisateur textuel pur (configuration syntactico-sémantique prototypique), mais il peut aussi, à côté de sa fonction d’organisateur remplir d’autres fonctions : celle de complément circonstanciel en particulier. C’est typiquement le cas des adverbiaux initiaux et extrapredicatifs qui portent sur le contenu de l’énoncé. Par définition, ils ne deviennent jamais des organisateurs purs : leur sémantisme apporte toujours une information qui a trait aux paramètres circonstanciels du procès exprimé par le verbe. Dans cette perspective, les adverbiaux dits « organisateurs textuels » correspondent à la classe d’unités que Michel Charolles et ses collaborateurs¹⁰ appellent adverbiaux cadratifs. M. Charolles – B. Lamiroy décrivent cette catégorie de la manière suivante : « *Ces adverbiaux jouent aussi, comme nous allons le rappeler dans la première partie, un rôle dans l’organisation des informations textuelles. Ils tirent ce pouvoir de leur capacité à indexer ou porter sur le contenu de phrases faisant suite à celle dans laquelle ils apparaissent.* » (2012 : 93). Les auteurs soulignent aussi que sur l’ensemble des adverbiaux susceptibles d’assumer une fonction cadrative, il y a une gradation allant des plus intégrables aux moins intégrables. Ils représentent cette scalarité sous forme d’un tableau que nous reproduisons intégralement ci-dessous, car il montre d’une manière très instructive le caractère complexe de la catégorie.

¹⁰ Cf. notamment M. Charolles (1997) ou M. Charolles – B. Lamiroy (2012).

Tableau I. *Adverbiaux cadratifs* (d'après M. Charolles – B. Lamiroy, 2012 : 96)

Adverbiaux cadratifs						
Énoncé				Énonciation		
Scéniques		Représentations	Domaines abstraits	Source	Thème de discours	Organisateurs métadiscursifs
Spatial	Temporel					
<i>En Allemagne, ...</i>	<i>Au XVIII^e siècle, ...</i>	<i>Dans le film de X, ...</i>	<i>En botanique, ...</i>	<i>Selon X, ...</i>	<i>Quant à X, ...</i>	<i>En résumé, ...</i>
+ Intégrables ←				→ - Intégrables		

Ainsi, dès lors qu'on accorde la fonction d'organisateur aux éléments adverbiaux portant sur l'énoncé, la réalité sémiotique de la classe s'en trouve fortement compliquée. Cette classe est ainsi non seulement ouverte, présentant des confins indéfinissables, mais elle échappe aussi à une sous-classification cohérente. Pour des raisons autant théoriques que pratiques, il nous semble donc pertinent de traiter séparément les éléments portant sur l'énoncé et les éléments portant sur l'énonciation et de proposer une description différente pour les deux cas¹¹.

2.2.1. Adverbiaux organisateurs portant sur l'énoncé

Parmi les expressions qui portent sur l'énoncé et qui peuvent assumer le rôle d'organisateur, nous trouvons tout d'abord les adverbiaux spa-

¹¹ C'est d'ailleurs souvent le choix que font les sources de référence, du moins implicitement.

tiaux¹² et temporels. Comme le précise J.-M. Adam (2005 :118), ces éléments « ordonnent la représentation discursive sur les axes majeurs du temps et de l’espace », ils participent donc à la dimension référentielle de la proposition-énoncé. Selon les types de textes, leur rôle d’organisateur peut être plus ou moins prépondérant : si dans les descriptions, la structuration textuelle est opérée principalement par les expressions spatiales de sorte que ces expressions en représentent une marque distinctive importante, dans un autre type de texte, les éléments spatiaux ne deviennent organisateurs que lorsqu’on a affaire à une configuration syntaxique et discursive particulière. Considérons d’abord l’exemple (1), il s’agit d’une séquence descriptive prototypique :

- (1) *Une jolie antichambre assez vaste, éclairée sur la cour, menait à un grand salon dont les fenêtres voyaient sur la rue. **À droite** de ce salon, se trouvaient le cabinet et la chambre de Rabourdin, en retour desquels était la salle à manger où l’on entrait par l’antichambre ; **à gauche**, la chambre à coucher de madame et son cabinet de toilette, en retour desquels était le petit appartement de sa fille.* (Honoré de Balzac, *Les Employés*, Frantext)

On peut ici observer clairement le double rôle des organisateurs spatiaux à droite et à gauche : non seulement ils indiquent au lecteur les coordonnées de la disposition locale de la maison (fonction référentielle), mais ils servent en même temps à ordonner les segments textuels qui se trouvent sous leur portée (fonction d’organisateur). De par leur position en tête de l’énoncé, ils signalent clairement le début et la fin d’une série de propositions-énoncés qui décrivent les propriétés du thème titre (cf. J.-M. Adam, 1990), localisées par l’organisateur spatial. Ils constituent ainsi une grille de lecture qui permet d’ordonner, à travers la structure linéaire du texte, la perception simultanée de l’objet décrit.

Le texte (2), par contre, ne comporte pas de séquence descriptive. Il s’agit d’un texte informatif / explicatif dont le but est de comparer les

¹² Le repérage spatial ne se limite pas à l’indication topographique des lieux et des directions, il peut également concerner des domaines plus abstraits comme par exemple les mondes représentés, les espèces, les individus ou les domaines de connaissances (cf. M. Charolles – B. Lamiroy, 2012)

politiques publiques allemande et française. Les deux syntagmes prépositionnels *En Allemagne / En France* détachés au début de la phrase ont certes un rôle « circonstanciel » dans la mesure où ils spécifient les paramètres spatiaux de la prédication de la phrase hôte, mais leur « raison d'être » va bien au-delà de ce simple marquage des circonstances. Placés en tête de la phrase introductive du paragraphe, ils signalent les limites des segments portant respectivement « sur l'Allemagne » et « sur la France ». Le récepteur du message est ainsi invité à traiter les deux blocs comme un tout et à leur assigner par là même une place dans le plan textuel¹³.

- (2) *Dans les deux pays les minima sociaux sont différentiels et familiarisés. Ils occupent un poids, en termes de population couverte ou de dépenses (un peu plus de 1 point de PIB), comparable dans les deux pays. Néanmoins :*

En Allemagne, le système est constitué de trois minima sociaux et repose sur deux logiques. Les personnes capables de travailler bénéficient d'un minimum social, mais doivent chercher activement un emploi et accepter les offres qui leur sont proposées. Les personnes incapables de travailler en raison de leur âge ou de leur invalidité relèvent d'un autre régime. La distinction entre ces deux groupes repose essentiellement sur l'obligation de recherche d'emploi, le montant servi étant le même.

En France, le système est structuré autour de la composante socle du Revenu de Solidarité Active (RSA socle) et de huit minima sociaux destinés à des publics spécifiques. Le RSA socle s'adresse à l'ensemble des personnes de plus de 25 ans. Il comprend à la fois des personnes soumises à l'obligation de rechercher un emploi et des personnes exemptées de cette obligation en raison de difficultés sociales. Les autres minima sociaux sont divers, aussi bien sur les obligations de recherche d'emploi que sur les montants. Ceux à destination des personnes âgées (Allocation de solidarité aux personnes âgées - ASPA) ou handicapées

¹³ C'est-à-dire, dans ce cas concret, que les deux syntagmes marquent les segments d'informations à comparer.

(Allocation aux adultes handicapés - AAH) ne sont pas assortis d'obligation de recherche d'emploi et garantissent un niveau de revenu plus élevé que le RSA socle. L'Allocation spécifique de solidarité (ASS), à destination des chômeurs en fin de droits, est assortie d'une obligation de recherche d'emploi et est d'un montant comparable au RSA socle. (adapté selon : Les Cahiers de la DG Trésor, n° 2012-02 - Août 2012, p. 69, Internet)

Quant aux expressions temporelles, elles représentent l'élément de balisage fondamental des séquences narratives. Elles aident aussi à structurer les descriptions des actions qui se déroulent dans le temps. Elles fonctionnent d'une manière analogue aux expressions spatiales : leurs rôles référentiel et structurant se superposent et ce n'est qu'en fonction des paramètres locaux (statut syntaxique, effets de série) que ces expressions peuvent être considérées comme opérateurs du balisage textuel.

(3) *Ils allèrent **ensuite** chez le plombier où elle déclara à la secrétaire que si son patron ne venait pas commencer les travaux le lundi 12 janvier chez ses parents, elle avait trouvé une autre entreprise. ...*

***Trois jours plus tard**, ils assistèrent à la vente à Vannes et obtinrent la chambre pour 25 000 francs, et constatèrent qu'elle avait dû appartenir à des gens très grands car le lit avait une dimension peu courante : 2 mètres 10. ...*

***Dès le lendemain**, il retourna à Vannes avec son oncle et son camion, pour démonter les meubles et les ramener à l'appartement où ils ne pourraient être remontés que lorsque ceux de Jeanne seraient envoyés chez Jean-Louis et Hélène.*

***Durant toute la semaine**, sans relâche, les plombiers posèrent leurs tuyaux, la chaudière serait posée dans la réserve attenante au magasin, et la cuve dans la cour et un WC serait relié à la fosse septique.*

***Dès la fin du mois de janvier**, on pouvait poser les étagères dans le magasin avant même que les vitrines soient refaites ! ...*

***Le mercredi 18 février 1948**, le boulanger et sa femme servaient à nouveau, tout heureux ; les clients dans la maison ressuscitée....*

Efflam leur livra les deux chambres de Jeanne ainsi que la table et les chaises de la salle, puis, 8 jours plus tard, ils allèrent à Auray récupérer le buffet transformé par l'ébéniste, méconnaissable et très beau qu'Hélène ne se lassait pas d'admirer ! (adapté selon Gwen Sterlann, *Suivre l'étoile*, Internet)

Les compléments circonstanciels de temps que l'on trouve dans ce texte sont placés en tête de l'énoncé, ils sont extrapredicatifs et cadratifs. En tant que tels, ils sont syntaxiquement disposés à fonctionner comme organisateurs : s'appuyant l'un sur l'autre, ils forment une série qui encadre les événements racontés. Ils remplissent ainsi leur double rôle : d'un côté, ils explicitent la chronologie de l'action et fournissent les coordonnées temporelles « réelles », de l'autre côté, ils représentent le principe organisateur essentiel. Ainsi, le marquage temporel du type circonstanciel sert en même temps à signaler la disposition des blocs textuels dans le cadre de la structure linéaire du message.

2.2.2. Adverbiaux organisateurs portant sur l'énonciation

La classe des organisateurs portant sur l'énonciation est, du point de vue fonctionnel, plus homogène. Ces éléments sont en général difficilement intégrables dans la structure phrastique et tendent fortement à la lexicalisation (cf. en français moderne l'élément *d'autre part* ou *par ailleurs*). Il est toutefois important de souligner qu'il s'agit là d'une tendance qui ne concerne qu'une partie de ces éléments. De nombreuses expressions parmi eux peuvent en effet fonctionner comme référentielles et leur rôle d'organisateur n'est déterminé que par les paramètres syntaxiques et discursifs locaux. Néanmoins – lorsqu'ils sont organisateurs, ils n'ont aucun rôle référentiel. Observons les exemples suivants qui nous permettent d'illustrer à quel point il est important d'analyser les constructions dans le cadre de leurs configurations syntaxiques :

- (1a) *Il l'a mis de l'autre côté* (porte sur l'énoncé, référentiel-circonstanciel uniquement).
- (1b) *D'un côté, il y avait une chaise. De l'autre côté, il y avait une table* (porte sur l'énoncé, référentiel-circonstanciel et organisateur).

- (1c) ***D’un côté, il est paresseux. De l’autre côté, il est très gentil*** (porte sur l’énonciation, organisateur uniquement).

2.3. Le classement de la catégorie des organisateurs textuels

Après avoir pointé les propriétés syntaxico-sémantiques de la catégorie des organisateurs textuels, nous traiterons brièvement de la division interne de cette catégorie. Cette division ne fait pas l’unanimité, ni en ce qui concerne le nombre de sous-classes délimitées ni en ce qui concerne la terminologie utilisée. L’intérêt de ce chapitre n’est pas d’entrer dans un débat terminologique pour peser les pour et les contre d’une approche donnée. Notre but est modeste et n’obéit qu’aux exigences de la clarté de l’exposé : en adoptant une vision globale de la catégorie, nous voulons introduire une terminologie de référence qui puisse servir de point de repère dans nos analyses ultérieures. Ainsi nous semble-t-il pertinent de nous tenir au classement que présente J.-M. Adam dans *La linguistique textuelle. Introduction à l’analyse textuelle des discours* (2005), car c’est celui qui est le plus souvent cité dans le domaine francophone et par rapport auquel d’autres tentatives de classement se délimitent.

J.-M. Adam (2005, 119 – 121) distingue deux groupes majeurs d’organisateur : I) ceux qui ont une fonction référentielle et portent sur l’énoncé et II) ceux qui structurent essentiellement la progression du texte et l’indication de ses différentes parties. Dans le premier groupe, il inclut

- I.i. les organisateurs spatiaux (à gauche/à droite, devant/derrière, plus loin...) et
- I.ii. les organisateurs temporels (*alors, d’abord, ensuite, puis, la veille, le lendemain, trois jours plus tard...*).

Le deuxième groupe se divise en trois sous-classes distinctes. Il s’agit tout d’abord des organisateurs énumératifs, eux-mêmes subdivisés en marqueurs additifs et marqueurs d’intégration linéaire, ensuite viennent les marqueurs de changement de topicalisation et enfin on distingue la sous-classe de marqueurs d’illustration et d’exemplification.

Voici des exemples de ces sous-classes que nous citons conformément à la source citée :

II. organisateurs énumératifs

II.i.a) organisateurs énumératifs – marqueurs additifs : *et, ou, aussi, ainsi que, avec cela, de même, également, de plus...*

II.i.b) organisateurs énumératifs – marqueurs d'intégration linéaire : *d'une part, d'abord, premièrement, en premier lieu, d'un côté / ensuite, puis, en second lieu, et... / d'autre part, enfin, de l'autre côté, en dernier lieu, et, pour terminer, en conclusion...*

II.ii. marqueurs de changement de topicalisation : *quant à, en ce qui concerne, pour ce qui est de...*

II.iii. marqueurs d'illustration et d'exemplification : *par exemple, notamment, en particulier, comme, entre autres, ainsi...*

Le classement proposé par J.-M. Adam est proche de celui que présentent M. Charolles – B. Lamiroy dans leur article de 2012. Il y a pourtant une différence majeure : J.-M. Adam délimite une classe fonctionnelle (organisateur textuel) alors que M. Charolles et B. Lamiroy partent d'une classe formelle (adverbiaux). Ainsi par exemple, pour J.-M. Adam, les éléments qui indiquent les sources du savoir n'appartiennent pas aux organisateurs textuels et sont rangés dans la catégorie de « marqueurs de prise en charge énonciative ». Parallèlement, la classe des organisateurs textuels de J.-M. Adam n'est pas réservée aux adverbiaux seuls, quoique ceux-ci y soient largement majoritaires – on y trouve également des conjonctions (*et*). Notons que J.-M. Adam, conformément à la tradition francophone, se limite aux éléments lexicaux seuls, les unités typographiques, phrastiques et autres « rédactionnelles » (intitulés, chapitres, sous-chapitres...) n'y sont pas incluses¹⁴.

Comme nous l'avons signalé, nos analyses ne concerneront que deux sous-classes de cette catégorie : les marqueurs d'intégration linéaire et les marqueurs de changement de topicalisation. Ainsi décrirons-nous ces deux types d'organisateur d'une manière plus détaillée ; les exemples sur lesquels cette description est basée proviennent du français moderne.

¹⁴ Contrairement à la tradition tchèque, cf. ci-dessus, note 6.

2.4. Marqueurs d'intégration linéaire

Introduit par A. Auchlin (1981 : 97) dans son étude consacrée aux marqueurs de structuration de la conversation, le terme *marqueurs d'intégration linéaire* doit sa fortune surtout à l'article de référence de G. Turco et D. Coltier (1988). Selon leur définition, aujourd'hui communément admise, ces marqueurs ne signalent pas l'orientation argumentative des énoncés-hôtes, ni le point de vue qui prend en charge les actes du discours, mais leur rôle est de marquer l'énumération en indiquant simplement que « *le segment discursif qu'ils introduisent est à intégrer de façon linéaire dans la série* » (G. Turco et D. Coltier, 1988 : 57). Ils fonctionnent ainsi comme opérateurs métatextuels qui réfèrent à la disposition interne du texte.

Plusieurs auteurs de référence ont fait souvent remarquer que la classe des marqueurs d'intégration linéaire ne dispose pas de morphèmes spécifiques, mais qu'elle doit emprunter ses moyens formels aux autres « zones » sémantiques de la langue. Pour les marqueurs d'intégration linéaire (MIL), il s'agit en somme de trois domaines : numération (*premièrement, secundo...*), espace (*d'un côté, d'une part...*) et temps (*ensuite, enfin...*). Cette transposition des domaines mondaines dans le domaine textuel n'a rien de surprenant. En effet, le discours-texte est traité par les sujets parlants comme n'importe quel autre objet matériel qui se déploie dans l'espace et dans le temps. Selon A. Berrendonner¹⁵, la présence de ces marques spécifiques dans le texte présuppose chez les locuteurs des représentations conventionnelles du texte, qui sont « *au même titre que les autres objets de discours des fictions cognitives engendrées par la parole* ». La seule particularité de cette fiction cognitive est qu'elle ne construit pas une image du monde extralinguistique, mais un contretype mental du discours, d'ailleurs fortement géométrisé. Les indications d'ordre numéral, spatial ou temporel fournissent ainsi les coordonnées de la disposition des parties qui constituent cet objet. Ajoutons encore une observation importante : ces marques trahissent une double dimension de cette représentation

¹⁵ Cité selon C. Schnedecker, éd. 1998, note 45.

méta-discursive. D'un côté celle de l'objet produit, clos et achevé, qui a son début et sa fin, de l'autre côté celle de la production-réception, considérée comme un processus en train de se dérouler. La première dimension (celle de l'objet produit) est liée primordialement à l'axe spatial, alors que la deuxième correspond typiquement à l'axe temporel. Il ne s'agit là naturellement que des filiations de base, toutes les transpositions métaphoriques sont évidemment permises selon les mêmes principes qui sont à l'œuvre lors de la conceptualisation des objets du monde. À côté des dimensions spatiales et temporelles, une autre notion, mentionnée déjà dans la définition de G. Turco et D. Coltier, s'avère déterminante pour la constitution de la catégorie des MIL : c'est la notion de série. On comprend d'habitude ce terme comme une « suite d'éléments ordonnés », ce qui implique que la série a un début et une fin et que chaque élément se voit assigner une place précise déterminée par rapport aux autres éléments de celle-ci. Ces éléments se trouvent au même niveau hiérarchique et, pour pouvoir former une série, ils doivent être au nombre de deux au minimum. L'interdépendance et l'ancrage mutuels des marqueurs sériels conditionnent les rapports qui les unissent : les MIL participent pleinement aux relations anacathoriques qui se constituent dans le discours. C'est pour cette raison que C. Schnedecker (1998) parle de « corrélats anaphoriques » et élargit la catégorie des MIL aux expressions référentielles comportant un modifieur sériel du type *le premier/le dernier ; l'un/l'autre*. Sa conception des « corrélats anaphoriques », qui est une version élargie du modèle proposé par G. Turco et D. Coltier, rend compte d'une manière claire et pertinente de la structure interne de la catégorie selon l'origine sémantique des différents éléments. Dans le tableau ci-dessous, nous synthétisons les données provenant des deux sources citées (G. Turco - D. Coltier, 1988 et C. Schnedecker, 1998). La première colonne du tableau indique l'origine sémantique du marqueur, dans la deuxième colonne, nous citons des exemples de la classe et dans la troisième colonne, nous résumons des caractéristiques syntaxico-sémantiques de ces éléments.

Tableau II. *Origines sémantiques des MIL*

Zone sémantique source	Exemple	Propriétés (résumé)
numération	<i>primo... première- ment...</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ dépendent les uns des autres ; ■ impossibilité de ne pas avoir le premier terme ou plus exactement de ne pas citer le premier élément de la série (qu’il soit introduit par un marqueur ou non) ; ■ le premier terme est prospectif (cataphorique), le deuxième toujours rétrospectif (anaphorique) et potentiellement prospectif (obligatoirement, dans les séries annoncées) ; ■ ils n’opèrent pas ad libitum, rarement excèdent le troisième terme ; ■ ils peuvent se combiner avec les éléments provenant d’autres paradigmes (<i>enfin, d’autre part...</i>) ; ■ leur ordre ne peut pas être inversé
espace (formatage de l’espace)	<i>d’une part d’un côté d’abord</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ dépendent les uns des autres ; ■ découpage spatial (part ou côté sont toujours part ou côté de quelque chose) ; ■ contraintes morpho-syntaxiques : <i>d’une part ... d’autre part / de l’autre (*de l’autre part et *d’une autre part) : d’un côté ... de l’autre / de l’autre côté/d’un autre côté (*d’autre côté) ;</i> ■ ils peuvent se combiner avec les éléments provenant d’autres paradigmes ; ■ leur ordre ne peut pas être inversé ; ■ ils peuvent (rarement) être lacunaires (le premier ou le deuxième terme peut manquer)

Zone sémantique source	Exemple	Propriétés (résumé)
espace + numération	<i>en premier lieu d'autre part d'un autre côté</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ contraintes morpho-syntaxiques : *<i>dans un premier lieu</i> ; ■ ils supportent mal l'ellipse du nom : *<i>en second</i>
temps	<i>ensuite enfin</i>	---
temps + numération	<i>dans un premier temps</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ contraintes morpho-syntaxiques : *<i>en premier temps</i> ■ ils supportent mal l'ellipse du nom : *<i>dans un second</i>

Les éléments qui figurent dans les différentes cases du tableau partagent un certain nombre de propriétés ; nous les avons citées dans la colonne droite du tableau. Ces indications concises nécessitent quelques commentaires.

D'abord, entretenant une relation d'interdépendance mutuelle, ils s'appuient les uns sur les autres pour constituer une chaîne anaphorique. Cette interdépendance est orientée dans la mesure où chacun des éléments occupe une place déterminée sur l'axe structuré selon les trois étapes majeures constitutives de la série : ouverture - relais - clôture. Il s'ensuit deux contraintes majeures :

a) leur ordre ne peut pas être inversé :

(1a) **Pour vous persuader, je vais vous donner trois arguments. Ensuite, il est paresseux, enfin, il est malhonnête et d'abord, il n'a aucune expérience.*

b) dans une numération, il n'est pas tolérable de sauter un élément ou de le répéter deux fois :

(1b) **Pour vous persuader, je vais vous donner trois arguments. Premièrement, il est paresseux, deuxièmement, il est malhonnête et quatrièmement, il n'a aucune expérience.*

- (1c) **Pour vous persuader, je vais vous donner trois arguments. **Premièrement**, il est paresseux, **deuxièmement**, il est malhonnête et **deuxièmement**, il n'a aucune expérience.*¹⁶

Ensuite, il est possible de combiner les éléments provenant de différents paradigmes entre eux, pour peu que l'on respecte l'appartenance de l'élément dans les trois étapes constitutives (ouverture - relais - clôture) :

- (1d) *Pour vous persuader, je vais vous donner trois arguments. **Premièrement**, il est paresseux, **deuxièmement**, il est malhonnête et **enfin**, il n'a aucune expérience.*

Il est également possible de cumuler les différents éléments :

- (1e) *Pour vous persuader, je vais vous donner trois arguments. **Premièrement**, il est paresseux, **deuxièmement**, il est malhonnête et **enfin troisièmement**, il n'a aucune expérience.*

Comme une série se compose de deux éléments au minimum, les marqueurs de relais peuvent aussi marquer la clôture. Accompagnés de la conjonction *et*, ils signalent obligatoirement que la liste est close :

- (1f) *Pour vous persuader, je vais vous donner deux arguments. **D'abord**, il est paresseux, **et ensuite**, il est malhonnête.*

Le marqueur du premier élément de la série fonctionne comme un cataphorique : il crée une attente qui doit être saturée dans la suite du texte. Si ce n'est pas le cas, l'absence de la continuation de la série peut être perçue comme un défaut de cohérence, plus ou moins fort selon les circonstances. Les éléments qui marquent le relais fonctionnent à la fois d'une manière prospective et rétrospective : ils sont ana-cataphoriques, puisqu'ils s'appuient sur l'élément précédent tout en renvoyant aux segments textuels en aval. Les marqueurs de clôture, eux, ne fonctionnent que rétrospectivement, car ils réfèrent d'une manière anaphorique aux éléments précédents de la liste. Ces correspondances peuvent être schématisées comme suit :

¹⁶ Dans le cas des marqueurs d'origine temporelle, il est à la limite tolérable d'avoir la configuration suivante :

*Pour vous persuader, je vais vous donner trois arguments. **D'abord**, il est paresseux, **ensuite**, il est malhonnête et *ensuite*, il n'a aucune expérience.*

Ouverture	Relais	Clôture
Cataphore	Ana-cataphore	Anaphore

Participant aux relations ana-cataphoriques, les marqueurs d'intégration linéaire obéissent aux mêmes principes qui régissent d'autres expressions de ce type. L'une des contraintes que toutes les expressions anaphoriques ont en commun est celle de distance. Comme le fait observer très pertinemment C. Schnedecker (1998 : 22), la distance entre les instances marqueurs d'une série ne peut pas être trop grande, car « un intervalle trop important entre les deux mentions casse la chaîne et gêne la fonction de guidage ».

Le nombre d'éléments constituant la série peut être préalablement annoncé ou pas. Les conséquences de cette annonce facultative se manifestent au niveau des contraintes sur la cohérence. En effet, lorsque le nombre est annoncé, une omission éventuelle d'un ou de plusieurs éléments de la série peut être considérée comme problématique :

(1g) *Pour vous persuader, je vais vous donner trois arguments.*
D'abord, il est paresseux et **enfin**, il est malhonnête.

Nous reviendrons sur l'importance des phrases d'annonces (et de clôture) des séries plus loin, en insistant sur le rôle qu'elles jouent dans le signalement du plan textuel.

En théorie, le nombre d'éléments d'une liste est illimité. Néanmoins, de par les contraintes autant cognitives que stylistiques, le nombre d'enchaînements successifs que l'on rencontre dans les textes authentiques n'excède que très rarement le quatrième ou le cinquième terme.

Nous avons vu que du point de vue formel, les marqueurs d'intégration linéaire puisent dans le paradigme des formes principalement dévouées à signifier les chiffres, l'espace (et son découpage) et le temps et ne constituent pas un paradigme formel qui leur serait propre. Cette affirmation mérite toutefois d'être nuancée. En français contemporain en effet, certains des moyens spécialisés dans la fonction de marqueur présentent des particularités morphologiques qui peuvent être considérées comme les indices d'une lexicalisation en germe. Ainsi

par exemple les constructions du type *en premier lieu* ou *dans un second temps* présentent un haut degré de figement syntaxique, car elles ne tolèrent pas de commutation des prépositions ni l'ellipse de l'élément nominal. De même, en considérant les constructions *d'une part, d'autre part, d'un côté, de l'autre côté...*, on constate des restrictions sur le choix de déterminants (cf. C. Schnedecker, 1998 : 11). Dans le cas des adverbes énumératifs dérivés des noms de chiffres, la spécialisation formelle est telle que les éléments donnés ne peuvent même pas avoir d'autres fonctions que celle de MIL : *primo, secundo, deuxièmement, troisièmement*.

Les éléments sériels anaphoriques, que nous venons de décrire globalement, ne représentent qu'une partie, certes la plus importante, de la catégorie des MIL. Il faut en effet distinguer d'autres éléments qui diffèrent des premiers au niveau de leur origine sémantique, de leur structure morphosyntaxique ainsi qu'au niveau de leurs relations mutuelles, qui ne reposent pas (au moins directement) sur les rapports ana-cataphoriques. Il s'agit des expressions du type *en conclusion, pour conclure, pour commencer, en introduction*, auxquelles on pourrait ajouter des constructions du type *somme toute, en fin de compte, bref* (cf. J.-M. Adam : 2005). Ces éléments se situent plutôt à la périphérie de la catégorie et ceci pour deux raisons principales. D'abord, pour des raisons d'ordre morphosyntaxique, car il s'agit, pour la plupart, de syntagmes (relativement) libres. En tant que tels, ils acceptent des expansions :

(2) *Pour conclure rapidement notre exposé, nous dirons...*

(3) *En conclusion de notre exposé, nous présenterons...*

Cette possibilité de prendre des expansions est très limitée dans le cas des MIL sériels anaphoriques : elle est exclue pour des raisons syntaxiques dans le cas des adverbes (*enfin, ensuite, premièrement*) et elle est très inhabituelle, voire inacceptable dans le cas des formes composées du type *en premier lieu, dans un premier temps* ou *d'un côté* :

(4) *?En premier lieu de notre exposé, nous présenterons...*

(5) *??D'un côté de notre exposé, nous présenterons...*

La deuxième raison est d'ordre fonctionnel. Les expressions en question se trouvent en fait aux confins de la catégorie des marqueurs de

reformulation qui, eux, sont extérieurs à la classe des organisateurs textuels puisqu'ils articulent la prise en charge des points de vue. Cette propriété est perceptible d'une manière inégale selon les cas concrets : si elle figure comme tout à fait secondaire, voire contextuelle dans le cas des marqueurs du type *pour conclure, en introduction*, elle devient dominante dans le fonctionnement d'un *bref*, ou d'un *en fin de compte*. Pour cette raison, on a plutôt l'habitude de les traiter à part, en les rattachant aux marqueurs de reformulation.

Si les marqueurs d'intégration linéaire du premier groupe tirent leur origine des domaines sémantiques liés au temps, à l'espace et à l'énumération, les expressions du deuxième groupe sont construites sur la base d'éléments qui désignent les différentes parties constitutives du discours. Ce sont notamment les appellations qui ont trait au début, à la continuation et à la fin du discours. Nous voyons ici un parallèle avec la triade « ouverture – relais – clôture » que nous avons observée dans le cas des marqueurs sériels, mais cette fois-ci les expressions en question nomment explicitement le statut des segments sous leur portée dans le plan textuel, conformément aux conventions du genre. La syntaxe relativement libre de ces expressions permet une variation assez riche, au point que nous pouvons nous interroger sur la nature des frontières de la catégorie. En effet, à côté des marqueurs les plus fréquents qui semblent déjà posséder le statut d'automatisme lexical – *en (guise de) conclusion, pour conclure, en (guise d') introduction* – nous pouvons rencontrer dans les textes des variantes formées sur la base des mêmes patrons constructionnels, qui sont certes moins fréquentes, mais dont le fonctionnement discursif semble tout à fait identique : *pour terminer, pour commencer, pour continuer, en guise d'antithèse, pour expliquer, en guise de réponse, en guise de remerciement, pour développer notre raisonnement...*

La liste de ces expressions est ouverte et mobilise le potentiel créatif du système linguistique. Leur structure repose sur un certain nombre de patrons constructionnels, qui peuvent être schématisés comme suit :

- 1) syntagmes articulés autour d'un verbe de phase (dans un mode impersonnel) : *commencer – continuer – terminer*

- 2) syntagmes articulés autour d'un verbe qui désigne une opération discursive : *pour contredire X, pour ne pas répéter, pour prouver mes propos, pour mieux démontrer ma thèse, pour mieux expliquer...*
- 3) syntagmes articulés autour d'un nom qui désigne les phases d'un procès ou les parties d'un objet : *début, fin*¹⁷...
- 4) syntagmes articulés autour d'un nom qui désigne une partie constitutive du plan textuel (*introduction, conclusion ...*), un élément de la « topographie » textuelle (*ligne, paragraphe, chapitre, section, livre...*) ou une entité générique ou séquentielle (*rapport, synthèse, argumentation, description...*)
- 5) une combinaison des expressions de phases (verbales ou nominales) et des éléments métadiscursifs (*à la fin de ce paragraphe, pour terminer ce chapitre, pour introduire mon argumentation, pour commencer mon rapport ...*) Les unités de ce type peuvent naturellement se combiner avec les MIL du groupe précédent :
D'abord ..., ensuite ..., et pour conclure ...

De ce type d'expressions on passe continuellement aux constructions de nature phrastique qui contiennent un *verbum dicendi* ou *sentiendi* conjugué au mode personnel. Le verbe est très souvent au futur (*nous dirons quelques mots, nous analyserons, nous définirons, nous présenterons, nous rappellerons...*), ce qui permet à ces constructions de fonctionner comme annonces du plan. Les énoncés introductifs spécifient ainsi le contenu thématique que le locuteur s'apprête à présenter dans la section marquée. Comme nous l'avons constaté ci-dessus, ces constructions phrastiques se trouvent en dehors de la catégorie « organisateurs textuels ».

¹⁷ Début et fin ne s'opposent pas sur l'axe temps-espace. Ils concernent aussi bien un procès (repère chronologique) qu'un objet. Le début et la fin d'un objet sont donnés par la perspective de l'observateur. Dans les textes, la distinction est intéressante : il nous semble que dans une communication orale *in presentia*, c'est l'axe temporel qui est privilégié, alors que dans le cas d'une lecture d'un objet-texte sur un support matériel, c'est plutôt l'axe spatial.

En considérant le caractère spécifique de la catégorie des MIL, nous constatons que les unités y appartenant se structurent selon le principe du centre et de la périphérie. Au centre de la catégorie se trouvent des unités stables du point de vue et fonctionnel et formel. Il s'agit d'expressions du type *deuxièmement*, *d'autre part*, *en premier lieu* que l'on trouve quasi exclusivement dans la fonction d'organisateur et qui sont formellement figées. Ces éléments représentent une sorte de centre d'attraction (même du point de vue cognitif) autour duquel gravitent d'autres unités, moins stables et moins marquées du point de vue fonctionnel. Il s'avère, conformément à la conception pragoise de la périphérie, que les confins de la catégorie sont flous, vagues et perméables.

2.5. Marqueurs de changement de topicalisation

Parmi les marqueurs de changement de topicalisation, J.-M. Adam (2005 : 119) range les expressions du type *quant à*, *en ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, *à propos*, etc. Il s'agit d'unités prépositionnelles qui, liées à un groupe nominal, s'apparentent aux compléments adverbiaux. Leur fonction dans le texte est de signaler le passage d'un objet du discours à un autre. J.-M. Adam inclut les marqueurs de changement de topicalisation dans la classe des organisateurs textuels, car « *ils jouent un rôle important dans le soulignement d'un plan de texte et la structure d'une argumentation, mais leur valeur argumentative propre n'est pas causale. Ils ordonnent seulement les parties d'un texte donné.* » (J.-M. Adam, 2005 : 120). Il s'ensuit de cette définition que les marqueurs de changement de topicalisation sont des jalons importants de l'organisation thématique du texte. Par conséquent, l'analyse de leur fonctionnement est intimement liée à la théorie de la structure informationnelle (de l'énoncé et du discours). Au cours des dernières décennies, cette théorie a connu un essor important, au point que les différentes approches, issues principalement du même type de raisonnement, n'ont actuellement que peu d'éléments en commun, tant au niveau conceptuel que terminologique. Une description rigoureuse de ces marqueurs nécessite donc d'opérer au préalable une justification du

choix du cadre théorique, une définition détaillée des termes employés ainsi que du statut que le cadre théorique choisi assigne aux marqueurs en question. Aux éléments de la théorie de la structure informationnelle s’ajoute ainsi une analyse morphosyntaxique de ces unités, car si l’on veut saisir leur fonctionnement au niveau textuel, il faut d’abord comprendre leur statut au niveau de l’énoncé. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de ne pas traiter ces questions à ce stade de l’exposé. Nous préférons tout d’abord effectuer une analyse complexe de la structure thématique d’un texte concret pour pouvoir ensuite référer nos propositions théoriques et terminologiques à ce dispositif établi. C’est donc au chapitre 7. que nous reportons la description détaillée de cette classe d’unités.

2.6. Organisateurs textuels en diachronie

Nous venons de donner une image globale de la catégorie des organisateurs textuels telle qu’elle se présente en français contemporain. Étant donné que notre recherche va porter sur les textes provenant d’une époque révolue de l’histoire de la langue, nous allons présenter, dans ce chapitre, les aspects diachroniques de cette classe d’unités. En effet, comme toute catégorie linguistique, les organisateurs textuels connaissent eux aussi des changements à travers le temps, ces changements étant conditionnés par les spécificités fonctionnelles de cette classe d’unités. Résumons donc les facteurs qui caractérisent cette classe¹⁸ et qui nous semblent déterminants du point de vue diachronique :

1) Les moyens linguistiques qui remplissent les fonctions d’organisateur textuel ne sont pas formellement spécifiques. Les mêmes formes ont en même temps plusieurs fonctions, la fonction d’organisateur étant souvent secondaire. Typiquement, un élément qui fonctionne comme organisateur textuel assure par ailleurs le rôle de complément de lieu, de temps ou de manière, cf. : *d’abord, ensuite, à gauche, plus loin, ainsi...*

¹⁸ Cf. ci-dessus, chapitre 2.1.

2) Par conséquent, la classe des organisateurs textuels est ouverte. Les moyens formels non spécifiques accèdent à la fonction d'organisateur au titre de leur usage particulier dans un acte de communication concret. Ainsi, les éléments comme *trois jours plus tard* ou *en France* peuvent jouer un rôle fondamental dans le balisage des plans textuels, le fait qu'il s'agisse de syntagmes libres n'a aucune importance quant à la fonction qu'ils assurent dans le texte.

3) Les moyens formels jouant le rôle d'organisateur textuel proviennent typiquement de quelques zones sémantiques « sources » : temps, espace, numération, phases et parties constitutives du discours (début, fin, introduction, développement, conclusion...). L'évolution des moyens d'expression de ces contenus sémantiques se répercute nécessairement au sein de la classe des organisateurs.

4) L'usage des organisateurs textuels n'est pas contraint grammaticalement – leur apparition ou non dans un texte n'est déterminée que par les besoins de clarté et de cohérence. Ainsi, les changements ne sont pas directement¹⁹ tributaires de l'évolution du système grammatical de la langue, mais dépendent davantage des normes et des habitudes stylistiques.

5) L'usage des organisateurs textuels est fortement ancré dans les genres textuels. Le genre conditionne non seulement leur fréquence et leur distribution, mais aussi le caractère formel de ces éléments. Ainsi, les marqueurs du type *en conclusion* ou *en guise d'introduction* sont typiques du genre « dissertation scolaire », alors que dans une lettre d'amour leur usage serait passablement incongru.

6) L'usage des organisateurs textuels est lié aux facteurs culturels relatifs à la production-réception des textes. Ces facteurs se situent non seulement au niveau des pratiques de la lecture (réception), mais aussi au niveau de la typographie et de la terminologie métadiscursive (*chapitre, paragraphe, alinéa...*). Le dispositif de balisage textuel reflète ainsi

¹⁹ Ils peuvent l'être indirectement. Par exemple, le changement au niveau de la syntaxe en moyen français a eu un impact sur la perspective fonctionnelle de la phrase.

Ce changement a « incité » la constitution de la classe de marqueurs de changement de topicalisation (cf. B. Combettes, 1986, 1999).

l'évolution des méthodes et des moyens de production de la société humaine.

Ces éléments représentent autant de postulats que nos analyses concrètes devraient illustrer. Avant de présenter les résultats de notre recherche, nous décrivons les textes de notre corpus ainsi que la méthode appliquée pour son analyse.

3. PRÉSENTATION DU CORPUS

Comme nous l'avons signalé, le texte pivot qui sert de point de départ pour nos analyses des marqueurs d'organisation textuelle est la traduction du *De Inventione* de Cicéron faite par Jean d'Antioche en 1282. Conformément à la tradition médiévale, le texte fait partie d'un ensemble appelé *La rectorique de Marc Tullies Cyceron* dans lequel figure également la traduction de la *Rhetorica ad Herennium*, ouvrage faussement attribué à Cicéron et jugé complémentaire du *De Inventione*. Nos analyses se limitent à la première composante de cet ensemble dont la structure sera présentée en détail dans le chapitre 4. La traduction a été commandée par frère Guillaume de Saint-Étienne, un chevalier de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem et elle a été réalisée à Saint-Jean-d'Acre. Selon L. Delisle (1906), la traduction n'a été conservée que dans un seul manuscrit qui paraît dater de la fin du XIII^e siècle et qui se trouve dans le Musée de Condée (n^o 433) au Château de Chantilly. Il n'y a qu'un seul exemplaire de cette traduction, ce qui suggère qu'elle n'a pas connu une grande diffusion. Nous n'avons aucune information précise relative à la vie du traducteur. Certains chercheurs supposent que Jean d'Antioche devait être un des prêtres attachés à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, mais il ne s'agit que d'une conjecture pour laquelle il n'y a aucune preuve. Quant à l'appartenance dialectale de la langue de la traduction, E. Guadagnini (2009 : 9) soutient l'hypothèse qu'il s'agit d'une « scripta d'oltermare », c'est-à-dire d'un français utilisé dans les centres culturels de l'Orient « francophone » vers la fin du XIII^e siècle. Cette scripta se caractérise par certains traits morphophonologiques particuliers et au niveau lexical, par l'usage de quelques provincialismes et italianismes typiques de la région.

De Inventione est le premier traité rhétorique de Cicéron, écrit dans sa jeunesse vers 83 av. J. C., et constitue l'un des premiers ouvrages consacrés à cet art rédigé en latin. Cicéron y fait la synthèse des méthodes rhétoriques élaborées par les Grecs pour « l'invention », qui représente la première étape de la rédaction d'un discours. Bien que la

qualité de l'œuvre ait été souvent critiquée et que Cicéron même ne la compte pas parmi ses œuvres remarquables, *De inventione* a connu un grand succès comme ouvrage pédagogique pour la rhétorique sous l'Empire romain et au Moyen Âge. La littérature consacrée aux aspects philologiques de ce traité cicéronien est abondante, nous renvoyons à l'excellente synthèse que fait à ce sujet G. Achard (1994) dans l'introduction à son édition critique du texte latin.

Après avoir caractérisé, ne serait-ce que brièvement, le texte pivot de notre corpus, nous devons répondre à deux questions qui s'imposent naturellement : pourquoi avoir choisi un seul texte et pourquoi précisément celui-là ? Les réponses aux deux questions se justifient par la nature de notre recherche et par la méthodologie appliquée à l'analyse du texte.

Notre étude porte sur les organisateurs textuels : le fonctionnement de ces éléments linguistiques est par définition lié à l'ensemble du texte, du niveau le plus global jusqu'au niveau local. L'analyse de leur rôle ne peut donc nullement se résumer à l'identification des formes au sein des énoncés isolés, mais doit tenir compte des relations hiérarchiques complexes de l'ensemble textuel dont l'organisation est régie précisément par ces marqueurs. Comprendre le rôle des organisateurs suppose donc de comprendre la structure de l'ensemble, on ne peut y arriver que par une lecture *in extenso* du texte. Voici donc pourquoi le noyau de notre corpus est représenté par un seul texte.

Du point de vue générique, le *De Inventione* est un texte expositif. L'enjeu de ce type de texte est de poser des notions, de les définir et de présenter les relations qui existent entre elles, ce qui conditionne naturellement l'organisation du dosage informationnel véhiculé par le texte. Le genre textuel expositif pose ainsi des contraintes particulières sur la cohérence et sur la cohésion. L'exposé *De Inventione* se distingue des autres textes expositifs écrit en français médiéval non seulement par son envergure, mais aussi par le caractère spécifique de sa structuration thématique : il convient donc parfaitement aux objectifs de notre recherche.

Enfin, au niveau méthodologique, nous avons opté pour la démarche contrastive diachronique qui consiste en une comparaison de

différentes versions diachroniques d'un seul texte (pour les détails, cf. chapitre 5.). Étant donné que le traité cicéronien a été traduit à plusieurs reprises au cours de l'histoire (cf. chapitre 5), il se prête particulièrement bien à ce genre d'analyse. Comme nous l'expliquerons dans le chapitre 5., notre méthode comparative diachronique est basée sur le corpus constitué de trois versions du texte du *De Inventione* : outre la version médiévale de Jean d'Antioche, nous prendrons en compte la version latine originale du *De Inventione* et la dernière traduction moderne faite par Guy Achard en 1994.

Afin de pouvoir mieux manipuler ces trois versions et de pouvoir mieux saisir les correspondances mutuelles entre elles, nous avons numérisé ces trois versions et, sur la base de ces textes électroniques, nous avons créé un corpus parallèle, aligné au niveau des paragraphes. Les versions latine et française moderne du texte cicéronien ont été établies selon l'édition et la traduction de Guy Achard (1994), la version française médiévale de Jean d'Antioche selon l'édition de E. Guadagnini (2009)²⁰. Le corpus parallèle ainsi constitué et aligné ne dispose que de fonctionnalités très limitées, car il n'existe que sous format Word et n'est interrogeable que dans la mesure des moyens techniques de ce logiciel²¹.

L'analyse des trois versions de ce texte pivot représente la base de notre recherche, elle nous fournit les formes et donne le cadre pour la description de leur fonctionnement. Mais notre recherche ne se limite pas uniquement au texte du traité cicéronien. Pour compléter les données relevées et pour vérifier les hypothèses formulées sur la base de l'analyse de *De Inventione*, nous nous servons également de grands corpus électroniques - la Base du français médiéval (BFM) et Frantext - qui contiennent un grand nombre de textes anciens et qui présentent de nombreuses fonctionnalités utiles et pertinentes.

²⁰ Les informations relatives aux éditions utilisées se trouvent dans le chapitre 9. (*Éléments bibliographiques*) à la fin de cet ouvrage.

²¹ Le texte de la traduction du *De Inventione* par Jean d'Antioche est également disponible sur la *Base du français médiéval* (édition établie par Willy Van Hoecke). Étant donné que cette plateforme présente des fonctionnalités bien plus avancées, nous l'avons utilisée, à titre complémentaire, lors de nos analyses.

À titre complémentaire, nous prenons en compte d'autres textes expositifs rédigés à l'époque de la traduction de Jean d'Antioche, qu'il s'agisse également de traductions ou non. D'abord, *Li livres dou tresor* de Brunetto Latini, dont le livre III est thématiquement identique à la traduction de Jean d'Antioche, car c'est une adaptation libre du *De Inventione* et ensuite *Li Livres de Confort de Philosophie*, qui est une traduction du fameux *De consolatione philosophiae* de Boèce faite par Jean de Meun, l'auteur du *Roman de la Rose*.

C'est donc sur la base de ces supports que nous analysons le fonctionnement des organisateurs textuels en français médiéval. Avant de présenter les résultats de notre recherche, nous devons préciser la méthodologie choisie. Ce faisant, nous traiterons en particulier de deux éléments qui déterminent d'un côté la collecte des données, et de l'autre côté l'analyse que nous faisons de ces données. Le premier de ces éléments méthodologiques est davantage un outil conceptuel qu'une démarche technique proprement dite, mais son rôle est crucial pour l'interprétation des données quantitatives – il s'agit du concept adamien de « plan de texte ». Comme ce concept mobilise des enjeux théoriques, il nécessite un exposé plus étoffé : c'est donc par celui-ci que nous commençons. Ensuite, une fois que les principes relatifs à la notion de « plan de texte » auront été posés, nous présenterons la manière dont nous avons procédé pour obtenir les données à partir du corpus - plus particulièrement à partir de la version triple du texte pivot (*De Inventione*).

4. PLAN TEXTUEL

L'étude détaillée du marquage formel de l'organisation du texte cicéronien ne se résume pas à l'identification des formes, loin de là. Les formes fonctionnent et ce fonctionnement se manifeste et se définit à travers le texte tout entier. Un truisme dirait-on, mais il a tout de même d'importantes conséquences pour la méthodologie de l'analyse. Les organisateurs textuels sont en effet acteurs de la cohérence et de la cohésion textuelles, ils articulent les relations entre les différents segments du texte, ils aident à les hiérarchiser en fournissant ainsi au récepteur un ensemble structuré de balises qui le guident à travers le texte et qui en facilitent l'interprétation. Ainsi, le rôle d'un organisateur concret est tributaire de la structure du texte tout entier, il en est inséparable à quelque niveau de hiérarchie du texte que ce soit. Rappelons aussi que les organisateurs textuels peuvent agir à distance : le contexte immédiatement précédent peut souvent n'avoir aucune pertinence du point de vue du rôle que l'organisateur en question joue dans la structure du texte. Il en résulte bien évidemment que nous devons tout d'abord saisir la structure du texte tout entier et établir cette hiérarchie structurale, car ce n'est que par rapport à cette structure globale que l'on peut analyser le fonctionnement d'un organisateur textuel d'une manière contrôlée. La linguistique textuelle possède des outils qui permettent de modéliser cette structure et de nombreux concepts ont été proposés jusqu'ici, dont celui du « plan textuel », qui fait partie intégrante de l'approche textuelle adamienne. Dans les lignes qui suivent, nous présenterons ce concept tout en soulignant sa pertinence pour notre propos. Nous en rappellerons d'abord les caractéristiques générales, ensuite, nous appliquerons ces principes généraux à l'élaboration du plan d'un texte concret : celui du *De Inventione* de Cicéron.

Entre le plan textuel et le fonctionnement des organisateurs, il y a une relation dialectique. D'un côté, les organisateurs concourent à matérialiser le plan, à signaler ses parties constitutives : dans cette optique, le plan préexiste aux organisateurs qui en sont autant de signaux,

de symptômes extérieurs. Mais de l'autre côté, les organisateurs peuvent créer le plan, le contraindre et le déterminer. Dans cette perspective, le plan ne préexiste pas aux organisateurs, mais leur est consubstantiel, voire subséquent. Les organisateurs ne sont pas des signaux d'une entité qui les transcende et qu'ils aident à matérialiser, mais des agents actifs, créateurs mêmes de cette entité.

Cette relation dialectique résulte de la nature souple, floue et hautement variable de l'entité « plan de texte ». Définis au niveau général comme la disposition non fortuite des parties qui forment l'unité compositionnelle et configurationnelle qu'est le texte (cf. J.-M. Adam, 2005 : 176-179), les plans de texte varient entre le type fixe, dont la configuration est posée par une convention générique contraignante (lettre commerciale, jugement, fable, article d'un dictionnaire), et le type occasionnel qui prend des libertés par rapport aux normes du genre, soit parce qu'il veut les transgresser intentionnellement, soit parce que ces normes génériques sont elles-mêmes souples, floues et très générales. Le plan du texte, qu'il soit fixe ou occasionnel, représente la charpente du niveau macro-textuel, une sorte de squelette qui a ses membres, des parties des membres, des joints et des articulations. La fonction de chacune des composantes se manifeste au niveau hiérarchiquement supérieur de sorte que le squelette n'a de sens que par rapport à la fonction qu'il assure en tant qu'un tout. Ainsi, pour continuer notre métaphore corporelle, les phalanges font partie des doigts, les doigts font partie de la main, la main fait partie du bras et ainsi de suite. La fonction des phalanges n'a de pertinence que par rapport à la fonction de la main qui, à son tour, n'est qu'une composante synergétique du fonctionnement du bras dans le tout-corps. C'est par rapport au plan du texte – charpente la plus extérieure, la plus générale et la plus englobante – que l'on évalue et analyse la structuration séquentielle, les embranchements thématiques (topiques), les modalités de l'articulation horizontale (chapitres, sous-chapitres, paragraphes...) le rôle des éléments « péricertextuels » (table des matières, noms des chapitres, indices numériques...), les aspects matériels du texte, le rôle des autres modes sémiotiques présents dans le texte, etc.

L'analyse des plans de texte suscite un grand nombre de questions de nature hétérogène qui se situent au niveau linguistique certes, mais

aussi aux niveaux culturel et cognitif. Car ces questions ont trait non seulement aux aspects formels, mais elles concernent aussi les normes génériques et sociétales ainsi que les contraintes psycho-somatiques de la production-réception des textes. Certaines de ces interrogations nous amènent à repenser la notion de plan textuel et entraînent la nécessité de préciser son statut dans le dispositif analytique de la linguistique textuelle contemporaine. C'est d'abord le terme même de « plan », car si l'on se tient à son acception conventionnelle, le terme désigne une démarche intentionnelle, une sorte de stratégie préméditée²², ce qui suggère que toute action de production d'un texte possède cette caractéristique fondamentale. Or l'on sait bien qu'une grande partie des textes naissent d'une manière spontanée, pour ainsi dire purement additive, car l'auteur ajoute des phrases l'une à l'autre continuellement sans avoir à l'esprit la vision globale de l'édifice qu'il est en train de construire. Y a-t-il donc des textes sans plan ? Et encore : le fait de concevoir le plan comme une sorte de stratégie préméditée qui est réalisée matériellement lors de la mise en texte nous amène nécessairement à situer le plan du côté de la production du texte par son auteur. La saisie du plan par le récepteur-interprétant ne serait donc qu'une restitution plus ou moins réussie du projet initial. Ou bien, pour ne pas reléguer l'interprétant à un second rang subalterne, ne serait-il pas judicieux de distinguer le plan *a priori* de la production et le plan *ex post* de la réception, et postuler par conséquent que la coïncidence des deux ne serait nullement nécessaire ? Ces questions-objections pourraient ébranler le bien-fondé de la notion du plan textuel en démontrant son caractère *ad hoc* et ses possibilités d'exploitation limitées.

Nous sommes toutefois persuadé que ces objections n'ont qu'une portée restreinte et peuvent être réfutées facilement.

Pour ce qui est de la première des objections, nous soutenons que tout texte s'inscrit dans un genre et qu'à chaque genre on peut associer un plan, quel que soit le degré de fixité que celui-ci reçoit normalement.

²² Cf. la définition de l'entrée « plan » que donne le TLFi: *Projet élaboré, comportant une suite ordonnée d'opérations, en vue de réaliser une action ou une série d'actions.* Le mot « projet » est défini à son tour comme : *Ce qu'on a l'intention de faire et estimation des moyens nécessaires à la réalisation.*

Le caractère souple de l'entité plan du texte permet en effet de l'appliquer aux textes qui présentent un très faible degré de structuration. Rappelons que le plan du texte rend compte de la configurationnalité et de la compositionnalité de l'entité texte : comme ces deux notions représentent les propriétés définitionnelles du texte, il est possible d'affirmer qu'il n'y a pas de texte sans plan.

Deuxièmement, et c'est fondamental, nous concevons la notion de plan textuel comme une construction théorique qui sert à appréhender l'objet de l'analyse linguistique pour mieux l'interpréter. Dès lors que le concept de plan textuel est un construit de l'outillage interprétatif du linguiste, le débat concernant les statuts du plan de production et du plan de réception est dénué de sens. Le plan est donc le modèle de la structure interne du texte qui permet de rendre compte des propriétés fonctionnelles de l'objet analysé.

Une fois que nous avons situé la notion de plan dans le cadre du dispositif global de l'analyse textuelle, il nous reste encore à préciser la manière dont on peut exploiter cette notion lors des analyses concrètes. Il faut donc d'abord présenter des questions et des problèmes pertinents, constitutifs mêmes de la notion, car ils fondent son caractère opérationnel.

Tout d'abord, il est légitime de poser la question relative aux rapports entre le plan et le genre. Sans entrer dans le détail de la définition du genre, nous soutenons que c'est le genre qui contraint le caractère du plan, c'est-à-dire que c'est par rapport au genre que l'on évalue le plan d'un texte concret. Les genres résultent des données sociétales et historiques, ils représentent une sorte de régulateurs de la communication langagière qui reçoit par leur intermédiaire son ancrage culturel. Mais ce lien aux pratiques sociales et aux réalités culturelles n'ôte en rien aux genres leur caractère linguistique, sémiotique. Dans cette optique, les plans textuels reflètent la configuration interne des parties constitutives du genre, de même que leurs fonctionnalités partielles qui concourent à l'effet communicatif de l'ensemble. Étant donné le caractère sémiotique des genres, leurs configurations internes font partie de la compétence discursive des locuteurs d'une communauté linguistique et d'un espace culturel donnés : en tant que tels, ils sont sujets aux normes. Dès lors, il est possible de postuler des configura-

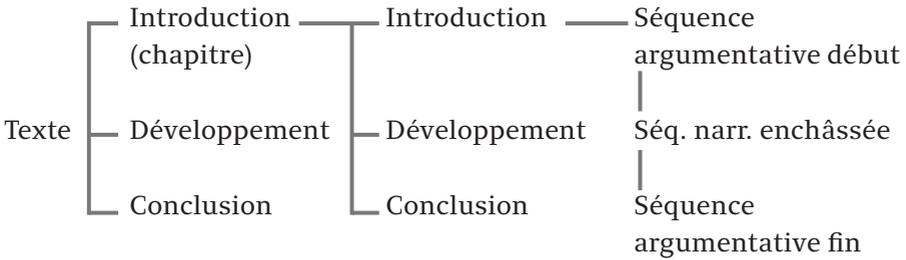
tions-types des genres tout en sachant que celles-ci sont peu contraignantes, car elles tolèrent des variations substantielles. Néanmoins, le caractère conventionnel et normatif des genres permet aux locuteurs d'avoir des attentes relativement à la situation de communication et au choix du genre, d'identifier des écarts par rapport au type, qui, lorsqu'ils sont trop importants, peuvent entraîner des sanctions²³. Il est donc évident que la problématique du plan est inséparable des données d'ordre générique.

C'est également dans cette perspective qu'il faut poser la question relative aux éléments constitutifs du plan, à leur nature et à leurs types. Est-il en effet pertinent de postuler un ensemble plus ou moins fixe de « parties du plan », d'en donner une définition, une terminologie raisonnée et de circonscrire par là même le champ de l'analyse dans un dispositif préfabriqué de types ? L'analyse consisterait par la suite en une recherche des occurrences des types dans les textes concrets. Nous sommes au contraire persuadé qu'il n'est pas souhaitable d'établir ces typologies fixistes et qu'il vaut mieux concevoir les plans comme des entités souples, constituées de catégories hétérogènes, non préétablies et de complexité différente. Ainsi est-il possible de modéliser le plan d'un texte à l'aide d'éléments de la rhétorique classique (cf. J.-M. Adam, 2005 : 177-178), de proposer un plan en termes de configuration séquentielle, de représenter un plan comme un embranchement thématique, comme structure argumentative (argument, contre-argument, conclusion) ou même d'adopter une terminologie spécifique propre au genre donné (p. ex. les parties constitutives d'un jugement, d'une décision administrative, etc.). Le choix des modalités de représentation des catégories constitutives du plan textuel n'est pas aléatoire pour autant, il se fait selon le critère fonctionnel, car l'identification et la catégorisation des éléments constitutifs ont trait à la finalité communicative globale du texte.

Comme les textes sont de longueur variable (allant d'un simple énoncé jusqu'aux romans de plusieurs dizaines de volumes), le principe analytique de plans textuels doit être à même de refléter cette va-

²³ Cf. à ce sujet les travaux de la tradition pragoise, dès B. Havránek – M. Weingart 1932.

riabilité. Rien n'empêche en effet de postuler des plans de complexité variable, articulés hiérarchiquement les uns aux autres. Ainsi peut-on par exemple observer qu'un chapitre d'un ouvrage représente l'introduction à cet ouvrage (prologue), ensuite identifier, au sein de ce chapitre, une introduction de ce chapitre lui-même et, à un troisième niveau d'analyse, dresser le plan de la structuration séquentielle de cette introduction du chapitre introductif. Cf. la figure suivante :



Cette conception de plans souples, hiérarchisés, hétérogènes permet à l'analyste de représenter la structure des textes d'une manière complexe. En procédant de la sorte, il peut identifier les différentes « charnières textuelles », c'est-à-dire les lieux où s'opère le passage d'une partie constitutive du plan à l'autre. Ces endroits sont hautement exposés quant à la cohésion textuelle, car les transitions entre les différents blocs fonctionnels sont souvent explicitement signalées. On voit donc qu'au niveau heuristique, le principe de plan textuel est particulièrement opérationnel et mérite toute notre attention. On ne peut que regretter qu'il n'ait pas été suffisamment exploité jusqu'à maintenant. D'autant plus que les raisons d'une certaine méfiance, manifestée par certains chercheurs envers ce principe analytique, résident paradoxalement dans ce qui peut être considéré comme son avantage : le caractère souple et non définitif de la notion, la variabilité des parties constitutives qui ne relèvent pas d'un ensemble fermé de catégories strictement délimitées ou, éventuellement, le lien qu'on peut établir entre la notion de plan et une certaine pratique scolaire.

4.1. Le plan de texte et l'analyse comparative

Nous croyons avoir suffisamment plaidé pour la pertinence théorique de la notion de plan textuel. Nous allons donc maintenant brièvement présenter la manière dont elle peut être mise en application lors des analyses diachroniques et comparatives des textes de notre corpus.

Rappelons qu'il s'agit d'abord d'un corpus de textes traduits. Ainsi nous disposons d'un texte source, en version latine, et de versions cibles élaborées à partir d'une même source par les traducteurs à différents moments de l'histoire. Parallèlement, nous prenons en compte des textes non traduits, mais qui, traitant la même thématique que les traductions directes, ont été élaborés dans une relation étroite avec les mêmes textes sources en latin. Pour observer les modalités par lesquelles les différentes versions du même message résolvent les contraintes de la cohésion textuelle, le principe analytique de plan textuel se montre particulièrement opérationnel. Comme nous l'avons précisé ci-dessus, l'établissement d'un plan permet d'identifier les éléments constitutifs du texte au niveau macro-textuel aussi bien qu'au niveau micro-textuel. Nous disposons ainsi d'un outil qui peut nous montrer d'une manière rigoureuse et contrôlée quelles sont les correspondances et les écarts entre les structures (micro- ou macro) textuelles comparées. Par la suite, nous pouvons observer la distribution des moyens formels qui assurent la cohésion dans les différentes versions linguistiques et diachroniques : l'établissement du plan textuel nous a en effet permis de localiser ces moyens (cf. ci-dessus la notion de « charnières textuelles »). C'est donc sur l'arrière-fond du plan textuel que nous pouvons expliquer les données relatives à la saturation des différentes versions en éléments organisateurs, à leur variabilité et à leur fonctionnement.

Pour ce qui est du degré de la correspondance entre la version source et la version cible du texte, on pourrait supposer qu'il ne devrait pas y avoir des écarts au niveau du plan, car les deux versions sont censées rendre le même message. Mais ce serait une attitude trop naïve qui témoignerait d'une conception simpliste de l'activité traduisante, démentie aujourd'hui par la multitude des travaux traductologiques d'inspiration fonctionnelle. Quoiqu'un haut degré de conformité entre

les versions source et cible soit de règle, il n'est pas possible d'en faire un *a priori* d'analyse. Cette mise en garde méthodologique revêt une importance particulière lorsqu'on analyse une version ancienne d'un texte. Si des écarts entre l'original et la traduction sont constatés, il est important de distinguer entre d'un côté ce qui représente un choix intentionnel du traducteur, raisonné et motivé par les besoins communicatifs du texte qu'il est en train d'élaborer et, de l'autre côté, ce qui résulte des contraintes linguistiques d'une langue pour laquelle nous n'avons plus de compétence pleine.

Comme nous avons postulé une hétérogénéité de catégories qui constituent la notion de plan, hétérogénéité entraînée entre autres par les différences qualitatives des niveaux macro- et micro-, il est naturel que la comparaison des versions source et cible puisse montrer que ces différents niveaux peuvent présenter un taux de conformité inégal. Ainsi par exemple les deux versions peuvent s'accorder quant à la disposition globale du texte (division en chapitres ou en sous-chapitres), mais peuvent différer quant à la structure interne des chapitres. Ou, au contraire, le traducteur peut modifier la macrostructure du texte tout en gardant la disposition interne des parties au niveau micro-. Aussi est-il nécessaire de distinguer les différents aspects du plan en postulant, si besoin il y a, des unités conceptuelles à chaque fois différentes.

Une étude comparative rigoureuse nécessiterait donc une description détaillée des plans de chacune des versions comparées. Or c'est un exercice très coûteux en temps et en énergie, d'autant plus s'il s'agit d'un texte long et si on compare plusieurs versions en même temps. C'est précisément le cas de notre étude : comme nous l'avons expliqué au chapitre 3., le noyau de notre corpus est représenté par trois versions du traité cicéronien *De Inventione* la version latine, la version française médiévale et la version française moderne, ce qui fait en tout trois textes d'une longueur considérable. Aussi avons-nous procédé de la manière suivante : nous avons tout d'abord analysé la traduction de Jean d'Antioche au niveau macrostructurel (division en livres, en chapitres, etc.) et nous l'avons comparée à la macrostructure du texte latin et français moderne de l'édition de Guy Achard (1994). Ensuite, nous avons établi, à partir de la version latine, un plan microstructurel du texte. Nous avons ainsi obtenu un

« squelette » de référence par rapport auquel nous avons analysé les deux traductions non seulement au niveau microstructurel, mais aussi en ce qui concerne les relations entre les niveaux micro- et macrostructurel.

4.2. Application : le plan textuel et les traductions du *De Inventione*

4.2.1. La traduction de Jean d'Antioche et le niveau macrostructurel

En considérant les trois différentes versions et, partant, les trois différentes éditions²⁴ du texte du *De Inventione*, nous constatons d'emblée une divergence notable : la traduction de Jean d'Antioche réunit au sein d'un seul ensemble textuel deux œuvres distinctes, les deux livres du traité cicéronien *De Inventione* et les quatre livres de la *Rhetorica ad Herennium*, faussement attribuée à Cicéron ; cet ensemble étant intitulé par le traducteur *Rectorique de Marc .T. Cyceron*. Conformément à la tradition rhétorique médiévale, les deux premiers livres sont appelés *la vieille art*, les quatre restants *la novele*. Ce qui est important pour le projet textuel que représente la traduction de Jean d'Antioche, c'est la conviction que c'était Cicéron lui-même qui était non seulement l'auteur de la *Rhetorica ad Herennium*, mais que c'était lui aussi qui avait mis les deux parties (la « vieille art » et la « nouvelle art ») dans un seul volume :

Mais Tulles en a ehu le nom de l'auctorité por ce qu'il en fu mout curieux d'amender l'art et de concuillir et de parfaire, et trop se pena d'enformer la et de metre ensemble ordoneement en .i. volume, et ce fu sa principal entencion. (Jean d'Antioche, *Prologue*, p. 76²⁵).

²⁴ La disposition macrostructurelle d'un texte, matérialisée le plus souvent sous forme d'une articulation horizontale, est en effet inséparable de l'édition du texte. Celle-ci mobilise naturellement d'autres acteurs que l'auteur et le traducteur lui-même, mais la disposition horizontale du texte n'en demeure pas moins intimement liée à l'acte d'écrire (et de traduire). Le problème de l'édition est spécifique dans le cas des textes anciens, cf. aussi ci-dessous.

²⁵ La référence est donnée selon l'édition d'E. Guadagnini (cf. *Éléments bibliographiques*). Les citations du texte de Jean d'Antioche suivent l'usage typographique de l'édition d'E. Guadagnini.

Dès lors, les deux premiers livres sont considérés comme complémentaires aux quatre autres, ce qui permet à Jean d'Antioche de les mettre en relation tant au niveau thématique que compositionnel. Mais cette démarche ne peut pas être considérée comme un acte gratuit du traducteur. En réalité elle ne représente aucun décalage, aucun écart entre la macrostructure du texte source et du texte cible : il est certain que le texte original à partir duquel Jean d'Antioche a rédigé sa traduction procédait de la même logique compositionnelle, car, comme nous l'avons vu, la tradition médiévale avait l'habitude de mettre les deux ouvrages de facto distincts dans un seul ensemble unitaire. Si donc, en réalité, les deux premiers livres représentent un tout textuel clos et achevé et qu'il en est de même pour les quatre autres, leur fusion opérée par les érudits médiévaux a abouti à un nouvel ensemble clos et achevé – un autre texte donc, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. La cohérence interne de ce texte est donnée par le fait que les six livres sont censés exposer progressivement l'art rhétorique dans toute sa complexité. La disposition des différentes parties du livre reflète ainsi la disposition interne propre à la matière traitée, elle correspond à la subdivision de l'art rhétorique : la totalité des livres reflète la totalité de l'art²⁶. Que la *Rhetorica ad Herennium* reprenne, dans les deux premiers livres, la thématique traitée dans *De Inventione* ne semble pas représenter, aux yeux de Jean d'Antioche, un obstacle à la cohérence de l'ensemble. En effet, l'appellation « vielle » par rapport « nouvelle » est en elle-même significative : elle suggère une prise en compte d'un décalage chronologique qui, selon l'interprétation des médiévaux, de-

²⁶ Ainsi pourrait-on dire que la structuration du texte correspond à la structuration du référent, en précisant toutefois que dans le cas de l'art rhétorique, ce référent n'est qu'une construction textuelle basée sur une pratique sociale. Les textes dont l'objectif est d'exposer cet art sont déterminés par la pratique, certes, mais en même temps, ils la déterminent à leur tour. Il ne s'agit donc pas d'une description pure et simple d'une pratique dont les principes seraient totalement indépendants des discours qui sont faits à propos de cette pratique, car l'exposé lui-même concourt à poser ces principes. La relation entre objet (référent) traité et le texte est toute différente dans le cas des traités d'anatomie par exemple : ici, le texte qui décrit le corps humain ne change en rien la disposition de celui-ci.

vait séparer la rédaction des deux « Rhétoriques » par Cicéron²⁷. Les reprises thématiques, de même que les disparités terminologiques et doctrinales (cf. G. Achard, éd. et trad., 1994 : 21-23), se justifiaient par ce décalage sans mettre pour autant en question l'idée d'un projet-livre unique émanant de l'auteur antique lui-même - cf. Jean d'Antioche qui postule dans le prologue de sa traduction un plan d'ensemble, c'est-à-dire un projet d'auteur cohérent, qui, en définitive, n'en est pas un :

Après la devision de l'art doit ensivre la devision do livre, car ce est le leu qui contient l'art ou la science et la conoissance et l'ymaginacion dou leu vaut trop a la mémoire - si com l'auctor meisme le dit en ce livre. Ce livre donques est departi en petis livres parciaus, (co)me maint autre livre; il y a en li .vi. livres: les .ii. contiennent la vielle art et les .iiii. la novele. Au premier livre et en la greign(or) partie dou segont l'auctor parole de la judicial maniere de rethorique et dou treuvement, qui est la major partie et la plus ample des .v. parties de l'art, et des .iiii. constitucions et des parties de l'araisonement, qui est l'estrument de rethorique; et envers la fin dou segont livre l'auctor atraite briement de la deliberative maniere et de la demoustrative. Le tiers livre et le quart de ce volume, qui sont le premier et le segont de la novele art, contiennent autresi de la judicial maniere et dou treuvement et des .iiii. constitucions et des parties de l'estrument; le sinqueime livre, qui est le tiers de la novele art, si contient parfaitement de la deliberative maniere et de la demostrative et des .iii. parties de l'art - ce est de l'ordenement, dou prononciement et de la mémoire; le siseime livre et le darrain, qui est le quart de la novele art, si contient l'elocucion, qui est la sinqueime partie de l'art. Ensi poez vos veÿr et comprendre briement en mémoire par quele ordenance ce livre contient toute l'art de rethorique. (Jean d'Antioche, Prologue, p. 78-79).

Outre les six livres (2+4) de la traduction « cicéronienne », le manuscrit sur lequel est basée l'édition de la *Rectorique* d'E. Guadagnini com-

²⁷ Dans la tradition manuscrite médiévale, le texte du *De inventione* précédait d'habitude celui de *Rhetorica ad Herennium* lorsqu'ils faisaient partie d'un seul codex, ce qui pourrait être considéré comme indice de la chronologie supposée de la rédaction de ces œuvres par Cicéron. Il existe néanmoins une famille de manuscrits qui présentent l'ordre inverse (cf. G. Achard, 31).

porte en plus trois autres éléments. Il s'agit d'abord de deux chapitres rédigés par le traducteur lui-même ; le premier se trouve au début de l'ouvrage dont elle fait figure de prologue, le deuxième se trouve à la fin et comporte un commentaire sur la méthode de la traduction. Malgré la mention « *Explicit liber* » qui figure à la fin de ce chapitre-commentaire, le manuscrit comporte encore un autre chapitre placé à la toute fin de l'ouvrage – un bref traité consacré à l'argumentation logique, dont la matière a été pour la plupart tirée de *De topicis differentiis* de Boèce. Cet ajout se termine par une adresse au frère Guillaume, commanditaire de la traduction de la *Rectorique*. Si les deux chapitres, qui n'ont évidemment rien à voir avec la source latine, peuvent être considérés comme faisant partie de l'ensemble textuel « traduction de la *Rectorique* », le traité inspiré de *De topicis differentiis* de Boèce est un élément pleinement périphérique qui n'entretient avec le reste du texte qu'un lien structurel faible. Certes, une certaine parenté thématique unit ce texte aux six livres de la rhétorique, mais le lien est tellement lâche que, du point de vue de l'analyse textuelle, le traité boécien de l'argumentation logique doit être considéré comme un texte à part qui n'entre nullement dans le projet-livre consacré à la rhétorique.

Nous venons de décrire la structure globale du texte de Jean d'Antioche ; nous poursuivons notre analyse en nous penchant sur les éléments matériels qui véhiculent cette structure. Cette analyse montrera entre autres les limites auxquelles se heurte le linguiste lorsqu'il essaie d'appliquer les démarches de la linguistique textuelle moderne à un texte ancien.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la structure du texte n'est pas matérialisée que par les moyens linguistiques, mais aussi par les éléments typographiques qui vont de pair avec la disposition horizontale (division en livres, chapitres, paragraphes, etc.) et verticale (forme typographique des titres, sous-titres, numérotation des chapitres, etc.) du texte. Or l'on sait bien qu'au Moyen Âge, la matérialité textuelle, les modes d'écritures, les supports et les modalités de diffusions des textes étaient d'une tout autre nature que de nos jours. Ainsi peut-on dire que chaque manuscrit, de par sa matérialité à chaque fois originale, représente un texte unique. Toutes les

données péritextuelles - enluminures, calligraphies, marquage de la division en chapitres et paragraphes (les « rubriques »), ponctuation - concourent à édifier la charpente macrostructurelle d'un texte qui est donc, par définition, à chaque fois différente²⁸. Pour atteindre un degré maximal de rigueur analytique, le linguiste textuel médiéviste devrait donc travailler sur le manuscrit original pour pouvoir considérer tous les éléments structurateurs du texte dans leur synergie mutuelle. Néanmoins, étant donné d'un côté la disponibilité assez limitée des manuscrits²⁹ et, de l'autre côté, leur spécificité typographique, dont le traitement représente toute une science à part entière, le linguiste est souvent amené à se contenter d'une édition critique moderne qui, pour autant qu'elle soit de qualité, conserve la partie essentielle du dispositif macrostructurel. Si en plus cette édition comporte une description détaillée des aspects matériels du manuscrit et des principes de transcription, l'analyse macrostructurelle du texte peut être effectuée sans aucun risque d'inexactitude. Comme le texte de Jean d'Antioche est une traduction, le problème de la matérialité textuelle ne s'arrête pas au niveau du manuscrit de la traduction, mais concerne également celle du manuscrit source, c'est-à-dire du (des) manuscrit(s) comportant la version originale latine à partir du(des)quel(s) le traducteur a rédigé sa traduction. Quelle était la macrostructure de ces sources ? Dans quelle mesure la traduction la respecte-t-elle ? Quels sont les écarts et, s'il y en a, quelle en est la motivation ? Dans la plupart des cas des traductions médiévales, ces questions restent sans réponse. Même si les spécialistes en codicologie médiévale sont capables de déterminer le type de source (famille de manuscrits) avec beaucoup de probabilité, il est extrêmement rare qu'on puisse identifier le manuscrit original avec certitude. Ainsi est-il particulièrement délicat de faire des

²⁸ Il existe des disciplines autonomes qui ont pour l'objet d'étude la matérialité du manuscrit : codicologie, diplomatiques, paléographie, etc. Ces disciplines ont tout à gagner à travailler de concert avec la linguistique textuelle.

²⁹ Encore que la situation évolue à l'heure actuelle d'une manière spectaculaire : la numérisation des anciens manuscrits (par exemple sur le site Gallica) rend facilement accessible en ligne un nombre toujours croissant de documents.

conclusions catégoriques quant au degré de (non) conformité des deux textes (source et cible) au niveau macrostructurel complexe (données péritextuelles, division horizontale et verticale). Tout au plus, on peut émettre des conjectures basées sur la connaissance des familles de manuscrits latins et de la pratique d'écriture médiévale. C'est ainsi, en examinant la tradition des manuscrits médiévaux latins du *De Inventione* et de la *Rhetorica ad Herrenium*, qu'E. Guadagnini (éd. citée, p. 25-33) soutient l'hypothèse que le texte source sur lequel travaillait le traducteur Jean d'Antioche présentait la même macrostructure que la traduction. Jean d'Antioche aurait donc gardé non seulement l'union des deux textes en réalité distincts en les attribuant à un seul projet cicéronien, mais selon toute vraisemblance, le dernier chapitre du livre, celui qui traite de l'argumentation logique à la Boèce, faisait partie lui aussi du même codex-modèle latin. De même, la division en chapitres respecterait intégralement l'original. Que faut-il en retenir pour la méthodologie de l'analyse linguistique textuelle telle que nous allons la mener ? D'abord, il faut fixer ses limites à l'analyse, notamment au niveau des éléments péritextuels de nature non linguistique. Si on peut admettre que dans l'absolu, tout élément du support textuel entre par définition dans la matérialité de l'objet-texte, la pratique de l'analyse textuelle ne peut pas prêter une attention égale à tous ces éléments. Maints détails techniques, qui caractérisent un livre en tant que support matériel d'un texte, ne sont pas pris en compte par l'analyse linguistique, car ils n'ont que peu de pertinence au vu des objectifs de cette analyse (par exemple la reliure, la fonte et la police des lettres, le type de papier, etc.). Ce qui est vrai pour les objets-textes modernes vaut tout aussi bien et même davantage pour les supports médiévaux. Objets d'art précieux, les manuscrits présentent des aspects matériels particuliers qui intéressent plutôt un historien de l'art qu'un linguiste (enluminures, graphies ornées, type d'écriture, etc.). Même si ces aspects influent indéniablement sur la manière dont on reçoit le texte, ils n'ont qu'un impact négligeable sur la représentation linguistique de la macrostructure. Ainsi peut-on en faire abstraction et ne retenir, pour l'établissement des plans textuels, que les divisions majeures du type horizontal (tomes, parts, chapitres, sous-chapitres, paragraphes). C'est

d'ailleurs la pratique des éditions modernes des textes anciens : utilisant par définition les habitudes typographiques modernes, elles ne tiennent pas compte des éléments ornementaux et proprement « verticaux ». Elles s'efforcent par contre de garder autant que possible la disposition horizontale originale.

C'est donc à partir de l'édition moderne critique que nous avons analysé la macrostructure du texte de Jean d'Antioche. Au niveau horizontal, les deux éléments structurateurs majeurs (et de facto uniques) sont les chapitres, numérotés continuellement par les chiffres romains, et les paragraphes. Ainsi le texte comporte en tout 206 chapitres dont le premier correspond au prologue rédigé par Jean d'Antioche, les chapitres 2-75 contiennent la traduction du *De Inventione* (le premier livre : chap. 2-37, le deuxième livre : 38-75), les chapitres 76-204 contiennent la traduction de la *Rhetorica ad Herrenium* (le premier livre : chap. 76-92, le deuxième livre : 93-119, le troisième livre : chap. 120-133, le quatrième livre : chap. 134-204). Le chapitre 205 comporte le commentaire du traducteur sur la méthode de traduction et le dernier chapitre (206) correspond au court traité sur l'argumentation logique traduit d'une source latine basée sur le texte boécien. Comme nous l'avons précisé, Jean d'Antioche, conformément à la tradition médiévale, considère les deux traités rhétoriques (*De Inventione* et *Rhetorica ad Herrenium*) comme un seul ensemble qui comporte en tout six livres, ainsi, le premier livre de la *Rhetorica ad Herrenium* est considéré comme le troisième livre de l'ensemble, le deuxième livre comme quatrième et ainsi de suite. L'entité « livre » est retenue par Jean d'Antioche comme élément de la structure de l'ensemble, mais ne jouit d'aucune autonomie typographique (contrepartie verticale) : les confins des livres ne sont signalés que dans le titre du premier chapitre de chaque livre, mais, comme nous l'avons précisé, la numérotation des chapitres se fait continuellement à travers l'ensemble de l'ouvrage.

C'est donc le chapitre qui représente l'unité principale de la division horizontale du texte. Chaque chapitre (dont la somme figure dans la table des matières au tout début de l'ouvrage) comporte un intitulé qui précise le contenu thématique du chapitre respectif. Regardons de plus près ces appellations de chapitres, car elles témoignent d'un

travail d'analyse thématique du texte³⁰. Les appellations des chapitres présentent une structure syntaxique identique : un adverbe déictique (*ci, ici, dessus*) + *verbum dicendi* (*devise, dit, parole*) ou le verbe *comense* + thème³¹ du chapitre. Toutes les 206 appellations de chapitres sont ainsi articulées sauf deux (44, 45) qui, tout en reflétant le contenu du chapitre, sont structurées autour de l'adverbe *coment* placé en tête de la phrase. Cf. par exemple l'intitulé du chapitre III : *Ci devise dou material comensement de l'art, et de l'ofice et de la fin et des parties*. Cet intitulé nomme les différents thèmes dont traite le chapitre dans l'ordre qui correspond à l'ordre de l'exposé. Comme nous le verrons ci-dessous lorsque nous analyserons en détail le plan de l'exposé cicéronien, la division en chapitres correspond assez fidèlement à l'embranchement thématique du texte. Ainsi par exemple, les chapitres L-LXI reflètent la division successive du thème « *constitucion generale*³² ». Ce type de *constitucion* est divisé en deux parties, la *negociale* et la *judicialie*, la *judicialie* est elle-même encore divisée en deux types, *l'absolute* et *l'assomptive*, *l'assomptive* qui à son tour comporte quatre parties. La division en chapitres correspond exactement aux pans textuels qui traitent des différentes parties de la « *constitucion generale* ». Les intitulés des chapitres sont autant d'annonces de ces secteurs thématiques qui en verbalisent la hiérarchie mutuelle et explicitent la ramification progressive de l'hyperthème initial. Cette ramification ne serait autrement signalée par aucun moyen formel, car, comme nous l'avons précisé, la numérotation des chapitres est continue³³. Cf. :

³⁰ Nous ignorons si les intitulés sont la traduction exacte d'une source latine ou si Jean d'Antioche, gardant une division en chapitres de la tradition médiévale, a inventé les intitulés lui-même. Quoi qu'il en soit, cette question est sans importance pour nos analyses.

³¹ Le terme de thème est à entendre ici dans sa conception à la fois terminologique (cf. les théories de la structure informationnelle) et non terminologique (conception « vulgaire »).

³² « *Constitutio generalis* » en latin, « état de cause de qualification » en français moderne.

³³ Une adaptation moderne du texte cicéronien, qui en ferait une sorte de matériel pédagogique destiné à enseigner la rhétorique, aurait typiquement recours à une numérotation hiérarchisée des chapitres du type 1., 1.1., 1.2., 1.2.1., etc.

*Ci comense la constitucion general et devise les soes dehues parties. .L.
 Ci devise de la negocial, qui est la premiere partie de la constitucion
 general. .LI.*

*Ci dit de la juridicial, qui est la segonde de la constitucion general,
 et que ele a .ii. parties. .LII.*

Ci devise la premiere partie de la juridicial, ce est l'absolute. .LIII.

*Ci devise l'autre partie de la juridicial, qui est apelee «assomptive».
 .LIIII.*

Ci dit de la compareison, qui est la premiere partie de l'assomptive. .LV.

*Ci dit dou raportement de blahme, qui est la segonde partie de l'as-
 somptive. .LVI.*

*Ci devise l'esloignement de blahme, qui est la tierce partie de l'as-
 somptive et est partie en .ii. .LVII.*

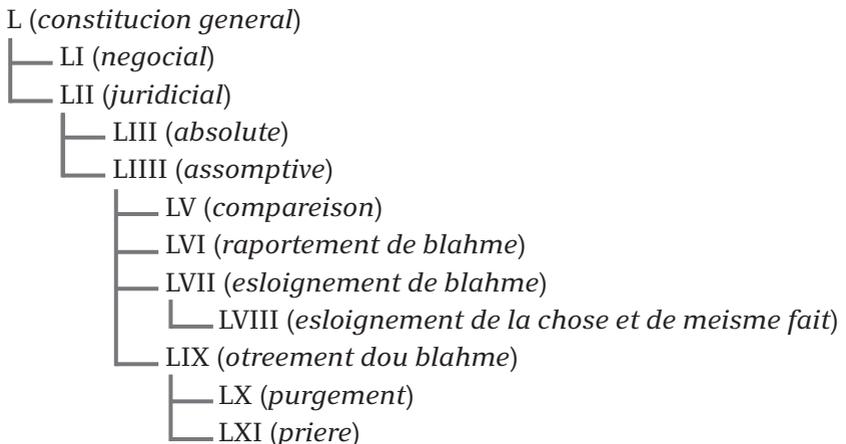
Ci devise l'esloignement de la chose et dou meisme fait. .LVIII.

*Ci devise la quarte partie de l'assomptive, ce est l'otreement dou
 blahme et les soes parties, LIX*

*Ci devise la premiere partie de l'otreement, ce est le purgement et les
 soes .iii. parties. .LX.*

Ci dit de priere, qui est l'autre partie d'otreement. .LXI.

La ramification progressive de l'hyperthème « *constitucion general* »
 telle que la reflètent les différents chapitres peut être graphiquement
 représentée comme suit :



On remarquera dans les intitulés des chapitres l'emploi fréquent des organisateurs énumératifs (*premier, second, l'autre*) ainsi que d'un vocabulaire explicitant les relations hiérarchiques entre différents thèmes (*partie*).

Les intitulés des chapitres servent également, comme nous l'avons déjà évoqué, à signaler le début de chacun des six livres qui composent l'œuvre, ainsi que des parties complémentaires (prologue, commentaire sur la méthode, traité de l'argumentation logique) ; cf. :

Ci comense le prologue que maistre Johan translateor de Rectorique fist. .I.

Ci comense Rectorique de Marc .T. Cyceron, la quel maistre Johan d'Anthioche translata de latin en romans a la requeste de frere .G. de l'Ospital de s(aint) Johan de Jérusalem l'an de l'incarnation .mc-clxxxii, .II.

Ci comense le segont livre de Rectorique de Marc Tullis Cyceron. .XXXVIII.

Ci comense le tiers livre qui est apelé «Rectorique novele» que Ciceron fist a Herenni. LXXVI.

Ci comense le quart livre de Rectorique, le quel traite de la judicial cause. .LXXXIII.

Ci comense le sinqueime livre, qui demoustré la raison de celes choses trover qui appartient a la deliberative et a la demoustrative. CXX.

Ici commense le siseime livre de Rectorique, qui traite de l'elocucion, qui est la sinqueime partie de l'art. CXXXIII.

Ci devise le translateor .ii. raisons por coi il tint l'ordre et le procès dou traitier que l'auctor porsiut. .CCV.

Ici parole de l'argumentacion de logique por faire la conoistre a ceaus qui cele science ne pevent savoir. .CCVI.

Ainsi peut-on dire que les intitulés des chapitres jouent un rôle clé dans la structuration matérielle du texte. Ils signalent les macro-parties essentielles, ils attribuent ces parties aux auteurs, ils résument les contenus respectifs en spécifiant leurs relations hiérarchiques mutuelles. Ils dépassent ainsi le statut de simple titre et deviennent de véritables guides de lecture qui facilitent le traitement du texte et apportent aux lecteurs des informations supplémentaires.

Nous avons dit ci-dessus que les éditions modernes s'efforcent de respecter autant que possible la division horizontale des textes anciens. Dans le cas de l'édition de la traduction de Jean d'Antioche par E. Guadagnini, ceci vaut pleinement pour la division en chapitres. Par contre, en ce qui concerne les paragraphes, l'autre facteur majeur de la division horizontale du texte³⁴, la disposition a été opérée par l'éditrice elle-même sans aucun lien à un élément matériel quelconque du manuscrit. En fin de compte, cette pratique est tout à fait légitime : la conception que les locuteurs ont du paragraphe varie dans le temps. Il est non seulement cette unité thématique et compositionnelle dont parle F. Daneš, mais il est aussi un élément cognitif qui conditionne la réception du texte par le lecteur. C'est donc en fonction des habitudes contemporaines de la lecture que les paragraphes ont été délimités dans l'édition moderne du texte de Jean d'Antioche.

Ainsi la charpente macro-structurelle de la traduction ancienne se révèle conforme à la tradition médiévale. Pour continuer notre analyse, dont le but ultime est, rappelons-le, une description détaillée des éléments formels organisateurs du texte, nous nous devons d'établir le plan textuel au niveau « micro-structurel », c'est-à-dire procéder des éléments constitutifs hiérarchiquement supérieurs à travers les éléments subordonnés jusqu'aux entités terminales (les propositions-énoncés). Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons vérifier si l'usage des termes structurateurs varie selon les différents niveaux hiérarchiques du plan. Étant donné ces contraintes méthodologiques, il est évident que nous ne pouvons pas donner ces plans hiérarchisés pour l'ensemble de l'œuvre et que nous sommes forcés de limiter la portée de notre analyse aux deux premiers livres de la traduction de Jean d'Antioche, celle du *De Inventione* cicéronien. Cette restriction est suffisante à deux égards complémentaires : d'un côté, notre échantillon est suffisamment petit pour que nos analyses soient faisables du point de vue technique et, de l'autre côté, il est suffisamment grand pour que les résultats obtenus puissent donner lieu à des généralisations fondées.

³⁴ Pour F. Daneš (1994), le paragraphe est une unité centrale de la structure thématique et compositionnelle du texte. En tant que tel, il représente une unité pertinente pour l'analyse textuelle des discours.

4.2.2. L'édition du *De Inventione* de Guy Achard (1994)

Comme notre analyse se fonde sur la méthode comparative, il est nécessaire de mentionner également la macro-structure des deux autres versions qui font partie de notre corpus : celle du texte latin et celle du texte français moderne de l'édition du *De Inventione* de Guy Achard. Notons que la division horizontale du texte de cette édition est véhiculée par quatre types d'éléments majeurs : 1) la division en livres (I et II) ; 2) la division en « chapitres » (sans intitulés, marqués uniquement par des chiffres romains, numérotés séparément pour les deux livres) ; 3) la division en « sections » (sans intitulés, marquées seulement par des chiffres arabes, numérotées séparément pour les deux livres) ; 4) la division en paragraphes. Pour ce qui est des chapitres et des sections, l'éditeur ne précise pas l'origine et les principes de cette division, mais il semble qu'il suive en ceci une tradition philologique établie, car plusieurs éditions modernes partagent cette division. Pour ce qui est de la division en paragraphes, elle semble suivre le même principe que l'édition d'E. Guadagnini : elle est opérée par l'éditeur-traducteur lui-même eu égard aux habitudes contemporaines dans le domaine. Comme il s'agit d'une édition bilingue « miroir », la division en paragraphes est identique dans les deux versions (latine et en français moderne). Remarquons qu'entre les divisions du type 2, 3 et 4, il n'y a qu'un lien très lâche. Si dans la plupart des cas, les limites de ces sections coïncident, ceci est loin d'être de règle. Nous rencontrons en effet des cas où la section marquée par les chiffres romains commence au milieu d'un paragraphe et n'est pas corrélée aux limites de la section marquée par les chiffres arabes.

Nous avons vu plus haut que, selon toute vraisemblance, Jean d'Antioche avait adopté la macrostructure du texte latin à partir duquel il traduisait. Ainsi, la comparaison « génétique » des divisions horizontales des trois textes est sans intérêt : il n'y a aucun lien entre la matérialité textuelle de la version médiévale et celle de l'édition de Guy Achard (version latine et en français moderne). Les informations relatives à la division horizontale sont néanmoins indispensables pour l'étude contrastive du marquage du plan textuel, car elles fonctionnent en synergie avec d'autres éléments organisateurs.

4.2.3. Le genre et le plan de texte

Nous avons déjà présenté le genre dans lequel s'inscrit la traduction de Jean d'Antioche (chapitre 3.) - rappelons qu'il représente l'un des premiers textes expositifs en prose d'une envergure importante écrits en français. Conformément aux exigences du genre, ce type de texte a un sujet qu'il expose aux destinataires. Inspiré par la tradition terminologique adamienne, nous dirons que ce sujet représente le thème-titre du texte. Un texte expositif présente d'habitude les différents aspects du thème-titre, il décrit sa structure interne, il explique son fonctionnement. Bien qu'il s'efforce par définition d'atteindre un degré élevé d'objectivité (ou plutôt de donner l'impression d'une quête d'objectivité maximale), le texte est tout de même influencé par les idées de l'auteur dont le parti-pris se manifeste entre les lignes. En effet, l'auteur argumente pour persuader les destinataires du bien-fondé de ses analyses et de ses approches, il se démarque des autres conceptions en justifiant ses propres choix. Ainsi le texte expositif est loin d'être homogène du point de vue séquentiel : les séquences descriptives s'articulent aux séquences explicatives, épaulées elles-mêmes de séquences argumentatives. Et la narration, elle aussi, trouve facilement sa place dans un texte expositif, car une histoire, liée plus au moins directement au thème-titre et ses différents aspects, représente un ingrédient très opportun de l'exposé : elle peut servir d'exemple, d'analogie ou d'argument.

Il est impossible de dresser un plan-type d'un texte expositif. Une telle typisation, si on se proposait tout de même de la faire, n'aboutirait qu'à une approximation dont le degré de généralité serait si élevé que ce plan-type perdrait toute sa valeur informative. Et de surcroît, on risquerait de tomber dans une sorte de normativisme stylistique qui tenterait de donner à un usage idéalisé une dimension prescriptive.

Le plan du texte cicéronien doit donc être considéré comme un cas unique, certes conforme aux conventions du genre, mais qui n'en représente pas moins un échantillon original. L'exposé cicéronien est en effet basé sur un principe assez simple : il part de la conception générale de l'art rhétorique présentée au début du livre, cette conception est consubstantielle de la structure interne de l'objet. Le texte traite successivement des différentes composantes de la rhétorique, allant toujours

du général aux divisions particulières. Ainsi a-t-on affaire à un plan strictement hiérarchisé, dont les éléments correspondent aux ramifications progressives du thème-titre. Il s'agit en réalité d'une taxinomie, matérialisée dans le texte par les progressions thématiques dérivées³⁵. Chaque dérivation thématique opérée selon la démarche taxinomique de Cicéron représente une étape du plan, elle fixe les limites des portions textuelles d'envergure toujours décroissante en fonction de la position que cette portion occupe dans la structure hiérarchique du plan. Les endroits où s'opère la dérivation thématique représentent autant de charnières textuelles qui sont, comme nous l'avons précisé ci-dessus, hautement exposées quant à la cohésion textuelle et quant à son signalement explicite.

4.2.4. Élaboration du plan

4.2.4.1. Principes généraux

La dérivation thématique représente donc le principe fondamental de structuration du texte : c'est sur ce même principe que repose le plan de l'exposé cicéronien que nous avons élaboré pour les besoins de notre analyse. Les différents paliers du plan représentent ainsi autant de « blocs thématiques » de complexité décroissante. Si la délimitation du palier maximal du plan ne fait aucun problème et va de soi – c'est le texte des deux premiers livres tout entier – la délimitation du palier minimal est moins évidente et dépend, au bout du compte, d'un ensemble de facteurs de natures différentes. Du point de vue strictement théorique, l'unité minimale d'analyse textuelle est la proposition-énoncé (cf. J.-M. Adam, 2005 : 65-84) qui représente ainsi la pièce de construction de base et du point de vue structurel (configuration linéaire du texte) et du point de vue fonctionnel (configuration sémantico-pragmatique). Néanmoins, la notion de plan est une notion non seulement théorique - dans ce sens, il devrait pouvoir rendre compte de la structuration de la totalité des parties d'un texte - mais aussi méthodologique : c'est un outil analytique qui permet de saisir l'objet d'analyse

³⁵ Dans le sens de F. Daneš (1985).

et de le manipuler. Pour analyser un texte d'une envergure importante, il est techniquement difficile d'arrêter le palier minimal au niveau des propositions-énoncés. Une telle démarche aboutirait à un plan certes exhaustif, mais point opérationnel du point de vue des besoins de l'analyse. Ainsi est-il nécessaire de faire un compromis entre la consistance théorique et les contraintes techniques et d'arrêter le palier minimal au niveau des blocs textuels suffisamment petits pour être homogènes du point de vue thématique et suffisamment grands pour pouvoir être visibles au niveau global.

De plus, rien n'interdit de mener l'analyse structurale du texte jusqu'aux niveaux les plus élémentaires (propositions-énoncés) : le plan délimite les blocs textuels pertinents et une analyse ultérieure, opérant au sein de ces blocs, peut par la suite en montrer la structure interne. On pourrait ainsi déterminer le degré de définition d'un plan : plus le palier minimal tend systématiquement vers l'unité proposition-énoncé, plus le degré de définition du plan est élevé³⁶.

Enfin, la décision d'arrêter le palier minimal au niveau des blocs textuels suffisamment grands pour pouvoir être visibles au niveau global a un autre avantage méthodologique : il est ainsi possible de postuler un plan unique pour les trois versions comparées. Si l'on peut en effet supposer que les différentes versions peuvent différer quant à la distribution interne des propositions-énoncés, on suppose par là même qu'au niveau plus global, les traductions respectent plus fidèlement la disposition thématique de l'original³⁷.

Pour élaborer le plan, nous nous sommes donc basé sur la version latine du texte. Nous avons tout d'abord identifié les différentes ramifications thématiques du texte cicéronien et nous leur avons apposé une dénomination en français moderne³⁸. Ensuite, pour faire ressortir leurs relations hiérarchiques, nous les avons indexées à l'aide des chiffres,

³⁶ On peut y voir une analogie avec les paramètres techniques d'un écran de téléviseur. On peut ainsi avoir des plans « HD » ou « full HD ».

³⁷ Ceci n'est évidemment pas une règle, mais une tendance. Elle est quand même très nette et se trouve confirmée par d'autres études traductologiques.

³⁸ Nous utilisons la terminologie française de G. Achard. Pour des raisons pratiques, c'est la terminologie française moderne qui nous sert de référence.

cette indexation s'est montrée opérationnelle du point de vue technique, car elle permet un traitement plus aisé des données (références, graphiques, calculs etc.). Nous avons ainsi obtenu une topographie complexe du texte qui nous permet de localiser les différents éléments pertinents et de leur assigner une place dans la structure de l'exposé.

Étant donné que les blocs étaient déterminés par le critère thématique, ils sont d'une envergure variable, y compris au sein d'un même niveau hiérarchique du plan : ce qui est décisif, c'est l'équivalence hiérarchique. En effet, un sous-thème peut être traité en plusieurs propositions-énoncés, alors qu'un autre sous-thème relevant du même niveau hiérarchique n'est développé que par une seule proposition-énoncé. Pour autant, les deux blocs représentent deux composantes équivalentes du même niveau thématique.

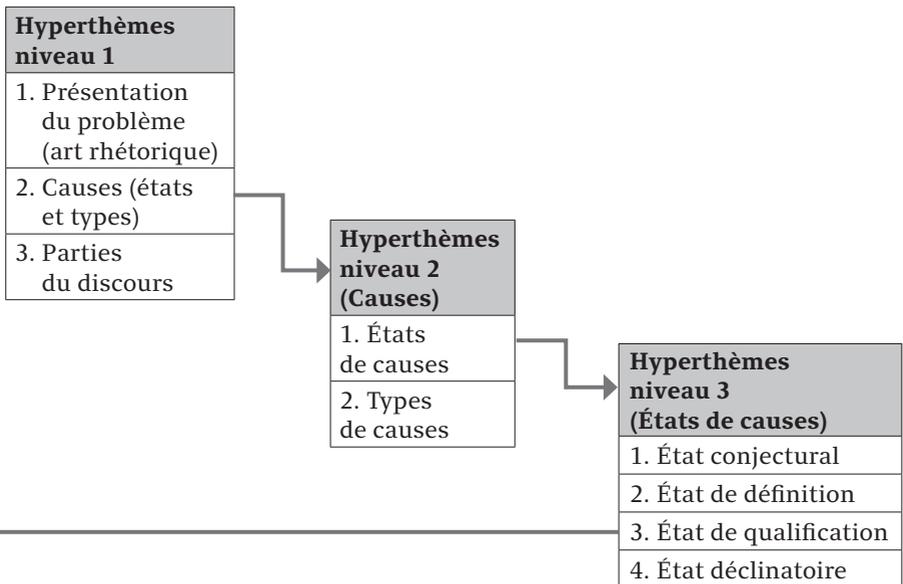
Il se peut aussi que l'un des sous-thèmes présente une ramification thématique ultérieure, tandis qu'un autre sous-thème, relevant du même niveau hiérarchique, non. Dans ce cas, le bloc thématique du premier sous-thème peut être bien plus étendu que celui du deuxième : il peut contenir plusieurs dizaines de propositions-énoncés (voire plusieurs chapitres), alors que le deuxième sous-thème, qui ne développe pas de branches thématiques subordonnées, peut être expédié dans l'espace d'un court paragraphe.

4.2.4.2. Application concrète

Nous avons appliqué la démarche précisée ci-dessus sur le texte tout entier. Nous avons obtenu un graphique complexe qui s'étend sur quelques dizaines de pages. Nous ne pouvons évidemment pas le reproduire ici dans son intégralité, nous n'en présenterons donc qu'un échantillon qui illustre bien la méthode mise en oeuvre : il s'agit d'éléments choisis du premier livre de l'exposé.

Au palier thématique supérieur, le premier livre du texte cicéronien comporte trois blocs majeurs : le premier correspond à l'introduction de la problématique (contextualisation de l'art rhétorique par rapport à la société humaine et son organisation interne), le deuxième traite des états de cause (*constitutiones*) et des types de causes, le troisième est consacré aux parties du discours (*partes orationis*). Chacun de ces pa-

liers est structuré à son tour, les ramifications thématiques ultérieures vont jusqu'au sixième ou septième niveau selon le cas. Conformément à la terminologie danešienne³⁹, nous dirions que chaque niveau thématique qui donne naissance à des développements thématiques subséquents représente une configuration d'hyperthèmes. Ainsi, il y a plusieurs niveaux d'hyperthèmes selon la profondeur de la ramification, allant du premier niveau hyperthématique jusqu'aux éléments terminaux.⁴⁰ L'exemple ci-dessous montre la hiérarchisation du deuxième bloc thématique « Causes » :



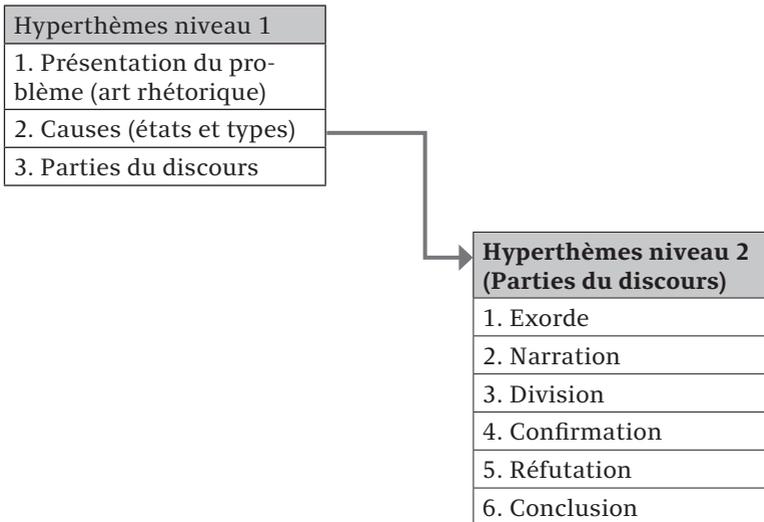
Seul le 3^e hyperthème du niveau 3 (État de qualification) développe une ramification ultérieure et comporte des niveaux (hyper-)thématiques enchâssés :

³⁹ Notamment F. Daneš (1994).

⁴⁰ Par définition l'élément thématique terminal correspond au thème de la proposition-énoncé (cf. le terme *dašenien* de « výpovědní téma », F. Daneš, 1994). Néanmoins, comme nous l'avons précisé ci-dessus, le plan n'est pas systématiquement développé jusqu'à ce niveau : il délimite des blocs thématiques suffisamment pertinents du point de vue de la structure globale du texte qu'une analyse textuelle subséquente peut décomposer jusqu'au niveau terminal.

Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7
3. État de qualification				
	1. Refus Hermagoras			
	2. Division Cicéron	1. Équitable 2. Légal	1. Équitable absolu et 2. Équitable emprunté	
				1. Emprunté : aveu
				2. Emprunté : rejet
3. Emprunté : transfert				
			4. Emprunté : alternative	

Pour illustrer davantage le principe de la structuration du texte cicéronien, nous reportons ci-dessous le plan de l'exposé consacré aux parties du discours, en l'occurrence la partie la plus développée – « Confirmation » :



1	2	3	4	5	6	7	8
	4. Confirmation						
2	1. Sources de l'argumentation	1. D'après les attributs	1. Attributs des personnes	1. Nom 2. Nature 3. Genre de vie 4. Condition 5. Façon d'être 6. Sensibilité 7. Goûts 8. Intentions 9. Conduite 10. Coups du sort 11. Propos tenus	1. Liés à l'action	1. Plusieurs énumérés	
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	2. Attributs des actions	2. Ressortissant aux circonstances	1. Lieu 2. Temps 3. Occasion	1. Plusieurs énumérés			
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28	3. En rapport avec l'action	1. Possibilité	1. Plusieurs énumérés				
29							
30							

2	3	4	5	6	7	8
31				4. Consécutifs à l'action	1. Plusieurs énumérés	
32						
33		2. D'après le caractère de l'argumentation	1. Nécessaire	1. Dilemme		
34				2. Énumération		
35				3. Raisonnement simple		
36						
37				2. Plausible		
38				1. Habituelle		
39				2. Admise par l'opinion courante		
40				3. Analogique		
41				4. Indice		
42				5. Croyable		
43				6. Point déjà jugé	1. Sacré	
44					2. Général	
45					3. Confirmé	
46						
47				7. Comparable		
48					1. Ressemblance	
49					2. Parallèle	
50					3. Précédent	
51						
52						
53	2. Types d'arguments	1. Analogie				
54		2. Par déduction				
55			1. Cinq parties			
56			2. Quatre parties			
57			3. Trois parties			
58			4. Deux parties			

4.2.4.2.1. *Commentaire*

Cet exemple fait clairement ressortir le principe taxinomique de la structuration de l'exposé cicéronien : le tout (« Confirmation ») est divisé en parties qui correspondent soit aux aspects à partir desquels on envisage le thème, soit aux parties dont se compose le thème. Les blocs textuels du même niveau thématiques sont d'envergure et de complexité différentes (cf. ci-dessus). Par exemple, le bloc qui correspond au thème 3.4.1.1.2.2.2. (« Temps ») compte une quinzaine de propositions-énoncés, par contre le bloc 3.4.1.1.2.2.5. (« Possibilité »), qui fait partie du même embranchement hiérarchique, n'est développé qu'en l'espace d'une seule proposition-énoncé. De même, s'il ne semble pas pertinent de postuler une ramification thématique ultérieure au sein du bloc « Temps », alors que le bloc « Occasion » est subdivisé, c'est que ce dernier présente des signaux explicites d'une division interne, signaux qui sont absents au sein du bloc « Temps ». Ainsi y trouve-t-on des éléments appelés « parties », qui sont clairement annoncés, énumérés et définis à leur tour : ces sous-thèmes explicités deviennent les thèmes des propositions-énoncés particulières qui forment elles-mêmes des blocs textuels autonomes et articulés l'un sur l'autre. Ainsi donc, malgré une étendue presque identique (cca 20 lignes dans l'édition de G. Achard), l'un des blocs possède une structuration sous-thématique interne alors que l'autre se présente comme ensemble plutôt homogène.

Chaque partie du plan est indexée selon son niveau d'enchâssement (chiffres verticaux), selon sa position linéaire (chiffres horizontaux) et selon sa position respective au sein de son niveau d'enchâssement.

Ainsi par exemple, le bloc « Occasion » qui fait partie de l'ensemble thématique « Confirmation » recevrait l'index suivant : [3.4.1.1.2.2.3/7/22] ; le premier code (3.4.1.1.2.2.3) indique son statut dans le cadre de la hiérarchie thématique du texte, le deuxième chiffre (7) indique le niveau d'enchâssement et le troisième chiffre (22) donne la distance

linéaire relative.⁴¹ Chacune de ces informations est en effet pertinente pour la description du fonctionnement des organisateurs textuels. Par exemple le choix de marqueurs d'intégration linéaire est déterminé par le nombre et le caractère de branches thématiques au sein d'un niveau : s'il y en a deux, trois ou plus, si ces branches représentent des aspects « référentiels » d'un hyperthème du type objectal (personne) ou plutôt des étapes successives d'un hyperthème du type processuel (déroulement de l'accusation) ou si ces branches sont qualitativement homogènes ou hétérogènes. La schématisation rigoureuse permet aussi de vérifier si la portée tant prospective que rétrospective d'un organisateur donné est limitée par les confins du niveau respectif ou si, au contraire, l'organisateur en question peut agir « à travers » les niveaux. Enfin, les chiffres horizontaux, qui indiquent la distance linéaire relative des différents blocs thématiques, peuvent nous renseigner sur la capacité d'un organisateur à agir « à distance ». C'est dans ce sens que le plan représente un outil d'analyse opérationnel, car il nous fournit une sorte de topographie textuelle, il permet de visualiser la hiérarchie thématique du texte et d'évaluer son balisage par rapport à la structure globale.

4.2.5. L'articulation horizontale de la traduction médiévale et la segmentation thématique

Comme nous l'avons déjà précisé ci-dessus, le marquage des segments textuels dans un texte expositif peut prendre plusieurs formes très hétérogènes du point de vue sémiotique. Si ces formes partagent toutes la fonction générale - c'est-à-dire signaler les confins des segments textuels constitutifs en les intégrant dans la structure du texte - elles ne sont pas simplement réductibles les unes aux autres, car chacun des

⁴¹ Nous disons « relative », car le nombre de lignes horizontales correspond au nombre total de branches thématiques que nous avons postulées dans le cadre d'un hyperthème d'une généralité élevée (par. ex. « états de cause » ou « confirmation »). Il n'indique donc pas la distance linéaire absolue, car, comme nous l'avons souligné plus haut, un thème peut être traité en une vingtaine de lignes, alors qu'un autre, tout en relevant du même niveau, n'est exposé que par une seule proposition-énoncé. La distance relative est naturellement corrélée à la distance linéaire absolue.

types de marquage présente ses spécificités propres. Elles fonctionnent néanmoins d'une manière complémentaire, voire synergétique, ce que nous essaierons de démontrer dans les lignes qui suivent. Nous limiterons notre analyse au texte de la traduction de Jean d'Antioche, la structuration horizontale de l'édition de Guy Achard ne sera prise en compte qu'à titre illustratif.

Nous avons déjà signalé que le principe majeur d'articulation horizontale du texte médiéval est la division en chapitres. Nous allons maintenant évaluer cette division par rapport à la structuration thématique du texte modélisée à l'aide du plan textuel.

Rappelons que le texte des deux livres du *De Inventione* est divisé en 75 chapitres, dont les intitulés verbalisent les éléments du contenu et de la structure du texte. Les chapitres sont d'une longueur différente, leur délimitation se justifie par le critère thématique : le chapitre constitue ainsi une unité thématique. Comme la segmentation thématique représente le principe de base de la structuration de l'exposé cicéronien, il est intéressant d'observer comment la division en chapitres s'articule à la hiérarchisation des thèmes, telle que nous l'avons représentée dans le plan. Si nous venons de dire que le chapitre de notre texte est une unité thématique, cela ne signifie pas pour autant que la segmentation opérée par les chapitres corresponde fidèlement à la perspective hiérarchique des blocs thématiques. Certes, la fin du chapitre correspond toujours à la fin d'un segment thématique et en aucun cas un chapitre ne scinde un bloc thématique en deux en laissant le premier inachevé. Mais la portée des chapitres est très variable : ainsi par exemple, dans le chapitre VI (*Ci devise les .iiii. manieres des constitucions es queles toz plaiz sont entrepliez.*), on définit l'état de cause en général (segment hyperthématique 2.1), on traite les deux premiers états de cause (conjectural 2.1.1. et de définition 2.1.2) et on apporte la définition de base du troisième (de qualification 2.1.3.). Le chapitre VII⁴² contient une polémique avec Hermagoras au sujet de la division interne du troisième état de cause (niveau thématique 2.1.3.1), le chapitre VIII correspond au segment

⁴² Comme nous l'avons vu, la numérotation des chapitres est continue : un élément formel de plus qui signale le caractère non hiérarchique de la division en chapitres.

apportant la division proprement cicéronienne de l'état de qualification (niveau thématique 2.1.3.2) et le chapitre IX est tout entier corrélatif au quatrième état de cause (déclinatoire, 2.1.4.). Le tableau ci-dessous schématise clairement cette division en chapitres articulés aux blocs thématiques traités dans leur cadre :

Tableau III.

Chapitre	Blocs thématiques		
VI	2.1		
		2.1.1	
		2.1.2	
		2.1.3	
VII			2.1.3.1.
VIII			2.1.3.2.
IX		2.1.4.	

Le choix de cette segmentation est sans aucun doute motivé par la longueur des passages respectifs. De l'autre côté, il y a des cas où la distribution des blocs thématiques correspondant à la subdivision interne d'un hyperthème semble plus homogène : ainsi par exemple, le chapitre XXIX ouvre le segment hyperthématique 3.5. « Réfutation » (*Ci commense la reprehension, qui est la sinqueime partie de l'argumentation.*) en apportant une définition générale, le chapitre XXX en présente la division interne (*Ci devise que toutes argumentations pevent estre reprises en .iiii. guises.*) postulant quatre manières de réfutation. Les chapitres XXXI, XXXII, XXXIII et XXXIV traitent chacun respectivement de ces quatre manières en embrassant par là même leurs subdivisions ultérieures. Leurs débuts et leurs fins correspondent ainsi aux débuts et aux fins des blocs thématiques du même niveau sans égard à la longueur relative de chacun des blocs (ainsi, le chapitre XXXI comporte presque 4 pages, alors que le chapitre XXXII n'en comporte qu'une seule). Néanmoins, le chapitre XXXIV n'est pas pour autant totalement homogène de ce point de vue là : la quatrième manière de

réfutation n'est expédiée que dans l'espace d'un paragraphe, le reste du chapitre (cca 20 lignes) est consacré à la polémique avec la divisions hermagoréenne des parties du discours⁴³ que Cicéron refuse. En tant que tel, ce segment peut être considéré comme une transition vers le bloc thématique suivant : le chapitre XXXV traite de la sixième partie du discours de la division cicéronienne. L'articulation de la division en chapitres sur la division en blocs thématiques se présente comme suit :

Tableau IV.

Chapitre (nombre de lignes)	Blocs thématiques		
XXXIX (16)	3.5.		
XXX (6)		3.5.1	
XXXI (140)			3.5.1.1.
XXXII (40)			3.5.1.2.
XXXIII (108)			3.5.1.3.
XXXIV (28 ; 8+20)			3.5.1.4.
	3.6.		
XXXV (57 ; 3+54)	3.7		
		3.7.1.	

Nous voyons donc que la division en chapitres du texte cicéronien est certes corrélée aux divisions et aux subdivisions thématiques, mais cette corrélation est loin d'être homogène et régulière. Ainsi, le dispositif de structuration textuelle horizontal joue un double rôle :

- a) il segmente le tout textuel en créant ainsi des pans textuels d'envergure différente que le lecteur est amené à traiter comme tels et
- b) il nomme ces segments en signalant par là leur contenu, leur place dans l'ensemble ou leur rapport aux chapitres précédents⁴⁴.

⁴³ En effet, Hermagoras présente une division en sept parties – exorde, narration, division, confirmation, réfutation, digression, conclusion. Cicéron refuse de compter la digression parmi les parties du discours.

⁴⁴ Cf. plus haut à propos de la structure des intitulés de chapitres.

Ce dispositif crée ainsi une grille de lecture qui aide le lecteur à s'orienter dans le texte. Il opère une division du contenu sans que pour autant cette division soit strictement articulée à la hiérarchisation thématique de l'exposé.

Dans l'édition de Guy Achard, les quatre types de marquage de l'articulation horizontale (cf. ci-dessus, chapitre 5.2.2.) sont corrélés à la structuration thématique du texte, mais d'une manière assez inégale. Si dans la plupart des cas, les confins des différentes sections horizontales correspondent aux confins des blocs thématiques, cette correspondance est loin d'être systématique. À côté du principe thématique, c'est aussi le facteur de longueur qui entre en jeu. Ainsi, les blocs thématiques courts peuvent être facilement regroupés dans une seule section horizontale, quel que soit leur statut dans la hiérarchie des thèmes. Et inversement, un seul bloc thématique long peut subir une division horizontale ultérieure sans qu'il y ait une correspondance directe aux ramifications des thèmes.

Cette observation confirme le fait bien connu des études comparatistes : le « même » texte, identique du point de vue sémantique et du point de vue de la structuration thématique, peut subir une division horizontale différente sans que cela ait un impact majeur sur sa cohésion⁴⁵. Dans le texte cicéronien, la segmentation en chapitres représente un principe facultatif qui est extérieur au texte – il est ajouté après-coup par les traducteurs/éditeurs et le texte même n'y fait aucune référence⁴⁶. Du point de vue des opérations de liage textuel, c'est même un élément redondant, car le passage entre les deux propositions-énoncés, séparées par l'insertion d'un chiffre ou d'un nom de chapitre, ne comporte aucun défaut de cohésion.

⁴⁵ Dans une mesure différente selon les textes. En effet, il peut y avoir des textes dont la division horizontale représente un élément intrinsèque à leur cohésion. Dans ce cas, toute modification de la disposition horizontale du texte a une répercussion significative au niveau de la cohérence (et même au niveau de l'interprétation du texte).

⁴⁶ Le seul élément horizontal intérieur au texte est la division en livres (I et II). Contrairement aux autres éléments horizontaux, cette division vient de Cicéron et le texte lui-même y fait référence, cf. par ex. dans la version latine : *Sed quoniam satis, ut videtur, de omnibus orationis partibus diximus et huius voluminis magnitudo longius processit, quae sequuntur deinceps, in secundo libro dicemus.* (I, 109).

4.2.6. Les annonces des secteurs thématiques en tant que facteur de la cohésion textuelle

Si la division en chapitres représente un élément extérieur au texte cicéronien et qui peut être manipulé au gré des traducteurs/éditeurs, il y a dans le texte un autre phénomène intéressant qui concourt à l'explicitation du plan textuel et qui est, lui, pleinement intégré dans le texte de l'exposé : les annonces des étapes du discours. Ces annonces viennent de Cicéron lui-même et en tant que telles, elles figurent et dans la version ancienne et dans la version moderne. Dans les lignes qui suivent, nous analyserons leur fonctionnement dans la traduction médiévale ; nous décrirons également leur rapport aux éléments de la division horizontale du texte.

Les annonces des secteurs thématiques se trouvent aux endroits charnières du texte, elles signalent la fin d'un segment et le début d'un autre. Elles peuvent même comporter des commentaires relatifs à la taxinomie de l'objet (art rhétorique) qui, comme nous l'avons vu, fonde la structuration thématique du texte. Elles figurent quasi systématiquement au passage entre deux segments thématiques de haut niveau (le premier, le deuxième ou le troisième niveau d'enchâssement thématique). Ainsi à titre d'exemple :

Tableau V.

Texte	Passages thématiques
<i>Mais avant que dions des comandemens oratoires, ce est de rectorique, si devons dire dou material commencement de cele art, de son office, de sa fin, de sa matiere et de ses parties...</i> (p. 84) ⁴⁷	de 1.1. à 1.2.
<i>...por la quel chose veons meismement quele et coment l'invencion doie estre en toute maniere de causes, quar ele est prince et tenant le commencement de toutes les parties.</i> (p. 87)	de 1. à 2.

⁴⁷ Par l'auteur Cicéron, précisons-le.

Texte	Passages thématiques
<i>Nos avons espons et esclarsi les constitucions et lor parties: desoresmais dirons les exemples de chascune maniere; (p. 92)</i>	de 2.1. à 2.2.
<i>Et quant toutes ces choses sont trovees en la cause, si devons puis veÿr et regarder chascune partie de toute la cause. (p. 95)</i>	de 2. à 3.
<i>Mais orendroit nos parlerons premierement et donrons les comandemens de l'exorde ou commencement, quar ce est la premeraine partie et la plus principal de toutes les parties. (p. 95)</i>	de 3. à 3.1.
<i>Assez est soufisanment dit et esclarsi de l'exorde; disons desoresmais de la narracion. (p. 101)</i>	de 3.1 à 3.2.
<i>Assez est dilizamment dit de la narracion, ce m'est avis; désormais trespasons a la particion. (p. 104)</i>	de 3.2. à 3.3.
<i>Il est desoremais tens, ce m'est avis, de comander de la confirmacion, si come l'ordenement de ce livre requiert. (p. 107)</i>	de 3.3. à 3.4.
<i>Nos yrons desoresmais avant as autres choses par ordre, si com nos l'avons establi. (p. 127)</i>	de 3.4 à 3.5.
<i>Et ce cuidons nos de la reprehencion a dire; desoresmais nos metrons la conclusion. (137)</i>	de 3.5 à 3.6.
<i>Assez est il avis que nos avons dit soufizamment et parlé de toutes les parties de l'araisonement de rethorique, mais por ce que la grandesse de ce volume s'estent plus loinz des ores en avant dirons au segont livre iceles choses qui ensivent. (p. 144)</i>	Fin de 3. et passage au second livre

Ces annonces explicites des étapes du plan ont toutes une structure analogue qui repose sur quelques principes récurrents. Les éléments constitutifs de ces annonces sont autant de traces de la mise en œuvre

du projet textuel par l'auteur⁴⁸. Tout d'abord, les annonces sont articulées autour d'un verbe. Il s'agit soit d'un *verbum dicendi* (*dire, parler, espondre*) qui fait ainsi référence à l'énonciation que représente la mise en texte, soit d'un *verbum sentiendi* (*voir, regarder*) qui ne renvoie pas ici littéralement à l'activité des sens (la vue), mais plutôt à l'activité didactique et analytique qui est constitutive du genre expositif, la signification de ces verbes est plutôt « considérer ensemble ». Ensuite, les annonces comportent un déictique temporel qui prend essentiellement deux formes : un adverbial (*orendroit, desormais*), qui est par définition facultatif, et un temps verbal, qui est par définition obligatoire. Ces éléments déictiques fonctionnent selon un *ego, hic et nunc* propre à la communication écrite entre un auteur et un lecteur. Ils réfèrent au moment de la réception du texte par le lecteur qui rend présente l'instance « auteur » en donnant l'illusion que le processus d'écriture est simultané à celui de la lecture. C'est un des principes clés de la communication écrite qui conditionne fondamentalement le balisage textuel opéré par les organisateurs : la linéarité textuelle s'apparente à la chronologie, dont les coordonnées sont fixées une fois pour toutes. Ainsi, ce qui précède linéairement un endroit textuel donné relève du passé, ce qui le suit correspond au futur, en sachant que tout endroit textuel est un « maintenant » en puissance. Les temps du passé des verbes qui figurent dans les annonces des étapes textuelles renvoient au texte en amont (fonction rétrospective), tandis que les temps du futur servent à annoncer le discours en aval (fonction prospective). Si l'annonce comporte les deux dimensions temporelles à la fois, son rôle cohésif en est d'autant plus fort. Ainsi par exemple dans la première phrase de l'annonce : « *Nos avons espons et esclarsi les constitucions et lor parties: desoresmais dirons les exemples de chascune maniere* », le verbe au passé composé renvoie à la section précédente qu'il présente comme close ; dans la deuxième phrase, l'adverbe *desoresmais* et le futur *dirons* annoncent explicitement la thématique des lignes qui suivent. Remarquons que dans les annonces, Jean d'Antioche utilise exclusivement le passé composé, temps verbal qui, en ancien français, possède une

⁴⁸ Par l'auteur Cicéron, précisons-le.

valeur déictique forte (accompli par rapport au présent de l'énonciation). Certains éléments qui se trouvent dans les annonces renvoient au plan de l'exposé qui revêt souvent un caractère contraignant, cf. par exemple : *Il est desoremais tens, ce m'est avis, de comander de la confirmacion, si come l'ordenement de ce livre requiert*. Le « *ordenement requiert* » témoigne clairement du fait que l'exposé est structuré selon un projet ordonné que l'auteur se propose d'observer. D'où également les expressions déontiques du type *devons* ou *il est tens* qui figurent fréquemment dans les annonces.

Les annonces explicites des passages entre les segments thématiques ne concernent pas exclusivement les hauts niveaux du plan textuel, on les trouve également aux niveaux plus profonds. C'est ainsi que l'annonce *Desoresmais devons dire coment et en quel maniere covient atraitier les insinuacions*. opère le passage entre les niveaux thématiques 3.1.3.4. (Parties du discours – Exorde – Types d'exorde – Simple début) et 3.1.3.5. (Parties du discours – Exorde – Types d'exorde – Exorde indirect). On pourrait trouver d'autres exemples de ce type dans le texte cicéronien, mais contrairement aux passages de haut niveau, qui sont annoncés systématiquement, cette pratique devient rare à mesure que l'on descend vers les niveaux profonds.

Le rôle des annonces est ainsi multiple. Elles fonctionnent d'abord comme repères qui orientent le lecteur en lui rappelant le statut des différents segments textuels au sein de l'ensemble. Ensuite, par les renvois prospectifs et rétrospectifs qu'elles opèrent, elles renforcent la cohésion du texte, car elles explicitent les liens entre ses parties. Signalant la fin d'un segment et le début d'un autre, elles ont aussi un rôle démarcatif au sein du cours linéaire du texte. Enfin, les annonces dépassent leur statut purement métalinguistique, car elles informent, ne serait-ce qu'indirectement, des propriétés du thème-titre, objet de l'exposé.

Du point de vue de leurs rapports au reste du texte, les annonces font partie intégrante des structures phrastiques de l'exposé. Elles diffèrent en cela des intitulés de chapitres qui, tout en verbalisant la structuration textuelle d'une manière analogue, sont extérieurs au texte dont ils interrompent le cours. Il arrive donc nécessairement dans

la traduction de Jean d'Antioche que les annonces des passages et les intitulés de chapitres se dédoublent quant à l'information qu'ils véhiculent. Ainsi par exemple, le passage entre le niveau thématique 3.1. (Parties du discours – Exorde) et 3.2. (Parties du discours – Narration) est signalé par une annonce *Assez est soufisanment dit et esclarsi de l'exorde; disons desoresmais de la narracion*. laquelle est directement suivie de l'intitulé de chapitre : *Ci comense la narracion, qui est la se-gonde maniere de l'argumentacion*. .XVII. Mais ce dédoublement informationnel n'est pas tautologique pour autant. La division en chapitres et leur marquage formel relèvent de la division horizontale, alors que les annonces, elles, sont pleinement intégrées aux structures propositionnelles du texte. La combinaison des annonces et de la division en chapitres est d'ailleurs une pratique courante du genre expositif. Elle contribue à la clarté de l'exposé et n'est point considérée comme superflue, ce qui prouve que la division horizontale du texte, tout en participant au marquage de la cohésion textuelle, a un statut cognitif et fonctionnel particulier.

Nous venons de présenter les éléments constitutifs du plan textuel de l'exposé cicéronien. Nous avons vu que le principe structurant fondamental de cet exposé est la diversification progressive des thèmes, qui se regroupent en configurations sérielles aux différents niveaux hiérarchiques du texte. Ainsi, la mise en série est l'opération textuelle la plus exploitée par l'exposé cicéronien, ce qui justifie clairement notre choix de l'objet d'étude : les organisateurs énumératifs, plus précisément les marqueurs d'intégration linéaire (MIL, cf. ci-dessus, chapitre 2.4.) et les marqueurs de changement de topicalisation. Dans le chapitre suivant, nous préciserons en détail la démarche technique que nous avons employée pour obtenir notre échantillon de recherche.

5. MÉTHODE

L'usage des grands corpus électroniques qui s'est généralisé à l'heure actuelle dans les études tant synchroniques que diachroniques a substantiellement modifié l'étape heuristique de la recherche en linguistique. Ces corpus permettant d'obtenir une grande quantité de données fiables en un espace de temps réduit ont vite rendu désuet le dépouillement manuel, coûteux et pénible. Toutefois, malgré cette suprématie du corpus, il reste toujours des domaines dans lesquels le dépouillement manuel représente sinon une nécessité absolue, alors au moins une phase de recherche incontournable. L'analyse du fonctionnement des organisateurs textuels relève selon nous de ce deuxième type de domaines. Le caractère particulier de ces unités demande en effet une lecture humaine faite *in extenso* qui permette de découvrir les relations textuelles dans leur complexité. Le rôle du dépouillement manuel est d'autant plus important dans le cas d'un texte ancien, car nous ne savons pas a priori quelles formes sont utilisées pour marquer le balisage textuel et nous ne savons même pas dans quelle mesure ce genre de marquage était dicté par les normes et les habitudes anciennes. Ainsi, l'analyse de l'organisation textuelle des discours dans l'ancienne langue ne peut pas reposer entièrement sur la recherche automatique de corpus, mais doit comprendre nécessairement une lecture humaine complexe.

Comme l'usage et le fonctionnement des organisateurs textuels sont tributaires du type de texte, la méthodologie de la recherche doit être réglée selon les particularités que présente le texte analysé. Étant donné que notre analyse est basée sur les textes de traduction, elle se doit de prendre en compte les contraintes par lesquelles ce type de production textuelle se distingue des textes non traduits. Dans le processus de la traduction en effet, l'écriture du texte en langue cible n'est pas autonome, elle est « guidée » par le texte source non seulement au niveau du contenu, mais aussi au niveau des formes. Les textes traduits se distinguent donc fondamentalement des textes non traduits quant aux conditions spécifiques de leur production. Mais cet aspect

particulier de la production textuelle, aussi important soit-il, n'est nullement prohibitif. Bien au contraire, les recherches menées depuis presque un demi-siècle⁴⁹ ont montré l'intérêt que peut avoir l'analyse des traductions pour l'étude des étapes historiques de la langue. La traduction offre certes un matériel linguistique biaisé, mais elle opère toujours dans les limites de ce que permet le système de la langue, car la forme du texte cible est conditionnée par les moyens linguistiques de la langue cible ainsi que par les normes et les habitudes stylistiques en vigueur dans le contexte culturel au sein duquel la traduction est rédigée. La valeur ajoutée de l'analyse des traductions réside précisément dans la possibilité de comparer les moyens linguistiques utilisés respectivement par la langue source et cible pour rendre le même message. Ainsi, outre une description indépendante, qui rend compte des deux systèmes considérés comme autonomes, l'analyse des textes de traduction peut déceler les influences du texte source sur les structures du texte cible, ces influences pouvant induire des changements non négligeables. Les influences structurelles de l'original peuvent d'ailleurs être circonscrites d'une manière contrôlable grâce à une analyse témoin classique qui est d'une pratique courante dans les études traductologiques modernes : pour évaluer l'influence du texte source du point de vue tant qualitatif que quantitatif, les données relevées sur le texte de traduction sont comparées à celles provenant d'un texte non traduit qui appartient au même genre. Cette analyse témoin aide à filtrer, ne serait-ce que partiellement⁵⁰, les apports de l'original sur les moyens langagiers utilisés dans le texte traduit.

L'étude des traductions médiévales permet aussi de parer au manque de compétence pour l'ancienne langue – en supposant que le processus de traduction vise toujours l'équivalence et en supposant que le traducteur ait une bonne compétence pour la langue source, le

⁴⁹ En 1963 paraissait l'article fondateur de J. Monfrin. Depuis, les travaux consacrés au rôle qu'ont joué les traductions dans l'évolution de la langue française se multiplient. Citons à titre d'exemple ceux de C. Brucker, C. Buridant, F. Duval ou S. Lusignan.

⁵⁰ Ainsi, notre corpus comprend également le troisième livre du Trésor de Brunet Latin. Il ne s'agit pas d'une traduction directe, car le texte a été rédigé d'une manière relativement autonome. Pourtant, il est fortement influencé par le *De Inventione* cicéronien, dont il représente une adaptation.

texte source nous indique les valeurs des structures de la langue cible. Cette indication est certes indirecte, mais peut servir de correctif aux conjectures faiblement fondées.

L'analyse des traductions présente encore un autre atout de taille pour les études diachroniques⁵¹. Il existe en effet des textes qui, au cours de l'histoire, ont été traduits à plusieurs reprises. Nous disposons donc de plusieurs versions d'un même texte, versions qui peuvent être chronologiquement fort éloignées les unes des autres. Une comparaison de ces traductions nous permet d'observer les tendances évolutives : et cela non seulement au niveau du système linguistique, mais aussi au niveau des normes. Cette approche méthodologique a été initiée par W. Van Hoecke, M. Goyens et leurs collaborateurs à l'Université catholique de Leuven dans leurs analyses des traductions médiévales de Jean d'Antioche. Les chercheurs belges ont consacré plusieurs études aux phénomènes lexicaux et morphosyntaxiques du texte de Jean d'Antioche⁵². Par ces travaux, ils ont démontré les avantages de la méthode mentionnée ci-dessus : une comparaison minutieuse des traductions permet d'établir des correspondances fonctionnelles entre les moyens linguistiques utilisés par les différentes versions diachroniques pour communiquer un message équivalent.

L'étude comparative acquiert ainsi une nouvelle dimension. Les correspondances qu'on établit grâce à cette méthode ne s'effectuent plus que dans la direction langue source-langue cible, mais concernent également les deux versions cibles diachroniques. Nous pouvons schématiser cette démarche comme suit, l'index t1/t2 faisant référence aux différentes datations des traductions, pertinentes du point de vue diachronique :

⁵¹ Cf. O. Pešek (2017) et O. Pešek (à paraître).

⁵² Cf. la bibliographie de M. Goyens et W. Van Hoecke. L'analyse des phénomènes syntaxiques dans les traductions de Jean d'Antioche a également fait l'objet d'une série de thèses écrites sous la direction de ces deux chercheurs.

langue source A :: langue cible B-t1
langue source A :: langue cible B-t2
langue cible (B-t1) :: langue cible (B-t2)

Les atouts méthodologiques qu'apporte l'analyse des traductions médiévales à l'étude structurale de la langue ancienne sont donc considérables, toutefois, il ne faut jamais perdre de vue la dimension proprement traductologique des textes étudiés. Il est donc nécessaire, avant d'aborder toute analyse des textes médiévaux traduits, de prendre en compte la méthode utilisée par le traducteur et de relativiser les résultats de la recherche en fonction de la démarche adoptée par ce dernier. En effet, les traductions médiévales se différençaient par la mesure dans laquelle elles suivaient « la lettre » du texte source : soit le traducteur optait pour une traduction littérale en essayant de rendre le plus fidèlement possible les différents mots et les différentes structures linguistiques de l'original, soit il privilégiait le sens, le message du texte source, qu'il s'efforçait de communiquer dans la langue cible en prenant plus de liberté par rapport aux formes de la langue source. Dans leur pratique, les traducteurs oscillaient entre ces deux pôles, ce qui avait naturellement un impact sur les moyens linguistiques auxquels ils avaient recours lors de l'activité traduisante. L'influence des structures linguistiques de l'original se manifestait donc dans une mesure différente, selon la méthode employée par le traducteur.

C'est ainsi que Jean de Meun, dans la préface de sa traduction française de la *Consolatio philosophiae* de Boèce, dédiée au roi Philippe le Bel, explique :

Et por ce que tu me deis — lequel dit je tieng pour commandement — que je preisse plainement la sentence de l'auteur sens trop ensuivre les paroles du latin, je l'ai fait à mon petit pooir si comme ta debonnaireté le me commanda. ... Car se je eusse espons mot à mot le latin par le françois, li livres en fust trop occurs aus gens lais et li clers, neis moiennement letré, ne peussent pas legierement entendre le latin par le françois. (V.-L. Dedek-Hery, 1952, p. 168)

Jean de Meun choisit donc de traduire *ad sensum* et non *ad litteram*, ce qui ne lui empêche pas pour autant d'innover la langue française sur la base de la langue latine (cf. O. Pešek, 2007).

Quant à Jean d'Antioche, il opte pour une solution modérée : tout en souhaitant de suivre du plus près possible le texte de Cicéron, il admet qu'une traduction mot à mot est impossible :

ceste translacion si contient enterinement cele meisme maniere de tracter qui est faite et disposee par l'auctour; au plus pres qu'ele peut. ... Mais il ne pot mie porsivre l'auctor en la maniere dou parler, car la maniere dou parler au latin n'est pas semblable generaument a cele dou françois, ne les proprietiez des paroles, ne les raisons d'ordener les araisonemenz et les diz dou latin ne sont pas semblables a celes dou françois Et ce est comunaument en toute lengue, quar chascune lengue a ses proprietiez et sa maniere de parler; et por ce nul translateour et interpreteour ne porroit jamais bien translater d'une lengue a autre s'il ne s'enformast a la maniere et as proprietiez de cele lengue en qui il translate: por la quel chose il covint au translateour de ceste science de translater aucune fois parole por parole et au(cu)ne fois et plus sovent sentence por sentence et au(cu)ne fois por la grant obsculté de la sentence li (con)vint il sozjoindre et acreistre. (Jean d'Antioche, Postface, p. 350)

Sa traduction reste néanmoins très fidèle à l'original ; contrairement à celle de Jean de Meun, elle se rapproche nettement du pôle *ad litteram*.

Conscient des avantages et des limites que présente l'analyse des traductions médiévales, nous avons appliqué la démarche décrite ci-dessus à l'analyse du fonctionnement des organisateurs textuels dans la traduction du *De Inventione* de Cicéron, qui représente, comme nous l'avons précisé ci-dessus, le texte pivot de nos analyses.

Traduit pour la première fois dans la seconde moitié du XIII^e siècle par Jean d'Antioche, le texte cicéronien a fait l'objet de plusieurs traductions qui s'échelonnent dans le temps depuis la première version

médiévale jusqu'à nos jours⁵³. Pour des raisons pratiques, notre recherche contrastive triple n'a inclus que la première - celle de Jean d'Antioche (1282) - et la dernière - celle de Guy Achard (1994) - de ces différentes versions diachroniques (cf. ci-dessus, chapitre 3.). Notre démarche était la suivante :

- I. Nous avons d'abord identifié les éléments organisateurs dans la traduction moderne de Guy Achard : conformément à notre objectif, notre recherche s'est limitée aux marqueurs d'intégration linéaire et aux marqueurs de changement de topicalisation.
- II. Puis, nous avons relevé leurs correspondants latins, ce qui nous a fourni un échantillon de formes latines pouvant fonctionner comme marqueurs, dont nous avons par la suite étudié la distribution dans le texte entier.
- III. Dans un troisième temps, nous avons étudié les formes du texte de la traduction médiévale en procédant en cinq étapes :
 - 1) identification des correspondants des organisateurs textuels de la traduction moderne dans la traduction ancienne ;
 - 2) identification des correspondants des organisateurs textuels latins dans la traduction ancienne ;

⁵³ D'autres traductions du traité cicéronien apparaissent au XVII^e siècle, généralement intégrées dans des traductions des œuvres complètes de Cicéron : la *Rhétorique de Cicéron* traduite par Jacob est publiée en 1652 et, quelques années plus tard, en 1670, les (*Euvres de Cicéron, de la traduction de Monsieur Du Ryer* sont rééditées par la Compagnie des libraires associez à Paris. En 1783, chez Moutard à Paris paraît la traduction des œuvres de Cicéron faite par J. N. Demeumier. Au XIX^e siècle, les traductions se multiplient, les traités rhétoriques font partie des traductions des œuvres complètes de Cicéron ; voici à titre indicatif la chronologie de ces éditions complètes : 1816 – 1818, volumes publiés par F. I. Fournier ; 1821-1825, volumes publiés par J. V. Le Clerc ; 1830 et 1837 par C.-L.-F. Panckoucke ; 1835 par Andrieux-Agnant e.alii. ; 1859 par Nisard ; 1866 – 1874, par les frères Garnier. En 1813 paraît une traduction indépendante du *De Inventione*, publiée chez Testu par S. Abel-Lonqueue. Au XX^e siècle, nous pouvons signaler deux traductions du *De Inventione*, celle de H. Bornecque (1932) et celle de G. Achard (1994). Pour plus de détails concernant les données bibliographiques des traductions mentionnées, cf. M. Goyens (1994) ou Vicky van Roste (1994).

- 3) étude de la distribution des formes relevées dans les étapes 1 et 2 ;
- 4) lecture de contrôle ayant pour but de répertorier des formes qui fonctionnent dans la traduction comme des organisateurs textuels et que les recherches en 1) et 2) n'ont pas relevées.
- 5) étude complémentaire sur corpus diachronique⁵⁴ qui a pour but d'identifier des particularités idiolectales éventuelles et, parallèlement, de saisir les aspects évolutifs des organisateurs textuels relevés par notre méthode.

Cette schématisation nécessite quelques commentaires, il faut avant tout justifier l'ordre des différentes étapes présentées ci-dessus. Si nous avons commencé par le français moderne, il ne s'agit pas d'une décision gratuite. Ce choix a été motivé par deux raisons principales. La première est d'ordre technique : c'est en effet en français moderne que l'ensemble des moyens servant d'organismes textuels est le mieux répertorié. Ainsi, l'analyse basée sur le repérage des formes dont le fonctionnement avait déjà été décrit nous a aidé à identifier les endroits où un organisateur textuel était susceptible de figurer dans les autres versions analysées. La deuxième raison est plus abstraite et en même temps plus fondamentale : l'usage des organisateurs textuels, nous l'avons vu, est déterminé culturellement par les normes et habitudes stylistiques et génériques en vigueur. Par conséquent, il est lié aux pratiques discursives et même à la pratique scolaire de l'époque et de l'espace de l'écriture du texte. Il est donc tout à fait légitime de supposer que la catégorie même naît et se répand avec la naissance et l'extension d'une pratique discursive, et donc qu'elle peut être totalement ou partiellement étrangère à une autre époque et à une autre culture. Autrement dit : les exigences et les attentes relatives à la cohésion textuelle peuvent être différentes d'une époque à l'autre. Nous partons de l'hypothèse que précisément pour ces raisons culturelles au sens large, le répertoire des organisateurs textuels en français moderne est plus développé et plus varié qu'en ancien français. Il est donc lo-

⁵⁴ À savoir la Base du français médiéval (BFM) et Frantext. Cf. ci-dessus chapitre 3.

gique de partir d'un système plus riche et plus saturé pour observer ce qui est supposé être plus pauvre et moins varié. Cependant, pour éviter le risque d'une sous-évaluation hâtive et abusive de la situation en ancien français, notre analyse prévoit les étapes 4 et 5.

Conformément à la démarche précisée ci-dessus, nous avons commencé par l'étape I : identification des marqueurs d'intégration linéaire (MIL) et des marqueurs de changement de topicalisation (MCT) dans la traduction moderne. Cette première analyse formelle de corpus a révélé que la version française moderne du *De Inventione* comporte des éléments que les sources de référence (J.-M. Adam, G. Turco, D. Coltier, B. Combettes, S. Prévost, etc.) rangent dans ces catégories, à savoir :

MIL : 1) les marqueurs de séries : *d'abord, ensuite, puis, enfin* ; 2) l'élément *d'autre part*.

MCT : *quant à, pour ce qui est de, en ce qui concerne, à propos de*.

Passons maintenant à l'analyse qualitative de ces données. D'abord, nous nous pencherons sur le marquage de séries énumératives (chapitre 6.), ensuite nous traiterons des marqueurs de changement de topicalisation (chapitre 7.).

6. LES SÉRIES ÉNUMÉRATIVES ET LEUR ORGANISATION

6.1. Remarques générales

Dans le chapitre 2.4., nous avons expliqué ce que la linguistique contemporaine entend par le terme « marqueur d'intégration linéaire ». Nous avons vu que ces marqueurs signalent la place qu'occupe un segment textuel au sein d'une série. Mais pour analyser le fonctionnement d'un élément dans un texte concret, il nous faut encore préciser ce qu'est une série énumérative, car ce n'est qu'à l'intérieur de celle-ci que le rôle d'un organisateur prend son sens. Ainsi, avant d'aborder l'analyse des données lexicales, nous devons encore apporter quelques remarques générales en vue de préciser notre approche.

À première vue, la notion de « série énumérative » semble banale, mais dès qu'on essaye de la circonscrire d'une manière rigoureuse, d'en donner une définition contraignante, on se rend vite compte que face à la diversité observable dans le texte, toute définition de la notion doit être formulée en termes de prototypes.

Selon A. Jackiewicz (2005), la sériation dans le discours est « un procédé énonciatif par lequel l'énonciateur informe le co-énonciateur qu'il donne à son propos la forme d'une suite ordonnée d'unités équivalentes par rapport à un critère », cette opération pouvant être paraphrasée de la manière suivante : « je dis que ce qui est dit forme une succession ordonnée d'éléments de même nature ». En tant que procédé énonciatif, la sériation doit comporter des indices qui permettent de l'identifier comme telle. Selon nous, deux conditions doivent être remplies pour qu'une séquence textuelle puisse être analysée comme une série énumérative :

- 1) la coprésence dans le texte d'au moins deux items disjoints ayant un statut identique par rapport à un élément de référence (un « étalon ») ;
- 2) un signal marquant que ces items sont mis en ordre. Ce signal est typiquement réalisé à l'aide de moyens sémiotiques divers - marqueurs lexicaux, chiffres, ponctuation, éléments

typographiques, etc. (cf. ci-dessus, chapitre 2.4.), mais l'effet de série peut être également induit par une simple juxtaposition, pour autant que les items juxtaposés satisfont à la condition 1.

En tant que configuration textuelle caractérisée par les deux conditions susmentionnées, la sériation (l'énumération) est décomposable en plusieurs éléments constitutifs. Chacun de ces éléments a un rôle dans l'ensemble et est formellement distinct des autres. Nous pouvons postuler une configuration prototypique de la sériation qui en comporterait toutes les parties, tout en précisant qu'en réalité, elle ne s'actualise pas toujours sous une forme pleinement saturée. Cette configuration prototypique n'est qu'un modèle de référence, un outil analytique, par rapport auquel on peut décrire les séries énumératives effectivement réalisées dans les textes authentiques.

Voici donc le modèle prototypique pleinement saturé :

Tableau VI. *Configuration textuelle de sériation*

Parties constitutives	Marquage exemple
Annonce prospective de la série d'items	<i>Il y a trois items...</i>
Énumération d'items	<i>Premier item</i>
	<i>Deuxième item</i>
	<i>Troisième item</i>
Clôture rétrospective de la série d'items	<i>Voici ce qu'on peut dire de ses trois items...</i>

Le texte-exemple ci-dessous représente un cas de la configuration sérielle prototypique :

(1) Texte exemple :

[Annonce prospective de la série d'items] *Cette stratégie repose sur **trois principes** majeurs. [Énumération d'items] **Premièrement**, l'ouverture et l'attractivité, car il faut s'affirmer au plan européen dans le cercle international des académies et universités comme la véritable grande école du commande-*

ment. **Deuxièmement**, l'acteur et la référence : devenir un acteur écouté de toutes les institutions s'intéressant à la sécurité et à la défense. **Troisièmement**, c'est la formation à l'étranger – nous souhaitons développer la mobilité de l'ensemble des élèves, en portant un accent particulier sur l'apprentissage des langues et l'ouverture à l'international. [Clôture rétrospective de la série d'items] **Ces trois éléments** représentent donc le fondement de notre action en matière des échanges internationaux. (Adaptation selon un texte émanant des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan trouvé sur Internet le 24.2.2016)

Comme nous l'avons signalé, les textes authentiques présentent de nombreux écarts par rapport à ce modèle de référence, écarts qui se situent non seulement au niveau structurel (absence d'annonce ou de clôture par exemple), mais aussi au niveau du marquage (absence complète ou partielle de marquage lexical introducteur des items). De plus, les énumérations peuvent comporter des séries enchâssées, car chaque item est susceptible d'être divisé à son tour :

Tableau VII. *Séries enchâssées*

Parties constitutives	Marquage exemple		
Annonce	<i>Il y a trois items...</i>		
Énumération	<i>Premier item</i>		
	<i>Deuxième item</i>	Énumération enchâssée	
		Annonce	<i>Il y a trois items...</i>
		Énumération	<i>Premier item</i>
			<i>Deuxième item</i>
Clôture	<i>Troisième item</i>		
	<i>Troisième item</i>		
Clôture	<i>Voici ce qu'on peut dire de ses trois items...</i>		

Les linguistes qui se sont penchés sur l'énumération et les séries linéaires (A. Jackiewicz, C. Luc, M.-P. Péry-Woodley) ont proposé plusieurs typologies en employant différents types de critères. Ainsi par exemple, C. Luc (2001) distingue l'énumération parallèle de l'énumération non-parallèle, la distinction est basée sur une combinaison de critères 1) syntaxiques et rhétoriques (dépendance ou équivalence entre les items de la série) ; 2) structuraux (distribution des items de la série dans le cadre de la structure horizontale et verticale du texte) ; 3) internes (présence ou absence d'une structure énumérative dans l'amorce ou dans la conclusion d'une énumération). A. Jackiewicz (2005), de son côté, postule quatre types de structures en série, distinguées en fonction des critères suivants : 1) le nombre de parties constitutives (amorce, énumération, clôture) ; 2) le nombre d'items (un, deux ou plusieurs) ; 3) la nature des items (statut d'argument ou non) et 4) la relation entre les items (groupement d'items ou différenciation oppositive). Pour chacun des types, A. Jackiewicz détermine l'indicateur, qui représente le signal décisif pour l'identification d'un type donné, puis l'indice complémentaire, qui, tout en étant pertinent pour l'identification du type, est considéré comme secondaire, et enfin les contraintes dont la violation bloque l'actualisation du type. Notre recherche, dont le but est de relever les spécificités formelles des séries énumératives (marqueurs lexicaux en particulier) que comportent les trois versions du *De Inventione*, n'aura pas de finalité classificatrice – nous n'allons pas proposer une classification supplémentaire, ni chercher systématiquement des actualisations d'un type relevant de l'une ou de l'autre typologie mentionnée. Nous nous tiendrons simplement au modèle de parties constitutives présenté ci-dessus dans les tableaux VI. et VII., qui s'avère suffisant pour notre propos. Ce choix méthodologique ne nous empêche nullement d'avoir recours, d'une manière éclectique, aux concepts élaborés dans le cadre d'autres modèles. Afin de mener notre recherche d'une manière contrôlée, nous proposons une série de paramètres en fonction desquels seront évaluées les séries relevées dans le cadre de notre analyse. Les écarts éventuels entre les trois versions du texte (la version latine originale, la traduction médiévale faite par Jean d'Antioche et la traduction moderne par Guy Achard) que nous

constaterons à l'issue de l'analyse seront envisagés du point de vue diachronique et traductologique. Voici donc la série de paramètres qui sont pris en compte lors de nos analyses du texte cicéronien :

- 1) la présence/l'absence de parties constitutives (annonce, énumération, clôture)
- 2) l'existence de structures énumératives enchâssées
- 3) le type de marquage (marquage mixte, manquant, incomplet, exact/relatif...)
- 4) la nature des items énumérés (aspects, items concrets, actions, arguments...)
- 5) la longueur des segments-items
- 6) la relation de l'énumération à la division horizontale et verticale du texte
- 7) la relation à la structure thématique du texte

6.2. Les séries énumératives dans le texte cicéronien

Comme nous l'avons précisé ci-dessus, la configuration énumérative représente le mode principal d'organisation du texte cicéronien. Il suffit de considérer l'exemple du plan textuel (cf. chapitre 4.2.4.2.) pour constater qu'en réalité le texte entier n'est qu'une grande série énumérative avec un degré d'enchâssement particulièrement complexe. Pourtant, plus cette configuration sérielle s'avère déterminante, moins elle revêt la forme canonique, au point que l'on pourrait hésiter si telle ou telle occurrence d'un segment textuel relève de ce mode d'organisation. Ainsi, l'analyse d'un texte concret apporte parfois plus de questions que de réponses et amène très souvent à un affinement du modèle de départ. Ci-dessus, nous avons évoqué la question de la juxtaposition en la mettant en contraste avec les séries dans lesquelles la mise en ordre des items est signalée explicitement. L'absence de marques rend évidemment l'analyse plus difficile, car l'effet de série s'établit sur la base

d'indices plus « profonds ». Considérons l'exemple suivant (traduction Guy Achard, II, 45⁵⁵) :

*Pour que l'esprit en vienne plus facilement à trouver des arguments, on fera souvent et avec soin sa propre narration des faits et celle de l'adversaire, et, en dégageant ce que chaque catégorie peut faire naître de soupçons, on examinera **POURQUOI** chaque action a été conduite, dans quelle intention **et** avec quelle espérance de succès ; **POURQUOI** comme ceci **et** non pas comme cela ; **POURQUOI** par celui-ci **plutôt que** par celui-là ; **POURQUOI** sans complice **ou** avec ce complice-là ; **POURQUOI** personne n'était au courant **ou pour-quoi** quelqu'un l'était **et pourquoi** celui-ci ; **POURQUOI** il a fait ceci avant l'acte, ceci exactement pendant son déroulement, ceci après ; **SI** il a agi volontairement **ou si** c'était une conséquence de l'acte ; **SI** les propos de l'accusé s'accordent avec l'affaire **ou s'ils** sont cohérents ; **SI** telle chose est l'indice de cet acte **ou** d'un autre, **ou** des deux actes à la fois **ou plutôt** de l'un des deux ; **CE QUI** a été fait **et** qui n'aurait pas dû l'être, ce qui n'a pas été fait **et** ce qui aurait dû l'être.*

Malgré l'absence de marqueurs lexicaux spécialisés, malgré l'absence d'annonce et de clôture, l'extrait est à considérer comme un cas de configuration sérielle : il met en scène un certain nombre d'items ordonnés et présentés comme équivalents par rapport à un critère. La série est en effet articulée à deux niveaux. Le premier niveau est signalé par un point-virgule et par un mot interrogatif placé en tête de l'énoncé (ces éléments sont mis en gras, soulignés et en majuscules) : le parallélisme syntaxique des structures juxtaposées, ensemble avec un signe de ponctuation, représente un indice suffisant de la mise en série. Du point de vue thématique, ce niveau comporte un aspect général par rapport auquel on construit la narration des faits : par exemple « manière de l'acte », « acteur », « être au courant », « les propos de l'accusé », etc. Le deuxième niveau de sériation se constitue au sein de ces portions thé-

⁵⁵ Les extraits du texte cicéronien seront désormais référenciés selon l'édition Guy Achard (le chiffre romain désigne le livre, le chiffre arabe correspond à la section indiquée comme telle dans l'édition). Comme nous l'avons précisé ci-dessus, ces indications correspondent à un usage traditionnel des éditions modernes du texte cicéronien.

matiques et articule les éventualités affectées aux aspects du premier niveau et qui sont souvent exclusives l'une de l'autre. Ces éventualités sont marquées par les organisateurs additifs du type *et*, ou par une virgule (ces éléments sont mis en gras, soulignés et en minuscules). Les deux niveaux thématiques comportent chacun son propre mode d'organisation, ce qui contribue clairement à leur différenciation mutuelle.

Dans l'édition d'E. Guadagnini de la traduction de Jean d'Antioche, la distinction formelle entre ces deux niveaux est loin d'être aussi homogène.

*Si le corage de chascun voloit sovent et dilizantment atracter son racontement de l'aversaire et de l'afaité besoigne, il porra escheÿr mout legierement a la treuve et en despliant et desliceant les parties porra il veÿr ce que chascune partie avra de souspecion: ce est **POR COI**, par quel conseil, par quele esperance de parfaire soit faite chascune chose, **POR COI** par ceste maniere plus que par cele, **POR COI** l'a plus faite cestui que celui, **POR COI** nen y ot aydeor au fait **ou por coi** cestui plus c'un autre, **POR COI** n'i ot il compaignon consachant ou consentant **ou por coi** y ot il nul **ou por coi** cestui, **ET POR COI** ceste chose fu faite avant, por coi ceste ne fu faite avant, **et por coi** en ceste meisme besoigne, **ou por coi** après la besoigne, **OU CE** est fait par vizouzeté de malice, **ou** quel chose a enseü cel fait, **ET SI** l'araisonement soit fermestant **ou** avec chose **ou** avec soi, **ET SI** cestui signe est de ceste chose **ou** de ceste et de cele, **et par aventure meaus** de l'une et de l'autre, **QUEL CHOSE** est faite que ne convenoit faire **ou** non faite que convenoit faire.*

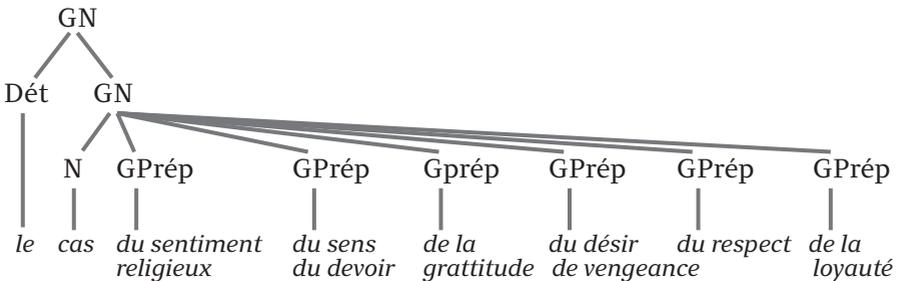
Contrairement à la version latine originale et à la traduction moderne, Jean d'Antioche emploie des connecteurs additifs pour articuler certains items du premier niveau, de plus l'édition d'E. Guadagnini n'emploie pas des points-virgules pour délimiter les segments du premier niveau. Pour autant, les marques de surface ne sont pas indispensables pour instaurer la configuration textuelle sérielle, car celle-ci est fondée sur des relations sémantiques profondes : la hiérarchisation thématique représente un lien cohésif plus fort que le marquage lexical de surface, l'effet de série articulée à deux niveaux est ainsi perceptible dans les deux versions comparées.

Si l'absence de marqueurs lexicaux explicites n'est pas une condition « prohibitive » pour la configuration sérielle, la nature de la série d'items syntaxiquement coordonnés ou juxtaposés représente un critère bien plus contraignant. Considérons l'exemple suivant (II, 65-66) :

*Il y a un droit naturel, issu non pas de l'opinion mais d'une espèce d'instinct. C'est le cas du **sentiment religieux**, du **sens du devoir**, de la **gratitude**, du **désir de vengeance**, du **respect**, de la **loyauté**.*

*On appelle **sentiment religieux** ce qui repose sur la crainte des dieux et les cérémonies du culte ; **sens du devoir**, ce qui nous pousse à remplir nos obligations envers notre patrie, nos père et mère ou nos autres parents par le sang ; **gratitude**, ce qui nous conduit à conserver le souvenir des services rendus, des honneurs, des amitiés et à les payer de retour ; **désir de vengeance**, ce qui nous incite à écarter de nous et de ceux qui doivent nous tenir à cœur la violence et l'outrage — soit en nous défendant soit en rendant la pareille — et à punir les fautes ; **respect**, ce qui nous porte à montrer de la vénération et des égards envers ceux qui l'emportent sur nous par l'âge, la sagesse, le rang ou quelque dignité ; **loyauté**, ce qui nous engage à veiller à ne faire aucune chose dans le présent, le passé ou le futur, autrement que nous ne l'avons promis.*

Cette série énumérative comporte deux parties constitutives : l'annonce et l'énumération d'items. L'annonce est constituée elle-même d'une série énumérative. Syntaxiquement, il s'agit d'une phrase simple, les éléments coordonnés représentent les compléments du nom « cas », constituants immédiats du groupe nominal :



Chacun des éléments coordonnés est ensuite repris dans le paragraphe suivant et est défini à son tour dans le cadre d'une série énumérative. Celle-ci se présente sous forme d'une phrase complexe introduite par le syntagme verbal attributif « *on appelle* » ; les items énumérés sont les COD coordonnés ; les définitions, ayant toutes la forme d'une proposition relative introduite par le syntagme *ce qui*, représentent les attributs des COD. La structure définitionnelle en *ce qui* est « textuellement » suffisamment lourde pour pouvoir représenter une proposition-énoncé autonome. Ainsi peut-on dire que la structure tout entière est l'actualisation d'une série énumérative avec annonce (elle-même constitué d'une énumération). On aurait ici affaire à ce que C. Luc appelle « énumération liée ». Mais si on regarde de plus près les définitions des différents items, nous constatons que ces définitions contiennent elles-mêmes des énumérations sous forme de constituants nominaux coordonnés (COD, COI, Compléments du nom, Compléments circonstanciels). Néanmoins, les propositions qui contiennent ces séries ne fonctionnent pas comme annonce d'une énumération ultérieure qui, reprenant les items l'un après l'autre, en apporterait une définition. Ces éléments coordonnés ne sont pas non plus marqués explicitement à l'aide de marqueurs énumératifs lexicaux et/ou typographiques spécialisés. A-t-on, malgré cela, affaire à une série énumérative qui serait à traiter au même titre que les séries d'éléments « lourds », marqués et annoncés ? Nous répondons par la négative. Nous soutenons que la lourdeur textuelle du segment, l'annonce préalable ou le marquage lexical et typographique explicite créent un effet cognitif particulier, car ces paramètres opèrent une segmentation au niveau textuel et non pas uniquement au niveau syntaxique. Autrement dit, ils signalent une configuration textuelle qui, elle, dépasse par définition le niveau purement syntaxique. Ainsi donc, notre analyse des configurations énumératives du texte cicéronien ne tiendra pas compte des séries syntaxiquement coordonnées ou juxtaposées si elles ne satisfont pas à l'un des critères suivants :

- 1) annonce d'une série (les éléments juxtaposés représentent eux-mêmes l'annonce) ;
- 2) « lourdeur » textuelle des éléments juxtaposés ;

- 3) présence de marqueurs lexicaux ;
- 4) marquage typographique (dans la mesure du possible, étant donné que la typographie est souvent l'affaire de l'édition concrète).

Toutes ces précisions étaient nécessaires pour montrer que le marquage lexical, qui représente l'enjeu principal de nos analyses, n'est qu'un indice facultatif des séries énumératives, celles-ci se constituent indépendamment de la présence d'un marqueur. L'analyse du fonctionnement des marqueurs et des tendances évolutives dans ce domaine doit tenir compte de ce constat fondamental. Par conséquent, toute conclusion d'ordre quantitatif ou qualitatif concernant l'usage des marqueurs lexicaux est à relativiser par rapport au nombre et à la nature des séries non marquées.

Dans les lignes qui suivent, nous allons présenter les résultats de notre étude du marquage lexical des séries énumératives dans les trois textes comparés.

6.3. Séries marquées par un marqueur adverbial

La méthode de la collecte de données a été présentée ci-dessus dans le chapitre 5. Rappelons qu'à la sortie de la première phase de la recherche, nous avons constaté que la version française moderne comporte quatre différents types de MIL sériels : *d'abord*, *ensuite*, *puis* et *enfin*. Les occurrences de ces marqueurs ont été analysées conformément à la démarche décrite dans le chapitre 5.

6.3.1. Les marqueurs d'ouverture et la configuration sérielle

Le seul marqueur d'ouverture de nature lexicale que comporte la version moderne du texte⁵⁶ est l'adverbial *d'abord*. Il y en a au total 28 occurrences, dont 17 figurent dans une série avec d'autres marqueurs de ce type, 11 ne présentent pas de corrélation aux autres marqueurs. Le nombre d'items qui forment la série est assez variable, allant de 2

⁵⁶ Les raisons qui expliquent pourquoi nous avons commencé notre recherche à partir de la version moderne sont données dans le chapitre 5.

jusqu'à 16, la moyenne se situe autour de 4. La continuation de la série est marquée soit par le connecteur *puis*, soit par *ensuite*, dans une moindre mesure par l'élément *après cela*. Seules 6 séries sur 17 sont closes par un marqueur explicite : 5 fois par *enfin* et 1 fois à l'aide de la construction propositionnelle *on finira par*. L'annonce de l'énumération est relativement rare dans le cas des séries déclenchées par *d'abord*, du moins si on considère les annonces dans leur forme canonique (cf. ci-dessous chapitre 6.6.). Il arrive en effet qu'une phrase précédant l'annonce puisse être considérée comme telle par une sorte d'évaluation rétrospective ; considérons l'exemple suivant (I, 43) :

*Les conséquences constituent la quatrième sorte de ce que nous avons appelé les attributs des actions. On y cherche tout ce qui suit la réalisation de l'acte. **D'abord** quel nom il convient de donner à ce qui a été fait ; **ensuite** quels sont les initiateurs et les inspireurs de l'acte, et quels sont ceux qui approuvent et imitent cet exemple et cette nouveauté ; **ensuite** y a-t-il une loi, une coutume, une convention, un jugement, une connaissance scientifique ou technique qui concerne cet acte ou qui le vise ? **Puis** si, de par sa nature, il se produit fréquemment ou exceptionnellement et rarement ; **ensuite** si d'ordinaire les gens ont couvert cette action de leur autorité ou ont été choqués par ces choses ; il faut considérer **aussi** tout ce qui d'habitude suit de la même façon un acte, que ce soit sur-le-champ ou après un certain délai. **Enfin**, il faut observer si découlent de l'acte des éléments qui ressortissent à l'honnête ou à l'utile.*

La proposition-énoncé soulignée (*On y cherche tout ce qui suit la réalisation de l'acte.*) dénomme la classe dont relèvent les différents items spécifiés par la suite dans la série. Elle est courte et n'apporte qu'une information générale. Même si elle ne donne pas le nombre exact de ces items, ni ne comporte un élément métalinguistique « annonciateur », de par cette dénomination sous-spécifiée, elle peut être rétro-évaluée comme amorce de la série énumérative qui lui est associée.

Une grande partie des séries balisées par les marqueurs du type *d'abord-ensuite-enfin* se trouvent dans le second livre et concernent les étapes de l'argumentation développée dans le cadre des différents genres et états de cause. En voici un exemple typique (II, 89-90) :

*Quant au défendeur, après avoir mis en œuvre tous les autres moyens que fourniront éventuellement les autres états de la cause, sur le rejet même de la responsabilité il argumentera de la façon suivante : il montrera **d'abord** par la faute de qui les faits se sont produits ; **ensuite** — puisque les événements engagent la responsabilité d'un autre — il montrera que lui-même ne pouvait pas ou ne devait pas agir comme l'accusateur soutient qu'il aurait dû le faire ; ce qu'il pouvait faire, il l'analysera d'après les considérations d'utilité (où la nécessité joue aussi un rôle), ce qu'il devait faire, d'après les considérations d'honnêteté. Nous traiterons de ces deux points plus précisément à propos du genre délibératif. **Puis** il affirmera que l'accusé a fait tout ce qui était en son propre pouvoir ; quant à ce qui a été conduit moins bien qu'il ne convenait, cela s'est produit par la faute de l'autre. **Ensuite**, tout en soulignant la culpabilité de l'autre, on doit montrer toute la bonne volonté, tout le zèle que l'accusé a manifestés ; on confirmera ces dires par des preuves, telles que celles-ci : son activité dans tous les autres domaines, son comportement et ses propos antérieurs ; on ajoutera qu'il était utile pour lui de faire ceci et inutile de ne pas le faire, qu'exécuter cette action s'accordait mieux avec le reste de sa vie que de ne pas l'exécuter par la faute d'autrui.*

Les différentes étapes de l'argumentation doivent suivre l'ordre indiqué. Comme il s'agit d'un procédé, par définition dynamique, et non pas d'une énumération de propriétés d'un objet statique, les marqueurs, dont la signification temporelle s'actualise ici pleinement, instaurent une chronologie qui possède sa contrepartie référentielle. À chaque fois aussi, l'ordre établi est chrono-logique : les items successifs sont liés causalement et leur ordre n'est donc pas permutable (cf. l'exemple précédent ou l'exemple suivant, II, 83) :

*Il justifiera d'autre part le transfert de responsabilité en lui-même, **d'abord** en majorant la culpabilité et l'audace de la personne sur qui il rejettera l'accusation, et en plaçant la scène devant les yeux non sans susciter le plus possible l'indignation, si l'affaire le permet, et la pitié; **ensuite** il montrera que la punition infligée par lui était plus légère que la faute commise par l'autre et il mettra en parallèle*

le châtement et le crime ; ensuite il faudra ruiner par une argumentation contraire les lieux qui auront été traités d'une façon telle par l'accusateur qu'on puisse les réfuter et les retourner — ce qui est le cas des trois derniers.

En considérant ces exemples, on remarque bien qu'indépendamment de leur position dans la phrase, les marqueurs peuvent être considérés comme compléments des verbes respectifs :

il montrera d'abord...

ensuite il montrera...

Dans ce cas, leurs rôles de complément référentiel et d'organisateur textuel coexistent, ce qui n'est en rien contraire au fonctionnement des MIL (cf. ci-dessus, chapitre 2.4.). Soulignons un autre point important : certaines des occurrences des marqueurs des extraits cités opèrent dans le cadre d'une structure elliptique. En surface, ils n'entretiennent aucun lien avec la phrase-hôte, cf. par exemple (I, 43) :

ensuite y a-t-il une loi, une coutume, une convention, un jugement, une connaissance scientifique ou technique qui concerne cet acte ou qui le vise ?

Mais en réalité, l'adverbe est incident au verbe restituable du contexte : dans l'exemple (I, 43) c'est le verbe *chercher* de la phrase *On y cherche tout ce qui suit la réalisation de l'acte.*

Il faut préciser qu'une structure elliptique n'est clairement postulable que lorsque l'adverbe *d'abord* fait partie d'une configuration processuelle, qu'elle soit soutenue par un *verbum dicendi* ou non. Dans ce cas, il indique une succession temporelle et réfère à la première phase d'une suite chronologique. Par contre, dans les structures énumératives d'items qui ne reflètent aucune chronologie réelle, l'élément adverbial, syntaxiquement extérieur lui aussi à la phrase hôte, n'est incident à aucun verbe. Il est donc impossible de traiter ces occurrences comme des cas d'ellipse. Cf. l'exemple suivant (texte provenant du corpus frWac⁵⁷) :

(2) *Le jardin maraîcher a un triple but :*

⁵⁷ Le frWac est un corpus aspiré sur le Web (sites du domaine .fr) selon une méthodologie reproductible, d'une taille de 1,6 milliards de mots et lemmatisé à l'aide de l'outil TreeTagger. Il est consultable depuis l'interface KonText (https://kontext.korpus.cz/first_form?corpname=omezeni%2Fsyn2015).

- **D'abord** que les détenus travaillent un peu, qu'ils fassent des choses, qu'ils se sentent actifs,
- Qu'ils apprennent un métier qu'ils pourront exercer par la suite, apprendre à cultiver, c'est important,
- **Enfin**, améliorer leur propre nutrition.

Dans cet exemple, les items énumérés « valent » tous en même temps, ils n'obéissent à aucune chronologie. Les adverbes marqueurs sont syntaxiquement autonomes : toute tentative visant à restituer un verbe mène à l'échec.

Dans le texte cicéronien, la majorité absolue des occurrences de *d'abord* corrélé avec d'autres marqueurs relèvent de la configuration processuelle, seule une d'entre elles pourrait être considérée comme introducteur d'item (I, 37) :

*Sont liés à l'action elle-même les attributs qui apparaissent toujours unis à elle et qui ne peuvent en être séparés. Parmi eux, **d'abord** le bref résumé de toute l'action, qui contient le point essentiel de l'acte.*

Pourtant, les autres marqueurs corrélés qui suivent dans cette série sont liés au verbe *chercher* qui exprime une phase dans le processus de confirmation (l'une des parties du discours) :

***Puis** l'on cherche la cause de ce point essentiel, c'est-à-dire par quels moyens, pourquoi et dans quel but il s'est produit ; **ensuite** ce qui a été fait — sans rien omettre — avant la réalisation de l'acte jusqu'à sa consommation ; **après**, ce qui a eu lieu au cours de la réalisation même de l'acte ; **puis** ce qui s'est passé après.*

Par là même, la série tout entière se dote d'une dimension chronologique, ce qui ôte en partie à l'élément *d'abord* son autonomie syntaxique (on pourrait proposer une structure pleine avec un verbe du type « *on prépare d'abord le bref résumé de toute l'action* »). Nous reviendrons à cet extrait, qui est intéressant du point de vue diachronique, dans la suite de notre exposé.

Les 11 occurrences de *d'abord* qui ne font pas partie d'une série de marquage corrélatif représentent plusieurs cas de figure.

Regardons d'abord l'exemple suivant (I, 19a) :

*Puisque l'exorde doit être la première, nous allons donner **d'abord** les préceptes sur la méthode à suivre dans cette partie.*

Syntaxiquement, *d'abord* fait partie du groupe verbal régi par le verbe *donner* : il fonctionne comme complément circonstanciel du verbe. La phrase a pourtant un statut particulier dans la structure de l'exposé cicéronien. En annonçant la thématique qui sera traitée dans les sections qui suivent, elle représente une phase charnière du plan, concrètement le passage entre les sections thématiques 3. parties du discours → 3.1. exorde (cf. chapitre 4.2.4.2.). L'élément concerné par l'adverbe *d'abord* – l'exorde – a fait l'objet d'une annonce explicite préalable, typique de la série énumérative (I, 19b) :

D'après nous, ces parties sont en tout au nombre de six : l'exorde, la narration, la division, la confirmation, la réfutation et la conclusion.

La phrase (I, 19a), introduisant le premier item de la liste, indique clairement que le plan de l'exposé sera articulé selon le mode sériel. Les autres items du même niveau (l'exposé sur la narration, la division, la confirmation, la réfutation et la conclusion) ne sont marqués par aucun élément du type adverbial – le passage thématique est signalé explicitement par une phrase du type (I, 26-27) :

Mais sur l'exorde nous en avons assez dit. La narration consiste à raconter les faits comme ils se sont passés ou comme ils ont pu se passer.

L'élément *d'abord* de la phrase I, 19a ouvre ainsi une série, qui n'est certes pas homogène formellement (type de marquage), mais qui est homogène du point de vue de la structure thématique du texte. Nous pouvons donc considérer ce *d'abord* comme un marqueur textuel qui opère une mise en série d'éléments du même ordre (thèmes). Faisons remarquer que la distance textuelle entre deux sections thématiques du même niveau est assez grande (presque 150 lignes), ce qui explique la nécessité de signaler le passage d'un thème à l'autre par des phrases explicites et non simplement par un marqueur sériel. Six occurrences de *d'abord* non corrélé avec d'autres marqueurs lexicaux relèvent selon notre interprétation de ce type : *d'abord* est un constituant du groupe verbal introduisant une étape du plan de l'exposé et enchaînant avec une annonce explicite d'items. De ce fait, ces *d'abord* fonctionnent comme organisateurs textuels.

D'autres occurrences de *d'abord* non corrélé qui figurent dans la traduction moderne présentent un fonctionnement différent : faisant

partie du groupe verbal, ils signalent les paramètres temporels des faits relatés. Ils n'ouvrent pas une série⁵⁸ et n'ont qu'une portée strictement locale, par conséquent, ils ne peuvent pas être considérés comme marqueurs textuels, cf. (II, 60) :

*La justification étant : « II ne faut pas, dans un procès devant les récupérateurs, juger **d'abord** d'un crime qui concerne les tribunaux pour les assassins ».*

Le dernier cas de figure du fonctionnement de *d'abord* que nous distinguons dans la traduction moderne est représenté par l'exemple suivant (I, 100) :

*Nous voulons, pour ce passage, que l'on comprenne **d'abord** que l'on peut susciter l'indignation à partir de toutes les sources que nous avons précisées dans nos leçons concernant la confirmation.*

Le *d'abord* de ce passage ne fonctionne pas lui non plus comme marqueur textuel : constituant interne d'un groupe verbal, ce *d'abord* ne déclenche pas de série marquée ni n'introduit un élément du plan préalablement annoncé. Contrairement au type précédent, il ne sert pas à signaler la première position sur l'axe temporel, mais il opère à l'échelle de l'importance : par la voie métaphorique, la position saillante du point de vue chronologique, l'est également du point de vue de l'importance.⁵⁹ Cette occurrence est à rapprocher au type de *d'abord* que S. Aoki (2003) appelle « la sélection privilégiée ». L'auteur définit cet usage de *d'abord* comme suit : « D'abord permet de sélectionner cette pensée comme première, selon un jugement, ou une valorisation subjective, propre à celui qui l'émet. » (S. Aoki, 2003 : 9). Si, dans cet exemple précis, le *d'abord* de « sélection privilégiée » n'ouvre pas une série explicite et n'agit pas au niveau textuel, rien n'empêche pour autant que le critère « valorisation subjective » ne détermine l'ordre des éléments au sein d'une série énumérative d'envergure textuelle. Par défaut, le

⁵⁸ Nous entendons par là que l'énoncé qui contient l'adverbe *d'abord* n'est pas explicitement corrélé avec d'autres énoncés qui matérialiseraient la suite. Mais en définitive, l'adverbe *d'abord* est cataphorique et réfère à un *ensuite* par définition.

⁵⁹ Dans ces contextes, l'adverbe pourrait être paraphrasé par *avant tout*.

premier élément est associé à un haut degré d'importance,⁶⁰ ce degré va décroissant à mesure que l'on enchaîne des items dans l'énumération. Les séries ordonnées sur la base du principe de valorisation subjective sont d'ailleurs très fréquentes.

Résumons donc le fonctionnement de *d'abord* tel qu'il se manifeste à travers les exemples cités. Nous distinguons ainsi :

- I) l'emploi textuel (sériel) ; II) l'emploi local (typiquement non sériel).

L'emploi textuel sériel se divise soit selon le type de marquage des items subséquents :

- Ia) séries marquées par des éléments lexicaux corrélés ;
- Ib) séries marquées autrement (annonces, phrases-commentaires, etc.) ;

soit selon le type des items mis en série :

- I1) énumération du type processuel - l'adverbe *d'abord* est incident à un verbe (possibilité de structures elliptiques) ; les items énumérés correspondent aux étapes d'un procès, l'ordre dans la série reflète la succession chronologique de ces étapes.
- I2) énumération d'items « objectaux » - du point de vue syntaxique, l'adverbe *d'abord* est pleinement autonome, il n'est incident à rien (il n'y a pas de structure elliptique). L'ordination est soit strictement linéaire et à la limite arbitraire (pas de hiérarchie, pas de degrés de valorisation subjective, tel l'ordre des lettres de l'alphabet), soit elle obéit aux principes de jugement de valeur.

L'emploi local (non sériel) de *d'abord* se divise selon le rôle que joue l'adverbe au niveau syntaxico-sémantique :

- IIa) l'adverbe *d'abord* est incident à un verbe, il spécifie les paramètres temporels du procès décrit par le verbe.
- IIb) l'adverbe *d'abord* n'est pas incident au verbe en tant que circonstanciel temporel, il opère une valorisation subjective du procès/état.

⁶⁰ D'où le « *but* » dans la construction *last but not least* que nous connaissons de l'anglais. Cf. aussi les travaux sur la métaphore de G. Lakoff et M. Johnson (2003).

Parmi les occurrences que nous a fournies l'analyse du texte moderne du *De Inventione*, nous ne trouvons pas le type d'emploi que S. Aoki (2003) appelle « mise en relief de l'argument premier ». L'auteur documente cet usage à l'aide d'un exemple tiré d'un texte de Marcel Pagnol (S. Aoki, 2003 : 10) : *Que faites-vous ici ? Qui vous a permis d'entrer sur les terres de M. le Baron ? Et d'abord, comment vous appelez-vous ?* Dans ce type d'usage, le locuteur énumère les arguments pour consolider sa propre position. *D'abord* lui permet de retourner au premier argument et de revenir en deçà de toute argumentation. Comme cet usage n'est pas documenté dans le texte de la traduction, nous n'en tiendrons compte que d'une manière marginale dans nos analyses ultérieures.

6.3.1.1. Analyse contrastive

Nous continuons notre analyse conformément à la méthode précisée ci-dessus. Dans les tableaux qui suivent nous citons les correspondances de *d'abord* du texte moderne dans le texte latin, ensuite dans le texte ancien et finalement nous comparons les correspondances latines et en français médiéval. Si on considère les correspondants du *d'abord* moderne dans le texte médiéval et dans la version originale latine, nous constatons les correspondances suivantes :

Tableau VIII. *Les correspondances de d'abord moderne dans le texte latin*

Correspondants	Nombre
<i>primum</i>	22
<i>ante</i>	2
<i>prima est</i>	1
<i>prius</i>	1
sans correspondant	2

Tableau IX. *Les correspondances de d'abord moderne dans le texte de Jean d'Antioche*

Correspondants	Nombre
<i>premierement</i>	22
<i>avant</i>	2
<i>la premiere est</i>	1
sans correspondant	3

Tableau X. *Les correspondances latin – ancien français*

Latin	Correspondants en ancien français
22 <i>primum</i>	21 <i>premierement</i>
	1 sans correspondant
2 <i>ante</i>	2 <i>avant</i>
1 <i>prima est</i>	1 <i>la premiere est</i>
1 <i>prius</i>	1 <i>premierement</i>

Notre analyse a montré que l'élément lexical qui fonctionne d'une manière privilégiée comme correspondant du *d'abord* moderne est l'adverbe *premièrement* qui est également l'équivalent le plus fréquent de l'expression latine *primum*. Nous avons donc examiné le fonctionnement de cet adverbe dans le texte entier de la traduction ancienne. Cette analyse a donné les résultats suivants :

Tableaux XI.-XIV. *Emploi de premierement dans le texte de Jean d'Antioche et les correspondances latines et françaises modernes*

Tableau XI.

Nombre total d'occurrences de <i>premierement</i>	Correspondants latins	Correspondants français modernes
40	<i>primum</i> (28), <i>primus</i> (7), <i>primo</i> (4), <i>prius</i> (1)	<i>d'abord</i> (22), <i>commencer par</i> (5), <i>au début/dès le début</i> (3), <i>premier</i> (3), <i>avant tout</i> (1), <i>quant à</i> (1), <i>autres solutions</i> (5)

Tableau XII.

Emploi de <i>premierement</i> en tant qu'organisateur textuel	Correspondants latins	Correspondants français modernes
23	<i>primum</i> (23)	<i>d'abord</i> (17), <i>commencera par</i> (5), <i>quant à</i> (1)

Tableau XIII.

Emploi de <i>premierement</i> en tant qu'organisateur textuel en corrélation avec d'autres marqueurs	Correspondants latins	Correspondants français modernes
18	<i>primum</i> (18)	<i>d'abord</i> (15), <i>commencera par</i> (3)

Tableau XIV.

Emploi « local » de <i>premierement</i>	Correspondants latins	Correspondants français modernes
17	<i>primo</i> (4), <i>primus</i> (7), <i>primum</i> (5), <i>prius</i> (1)	<i>d'abord</i> (5), <i>au début/dès le début</i> (3), <i>premier</i> (3), <i>avant tout</i> (1), autres solutions (5)

Nous allons maintenant commenter ces résultats en les rapportant systématiquement aux analyses que nous avons faites de *d'abord* ci-dessus.

1) *premierement*, à l'instar de *d'abord* dans la version moderne, est le seul marqueur adverbial d'ouverture qui serve à articuler les séries énumératives dans le texte de Jean d'Antioche. Dans cette fonction d'organisateur textuel, il rend systématiquement l'adverbe latin *primum*. En comparaison avec le marquage uniforme du texte ancien et de la version latine, la version moderne présente une variation formelle légère : sur 23 occurrences de *premierement/primum* en tant qu'organisateur textuel, nous comptons 17 *d'abord*, dont la prédominance est toutefois nette, 5 *commencer par* et 1 *quant à*. Les séries introduites par *premierement* peuvent être marquées par d'autres marqueurs adverbiaux (de relai ou de clôture), mais elles peuvent également être articulées à l'aide d'autres moyens (cf. le type Ib de *d'abord*). Ainsi, l'exemple (I, 19a) rapporté ci-dessus reçoit, dans la version médiévale, une analyse identique :

*Mais orendroit nos parlerons **premierement** et donrons les comandemens de l'exorde ou comencement, quar ce est la premiere partie et la plus principal de toutes les parties.*

*Nunc quoniam exordium princeps debet esse, nos quoque **primum** in rationem exordiendi praecepta dabimus.*

2) Toutes les occurrences de *premierement* organisateur textuel articulent les séries dont les items sont de nature processuelle et non objectale. L'analyse que nous avons présentée ci-dessus pour *d'abord* vaut tout aussi bien pour *premierement* ; cf. la variante en ancien fran-

çais et en latin de l'exemple (II, 83) :

*mais iceli raportement comprovera il et affermera **premierement** en creissant la coulpe et le hardement de celui contre qui il raporterà le blahme - et ce metra il tant com il porra devant les zeaus des auditours aveuques complainte et par desdaing, si la matière li souffrira -, **puis après** moustrera il que le coupable ait esté puni plus legierement qu'il n'avoit desservi et metra en compareison sa peine aveuques la soue injure. **Desemprés** li covenra desfermer par contraires raisons les leus que l'accuseour avra ensi atraitiez qu'il porront torner en contraire partie, en la quele manière sont .iii. darrains leus.*

*ipsam autem relationem comprobabit, **primum** augendo eius, in quem referet crimen, culpam et audaciam et quam maxime per indignationem, si res feret, iuncta conquestione ante oculos ponendo; **postea** levius demonstrando se poenitum, quam sit illius promeritum, et suum supplicium cum illius iniuria conferendo. **Deinde** oportebit eos locos, qui ita erunt ab accusatore tractati, ut refelli et contrariam in partem converti possint, quo in genere sunt tres extremi, contrariis rationibus infirmare.*

Ainsi, dans l'exemple (I, 37) que nous avons analysé ci-dessus comme une occurrence de *d'abord* du type non processuel, la version en ancien français présente une autre solution, qui est d'ailleurs fidèle au modèle latin :

La premiere de cestes choses si est la brieve complexion de toute la besoigne qui contient la some dou fait

Ex his prima est brevis complexio totius negotii, quae summam continet facti

La suite de la série est articulée par les marqueurs adverbiaux qui se trouvent corrélés à l'élément adjectival *la premiere* :

***desemprés** l'on demande la cause de cele some par la quele et por quel chose et por cui achaison le fait est fait, **puis** les choses qui sont faites avant la chose faite se contiennent jusques a la meisme besoigne, **puis après** en cele meisme besoigne a faire et en quel chose soit atreuvé ou faite.*

Ce constat est un indice sur la base duquel on peut fonder l'hypothèse relative au fonctionnement de *premierement* en ancien français et qui est à vérifier par une analyse ultérieure (corpus BFM et Frantext).

3) En comparaison avec le *d'abord* moderne, l'ancien français *premierement* fonctionne plus souvent comme un complément circonstanciel pur sans avoir le rôle d'organisateur de texte (17 occurrences sur 40 dans le cas de *premierement* par rapport à 5 sur 28 dans le cas de *d'abord*). En voici un exemple typique (I, 88), la version latine comporte un *primo*, la version française moderne un *dès le début* :

*dou quel otroiement ne se peut pas ce faire: «Povres donques estes», mais bien se feroit se je t'eusse otroié **premierement** ceste chose: «Qui vodroit aver greignor monoie, il nen a pas monoie!».*

*Ex quibus concessionibus non conficitur hoc: pauperes igitur estis; conficeretur autem, si tibi **primo** quoque hoc concessissem, qui pecuniam maiorem vellet habere, eum pecuniam non habere.*

*Une fois ces points acceptés, il ne s'ensuit pas : «Vous êtes donc pauvres» ; on pourrait conclure de cette façon si j'avais admis **dès le début** avec toi que celui qui veut avoir davantage d'argent n'en a pas ! »*

Nous avons évoqué à plusieurs reprises la difficulté qu'on a de distinguer un emploi textuel d'un emploi local d'un adverbial temporel. Nous avons postulé que le critère décisif serait la mise en place d'une configuration sérielle qui se distingue par une certaine lourdeur « textuelle » dans le cadre du plan de texte. La frontière entre une configuration sérielle, qui a une pertinence au niveau textuel, et une simple mise en succession des faits, qui se joue au niveau local, reste tout de même assez floue. Considérons l'extrait suivant (I, 2) :

*Lors comensa il a assembler les homes qui estoient expandus es chans et par bois et par forest en sauvages habitacles, et par une manière de raison les aûna en .i. leu ausi come a force et les comensa a aleguer et moustrer chascune raison qui profitable lor estoit et honeste. Icil, qui n'avoient pas appris ne acoustumé d'oyr si faite chose, comencierent **premierement** por la desacoustumance orgueilleusement a crier; **puis après** por les raisons et l'aornee parole oient plus ententivement et volentiers.*

*qui dispersos homines in agros et in tectis silvestribus abditos ratione quadam conpulit unum in locum et congregavit et eos in unam quamque rem inducens utilem atque honestam **primo** propter insolentiam reclamantes, **deinde** propter rationem atque orationem studiosius audientes ex feris et inmanibus mites reddidit et mansuetos.*

*Ces gens, disséminés dans les campagnes, retirés dans des cabanes au milieu des forêts, en usant d'un talent particulier, il les conduisit et les groupa dans un même endroit ; il les poussa à toutes les occupations utiles et honorables ; **au début** ils protestèrent devant ces nouveautés, **puis**, en raison de sa sagesse et de son éloquence, ils l'écoutèrent avec davantage d'intérêt, et, de farouches et sauvages qu'ils étaient, il les rendit doux et tranquilles.*

Il s'agit d'une narration des faits passés. Les deux adverbiaux corrélés (*premierement – puis après*) situent ces faits sur un axe de succession chronologique et assignent à ces faits une place relative dans le temps. Dans cette perspective, les séries du type II, 83 (conseils aux défenseurs et aux accusateurs), qui énumèrent les étapes successives d'un procès, peuvent être considérées, à bien des égards, comme proches des successions narratives du type I, 2. Il y a toutefois une différence majeure : la série (II, 83) est une séquence expositive et non pas une séquence narrative. L'enjeu de cette séquence est d'instruire le récepteur du texte quant à la manière dont il faut procéder en matière d'argumentation. Ces instructions sont ordonnées en étapes chronologiquement successives ayant chacune une place déterminée dans le déroulement progressif de l'argumentation. Ainsi, les marqueurs qui signalent ces positions respectives sont autant de traces de l'organisation de l'exposé. Quant aux adverbiaux temporels de la séquence narrative, ils n'ont pas à l'évidence cette fonction organisatrice : leur rôle est de préciser les coordonnées temporelles des faits narrés. La différence entre ces deux configurations ressort clairement lorsqu'on considère l'exemple suivant (II, 38-42) qui expose les différentes étapes que doit suivre l'orateur en préparant son argumentation :

L'en peut traire les souspecions dou fait meismes se l'amenistrement de toute la besoigne est essaié parfaitement de toutes ses parties et ses endrois; ...

*Il covenra donques **premierement** veyr que sont les choses qui se contienent aveuques la meisme besoigne, ce est que de la chose ne se pevent partir. ...*

***Desemprés**, quant l'on avra ce regardé, doit atracter la faisance de cele besoigne: car ceste est la maniere de celes choses qui sont adonees a la besoigne qui nos est exposee et mise au segont leu.*

***Desemprés au tiers leu** doit l'on veyr quel chose est joint et ajousté a la besoigne, ce est quel chose soit greignor, quel chose est moindre ou igaument grant ou semblable*

***La quarte partie et le quart leu** de ces choses qui sont adonees a besoignes, com nos avons dit dessus, si est l'ensivement ou l'ensuite: ...*

Selon les instructions données, ces différentes étapes de l'argumentation doivent se succéder dans le temps : l'une suit l'autre (cf. *quant l'on avra ce regardé*). Cependant ce qui importe, c'est que leur ordre signalé par les marqueurs ne représente pas une sorte d'ancrage temporel des faits narrés, mais correspond au plan d'exposé instauré en amont par une phrase introductive (I, 37) :

Les choses qui sont adonees a besoigniez en partie se contienent aveuques la meisme besoigne, en partie sont regardées en la faisance de la besoigne, en partie sont jointes et ajoustees a la besoigne et en partie ensivront la besoigne quant ele est faite.

Dans cet énoncé, l'auteur énumère les différents attributs des actions selon lesquels on construit l'argumentation dans le cadre de la confirmation ; on se situe au niveau suivant du plan 3.4.1.1.2.⁶¹ La série marquée du livre II (38-42) reprend les différents attributs liés de l'action en suivant l'ordre annoncé dans la phrase (I, 37).

Premierement figure aussi comme correspondant du *d'abord* de la « sélection privilégiée » que nous avons relevé dans l'exemple (I, 100), où il rend le latin *primum* :

⁶¹ C'est-à dire « Confirmation - Sources de l'argumentation - Attributs - Attributs des actions » (cf. ci dessus, chapitre 4.2.4.2.).

*En ceste partie ou maniere volons nos cele chose **premierement** entendre que l'indignacion peut estre faite et atraitee en tous ces leus que nos avons mis es comandemens de confermer..*

*In hoc genere illud **primum** intellegi volumus, posse omnibus ex locis iis, quos in confirmandi praeceptione posuimus, tractari indignationem.*

Il présente ainsi un fonctionnement analogue. Il ne sert pas à signaler la première position sur l'axe temporel, mais opère à l'échelle de l'importance. Le principe métaphorique qui associe la position saillante du point de vue chronologique à celle qui l'est du point de vue de l'importance s'applique donc tout aussi bien dans le cas du *premierement* médiéval. Comme il ne déclenche pas, dans cet exemple, une mise en série au niveau textuel, *premierement* n'est pas considéré comme un marqueur, à l'instar du *d'abord* de la version moderne.

L'analyse des occurrences de *premierement* dans le texte de Jean d'Antioche nous a permis de faire quelques hypothèses relatives au fonctionnement de cet adverbe en ancien français. Résumons que nous avons identifié les types suivants, les indicateurs de type correspondent à ceux que nous avons utilisés pour *d'abord* ci-dessus :

L'emploi textuel sériel se divise soit selon le type de marquage des items subséquents :

- Ia) emploi textuel dans les séries marquées par des éléments lexicaux corrélés.
- Ib) emploi textuel dans les séries marquées autrement (annonces, phrases-commentaires, etc.) ;

soit selon le type des items mis en série :

- I1) emploi textuel dans les énumérations du type processuel (les items énumérés correspondent aux étapes d'un procès, l'ordre dans la série reflète la succession chronologique de ces étapes).
- I2) d'items « objectaux » sans incidence directe au verbe.

L'emploi local (non sériel) se divise selon le rôle que joue l'adverbe au niveau syntaxico-sémantique :

- IIa) l'adverbe est incident à un verbe, il spécifie les paramètres temporels du procès décrit par le verbe.
- IIb) l'adverbe n'est pas incident au verbe en tant que circonstan-

ciel temporel, il opère une valorisation subjective du procès/état.

Contrairement au *d'abord* de la version moderne, nous ne trouvons pas l'adverbe *premierement* dans la fonction d'introducteur d'items objectifs sans incidence directe au verbe de l'énoncé hôte. Le texte ne fournit pas suffisamment d'exemples de ce type de séries, il est donc impossible de tirer une conclusion catégorique et d'affirmer que *premierement* ne pouvait pas avoir ce rôle en ancien français.

6.3.1.2. L'adverbe *premierement* dans le corpus BFM

Pour évaluer le fonctionnement de *premierement* en ancien français au niveau global, nous avons effectué une recherche dans le corpus BFM. Les données obtenues suite au dépouillement du texte de Jean d'Antioche nous ont servi de repère pour l'analyse des occurrences relevées. Nous avons divisé les textes du corpus BFM2016 en deux tranches chronologiques : la première regroupait les textes d'avant 1300, la deuxième ceux d'après 1300. Dans la première tranche, le corpus relève en tout 203 occurrences de *premierement*. Il est nécessaire de préciser que 97 de ces occurrences se trouvent dans la traduction de Jean d'Antioche, 40 dans le texte *De Inventione* et 57 dans la *Rhetorica ad Herrenium*. Dans la majorité absolue des usages qui datent d'avant la traduction de Jean d'Antioche (la première est attestée dans le bestiaire de Philippe de Thaon, 1121-1135), *premierement* est un adverbial circonstanciel temporel et n'a qu'une portée locale. Selon les données de la BFM, les emplois textuels sériels, tels que nous les avons définis ci-dessus, ne commencent véritablement qu'avec la traduction de Jean d'Antioche. Et c'est également ici, précisément dans la partie *Rhetorica ad Herrenium*, que nous trouvons une occurrence de *premierement* sériel du type objectal (RH III, 38):

*Je sai coment mainz Grifons firent qui de la memoire escrirent. Il escriveent les ymages de mout de paroles por ce que cil qui les voudreent aprendre, les eussent apareillees et n'en eussent granment de paine a l'encerchier ne de travail. Mais lor raison ne nos plaist pas por aucunes causes. **Premierement** quar rude chose est et un chuflois d'avoir ymages en multitude de paroles sans nombre. Certes, ce nos porroit poi valoir a la memoire, si nos covenist amentevour ore*

une parole, ore une autre par grant habondance de paroles sans fin. D'autre part, por coi volons oster aucun home de sa soutillance et de sa vizouzeté que il n'en encerche riens que toutes choses li seront apareillees?

Corrélié avec *d'autre part*, *premierement* introduit la première « cause » du désaccord de l'auteur avec les habitudes des « Grifons ». L'adverbe n'est incident à aucun verbe et n'établit ainsi aucune chronologie processuelle.

Nous enregistrons également des occurrences de l'adverbe *premierement* dans le livre III du texte de *Li livres dou tresor* de Brunet Latin. Ce troisième livre est une adaptation du *De Inventione* de Cicéron, sa composition est ainsi très proche de celle de la traduction de Jean d'Antioche. Le texte n'est pas inclus dans la BFM, mais étant donné sa proximité thématique et compositionnelle avec le texte de Jean D'Antioche, l'analyse de ce traité est pour nous d'un intérêt particulier. Nous l'avons dépouillé manuellement, mais uniquement à titre « d'analyse témoin ». *Premierement* fonctionne ici comme adverbe de temps, évidemment, mais il figure aussi dans des emplois sériels. Cf. l'exemple suivant (Livre III, Chapitre 54)⁶² :

*Tuit argument sont deffermé en .iiij. manieres : **premierement**, se tu nies la prise de ton aversaire, ce meisme que il veult prover; après, se tu confermes la prise, mais tu nies la conclusion; après, se tu diz que ses argumens soit vicious; après, se encontre son argument tu en rediz un autressi ferme ou plus.*

L'élément *premierement* a ici clairement un rôle d'organisateur, et même d'organisateur d'items objectaux, car il ne reflète aucune chronologie « référentielle » et n'est incident à aucun verbe en tant que complément adverbial. Comme le *Li livres dou tresor* a été composé vers 1267, nous pouvons considérer cette occurrence comme le plus ancien exemple du *premierement* introducteur d'items objectaux que nous avons relevé dans nos analyses. Ainsi se manifeste une fois de plus

⁶² L'extrait concerne les préceptes liés à la réfutation en tant que « partie du discours ». La terminologie de Brunet Latin diffère ici de celle de Jean d'Antioche : pour rendre le latin *reprehensio* Jean utilise le terme *reprehension*, alors que Brunet Latin parle de *defferment*.

l'importance du facteur générique – du moment qu'un type de texte apparaît dans la pratique discursive d'une communauté linguistique, la langue mobilise des moyens qui servent à signaler l'organisation des configurations textuelles qui caractérisent ce type.

Après 1300, les exemples de *premierement* organisateur sériel se multiplient, ses emplois coexistent avec les usages circonstanciels. Citons deux exemples, provenant tous les deux de *Le Somme abregiet de theologie* (anonyme, 1477-1481), qui nous paraissent significatifs à cet égard :

*Mais il y a maniere ou ordre en predestination, car **premierement** est donnee la grace et **aprez** la gloire.* (p. 156)

*Par pluseurs manieres aucune chose est affermee de Dieu. **Premierement** par naturele raison, laquelle dist que ung Dieu est rendant leur desserte aux bons ou remunerateur des bons et puniteur des mauvais. **Secondement** par foy, par laquelle nous disons que Dieu est une chose en substance, ou ung en substance et tresble en personnes. **Tiercement** par la sainte escripture. **Quartement** par raisons probables. **Quintement** par predication par dehors.* (p. 166)

Dans le premier de ces exemples (p. 156), *premierement* spécifie la position relative de la « grace » sur l'axe temporel (par rapport à « *aprez* »), tandis que dans le deuxième exemple (p. 166), nous avons affaire à une sérié énumérative par excellence⁶³.

Pour ce qui est d'autres adverbes en ancien français qui situent les procès les uns par rapport aux autres, nous constatons que seul *premierement* figure dans les contextes sériels « objectaux » ; les éléments *primes*, *premiers* se spécialisent aux emplois locaux et circonstanciels. Cf. :

⁶³ Le première attestation d'une série corrélée à l'aide des éléments *premierement-secondement* date de 1340 (*Grandes chroniques de France*) : *Et quant ceulz de la ville se regarderent et virent en si grant peril comme de perdre corps et biens, il envoierent embassadeurs pour traitier de pais, laquelle fu ordenée en telle maniere : **premierement** la ville seroit rendue, et des habitans de la ville ceulz qui voudroient estre encore souz la seigneurie du roy d'Angleterre, s'en iroient ailleurs querre habitacion, sauf leurs corps et leurs biens ; **secondement**, ceulz qui voudroient demourer en la ville, feroient serement de loyauté à tenir du roy de France, et d'obeir aus gardes que on y mettroit.*

*Et si tost com il orent mengié dou mortel fruit qui bien doit estre apelez mortie, car par lui vint **primes** la mort a ces .ii. et puis as autres.*
 Queste del saint Graal, 210b

Comme on le sait, *prime(s)* et *premier(s)* dans leur emploi adverbial ont disparu de l'usage après 1500⁶⁴. *Premierement*, lui, s'est maintenu. À l'heure actuelle, les emplois chronologiques circonstanciels de cet adverbe sont nettement minoritaires, au profit de *d'abord*, qui apparaît à l'époque préclassique. C'est dans les emplois sériels que l'adverbe *premièrement* figure prototypiquement en français moderne⁶⁵.

6.3.2. Les marqueurs de clôture

Après avoir délimité les configurations sérielles introduites par un marqueur adverbial d'ouverture, nous avons analysé la manière dont est signalée la clôture de ces séries.

Nous avons déjà dit ci-dessus que dans la version moderne, seules 5 sur 17 séries ouvertes par *d'abord* comportent un marqueur adverbial de clôture (l'adverbe *enfin*). Dans le texte de Jean d'Antioche, la situation est semblable : sur 18 occurrences sérielles introduites par un *premierement* et corrélées avec d'autres marqueurs énumératifs, 4 sont closes explicitement par un marqueur du type adverbial, il s'agit de la locution *au darrain*.⁶⁶ À titre indicatif, nous résumons ci-dessous les correspondances mutuelles des adverbiaux de clôture entre les trois versions analysées ; l'établissement des correspondances nous a fourni un échantillon de formes dont le fonctionnement sera décrit par la suite.

⁶⁴ Cf. les données du Frantext.

⁶⁵ Sur les 100 premières occurrences de *premièrement* dans le corpus frWac, aucune ne relève de l'emploi chronologique circonstanciel. Nous n'y trouvons que des emplois sériels (97 occurrences) et 3 occurrences correspondent au type IIb – valorisation subjective du procès.

⁶⁶ *Au darrain* est en effet un syntagme prépositionnel *a + le + darrain*, l'élément *darrain* représente un emploi substantival de l'adjectif *darrain* (< de retro).

Tableau XV. *Les correspondants de enfin marqueur de clôture de série dans la traduction de Jean d'Antioche et dans la version latine*

Version moderne	Jean d'Antioche	Version latine
enfin 5	au darrain (3)	postremo (2), denique (1)
	sur ce (1)	postea (1)
	ou (1)	postremo (1)

Tableau XVI. *Les correspondants de au darrain marqueur de clôture de série dans la traduction moderne et dans la version latine*

Jean d'Antioche	Version moderne	Version latine
au darrain (4)	enfin (3)	postremo (2), denique (1)
	quant à la dernière proposition (1)	extremum (1)

Si on trouve fréquemment des séries qui comportent un marqueur adverbial d'ouverture (et de relais) sans marqueur de clôture, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne trouvons en tout que trois exemples de l'emploi de *enfin* sériel qui, corrélé à un marqueur de relais, figure dans une série qui ne comporte pas de marqueur adverbial d'ouverture, cf. par exemple (II, 35) :

Le défenseur, quant à lui, devra, s'il le peut, montrer que la vie de l'accusé a été la plus honnête possible. Il y parviendra en évoquant des services connus et ordinaires rendus par lui, par exemple à ses père et mère, à ses proches, à ses amis, à ses parents par alliance, à ses relations ; en disant aussi — ce qui est plus rare et plus remarquable — qu'il a exécuté pour l'État, ou pour ses père et mère, ou pour certains de ceux que nous venons d'évoquer, une chose qui l'a exposé à bien des efforts ou à bien des dangers ou aux deux à la fois, et qu'il a faite pour rendre service, alors qu'elle n'était pas obligatoire; en disant enfin qu'il n'a commis aucune faute; qu'aucune passion ne l'a empêché de remplir son devoir.

La série est constituée primordialement par la répétition des syntagmes gérondivaux. Elle comporte trois items, le deuxième étant marqué par *aussi*, le dernier par *enfin*. Dans la version de Jean d'Antioche nous ne trouvons pas d'exemples de ce type : dans (II, 35), malgré le latin *denique* qui marque le troisième élément, le texte en ancien français comporte un *désempres*, donc un marqueur de relais :

Desemprés *si doit moustrer que, se cil ne fu onques encombrez de covoitise a ce qu'il s'en departist de son office, il ne pécha pas.*

denique *si nihil deliquisse, nulla cupiditate inpeditum ab officio recessisse.*

Ceci vaut pour également pour les deux autres occurrences : malgré un adverbial de clôture qui figure dans la version latine (et qui trouve son correspondant dans la version moderne), la traduction de Jean d'Antioche ne comporte pas de marqueur adverbial qui signifierait explicitement que la série est close.

La disproportion entre le nombre de marqueurs d'ouverture et le nombre de marqueurs de clôture s'explique par le fait que le dernier item de la série est souvent signalé par d'autres moyens que nous allons commenter ci-dessous. Remarquons d'emblée que sous cet aspect, les trois versions ne diffèrent pas fondamentalement, la configuration étant déterminée par la structure de l'original latin. Nous ne citerons donc que les exemples de la version ancienne de Jean d'Antioche en précisant que les commentaires valent tout aussi bien pour l'original latin que pour la version moderne.

Nous distinguons ainsi deux cas de figure principaux.

1) le dernier item de la série est introduit par un marqueur numéral qui indique la position exacte de l'élément. Pour que ce numéral puisse fonctionner *ipso facto* comme marqueur de la fin de série, il faut que le nombre d'items soit déterminé d'avance. Le récepteur du texte, qui connaît ainsi le nombre d'items à énumérer, identifie nécessairement le dernier élément avec la fin de la série. La spécification préalable du nombre d'items peut se faire par plusieurs mécanismes : à l'aide d'une annonce explicite qui précède immédiatement la série ou par le biais d'un autre procédé signalant la structure du discours subséquent à quelque distance que ce soit. Ainsi, dans l'exemple suivant, le nombre

d'items a été signalé par une annonce (I, 58) qui précède immédiatement la série :

*Sil qui cuident qu'a la provable reson (co)vient estre départie en .v. parties si dient qu'il covient **premierement** d'espondre la some de l'argumentacion, en ceste manière:... Et **puis** cuident qu'il la covient prover par diverses raisons et par très habondans paroles, en ceste guise: ... Quant la proposicion donques, ce est l'araisonnement, est provee par cest covenant dessus dit et .ii. parties de la provable raison seront passées, dient il que ce que tu veaus mostrer te covenra prendre de la force de la proposicion, en tel maniere: ... **Au quart leu** il ameinent une autre preuve de ceste prise, en ceste guise: ... **Au quint leu** amainent il la complexion ... Par ceste guise donques dessus dite partirent il l'argumentacion selonc lor cuidance en .v. parties.*

Il s'agit ici d'une série mixte, qui comporte une annonce et une clôture prototypiques. Puisque le nombre d'items a été fixé à cinq dans l'annonce, le cinquième élément est nécessairement considéré comme final.

Dans d'autres cas, l'annonce des items énumérés ne précède pas immédiatement la série, mais figure plus loin en amont du texte. Ainsi, dans l'extrait (II, 38-42), qui a déjà été cité ci-dessus :

*L'en peut traire de la besoigne les souspecions si l'en regarde dilizamment les choses que sont adonees a besoignes: ... Il covenra donques **premierement** veyr que sont les choses qui se contienent aveuques la meisme besoigne ... **Desemprés**, quant l'on avra ce regardé, doit atracter la faisance de cele besoigne: **Desemprés au tiers leu** doit l'on veyr quel chose est joint et ajousté a la besoigne **La quarte partie et le quart leu** de ces choses qui sont adonees a besoignes, com nos avons dit dessus, si est l'ensivement ou l'ensuite: ...*

le nombre d'items à énumérer a été précisé en amont du texte par une phrase introductive (I, 37) :

Les choses qui sont adonees a besoigniez en partie se contienent aveuques la meisme besoigne, en partie sont regardées en la faisance de la besoigne, en partie sont jointes et ajoustees a la besoigne et en partie ensivront la besoigne quant ele est faite.

Le nombre de ces attributs ayant été défini, le marquage numéral *a quarte partie et le quart leu* indique par là même le dernier élément de la série.

2) le dernier item est introduit par un marqueur « non clôturant », nous utiliserons encore une fois l'exemple (I, 37) :

Les choses qui sont adonees a besoigniez en partie se contienent aveuques la meisme besoigne, en partie sont regardées en la faisance de la besoigne, en partie sont jointes et ajoustees a la besoigne et en partie ensivront la besoigne quant ele est faite.

*Les choses qui se contienent aveuques la meisme besoigne sont celes choses que tousjors semblent afichees a la chose de la besoigne et ne pevent departir d'ele. **La premiere de cestes choses** si est la brieve complexion de toute la besoigne qui contient la some dou fait (si come: l'ociement dou pere, la trayson dou pays), **desemprés** l'on demande la cause de cele some par la quele et por quel chose et por cui achaison le fait est fait, **puis** les choses qui sont faites avant la chose faite se contienent jusques a la meisme besoigne, **puis après** en cele meisme besoigne a faire et en quel chose soit atreuvé ou faite. En la faisance de la besoigne (ce est le segont leu de ces choses qui sont adonees a besoigniez) l'en demande ...*

Dans cet exemple, il n'y a pas d'annonce ni d'énoncé de clôture. Le seul indice qui signale au lecteur que la série est close est l'annonce « brute », en tête du dernier énoncé de l'extrait, du thème « *la faisance de la besoigne* ». Comme cette branche thématique a fait l'objet d'une explicitation préalable (cf. le premier énoncé de l'extrait), la mention du thème met nécessairement fin à la section textuelle précédente tout en marquant l'ouverture de la section suivante⁶⁷. On voit ici encore une fois l'importance du principe hiérarchique qui détermine la structure du plan textuel de l'énoncé cicéronien.

⁶⁷ Concrètement, il s'agit du passage de la section thématique 3.4.1.1.2.1. à la section 3.4.1.1.2.2. (cf. chapitre 4.2.4.2.)

C'est donc ainsi que s'explique le taux nettement inférieur de marqueurs de clôture en comparaison avec les marqueurs d'ouverture : les ramifications thématiques, dont la structure est explicitée par les phrases-annonces, déterminent la grille de lecture de l'exposé et fondent ainsi sa cohérence.

Regardons maintenant de plus près les propriétés fonctionnelles des adverbiaux de clôture relevés par notre analyse. Nous commencerons par l'élément *enfin* de la version moderne, sa description nous servira de point de départ pour les analyses des marqueurs en ancien français.

Le fonctionnement de *enfin* en français moderne a fait l'objet de plusieurs analyses détaillées ; citons notamment celle de A. Cadiot et al. (1985) ou celle de J.-M. Luscher – J. Moeschler (1990). Les auteurs cités ont postulé plusieurs types de *enfin* selon le rôle qu'il joue dans le discours. Inspirés de ces études, E. Buchi et T. Städtler (2008) ont effectué une analyse diachronique dont le but est d'établir une chronologie relative aux différents types postulés. Plus précisément, les auteurs distinguent deux emplois « grammaticaux » (temporel et aspectuel) et six emplois « pragmatiques » (épistémique, récapitulatif, énumératif, rectificatif, performatif et réprobateur). Seuls les emplois rectificatif, performatif et réprobateur apparaissent tardivement (XVIII^e siècle) ; pour le reste, les premières attestations remontent au Moyen Âge (énumératif en 1400, les autres dès le XII^e siècle).

Dans la version moderne du texte cicéronien, l'adverbe *enfin* figure avant tout dans le sens « temporel » – comme nous l'avons vu dans l'analyse des marqueurs d'ouverture, les séries sont constituées d'éléments processuels. Nous ne relevons qu'une occurrence qui pourrait être considérée comme « aspectuelle », cf. (I, 19) :

Une fois que toutes ces questions concernant la cause ont été résolues, il faut enfin considérer une à une les parties de l'ensemble du discours.

Ici, le marqueur introduit la troisième partie du premier niveau du plan textuel (Introduction, Causes, Parties du discours). Même s'il s'agit de la dernière partie de ce palier du plan, le *enfin* ne fonctionne pas ici comme marqueur énumératif temporel. Il signale plutôt qu'une attente

du lecteur relative aux thématiques du texte est satisfaite, le mouvement discursif qu'il sert à indiquer pourrait être paraphrasé comme suit : « dès le début de mon exposé tu as attendu que je parle des parties du discours, les voici ». La première phrase (*une fois que toutes ces questions concernant la cause ont été résolues*) justifie le fait qu'il fallait attendre jusqu'à ce moment de l'exposé.

L'adverbial *au darrain*, qui sert à signaler la clôture de série dans le texte de Jean d'Antioche, n'atteste pas ce type d'emploi dans le cadre de la traduction. Dans l'énoncé (I, 19), malgré le latin *denique*, le texte ancien présente un *puis* :

Et quant toutes ces choses sont trovees en la cause, si devons puis veyr et regarder chascune partie de toute la cause.

qui n'autorise pas la même interprétation que le *enfin* moderne équivalent de *denique* latin : la seule chose qui est signalée dans la version ancienne est la succession temporelle.

Néanmoins, l'élément *au darrain* figure lui aussi en dehors des configurations sérielles (2 occurrences). Il fonctionne comme un adverbial temporel qui indique le terme d'un procès. Considérons l'exemple suivant (I, 33) :

*Il covenra qu'il nos soviegne en tout dit de ces comandemenz de la particion: que si come chascune premiere partie est exponue ou mise en la particion, en tel maniere sont passée en ordenement que, quant toutes les choses ou les parties seront despliees, que l'alegement dou rectorien soit compli et parfait en tel guise que puis **au darrain** riens ne raporte fors la conclusion.*

Le correspondant dans la version moderne est bien significatif de cette interprétation :

*Maintenant que ces règles sur la division ont été données, il faudra se souvenir tout au long du discours qu'on doit traiter les parties dans l'ordre où elles ont été énumérées dans le plan et, après les avoir toutes développées, **terminer** de manière à ne rien ajouter après, sauf la conclusion.*

Remarquons que l'élément *au darrain* n'est pas le seul adverbial « de clôture » que nous trouvons dans le texte de Jean d'Antioche. Nous y en trouvons deux autres : *darrenierement* (*darrainement*) et *a la par-*

fin. Darrenierement ne fonctionne pas comme un organisateur textuel, cf. (I, 33) :

*et dit quel chose il veaut que Sosia face la chose que il mist darreniere en la particion **darrenierement** la dit* (I, 33).

où il marque une circonstance temporelle pure et simple. Le même constat vaut pour l'élément *darrainement*, dont nous trouvons en tout deux occurrences dans le texte.

En revanche, l'élément *a la parfin*⁶⁸ présente un fonctionnement plus complexe. Outre l'énoncé (II, 24), où il figure coordonné à *au darrain* (*au darrain et a la parfin*) et que nous analyserons à part, nous en trouvons deux autres occurrences dans le texte de Jean d'Antioche. Dans celles-ci, il ne peut pas être considéré comme un organisateur textuel, car il n'articule pas une configuration sérielle, mais son rôle ne se résume pas pour autant au simple marquage circonstanciel. Cf. d'abord, l'exemple (I, 3) :

*Qui baillast ores les raisons de vie as cytez et feyst que les cytez establies apreysent a cultiver foy et a retenir justise et acoustumacent obeyr as autres par lor volenté (il ne cuideroient pas soulement recevoir travail par l'achoisson dou comunal profit, mais cuideroient perdre la vie), la quel chose peut estre faite **a la parfin**, se les homes ne peüssent avoir amonesté par éloquence ce que il trovassent et entendissent par raison ?*

Équivalent du *tandem* latin (pas de correspondant direct dans le texte moderne), *a la parfin* signale que la démonstration argumentative est arrivée à son bout et qu'au-delà, il n'y a pas lieu de poursuivre dans la même direction puisque tout homme sensé admet le bien fondé des preuves.

L'exemple suivant est illustratif d'un autre effet de sens, *a la parfin* rend ici le latin *denique* (II, 100) :

Et s'il est avis qu'aucune nécessité en a aucune laidure, si covenra a l'accuseor moustrer par l'entremise des leus comuns que meaus

⁶⁸ *A la parfin* est lui aussi un syntagme prépositionnel, mais à la différence de *darrain*, qui est d'abord un adjectif et dont les emplois substantivaux sont variés, *parfin* semble ne fonctionner que dans le cadre de la locution adverbiale *à la parfin*.

valoit tout mal souffrir et mourir a la parfin que otroier et atemper a tel nécessité.

L'adverbial signale non seulement que l'élément *mourir* est la dernière phase d'un procès, mais qu'outre ce positionnement relatif, il représente l'aboutissement extrême de ce procès, une sorte de conséquence la plus grave (ou la plus saillante à l'égard de l'enjeu du discours) ; son correspondant moderne dans cet extrait - *voire* - instaure le même effet « pragmatique »⁶⁹.

Considérons finalement l'occurrence (II, 24) : les deux adverbiaux, traduisant le latin *postremo*, figurent ici coordonnés à l'aide de la conjonction *et* :

Au darrain et a la parfin les raisons que nos donrons au coulparable por sa desfence l'accuseor enclinera et les usera en afolant et en degastant, a ce que il enoste les autres de la coulpe.

Ils ne servent pas ici à articuler une série, car l'énoncé qu'ils introduisent ne présente pas le dernier item corrélé aux autres. Son rôle est différent : il met fin à un développement de types d'arguments en résumant en une phrase l'attitude que doit prendre l'orateur dans l'accusation. La traduction moderne explicite bien ce mouvement textuel en optant pour l'adverbe *bref* :

Bref, l'accusateur utilisera pour disculper les autres les mêmes arguments que ceux que nous fournirons à la défense en faveur de l'accusé.

L'usage de ce couple coordonné se rapproche ainsi du type qu'Eva Buchi et T. Städtler (2008) appellent « *enfin* récapitulatif » en le rangeant parmi les emplois « pragmatiques » de cet adverbe.

Ainsi peut-on dire que, dans le texte de Jean d'Antioche, la clôture de série est marquée essentiellement par l'élément *au darrain* qui, étant donné la nature des séries marquées du texte cicéronien (mise en ordre des procès), reflète la succession chronologique des différentes étapes corrélées. La locution *a la parfin*, qui elle aussi signale l'idée de conclusion, présente un fonctionnement légèrement différent, car elle

⁶⁹ Il est intéressant de faire remarquer qu'en tchèque, le marqueur spécialisé de ce type d'effet pragmatique, *dokonce*, est lui aussi formé sur la base du morphème signifiant « fin » (*konec*).

privilégie les emplois non sériels. Une occurrence dans le texte, dans laquelle les deux marqueurs se trouvent coordonnés, induit un effet de sens particulier : de l'idée de la conclusion sur l'axe temporel on glisse vers l'idée de la conclusion du discours. Enfin, l'élément *darreniere-ment* (*darrainement*) ne présente dans le texte de Jean d'Antioche qu'un emploi purement circonstanciel.

Pour évaluer l'usage de ces adverbiaux anciens dans un contexte plus large, c'est-à-dire en dehors de la traduction du *De Inventione* par Jean d'Antioche, nous avons parcouru les occurrences de *au darrain*, de *a la parfin* et de *darrainement* dans le corpus BFM.

Sur 73 occurrences de *au darrain* (*au deesrain*, *au deerrain*, *au dar-
rain*, *au derreain*, *au daerrain*, *au deerain*, *au daerain*, *au derrain*, *au
darrenier*, *au derrenier*) dans le BFM, 18 en tout proviennent de la tra-
duction de Jean d'Antioche (*De Inventione* et *Rhetorica ad Herrenium*) ;
cette locution est également fortement représentée dans la poésie de
Charles d'Orléans (15 occurrences). Toutes les occurrences du corpus
présentent, selon notre interprétation du moins, un emploi temporel
(sauf celle de l'exemple II, 24 analysée ci-dessus). Soit elles sont cor-
rélées aux autres marqueurs (c'est notamment le cas de l'emploi sériel
chez Jean d'Antioche), soit elles indiquent le terme d'un procès (à l'ins-
tar de l'exemple I, 33, ci-dessus), soit, et c'est notamment le cas des
occurrences trouvées dans les textes de Charles d'Orléans, *au darrain*
induit l'idée de l'achèvement dans l'absolu : on pourrait le paraphraser
par un *en fin de compte* :

*Que voulez vous que plus vous die, Jeunes assotez amoureux ? Plu-
sieurs y treuvent chiere lie Maintesfoiz, et plaisans acueulx : Que vou-
lez vous que plus vous die, Jeunes assotez amoureux Mais au der-
rain, Merencolie De ses huis fait passer les ceulx En dueil et soussi,
Dieu scet uieulx ! Lors ne chault de mort ou de vie. Que voulez vous
que plus vous die, Jeunes assotez amoureux ? (Rondeaux, p. 324)*

Même s'il ne corrèle pas son énoncé hôte à d'autres items d'une série d'évènements ou de procès, le *au derrain* de cet exemple garde une signification essentiellement temporelle.

Quant à l'élément adverbial *a la parfin*, en considérant les 39 oc-
currences de cette expression qui se trouvent dans le corpus BFM, nous

n'y trouvons pas d'autres types d'emplois que ceux que nous avons décrits ci-dessus pour le texte de Jean d'Antioche.

L'élément *darrainierment* (*darrainement, derrainement, derainement, derrenierement, derreniement...*) présente en tout 394 occurrences. On remarque d'abord qu'il est très rare avant 1300, à part les occurrences que nous trouvons chez Jean d'Antioche (3 dans la traduction du *De Inventione*, 2 dans celle de *Rhetorica*), nous n'en trouvons que 4, dont la première date d'environ 1175 (*Vie de saint Thomas Becket*). Toutes les quatre présentent un sens purement temporel et ne fonctionnent pas comme organisateurs d'une configuration sérielle. La majorité absolue des occurrences de *darrenierement* (338) qui figurent dans le corpus viennent des *Registre criminel du Châtelet* (1389-1382) ; elles s'y trouvent prototypiquement dans les emplois suivants :

*Item confessa que, avant la Chandeleur **derrenierement** passée, environ vespres, en la rue Simon Le Franc sur l'establie d'un cousturier print et embla un blanchet fourré de penne et de fustenne, lequel blanchet il muça lors soubz son mantel et icellui vendi depuis à un freprier en plain marchié IX sols par..* (p. 502)

Les articles de dictionnaires (DMF et Anglo-Norman Dictionary) attestent des emplois plus variés de cet adverbe (« en dernier lieu », « la dernière fois », « récemment », « définitivement »). Dans aucune de ces sources, nous ne trouvons de mention attestant l'emploi sériel de cet adverbe.

Notre analyse des marqueurs de clôture a donné les résultats suivants :

1) l'élément *au darrain* est le marqueur privilégié des emplois sériels. Il ne marque toutefois que des items du type processuel, en signifiant par là même les paramètres temporels des procès qu'il introduit. Nous n'avons trouvé aucune occurrence de *au darrain* introducteur sériel d'items « objectaux⁷⁰ ».

⁷⁰ Cet usage correspondrait au type « *enfin* énumératif » de la typologie de E. Buchi et T. Städtler. Les auteurs datent la première attestation de ce type de *enfin* à 1400 environ.

2) l'élément *a la parfin* privilégie les emplois non sériels. Dans le texte de Jean d'Antioche (*De Inventione*), il induit certains effets de sens particuliers ; ceux-ci relèvent toutefois de l'emploi temporel qui reste dominant.

3) nous avons relevé une seule occurrence des marqueurs *au darrain* et *a la parfin* (coordonnés l'un avec l'autre) qui pourrait être interprétée comme « pragmatique ». Dans cet usage, *au darrain* et *a la parfin* se rapprochent du type « *enfin* récapitulatif » de la typologie de E. Buchi et T. Städtler (la première attestation étant datée de 1119).

4) l'élément *darrenierement* est rare avant 1300. Il présente un emploi assez varié, mais il semble ne pas développer les acceptions « pragmatiques » que connaît l'adverbe *enfin*. Nous ne le trouvons pas dans les emplois sériels.

6.3.3. Les marqueurs de relais

Après avoir analysé le fonctionnement des marqueurs d'ouverture et de clôture que nous avons repérés dans les configurations sérielles du texte cicéronien, nous décrirons brièvement l'usage des éléments de relais. Cette fois-ci, nous nous limiterons à une analyse quantitative qui aura pour but de répertorier les formes et d'en décrire la distribution. Étant donné la variété formelle et la fréquence élevée de ces formes, une analyse complexe de leur fonctionnement au niveau sémantique, pragmatique et textuel dépasserait le cadre de cette étude.

Du point de vue quantitatif, les éléments lexicaux marquant le relais sont de loin plus fréquents dans notre corpus que ceux qui marquent l'ouverture ou la clôture. Sur 28 occurrences de *d'abord* et sur 9 occurrences de *enfin* de la version moderne, nous comptons 73 occurrences de *ensuite*, 59 occurrences de *puis*, 4 occurrences de *après cela*, donc en tout 136 marqueurs. Dans la version ancienne, la situation est semblable : sur 40 *premierement* et 5 *au darrain* (+3 *a la parfin* et 3 *darranierement*), nous relevons 84 *puis* (dont 40 *puis après*, 3 *puis emprés*), 41 *des(s)emprés*, 10 fois *après*, 5 fois *après ce*, 3 *despuis(sse)*, ce qui représente en tout 143 occurrences de ces marqueurs.

Cette différence quantitative s'explique aisément. D'abord, dans une série, il ne peut y avoir qu'un seul premier item et qu'un seul der-

nier item, alors que le nombre d'items médians, susceptible donc d'être introduit par un marqueur de relais, est en théorie illimité. Cf. l'exemple suivant (II, 130-133) :

La première partie tout le plus sera confermee de ces leus... Desemprés il covient reciter les loys... Après doit on dire... Puis après l'on demandera... Desemprés lor doit on demander...

La deuxième raison de cette disproportionnalité réside dans le fait que l'adjonction d'un item (qu'il s'agisse d'une étape d'un procès ou d'un élément objectal) se fait souvent « au fur et à mesure » et par la voie rétrospective, alors que l'encadrement de la série par un marqueur d'ouverture (*d'abord, premierement*) suppose une conceptualisation prospective du projet textuel.⁷¹ Troisièmement, il est possible que le dernier élément d'une série soit marqué par une combinaison d'un marqueur de relais et d'un marqueur de clôture, cf. le *despuis au darrain* (I, 43) :

Premierement, par quel nom covenra apeler... puis qui seront les princes et les troveors... desemprés que loy sera de cele chose... puis après se les homes ont acoustumé de loer cele chose... Despuis au darrain doit l'on veyr attentivement que choses ensivront

Le nombre élevé de marqueurs de relais s'explique finalement par le fait que les adverbiaux de relais (*puis, desemprés, après*) articulent souvent une simple succession temporelle de deux procès mis en relation (II, 111), ils s'apparentent dans ce sens à une conjonction de coordination du type additif :

Il les envay et les poursuint et mist au dessouz, puis s'en retorna a Rome et demanda la victoire dou conseil des sages. (70 A)

Nous venons d'analyser le fonctionnement des adverbiaux-marqueurs de série dans le texte cicéronien. Nous pouvons alors formuler quelques remarques générales qui, résumant les points essentiels des descriptions présentées ci-dessus, apportent des éléments de conclusion. Ces conclusions ne sont que partielles, car notre analyse des configurations sérielles va continuer dans les chapitres suivants.

⁷¹ Cette conceptualisation est cognitivement plus coûteuse, car elle suppose que le locuteur élabore, ne serait-ce que d'une manière rudimentaire, son plan textuel.

- 1) Du point de vue formel, les configurations sérielles dans la traduction médiévale sont marquées par les éléments adverbiaux suivants :

Tableau XVII.

Ouverture	Relais	Clôture
<i>premierement</i>	<i>puis puis après, puis emprés, des(s)emprés, après (ce) despuis(sse),</i>	<i>au darrain</i>

- 2) Dans le texte médiéval, les configurations sérielles marquées par les adverbiaux sont toutes de nature processuelle. De ce fait, les marqueurs ont un double rôle : d'une part, ils contribuent à matérialiser la structure du plan textuel (rôle d'organisateur), tout en indiquant, d'autre part, le positionnement relatif des éléments corrélés sur l'axe temporel (rôle « circonstanciel »).
- 3) Les éléments adverbiaux cités dans le tableau XVII. ne fonctionnent pas exclusivement comme organisateurs textuels. On les trouve fréquemment en dehors des configurations sérielles ; leur rôle est alors d'indiquer les paramètres temporels d'une situation sans que cette indication ait nécessairement un effet au niveau de la structuration textuelle. Remarquons toutefois que dans ce type d'usage, l'indication temporelle que véhiculent les adverbes en question comporte une dimension ana-cataphorique.
- 4) Par conséquent, il n'est pas toujours aisé de distinguer entre un usage « organisateur textuel » et un usage « circonstanciel pur et simple », notamment lorsque la série que l'adverbial coordonne est de nature processuelle. Nous avons déjà évoqué cette question ci-dessus (chapitre 6.3.1.) et nous y reviendrons par la suite.
- 5) Notre analyse menée sur le corpus BFM a montré que les textes antérieurs à 1300 ne comportent pas des séries énumératives

d'items « objectaux » marquées par les adverbiaux sériels. La première occurrence de ce type d'usage serait celle de la traduction de la *Rhetorica ad Herrenium* faite par Jean d'Antioche (adverbe *premierement*, cf. ci-dessus). Ce type de série apparaît plus fréquemment à partir de la deuxième moitié du XIV^e siècle.

Ces conclusions préliminaires étant posées, nous allons poursuivre nos analyses des configurations sérielles en étudiant successivement la question des introducteurs du type prédicatif, des marques du type numéral et du rôle que jouent les annonces d'ouverture et de clôture de série.

6.4. Les séries articulées à l'aide d'éléments prédicatifs

En analysant les configurations sérielles des trois versions du texte cicéronien, nous avons remarqué que dans la traduction moderne, certaines séries énumératives présentaient un marquage du type prédicatif. Nous entendons par là que les éléments d'ouverture, de relais ou de clôture étaient introduits par une structure qui comportait un verbe de phase ou un verbe dont le sémantisme faisait référence au principe ana-cataphorique de la sériation.

Ce type de marquage peut être illustré par l'exemple suivant, qui met en jeu une configuration sérielle très complexe (II, 129-138) :

*Si en revanche c'est une explication que donne celui qui invoque l'esprit du texte, **il faudra commencer par** lui répondre ainsi **Ensuite** on adoptera le plan suivant, à chaque partie duquel s'adapteront de nombreux arguments : **premier point** : dans aucune loi il ne convient d'accepter une explication contraire au texte ; **ensuite**, quand cela conviendrait pour les autres lois, pour cette loi-ci, vu sa nature, on ne doit pas le faire ; **enfin**, en admettant que l'on doive accepter une explication même pour cette loi, il ne faut absolument pas accepter celle qui est donnée ici.*

***Le premier point** sera généralement étayé par les lieux suivants ... **Ensuite** ... **On ajoutera** ... **Après cela** ... **Ensuite** ... C'est par ces arguments et d'autres de même sorte que l'on montre qu'il n'est pas bon d'admettre une explication prise en dehors du texte.*

Le second point consiste à montrer que...

Il y a un troisième lieu, absolument indispensable pour qui défend la lettre...

De son côté, celui qui plaidera contre la lettre commencera par le lieu qui consiste à souligner que son motif était juste...

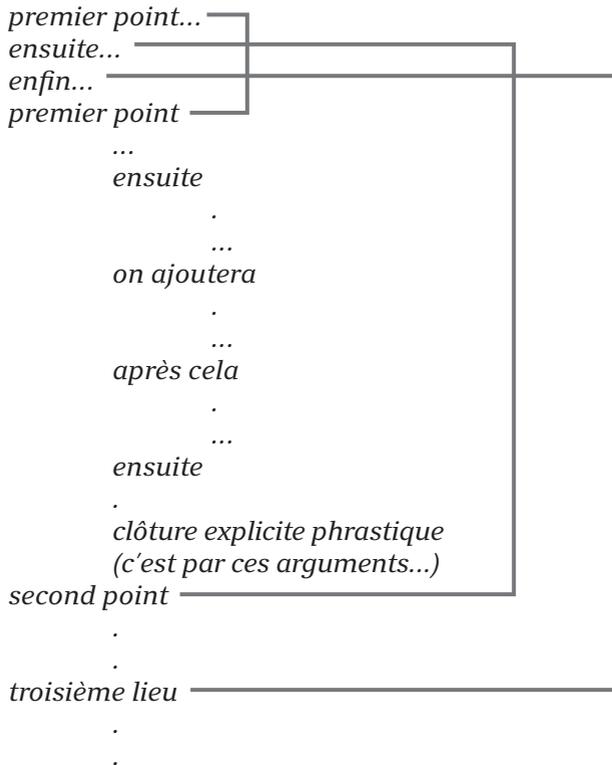
Puis, après avoir consacré un long développement à ce lieu et mis en relief la justification de son acte et l'équité de son explication, il emploiera

Le texte est segmenté à plusieurs niveaux. Le premier niveau est délimité à l'aide du critère thématique : on énumère les arguments destinés à « celui qui invoque l'esprit du texte ». La limite inférieure de ce segment est signalée par « de son côté, celui qui plaidera contre la lettre », qui explicite l'ouverture d'une autre lignée thématique située au même niveau hiérarchique⁷². Chacun de ces segments thématiques est structuré à son tour et comporte plusieurs séries énumératives enchâssées présentant un marquage mixte. Pour ce qui est du premier segment (« celui qui invoque l'esprit du texte »), la série du premier niveau est ouverte par l'élément *il faudra commencer par* qui n'est pas un connecteur au sens étroit, mais dont le fonctionnement est analogue à celui d'un marqueur lexical : le verbe *commencer* signale le début et en même temps évoque une continuation. Celle-ci est marquée par le connecteur *ensuite* qui est corrélé au verbe *commencer*. Ce *ensuite* ouvre à son tour un segment qui englobe lui-même des configurations sérielles d'une hiérarchisation complexe. Au premier niveau, l'ordre des items est marqué par les éléments *premier point, ensuite, enfin*. Chacun de ces items est repris dans la suite du texte pour être explicité, cette explicitation s'opère encore une fois sur le mode sériel. Au niveau de la reprise, le texte utilise les marques numérales du type adjectival : *premier, second, troisième* qui correspondent ainsi aux éléments *premier point, ensuite, enfin*. Chacun de ces trois segments est ensuite segmenté

⁷² Il s'agit concrètement des segments thématiques suivant : 2.1.5.2.2.1. et 2.1.5.2.2.2. (Argumentation d'après les genres et les états de cause – Genre judiciaire - Controverses portant sur un texte - Arguments liés à la lettre – Arguments liés à l'esprit de la lettre – Arguments invoquant l'esprit de la lettre / Arguments contre l'esprit de la lettre).

à son tour. Les items de ces séries intérieures sont soit marqués par les marqueurs de relais (*ensuite, puis, après cela*) ou par les éléments pré-dicatifs (*on ajoutera*), soit ils ne sont pas marqués du tout (simple juxtaposition). La fin de l'un des segments est signalée par une clôture explicite du type phrastique : *C'est par ces arguments et d'autres de même sorte que l'on montre qu'il n'est pas bon d'admettre une explication prise en dehors du texte.* qui ferme la série d'arguments-types présentés dans le cadre du « premier point ». Pour le reste, la fin de série est signalée par la marque d'ouverture de la section suivante. La structure de cette série complexe se présente comme suit :

*celui qui invoque l'esprit du texte
commencer par
ensuite*



de son côté, celui qui plaidera contre la lettre

À côté des marques prédicatives d'ouverture (*commencer*) et de relais (*ajouter*) que nous trouvons dans cet extrait, la version française moderne du texte cicéronien comporte également des marques prédicatives de clôture qui se combinent avec d'autres types de marquage. Ainsi dans le passage (II, 80 – 82), nous dégagons le marquage sériel suivant : *d'abord – ensuite - puis - après cela - et - ensuite – ajoutera-t-il - après cela - puis - ensuite - ajoutera - après cela - ensuite – puis – après - on finira*. Nous observons que la clôture de cette longue série est marquée par le verbe *finira* qui, du point de vue fonctionnel, joue le même rôle de balisage que les éléments lexicaux du type *enfin*. En considérant ce type de marquage, il est important de souligner que les séries articulées par les éléments prédicatifs sont toutes des séries du type processuel qui consistent en la présentation successive des arguments à dire (il s'agit donc d'un *ordo dicendi*). Les items mis en série représentent des étapes d'un procès qui se développe dans le temps, d'où la facilité avec laquelle les éléments prédicatifs comportant un verbe de phase se combinent avec les éléments lexicaux : *on commencera par répondre = d'abord on répondra ; on ajoutera = ensuite on dira ; on finira en dégageant = enfin on dégageera*.

Ni la traduction ancienne de Jean d'Antioche ni l'original latin ne comportent ce type de marquage : à la place des éléments verbaux de la version moderne, Jean d'Antioche utilise un marqueur lexical, à l'instar de la version latine. Dans les tableaux XI.-XIV., nous avons montré que c'est l'adverbe *premierement* de la version ancienne qui correspond aux 5 occurrences de *commencer par* de la version moderne. Il en est de même pour l'occurrence *on finira en dégageant* (clôture du passage II, 80 – 82) à laquelle correspond, dans le texte ancien, le syntagme nominal *la darraine chose*. Les éléments verbaux de relais (le verbe *ajouter*, une vingtaine d'occurrences) de la version moderne correspondent le plus souvent aux constructions du type : *desemprés/après doit on dire, despuisses si moustrerons*. Comparons la version moderne du texte/passage (II, 129-138) analysé ci-dessus à la version ancienne :

Si celui qui devers la sentence sera mete la cause avant ou achaison, premierement l'en contredira en tel manière.... Puis si metra avant ceste partison, que en chascune de ses parties covient et escheent

*maintes argumentacions: **premierement** qu'en nule loy ne covient pas prendre neisune cause contre l'escrit; **puis après**, et si es autres loys le covient, ceste si est tele loy qu'en li ne covient mie; **au darrain** et si en ceste loy le covient ceste cause ne covient point prendre.*

***La première partie** tout le plus sera confermee de ces leus:... **Desemprés... Après doit on dire... Puis après... Desemprés...** Par si faites choses et par telz raisons peut on moustrer ...*

***La seconde partie** si est en la quele l'on doit moustrer que...*

***Le tiers leu**, qui est meismement nécessaire a celui qui por l'escrit aleguera,...*

*Celui qui contre l'escrit dira, **premierement** metra avant celi leu par qui l'igaulté et la droiture de sa cause soit moustree*

*Et quant il avra demoré longuement en ce leu et avra aornee la raison de son fait et la droiture et l'igalité de sa cause, **lors** si dira qu'il ...*

Il est naturellement impossible de généraliser sur la base des données obtenues suite à l'analyse d'un seul texte/passage. Tout au plus, nous pouvons constater l'absence du balisage du type prédicatif dans la version ancienne qui contraste avec sa présence dans la version moderne. Mais étant donné le caractère libre de ces structures, nous croyons pouvoir affirmer que le principe même de construction d'éléments de ce type existe dans l'ancienne langue, ne serait-ce que « *in potentia* ».

6.5. Les séries marquées par un élément numéral

Dans ce chapitre, nous allons analyser le dernier type de marquage explicite de l'ordre des items dans une série, à savoir le marquage numéral. Nous incluons dans cette catégorie les éléments ordinaux (*le premier*; *le tiers*) et les éléments corrélatifs du type pronominal (*l'un – l'autre*). Nous tenons à ajouter que les éléments numériques ne figurent pas dans le texte cicéronien uniquement en tant qu'introducteurs de série, mais aussi dans les énoncés qui annoncent les séries⁷³, dans ce

⁷³ Cf. ci-dessus le chapitre 6.6.

cas il s'agit d'éléments cardinaux (*trois parties*). Nous distinguons ainsi trois cas de figure principaux :

- 1) le morphème numéral figure et dans l'annonce et devant les items ;
- 2) le morphème numéral figure uniquement dans l'annonce ;
- 3) le morphème numéral figure uniquement devant les items.

Nous avons effectué une analyse quantitative de notre corpus. Précisons d'emblée que nous n'avons constaté aucune différence significative entre les trois versions – le marquage chiffré était toujours induit par l'original latin que les deux versions suivaient fidèlement.

Le plus souvent, le morphème numéral figurait dans l'annonce de la série. Nous avons relevé en tout 39 séries avec marquage numéral dans l'annonce. Sur ces 39 occurrences, seules 7 (6 pour la version en ancien français) présentent un marquage chiffré devant les items. Le tableau ci-dessous détaille les résultats de l'analyse :

Tableau XVIII.

Chiffre dans l'annonce (latin – ancien français – français moderne)	Nombre	Nombre de séries comportant le marquage chiffré d'items (latin – ancien français – français moderne)
<i>duo (dupliciter, bipartito) - .ii. - deux</i>	18	5 (4) <i>alter/alter – l'un/l'autre l'un - (le premier)/l'autre</i>
<i>tres - .iii. - trois</i>	12	2 <i>unum/alterum/tertium – l'un (le premier)/l'autre/le tiers - le premier/le second/le troisième</i>
<i>quatuor - .iv. - quatre</i>	6	-
<i>quinque - .v. - cinq</i>	2	-
<i>sex - .vi. - six</i>	1	-
au total	39	7 (6)

Cf. à titre d'exemple (I, 27) :

Les generaus manieres des narracions sont .iii.: l'une maniere si est quant l'on expone et conte la meisme cause et toute la raison dou plait; l'autre si est en la quele est entremise aucune devision ou département hors de la cause proposée por l'achaison d'acroistre ou de blahmer ou de faire aucune semblance ou por aucune delectacion ou délit qui ne sera mie estranges de la besoigne que l'on atraitera; la tierce maniere si est ostee de causes civiles, ceste avient quant l'on dit ou escrit aucune chose por profitable achaison de déliter aveuques hantement et usance.

Pour ce qui est du marquage numéral d'items sans annonce comportant un chiffre, il s'agit d'une pratique rare dans le texte cicéronien. Nous ne le trouvons que deux fois dans le texte et ceci dans les énumérations des lieux (stratégies argumentatives) qui se présentent sous forme de listes « brutes ». Cf. l'exemple suivant (I, 98-106) :

La conclusion si est une eissue et determineison de tout l'araisonnement.

Ceste si a .iii. parties: enumbrement, indignacion, complainte.
[annonce de la série au niveau 3]

Le nombrement si est...

L'indignacion si est .i. araisonnement par qui

... mais nequedent nos devons decevreement regarder et veyr celes choses qui pevent estre comandees especiaument de l'indignacion. [annonce de la série au niveau 4]

***Le premier** leu si est ... **Le segont** leu si est... **Le tiers** leu si est ... **Le quart** leu si est ... **Le . xv.** leu si est...*

Et de ces devant diz leus ne s'en faut gaires sera l'indignacion traite et prise mout sentencieusement, [clôture de la série au niveau 4]

mais les parties de la complainte covenra il querre de telz choses qui vienent après. [annonce de la série consacrée à la complainte (niveau 3)]⁷⁴

La complainte si est...

⁷⁴ Cette annonce est un ajout du traducteur Jean d'Antioche, soucieux de marquer explicitement la thématique qu'il va traiter.

Cet extrait illustre parfaitement les différents aspects typiques de l'exposé cicéronien, structuré progressivement à plusieurs niveaux : le premier énoncé de l'extrait inaugure la section thématique consacrée à la conclusion (section 3.7., cf. le plan du texte cicéronien). Le deuxième énoncé représente une annonce de série : elle comporte un chiffre – trois – et les dénominations des parties. L'exposé qui suit est structuré en fonction de ces parties énumérées (donc selon le mode sériel), sans que toutefois les segments consacrés à ces parties soient introduits par un marqueur – le thème est posé directement en tête de l'énoncé, la cohérence de la série étant assurée par l'annonce. Au sein du secteur « indignation » (3.7.2. du plan) se constitue une autre série, annoncée vaguement par l'énoncé « *mais nequedent nos devons decevreement regarder et veyr celes choses qui pevent estre comandees especiaument de l'indignacion* » et signalée par les marqueurs numériques ordinaux. La série est close explicitement, cette clôture « *Et de ces devant diz leus ne s'en faut gaires sera l'indignacion traite et prise mout sentencieusement* » représente par là même la clôture de la deuxième section (3.7.2. du plan) tout entière, cf. :

	2	3	4
1	7. Conclusion <i>annonce des 3 sous- parties</i>		
2		1. Enumbrement <i>sans marqueur</i>	
3			1. Aspects intérieurs énumérés <i>marqueurs mixtes</i>
4		2. Indignacion <i>sans marqueur annonce vague des lieux</i>	
5			1. 15 lieux <i>marqueurs numériques énoncé de clôture</i>
6		3. Complainte <i>sans marqueur</i>	
7			1. 16 lieux <i>marqueurs numériques</i>

L'analyse du marquage numéral a montré que le signalement de la mise en ordre des items est tributaire du plan de texte : dans l'exposé cicéronien, le marquage numéral aide à structurer les ramifications thématiques progressives et agit en synergie avec d'autres éléments organisateurs. Nous avons vu que les annonces de séries jouaient un rôle crucial dans le signalement des différentes étapes du plan : dans le chapitre suivant, nous analyserons ce phénomène en détail.

6.6. Les annonces de séries : ouverture et clôture

L'analyse de cet extrait nous ramène à la dernière partie de ce chapitre consacré aux séries énumératives dans le texte cicéronien : le rôle des annonces d'ouverture et de clôture dans la mise en place des configurations sérielles. Dans le chapitre 6.1., nous avons vu que ces annonces représentent des éléments constitutifs d'une configuration sérielle prototypique, leur présence est facultative et dépend des paramètres spécifiques de chaque projet textuel. Nous avons analysé le rôle que jouent ces énoncés au niveau de la composition textuelle, en tant qu'éléments qui explicitent les différentes étapes du plan de texte. Rappelons donc que ces annonces représentent un élément clé sur lequel repose la cohérence de l'exposé cicéronien, car le principe majeur de la structuration du texte du *De Inventione* consiste en la ramification progressive des thèmes qui correspondent aux différents aspects et sous-aspects de l'art rhétorique. Chacun de ces aspects est défini et traité à son tour, les définitions sont groupées en séries hiérarchisées et représentent par là même les items des configurations sérielles. Le nombre et la nature de ces aspects-items sont presque systématiquement explicités, d'où l'importance de ce type d'énoncé pour la structuration du texte cicéronien. L'annonce d'ouverture contraint la suite du texte en lui imposant une structure thématique que cette suite devrait respecter pleinement. Que les différents items de la série annoncée soient introduits par un marqueur énumératif importe peu. Leur présence peut certes contribuer à augmenter l'effet de cohérence, mais elle n'est nullement obligatoire, car l'annonce suffit en elle-même pour instaurer la configuration

des sections thématiques. Ainsi peut-on expliquer le taux relativement faible de marqueurs énumératifs dans un texte dont la structure n'est en réalité qu'une immense configuration sérielle complexe. Cf. l'exemple typique d'une série du texte cicéronien, qui comporte une annonce, une énumération des items non marquée et une clôture (I, 48-49)⁷⁵ :

Tote chose provable qui est prise a l'argumentacion si est devisee en unes certaines parties quar ou ele est signe ou ele est creable ou ele est jugee ou ele est comparable. [annonce de la série, subdivision du niveau thématique 3.4.1.2.2.]

Signe si est ce qui...

Creable si est ce qui...

La jugee si est...

La comparable si est...

La fontaine de la confirmacion est demoustree selonc mon pooir et au plus legierement que je pos ne moins clerement que la nature de la matiere requeroit; [clôture de la série au niveau thématique 3.4.1.]

Dans l'annonce, les parties de la « chose provable » (thème 3.4.1.2.2.) ont été énumérées. Chacune a ensuite été reprise selon l'ordre établi dans l'annonce, sans être introduite par un marqueur. Au niveau formel, la configuration sérielle est pourtant signalée, ne serait-ce qu'indirectement par la configuration syntaxique des énoncés introductifs des segments textuels relatifs aux différentes sous-parties thématiques. La série est explicitement close par un énoncé qui met fin à toute une section thématique hiérarchiquement supérieure – 3.4.1. (parties du discours – confirmation – sources de l'argumentation). Dans le chapitre 4.2.4., nous avons traité ces énoncés du point de vue général, en tant qu'éléments qui concourent à matérialiser le plan textuel. Dans les lignes qui suivent, les annonces d'ouverture et de clôture seront analysées en tant qu'éléments constitutifs d'une configuration sérielle.

⁷⁵ Comme les annonces sont véhiculées par les propositions-énoncés constitutives du texte, leur distribution et leur fonctionnement est identique à travers les trois versions analysées, à quelques exceptions près. Nous ne citons ainsi que la version française médiévale du texte cicéronien.

6.6.1. Les annonces d'ouverture

Les annonces d'ouverture de série figurent presque systématiquement au début de chacune des sections thématiques. Elles jouent plusieurs rôles dans l'organisation textuelle : elles délimitent les segments du plan textuel (rôle démarcatif), elles spécifient la structure thématique du texte (rôle thématique) et elles concourent à façonner la structure interne des séries énumératives (rôle organisateur).

Pour ce qui est de la forme des énoncés-annonces du texte cicéronien, elle est assez variée ; toutefois on peut dégager deux types généraux qui s'actualisent à travers le texte d'une manière récurrente :

1) l'énoncé-annonce a pour sujet l'hyperthème du segment, le prédicat est soit un verbe « *dividendi* » (*deviser, departir...*) soit le verbe *avoir*, le verbe a pour complément le substantif *parties*. Ce complément est introduit par un chiffre et les éléments qui représentent les parties de l'hyperthème sont énumérés nommément par la suite, cf. (II, 71-95) :

L'assumptive si est quant le meisme fait ne peut estre prové de soi mais l'en le desfent par aucun argument que l'on y ajouste defors.

A1 *Ceste si a .iiii. parties: compareison, raportement de blahme, esloignement de blahme et otreement.*

Compareison si est ...

Le raportement dou blahme si est ...

L'esloignement dou blahme si est ...

L'otroiemnt dou blahme si est quant le colpable ne preuve pas celui fait dont il est acuzé mais il requiert que l'en li pardoint. **A2** *Ceste se depart en .ii. parties: en purgement et en otreance ou prière.*

Purgement si est par qui l'en ne desfent pas le fait de celui qui est acuzé mes la volenté; A3 *ceste si a .iii. parties: imprudence ou mesconoissance, cas et nécessité.*

Imprudence ou mesconoissance si est quant cil qui est repris et acuzé nie et dit qu'il ne savoit riens....

Les énoncés A1, A2 et A3 représentent chacun une annonce d'une section thématique subdivisée en différents items (*constitucion assumptive – l'otroiemnt dou blahme - purgement – imprudence*). Cet extrait montre d'une manière exemplaire l'imbrication progressive des séries

énumératives du texte cicéronien : à chaque niveau une nouvelle subdivision est ajoutée, ce qui aboutit à une structure hiérarchique de séries thématiques enchâssées.

2) l'énoncé-annonce ne contient pas de lexèmes qui relèvent du champ sémantique de la division : les items de la série sont introduits en complément d'un prédicat « courant », les noms du type « partie » ainsi qu'un marquage chiffré exact sont absents. Cf. l'exemple (I, 10) :

Toute chose qui a en soi aucune cause ou aucun plait qui est mis en dit et en estrif si contient question ou de fait ou de nom ou de qualité ou de action; ...

Quant le plait est dou fait ...

Quant le plait est dou num ...

Et quant l'on demande quel est la chose et de quel qualité ...

Et quant la cause dou plait est

Les annonces qui relèvent de ce type peuvent être très vagues ; c'est le cas par exemple de l'annonce de l'extrait (I, 98-106) que nous avons déjà mentionnée : *...mais nequedent nos devons decevreement regarder et veyr celes choses qui pevent estre comandees especiaument de l'indignacion...* Ici, les items de la série sont désignés tous ensemble par un nom général (*celes choses*) et ne font pas objet d'une énumération explicite.

6.6.2. Les énoncés de clôture

Si les annonces d'ouverture représentent un élément clé de la structuration de l'exposé cicéronien, le rôle des énoncés de clôture est moins déterminant. Leur fonctionnement mérite pour autant notre attention, car outre le fait que ces énoncés contribuent à renforcer la cohérence du texte en synergie avec d'autres moyens, dans certains cas, ils peuvent être la seule marque explicite de l'organisation textuelle.

Les énoncés de clôture sont quantitativement moins nombreux que les annonces d'ouverture. Cela s'explique aisément, car si le nombre d'items a été spécifié dans une annonce, le destinataire a une idée exacte de l'étendue de la série et la mention du dernier élément dans le corps de l'énumération est par conséquent associée à la fin de la série. Cf. l'exemple (I, 28) :

A1 *Ceste maniere est **devisée** en .ii. parties: l'une se converse et repaire es **besoignes** et l'autre es **persones**.*

A2 *Cele qui est mise en l'exposicion des **besoignes** si a .iii. parties: **fable, istoire** et **argument**.*

Fable si est en la quele ne se contient point veritables choses ne semblables a la verité, si come qui diroit: «Les serpens parolent ensemble» ou «Les oiseaus portent le joug a la charrue».

L'ystoire si est chose qui est faite, et esloignee ou ostee de la memoire de nostre aage, si come qui conteroit: «Apius mena la bataille a ceaus de Cartaigne...».

Argument si est une chose fainte et semblable a verité que bien peut estre faite mais n'est point faite; telz choses faintes treuve l'on chié cel auctor qui a nom Terence, en tel maniere: «Quar puis que cil ot trespasé des juvenceaus et c.».

*Cele narracion qui est mise et repaire **es personnes** est tele...*

Dans cet exemple, il est question de trois formes que peut prendre la narration (annonce A1) se rapportant aux « *besoignes* ». Le nombre d'items est annoncé (annonce A2), l'annonce amorce une série énumérative elle-même enchâssée dans une autre série. L'énumération ne comporte aucune clôture explicite : sa fin est signalée par la mention même du dernier (troisième) élément. La série enchâssante reprend ensuite directement par le deuxième item (*cele narracion qui est mise et repaire es personnes*) qui est introduit sans aucun marquage particulier (cf. la structure thématique du texte), sa mention indique par là même la limite inférieure de la série enchâssée.

Si par contre le nombre d'items n'a pas été défini préalablement, le récepteur du texte ne dispose d'aucun indice relatif à la longueur de la série : une explicitation de la clôture s'impose davantage. Cf. l'exemple (I, 98-106) que nous avons déjà analysé ci-dessus et qui concerne les stratégies argumentatives (lieux) servant à exciter l'indignation. Leur nombre n'a pas été indiqué dans l'annonce de la série – l'annonce ne spécifiait que la nature des items sans donner leur nombre exact (... *mais nequedent nos devons decevrement regarder et veyr celes choses qui pevent estre comandees especiaument de l'indignacion*). De plus, le

dernier élément n'a pas été introduit par un marqueur de fin de série (du type *et, finalement, en dernier lieu...*). Ainsi, la présence d'un énoncé explicitant la clôture (*Et de ces devant diz leus ne s'en faut gaires sera l'indignacion traite et prise mout sentencieusement*) est indispensable pour que la série puisse être considérée comme bien structurée : il s'agit en effet de la seule marque indiquant la fin de l'énumération.

Mais rien n'empêche qu'un énoncé explicite de clôture apparaisse à la fin d'une série « pleinement » saturée (annonce exacte du nombre d'items, dernier item introduit par un marqueur de fin de série) : l'insertion ou non d'un tel énoncé est déterminée uniquement par les choix stylistiques de l'auteur. L'explicitation de la clôture concourt ainsi à la clarté de l'exposé et sert par là même à rappeler au lecteur le plan du projet textuel. Ainsi, dans le texte cicéronien, qui est en réalité un vaste conglomérat de segments sériels hiérarchiquement imbriqués les uns dans les autres, nous pouvons observer une tendance nette à insérer les énoncés de clôture pour marquer la fin de séries longues et complexes. Dans ces cas, la distance textuelle entre l'annonce et la fin de série est grande et la série contient elle-même d'autres séries enchâssées. La nature complexe de la structuration sérielle de l'exposé a aussi pour conséquence que les énoncés de clôture présentent un degré variable de portée relativement aux niveaux hiérarchiques du plan.

Nous observons plusieurs cas de figure intéressants :

1) un seul énoncé de clôture de série porte sur un seul niveau du plan, cf. exemple (II, 48-50) :

Ses argumenz donques qui pevent estre transportez en mout de causes nos apelon «leus coumuns», qar le leu comun si contient ou .i. amplifiement et alargissance de chose certaine ... ou il contient l'amplifiement de chose doutouse ...

Une partie des leus comuns est atractee et menee par indignacion ou par complainte ... et partie par aucune raison provable de .ii. endrois ... C1 Nos avons dit ce qui est dit comunement de toute general maniere de leus comuns ...

L'extrait (II, 48-50) se trouve au sein de la configuration thématique suivante. Le secteur consacré aux lieux communs (1.1.2.5. – le genre judiciaire-l'état conjectural-motif, personne, acte-lieux communs) est lui-

même divisé en deux sections. La première traite des lieux communs en général (1.1.2.5.1.), la seconde énumère les lieux communs de l'état conjectural (1.1.2.5.2.). L'énoncé C1 explicite la clôture du segment (1.1.2.5.1.) et opère par là même le passage au segment (1.1.2.5.2.). Il n'agit ainsi qu'à un seul niveau d'enchâssement (5).

En voici la représentation graphique :

1	2	3	4	5
1. Le genre judiciaire	1. L'état conjectural	1. Histoire criminelle exemple 2. Motif, personne, acte		
			1. Motif	
			2. Personne	
			3. Acte	
			4. Attributs des actions et attributs des actions	
			5. Lieux communs	
				1. Lieux communs en général
				Clôture - énoncé C1
	2. Lieux communs de l'état conjectural			

2) un seul énoncé de clôture de série porte sur plusieurs niveaux du plan, à titre d'exemple, nous évoquons une fois de plus le segment (I, 98-106), cf. ci-dessus. Ce segment textuel représente une structure sérielle complexe : il s'agit d'une série tripartite qui contient, au sein de chacune de ces parties, une autre série énumérative enchâssée. L'énoncé **C** *Et de ces devant diz leus ne s'en faut gaires sera l'indignacion traite et prise mout sentencieusement*, qui figure à la fin de la deuxième partie de la série ternaire marque la clôture de la série enchâssée de même que celle de la série enchâssante. Cet énoncé agit donc à deux niveaux hiérarchiques à la fois, cf. la représentation graphique suivante :

2	3	4
7. Conclusion		
	1. Récapitulation	
		1. aspects intérieurs énumérés
	2. Excitation de l'indignation	
		1. 15 lieux
	Clôture - énoncé C	→
3. Appel à la pitié		
	1. 16 lieux	

Naturellement, un énoncé qui marque explicitement la fin d'un segment sériel à un niveau supérieur clôt par là même tous les niveaux sériels inférieurs, l'inverse n'étant vrai que par défaut, lorsque la fin de la série enchâssée coïncide avec la fin de la série enchâssante.

3) les niveaux hiérarchiquement différents sont clos chacun par un énoncé particulier, cf. l'exemple (I, 106-109) :

La complainte si est .i. arasonement qui aquiert la misericorde des auditors: en cest arasonement covient il premierement faire le corage de l'auditour debonaire et misericordious ... ceste chose nos covenra il faire des leus comuns par les quelz l'on peut mous-

trer la force et la vertu d'eaus contre tous et la feblesse et l'enfermeté des homes. ... Le premier leu ... Le segont Le sezime leu et le darrain si est par qui nos moustrons que nostre corage est misericordious envers les autres, et si moustrons nequedent qu'il soit amples et haut et soufrant de damages et sera si aucune chose avenoit ... **C1** Mais puis que les corages sont esmeüs il ne covenra pas demorer trop longuement en la complainte: car, si come le rethorien Apollinius dist, « Riens ne desseche plus tost que lerne » [clôture de la série au niveau 3 (et 4)]. **C2** Assez est il avis que nos avons dit soufizanment et parlé de toutes les parties de l'araisonement de rethorique [clôture du niveau 1 (et 2)], **C3** mais por ce que la grandesse de ce volume s'estent plus loinz des ores en avant dirons au segont livre iceles choses qui ensivent [clôture du niveau 0].

Cet extrait représente la clôture du premier livre. Plusieurs niveaux sériels hiérarchiques arrivent ainsi à leur fin : il y a en tout quatre niveaux d'enchâssement, la clôture est explicitée par trois énoncés différents. D'abord, l'énoncé C1 clôt la série au niveau d'enchâssement 3 (et marque par là même la fin de l'énumération au niveau 4). La fin de ce segment (« appel à pitié ») correspond à la fin du segment thématique « conclusion » (niveau 2), la « conclusion » est le dernier élément de la série « partie du discours » (niveau 1) qui représente elle-même le dernier segment traité dans le cadre du livre I. L'énoncé C2 qui suit l'énoncé C1 représente la clôture explicite du niveau 1 (*nous avons, à notre avis, suffisamment parlé de chaque partie du discours*) et clôt également la série au niveau d'enchâssement 2. C3 clôt le premier livre tout entier, cette clôture fonctionne en même temps comme annonce de la suite du texte (*le livre II*). On pourrait représenter cette configuration comme suit :

0	1	2	3	4	
Premier livre					
	3. Parties du discours	7. Conclusion	1. Récapitulation	1. aspects intérieurs énumérés	
	Clôture - énoncé C2			2. Excitation de l'indignation	1. 15 lieux
				3. Appel à la pitié	1. 16 lieux
	Clôture - énoncé C3			Clôture - énoncé C1	

Comme nous l'avons signalé dans la note 75 ci-dessus, l'étude de l'emploi et de la distribution des énoncés d'ouverture (annonces) et de clôture n'a que très peu de pertinence au niveau contrastif. Ces énoncés font partie intégrante du texte latin et leur transformation/omission modifierait considérablement la structure du texte. Phrases syntaxiquement complètes, ces éléments ne sont liés à aucune structure syntaxique ou à aucun lexème spécifique d'une langue. Un éventuel ajout d'un énoncé de ce type est assez exceptionnel et résulte d'une réanalyse de la cohérence textuelle que fait le traducteur en vue de ses lecteurs présumés. C'est ainsi que nous expliquons l'ajout de l'annonce observé ci-dessus, exemple (I, 98-106).

6.7. Conclusion du chapitre 6

Notre étude détaillée de la structuration des séries énumératives dans le texte cicéronien nous a permis de démontrer un élément capital : les moyens utilisés pour marquer l'organisation textuelle sont tributaires du plan textuel mis en œuvre. Ces moyens sont complémentaires les uns des autres et fonctionnent en synergie profonde. Comme le texte cicéronien est organisé selon le principe d'enchâssements thématiques, les séries énumératives représentent autant d'étapes constitutives du plan textuel. Le rôle des annonces d'items thématiques, qui véhiculent l'information relative à l'articulation de l'art rhétorique, est crucial pour la cohérence de l'exposé. Le marquage lexical des items s'inscrit pleinement dans cette synergie fondamentale et contribue à souligner le caractère taxinomique de l'exposé.

L'apport novateur que présente la traduction de Jean d'Antioche ne se situe pas tant au niveau des formes qui accèderaient à un nouvel usage jusque-là inédit : nous avons vu que pour marquer l'ordre des items de la série, Jean d'Antioche utilise des éléments lexicaux signalant la chronologie processuelle. Mais en traduisant Cicéron, Jean d'Antioche transpose en ancien français une nouvelle manière d'organisation textuelle⁷⁶ – à savoir la sériation thématique hiérarchisée. Et c'est en tant que marqueurs des étapes successives de l'élaboration d'une argumentation, qui représentent *ipso facto* les étapes du plan de l'exposé, que les marqueurs référentiels de chronologie relative deviennent opérateurs de la cohérence textuelle.

⁷⁶ Pour être précis, un mode d'organisation textuelle semblable avait été utilisé par Brunet Latin dans son troisième *Livres du tresor* qui est d'une quinzaine d'années antérieur à la traduction de Jean d'Antioche, cf. ci-dessus. Mais c'est dans le texte de la traduction que ce mode est développé dans une ampleur et une complexité inédites.

7. LA STRUCTURE THÉMATIQUE DE LA TRADUCTION MÉDIÉVALE ET LES MARQUEURS DE CHANGEMENT DE TOPICALISATION

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction à ce livre (chapitre 1.), la deuxième étude détaillée de la composition textuelle de la traduction de Jean d'Antioche sera consacrée à la structuration thématique du texte et, en particulier, au marquage lexical qui sert à signaler le passage d'un thème à l'autre. Lors de nos analyses des configurations sérielles, nous avons évoqué à plusieurs reprises l'importance que joue le facteur thématique dans la structuration textuelle de la traduction. Ainsi, l'étude des progressions thématiques et du marquage qui les accompagne, effectuée conformément à la méthodologie de la linguistique textuelle contemporaine, représente une suite logique au chapitre précédent.

7.1. Cadre théorique

Avant de procéder aux analyses, une mise au point terminologique et conceptuelle est indispensable. Notre recherche s'inscrit en effet dans l'ensemble des théories relatives à « la structure informationnelle⁷⁷ » de l'énoncé. Ce domaine, davantage que d'autres secteurs de la linguistique, souffre d'une complexité, voire d'une ambiguïté terminologique considérable⁷⁸. Au gré des auteurs, les mêmes termes sont utilisés pour couvrir des réalités différentes et inversement, les mêmes réalités sont désignées par des termes différents. Le nombre d'approches différentes actuellement en vogue dans le discours linguistique est particulièrement élevé. Rien qu'à l'intérieur de « l'École de Prague », fondatrice de la théorie de la perspective fonctionnelle, nous distinguons trois courants distincts, représentés par les noms des chefs de file (J. Firbas, F. Daneš,

⁷⁷ Équivalent français de l'expression anglaise « information structure ». Nous avons opté pour cette appellation, car elle est la plus générale et ne trahit *a priori* aucun parti pris théorique.

⁷⁸ Cf. en particulier l'étude de M. Galmiche (1992) ou de S. Prévost (1998).

P. Sgall)⁷⁹. La même variété d'approches caractérise la linguistique anglophone (M. A. K. Halliday, C. Matthiesen, K. Lambrecht, T. Givón, W. Chafe, etc.) et francophone (B. Combettes, S. Prévost, B. de Cornulier, etc.). À cette hétérogénéité terminologique et conceptuelle s'ajoute également une certaine difficulté empirique liée à la délimitation des unités qui représentent le thème (topique/point de départ/base) ou le rhème (noyau/commentaire/focus/propos) d'un énoncé. Face à toutes ces complications, certains linguistes proposent même d'abandonner l'usage des notions de thème/topique au profit d'une analyse pragma-syntaxique de l'énonciation⁸⁰. Nous ne partageons pas cet avis radical, car il est basé sur des considérations essentiellement syntaxiques. Au contraire, nous pensons que la notion de thème/topique est d'une pertinence considérable pour la sémantique textuelle, parce qu'elle permet de rendre compte des phénomènes qui contribuent à la cohésion et à la progression informationnelles.

Étant donné la multitude et la complexité d'approches, il est techniquement impossible de les confronter toutes ici et d'argumenter par la suite en faveur de l'une au détriment des autres. Aussi allons-nous opter pour l'une des multiples théories qui nous servira de base et que nous allons compléter, d'une manière éclectique, d'éléments provenant d'autres sources d'inspiration. Notre choix est motivé par deux raisons principales. D'abord par des raisons pratiques : le choix de la théorie dépend de l'objectif de nos analyses. Comme cet objectif est de mettre en relief certains phénomènes formels liés au dosage informationnel dans un texte ancien, la théorie doit disposer de moyens qui permettent de modéliser les éléments en question. La deuxième raison a trait à nos préférences théoriques : notre choix doit être conforme à l'idée que nous avons des relations sémantiques qui existent au sein d'un texte. Pour nous, le texte représente un tout constitué de parties. Sur ce point,

⁷⁹ Pour une analyse historique et épistémologique des théories pragoises relatives à la « perspective fonctionnelle », nous recommandons l'article de T. Hoskovec (2012).

⁸⁰ C'est typiquement le cas de la grammaire de la période élaborée par le Groupe de Fribourg. Dans leur ouvrage de 2012, les auteurs écrivent très explicitement : « *La notion de thème / topic est l'instrument quotidien de telles confusions, commises sous couvert de l'évidence intuitive immédiate. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il serait sain de la mettre au rebut.* » (Group de Fribourg, 2012 : 186).

nous sommes encore une fois d'accord avec Jean-Michel Adam, selon lequel le texte est une unité compositionnelle et configurationnelle, car « *[il] subsume ses parties et se présente comme une saisie compréhensive du sens* » (2005 : 175). Les parties sont dans un rapport au tout, ce rapport pouvant être hiérarchique. La théorie doit donc être en mesure de rendre compte de la complexité de ces relations qui, allant du local minimal (énoncé) jusqu'au global maximal (texte entier), dépassent le cadre d'un énoncé ou d'un groupement d'énoncés (période). L'approche qui, selon nous, correspond le mieux à ces deux conditions est celle de F. Daneš. Sa théorie des progressions thématiques, qui s'inscrit dans le cadre général des théories pragoises liées à l'articulation actuelle de la phrase⁸¹, se distingue justement par le fait qu'elle privilégie la conception textuelle (ou discursive si l'on veut) du thème-topique et qu'elle permet de modéliser les relations thématiques sous forme de structure dynamique de relations hiérarchiques. Elle se trouve ainsi en mesure de rendre compte des articulations du global et du local à quelque niveau du plan textuel que ce soit. L'approche de F. Daneš, dont nous allons ci-dessous présenter les principes généraux, nous sert de cadre de base, mais la manière dont nous allons appliquer cette approche est loin d'être dogmatique. Ainsi, nous n'hésiterons pas à la compléter d'inspirations provenant d'autres auteurs ainsi que de nos propres interprétations des concepts posés par le linguiste tchèque.

7.1.2. F. Daneš et sa théorie des progressions thématiques

Comme nous l'avons mentionné, F. Daneš représente le chef de file de l'un des trois courants principaux de la théorie tchèque de l'articulation

⁸¹ Le terme « articulation actuelle de la phrase » est la traduction littérale du terme tchèque « *aktuální členění větné* », terme qu'utilise V. Mathesius dans ses études fondatrices. Le terme de « perspective fonctionnelle de la phrase » = « *functional sentence perspective* » vient de J. Firbas (1957) qui s'en est servi pour éviter la traduction peu commode de « *aktuální členění větné* » en anglais. C'est sous cette variante anglaise que la théorie est connue dans le monde. Au sein de l'École de Prague cependant, le terme tchèque de « *funkční větná perspektiva* » renvoie à la tradition firbasienne, alors que le terme de « *aktuální členění větné* » caractérise les théories danešiennes et sgaliennes. C'est pour cette raison que nous utilisons le terme de « articulation actuelle » : il permet de démarquer la tradition danešienne par rapport aux autres. Cf. aussi T. Hoskovec (2012).

actuelle de la phrase. À la différence des deux autres courants (celui de J. Firbas et celui de P. Sgall), l'approche de F. Daneš conçoit les relations thématico-rhématiques principalement au niveau du texte. Son approche fait partie intégrante de sa théorie de la communication élaborée conformément aux principes de la linguistique structurale et fonctionnelle pragoise (O. Pešek, 2010). La théorie de F. Daneš a connu une certaine évolution, qui ne concernait pas le fond, mais plutôt des aspects particuliers sur lesquels l'auteur mettait l'accent dans ses études relatives à l'articulation actuelle, qui couvrent plus de 50 ans de sa production scientifique. Dans la liste bibliographique établie par M. Drápela (2015), on recense plus de quarante études, monographies, articles ou comptes rendus qui ont de près ou de loin trait à la problématique, la première datant de 1956, la dernière de 2009. F. Daneš y a traité la plupart des questions qui touchent à l'articulation actuelle : son rapport à l'intonation, à l'ordre des mots, à la détermination nominale et, bien entendu, à la composition textuelle. Dans certaines études cependant, la question des rapports thématico-rhématiques n'était évoquée qu'au titre de principe auxiliaire qui permettait d'expliquer d'autres phénomènes analysés. Pour ce qui est des travaux dont l'unique et principal sujet est l'articulation actuelle, considérée plus particulièrement sous ses aspects textuels, nous en comptons une vingtaine, publiées entre 1958 et 2009. C'est donc sur la base de ces études que nous allons résumer les points fondamentaux de l'approche danešienne.

Dès son article de 1958 (M. Dokulil – F. Daneš, 1958), F. Daneš insiste sur le fait que l'articulation actuelle doit être envisagée de deux points de vue distincts, il souligne par ailleurs que cette dualité a été déjà postulée par V. Mathesius en 1939 (V. Mathesius, 1939). D'abord, il faut envisager l'articulation actuelle du point de vue de la communication : lorsqu'on communique, dit F. Daneš, on parle de quelque chose et on dit quelque chose à ce propos. Daneš propose de réserver le terme de « thème » pour désigner cet élément dont on parle et à propos duquel on communique quelque chose. Le deuxième point de vue est celui de l'information : dans l'énoncé, qui est nécessairement contextualisé, certaines informations sont connues, d'autres sont nouvelles. En règle générale, l'énoncé part de ce qui est connu pour aboutir à ce qui est nou-

veau : par conséquent, F. Daneš, suivant en ceci V. Mathesius, propose d'appeler les éléments connus « point de départ » (en tchèque « východisko »). Dans sa courte étude de 1964, il ne juge pas nécessaire de postuler deux termes distincts pour la contrepartie de ces deux « types » d'articulation, car selon lui « *contrairement à la première, cette deuxième composante de la construction de l'énoncé n'est pas, paraît-il, différenciée.* » (F. Daneš, 1964, c'est nous qui traduisons). Aussi parle-t-il indistinctement de « rhème » et de « noyau » (en tchèque « jádro »), en affirmant explicitement qu'il s'agit de deux synonymes. Dans les travaux de fond consacrés à la théorie des progressions thématiques (notamment ceux de 1968, 1974), Daneš ne revient pas à la question terminologique et utilise le terme de « thème » (tematická posloupnost – progression thématique) sans préciser explicitement le niveau dont ce terme relève. Ce n'est qu'en 1985 que F. Daneš rappelle la nécessité de distinguer les différents types d'articulations. Il y va encore plus loin que dans ces écrits des années 60 et 70 en postulant explicitement que l'articulation actuelle inclut trois aspects distincts (cf. F. Daneš, 1985 : 188)⁸² :

- 1) l'articulation communicative (thématico-rhématique) - celle du thème et du rhème, le thème étant ce dont on parle, le rhème ce que l'on dit à propos du thème ; les deux parties pouvant être distinguées à l'aide de la paraphrase : à propos de x (thème) je dis y (rhème) ;
- 2) l'articulation informationnelle – l'articulation de la phrase en information connue vs. nouvelle, l'information connue est appelée *východisko* (point de départ), l'information nouvelle est appelée *jádro* (noyau) ; les deux parties pouvant être distinguées par le test de questionnement ;
- 3) le dynamisme communicatif. Chez F. Daneš, le dynamisme communicatif ne représente pas la notion centrale de sa conception (contrairement à J. Firbas), ce dynamisme résulte, selon

⁸² Formulée pour la première fois en tchèque dans l'article de 1968 (F. Daneš, 1968), transposée en anglais et affinée dans le texte de 1974 (F. Daneš, 1974), la théorie des progressions thématiques a été présentée sous sa forme la plus élaborée dans la monographie de 1985 (F. Daneš, 1985 : 187-218).

F. Daneš, de l'interaction de l'articulation communicative et informationnelle.

Par rapport à son étude de 1964, F. Daneš fait une différence explicite entre « rhème », qu'il réserve pour le niveau communicatif et « noyau (jádro) » qui désigne la contrepartie du « point de départ » au niveau informationnel. Réagissant à l'évolution de la théorie firbassienne, F. Daneš mentionne également le dynamisme communicatif, mais, comme nous l'avons, vu cette notion n'occupe qu'une place marginale dans les analyses danešiennes.

Entre les différents niveaux, il existe des relations d'affinité – très souvent le thème fait partie du point de départ (qui est d'habitude plus large) et le rhème inclut le noyau. Cette affinité n'a pas pour autant de validité générale, les correspondances thème-point de départ et rhème-noyau n'étant pas obligatoires : le thème peut être autre chose que les éléments présentés sur le mode du connu (cf. *Il était une fois un roi*), de même la partie rhématique peut contenir des éléments connus du co(n)texte précédent. L'articulation communicative n'est pas elle-même contextuellement déterminée, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'elle ne soit pas pertinente pour la structuration du texte. Bien au contraire, l'affinité entre l'articulation communicative et informationnelle est un facteur important de la cohésion textuelle : le choix du thème étant souvent motivé contextuellement, pour reprendre l'expression de F. Daneš « *l'articulation communicative opère souvent sur les relations informationnelles* » (1985 : 189, c'est nous qui traduisons). Dans un texte, le caractère nouveau/connu d'une information est un phénomène dynamique qui repose sur un réseau complexe de relations isotopiques⁸³. Ces relations sont déterminées par l'affinité des « objets de parole (*předměty řeči*) » qui se trouvent mis ensemble lors de la production du texte. F. Daneš précise aussi que la « nouveauté » d'une information est de nature relationnelle : elle est donnée par la relation de cette information I2 par rapport à une autre information I1. De plus, il n'est pas important que la deuxième information I2 soit réellement nouvelle ou pas, ce qui est

⁸³ F. Daneš propose une typologie exhaustive des relations isotopiques entre les objets de parole, qui est basée sur les modalités de leur identité (identité intégrale, partielle) et de leur proximité (cf. notamment F. Daneš, 1979 et F. Daneš, 1985).

important c'est l'intention du locuteur d'informer son interlocuteur et le fait qu'il présente I2 comme nouvelle sur la base des conjectures qu'il se fait à propos des connaissances de l'interlocuteur⁸⁴.

C'est sur la base de cette conception-là de l'articulation actuelle que F. Daneš présente sa théorie des progressions thématiques dans son texte de 1985. Son modèle relève ainsi du niveau communicationnel⁸⁵ : il s'agit donc de relations qui s'établissent entre les éléments posés comme « ce à propos de quoi je parle » des énoncés successifs. Ces « thèmes » peuvent être examinés du point de vue de la nouveauté informationnelle et du point de vue des relations isotopiques qui existent entre eux, mais cet examen se situe à un autre niveau d'analyse. Ainsi peut-on constater par exemple que le thème de l'énoncé subséquent est dans la majorité des cas en relation isotopique avec les objets de parole du texte précédent. Le thème et le point de départ coïncident, car le thème, de par le principe de l'isotopie, relève ainsi du connu.

La théorie des progressions thématiques (F. Daneš, 1968, 1974, 1985) a fait fortune, car elle a permis de modéliser d'une manière élégante les rapports mutuels entre les thèmes des énoncés successifs. Dans l'étude que F. Daneš publie en 1994, la question des progressions thématiques est de nouveau posée, pour être appréhendée sous un nouvel angle de vue. S'inspirant, une fois de plus, des idées de V. Mathesius, F. Daneš se concentre davantage sur les relations hiérarchiques entre les thèmes de paragraphe et les thèmes des différents énoncés⁸⁶. Basé sur une typologie des relations entre le thème de paragraphe⁸⁷, qui représente pour F. Daneš une unité centrale de la composition

⁸⁴ Sur ce point F. Daneš est en accord avec P. Sgall. Pour P. Sgall, le statut réel du nouveau/connu n'a pas d'importance, ce qui importe, c'est le mode de présentation par le locuteur.

⁸⁵ Dans son article fondateur de 1968, F. Daneš évite volontairement les questions terminologiques. Il est toutefois évident que ce qu'il appelle « thème » correspond à « ce dont on parle ».

⁸⁶ Cf. V. Mathesius, 1942, le chapitre intitulé « L'art d'écrire les paragraphes » (p. 98-99) : *La cohérence du paragraphe est déterminée par son thème de base qui parcourt le paragraphe et avec lequel sont liés les thèmes des différentes phrases. Le thème du paragraphe peut être constant à l'intérieur du paragraphe, mais il peut également évoluer ou se diversifier.*

⁸⁷ En tchèque : « *odstavcové téma* » (O-téma).

thématique textuelle, et les thèmes des énoncés⁸⁸ qui le constituent, le modèle permet de montrer comment le thème d'un segment supérieur (donc un « hyperthème ») se développe à travers le texte, se ramifie et se diversifie de sorte que les relations thématiques prennent l'allure d'une structure complexe hiérarchisée. Cette distinction n'est pas sans rappeler celle que fait de Teun A. van Dijk (1977) entre le topique de discours, « discourse topic », et le topique de phrase, « sentence topic ». À l'instar de F. Daneš, le linguiste néerlandais essaie de donner une réponse à la question de savoir s'il est possible de postuler des relations d'affinité entre « ce à propos de quoi porte le texte entier » et « ce à propos de quoi portent les différents énoncés de ce texte ». Les deux auteurs abordent donc le même problème, mais leurs solutions divergent. Pour T. A. van Dijk en effet, le topique de discours est une verbalisation de la macrostructure du texte, il est modélisé sous forme propositionnelle du type « *Eva took the train to Prague and started her new job* ». Il mobilise ainsi un (des) cadre(s) cognitif(s) qui est/sont à la base d'une interprétation cohérente du texte. D'autre part, les topiques de phrase sont de nature nominale (*Eva, Train, etc.*) et participent au lien entre l'information connue et l'information nouvelle. Les deux sortes de topiques sont certes reliés, car leurs affinités assurent la cohérence du texte, mais ils sont fondamentalement différents quant à leur nature : « *Hence the two notions [sentence topic et discourse topic] are theoretically different. At the level of the sentence, a topic is a specific function assigned to some part of a (possibly compound) proposition and indicates the way information is linearly distributed, whereas a textual topic indicates how information is globally organized.* » (T. A. van Dijk, 1977 : 59).

Pour F. Daneš, néanmoins, le thème de paragraphe et le thème de phrase ne diffèrent pas en principe, tous les deux pouvant être modélisés sous forme d'un syntagme nominal. La notion de thème garde ainsi son unicité originelle.

F. Daneš a appliqué son modèle à un type de textes particulier, à savoir aux textes expositifs. Comme on l'a vu, ces textes ont pour objectif de présenter une matière et ses différents aspects. Ils aspirent par

⁸⁸ En tchèque : « *výpovědní téma* » (V-téma).

définition à une certaine clarté didactique : leur structure thématique a tendance à être régulière, progressive et explicite. Elle s'efforce d'éviter de grands sauts thématiques ou des digressions nombreuses et si une digression thématique a lieu, elle est encadrée par des marqueurs qui signalent son début et sa fin. Par conséquent, ces textes se prêtent bien à l'analyse du type de celle de Daneš - les progressions thématiques sont plutôt locales et les relations des thèmes d'énoncé à l'hyperthème des segments supérieurs sont relativement directs et triviaux du point de vue cognitif.

Étant donné le caractère complexe et hiérarchisé de la structuration thématique du texte expositif cicéronien, notre choix du cadre général pour l'analyse des marques de la structure informationnelle de ce texte n'a rien d'étonnant - le dispositif de la théorie danešienne s'est montré particulièrement efficace. Mais avant d'aborder les études de cas, quelques précisions terminologiques s'avèrent nécessaires.

7.1.3. Remarques terminologiques

Dans la linguistique anglophone, il est d'usage de désigner le « à propos du discours », notion clé des théories danešiennes, par le terme de « topic »⁸⁹. La linguistique francophone a repris cet usage, c'est donc le plus souvent dans ce sens que l'on trouve le français « topique » dans la littérature actuelle. Le terme désigne donc une entité discursive, définie à l'aide des paramètres sémantico-pragmatiques. On continue néanmoins d'utiliser également le terme de « thème » - certains auteurs l'emploient sans différences majeures par rapport au terme « topique », d'autres proposent en revanche de distinguer entre eux. Ainsi par exemple B. Combettes écrit : « *D'un point de vue terminologique, il est sans doute préférable, pour éviter une polysémie quelque peu gênante, de réserver des notions telles que celles de thème et de rhème pour l'analyse*

⁸⁹ Cf. notamment, K. Lambrecht (1994), T. van Dijk et les travaux d'inspiration générativiste. L'école fonctionnaliste de M. A. K. Halliday, quant à elle, ne suit pas cet usage majoritaire et utilise le terme de « theme » (p. ex. M. A. K. Halliday revised by Christian M.I.M. Matthiessen, 2014).

de ce niveau informationnel⁹⁰, dans la ligne de la *Perspective Fonctionnelle de la Phrase (FSP)*, alors que l'articulation de l'énoncé en « point de départ » et en développement de la prédication pourrait être décrite par des termes comme ceux de *topique* et de *commentaire*. Ces deux approches ont bien évidemment des points communs et certaines caractéristiques des unités peuvent se recouvrir, des oppositions comme celle qui distingue éléments « connus » et éléments « nouveau » pouvant être exploitées dans les deux types d'analyses. » (1999 : 232). B. Combettes applique cette distinction terminologique aussi au niveau syntaxique, lorsqu'il fait la différence entre la thématisation et la topicalisation. Dans cette optique, la thématisation correspond à un agencement syntaxique de la zone préverbale qui, du moment que la contrainte du verbe second cesse de s'appliquer systématiquement, devient la zone privilégiée des éléments thématiques (c'est-à-dire de ceux qui véhiculent la charge informative la moins élevée). La topicalisation, elle, est une externalisation syntaxique lors de laquelle l'élément concerné est posé en tête d'un énoncé, en dehors des structures syntaxiques du reste de l'énoncé⁹¹. Comme le précise l'auteur (B. Combettes, 1999 : 242), « *le topique, du point de vue syntaxique, est un élément périphérique, qui n'entretient pas obligatoirement de relation de sélection avec la suite de l'énoncé* ». (B. Combettes, 1999 : 242). La différence syntaxique entre la thématisation et la topicalisation réside donc dans le fait que la thématisation n'aboutit pas à l'externalisation syntaxique. La thématisation est un déplacement d'un élément dans la zone thématique de l'énoncé et cette zone n'a pas le statut de périphérie syntaxique. Il faut toutefois noter que si la syntaxe est l'un des aspects formels liés au thème/topique, elle n'en représente pas pour autant le critère définitoire. Certes, les éléments externalisés par l'opération de topicalisation représentent le topique de l'énoncé, mais le topique ne peut pas être défini par cette

⁹⁰ Par le « niveau informationnel », B. Combettes entend la charge informative des divers constituants.

⁹¹ En syntaxe, on parle également de la « thématisation », mais dans ce cas, le terme désigne le plus souvent toute opération qui aboutit à un changement de la perspective fonctionnelle (c'est-à-dire au changement du degré du dynamisme communicatif) qu'elle soit externalisante ou non. Ainsi par exemple, la passivation peut être analysée comme une opération syntaxique de thématisation.

opération, car le topique (ou le thème) est une entité discursive et communicationnelle, il est ce sur quoi porte un énoncé ou une suite d'énoncés. Autrement dit, il n'y a pas de relation biunivoque entre une construction syntaxique et le statut de topique : comme il s'agit d'une entité discursive, le topique « existe » de par les paramètres discursifs, il ne peut donc pas être défini par les paramètres syntaxiques (même s'il est possible de postuler des corrélations régulières).

Si B. Combettes préfère opérer une distinction terminologique entre thème et topique, J.-M. Adam (2005) n'en fait pas ainsi et utilise le terme de thème pour désigner et l'élément le moins informant et l'élément « posé » comme objet du discours. Envisageant la notion dans une perspective textuelle, il souligne que les successions des thèmes représentent un facteur majeur de la cohérence textuelle – il adopte la théorie danešienne de progressions thématiques. Pourtant, malgré ce choix terminologique, J.-M. Adam parle des marqueurs de « topicalisation », suivant ainsi une terminologie plus usuelle. Il souligne aussi par cet usage l'aspect syntaxique de la topicalisation, qui est, comme on l'a vu, différente de l'opération de thématisation, car les syntagmes prépositionnels construits à l'aide de ces marqueurs servent à opérer l'externalisation syntaxique, qui est à la base de la « topicalisation ».

Nous voyons que cet imbroglio terminologique et notionnel est en partie tributaire de la multitude de facteurs qui entrent en jeu lors de la définition des concepts en question ; nous pouvons résumer ces facteurs comme suit :

1) la charge informationnelle :

Il s'agit d'une notion scalaire, associée souvent au principe firbasien du dynamisme communicatif⁹² : on distingue ainsi des éléments moins informants et des éléments plus informants.

2) la distinction connu / nouveau :

Cette distinction est souvent liée à la précédente : est considéré comme moins informant l'élément « connu », alors que l'élément « nouveau »

⁹² Sans qu'on l'exploite pleinement. Si on évoque couramment la notion du dynamisme communicatif, on applique bien moins souvent le principe des quatre facteurs (linéarité, contexte, sémantique et intonation) qui déterminent son degré. Le principe des quatre facteurs représente pour autant la clé de voûte de la théorie firbasienne.

véhicule naturellement une charge informationnelle élevée. Il est important de rappeler que la conception dichotomique initiale (connu/nouveau) a été affinée et des degrés ont été introduits entre ces deux extrémités.⁹³

3) le facteur communicationnel, le « à propos » de l'énoncé :

On distingue ainsi d'un côté l'élément posé en objet du discours et de l'autre côté ce qui est dit (prédiqué) à propos de cet objet du discours. Les distinctions entre le topique de l'énoncé et le topique du discours (paragraphe) relèvent de cette perspective.

4) le facteur de la cohérence textuelle :

On envisage les relations entre les segments des énoncés successifs du point de vue de leur « parenté » informationnelle. Les « thèmes » et les « rhèmes » sont ainsi associés aux deux pôles fondamentaux de la textualité : la continuité (thème/topique) et la progression (rhème).

5) le facteur syntaxique :

On identifie les structures syntaxiques qui correspondent aux opérations de topicalisation/thématisation. Dans l'optique strictement syntaxique, l'existence des structures spécifiques fonde les distinctions terminologiques et « cautionne » la pertinence même de ces distinctions (étude des constructions clivées, permutations de l'ordre des mots, etc.). Dans une optique plus textuelle (et pragmatique), les structures syntaxiques sont évoquées au titre de critère auxiliaire qui concourt à l'identification des éléments constitutifs de l'articulation actuelle de la phrase.

En considérant la production francophone contemporaine, nous constatons certaines préférences terminologiques corrélées aux différents facteurs susmentionnés. Ainsi, pour désigner le « à propos du discours » (facteur 3), le terme de « topique » prévaut nettement dans l'usage actuel, d'où également l'appellation « marqueurs de topicalisation ». En

⁹³ Cf. B. Combettes (1992) qui, se référant à des auteurs comme E. F. Prince ou W. Chafe, présente une conception scalaire de cette relation : évoqué (textuellement ou en situation) – non utilisé – inféré – représentation partielle – nouveau rattaché au contexte – entièrement nouveau (non rattaché au contexte). La pertinence de cette typologie scalaire est soutenue par les données syntaxiques.

revanche, lorsque l'analyse se situe au niveau textuel (facteur 4), on a tendance à privilégier le terme de « thème ». C'est ainsi que les progressions danešiennes sont appelées « thématiques », même si, comme nous l'avons vu, chez Daneš, le terme de « thème (téma) » désigne précisément le « à propos du discours ». Lorsqu'il est question de déterminer la charge informationnelle des différents éléments de l'énoncé (facteur 1) et, partant, leur position sur l'axe nouveau-connu (facteur 2), la priorité est donnée au couple terminologique « thème-rhème ». Ces corrélations sont toutefois loin de faire la règle : en fin de compte, c'est la préférence personnelle de l'auteur qui préside à ses choix terminologiques.

L'objectif principal de notre étude présentée dans ce chapitre est de décrire, sur la base de la théorie danešienne de la structuration « thématique » du texte, l'usage des marqueurs de « topicalisation » : cet objectif contraint *a priori* la terminologie utilisée en nous empêchant de prendre une décision tranchée. Ainsi, en parlant de « l'à propos » du discours/de l'énoncé (facteur 3) nous utiliserons indistinctement les deux termes « thème-topique » en les considérant comme synonymes⁹⁴. Dans l'emploi adjectival, nous aurons recours à l'élément « thématique » uniquement, car l'expression « topical » est peu usitée et passablement maladroite : nous parlerons des « blocs thématiques », des « niveaux thématiques », des « progressions thématiques », etc. En revanche, nous utiliserons l'étiquette « marqueurs de topicalisation » pour désigner les éléments qui introduisent le « à propos » et nous parlerons de la « topicalisation », qui, au niveau syntaxique (facteur 5), consiste en une externalisation d'un syntagme nominal correspondant au « thème-topique » de l'énoncé : le poids de la tradition est signifiant et nous ne souhaitons pas introduire de nouvelles étiquettes inhabituelles. En employant indistinctement le couple thème-topique, nous avons donc décidé de ne pas suivre B. Combettes 1999 qui propose de réserver le terme de « thème » au niveau de la nouveauté informationnelle (facteur 1 et 2) et le terme de « topique » au niveau communicationnelle (facteur

⁹⁴ Dans les chapitres précédents, qui avaient trait eux aussi à la structure thématique, le terme de « topique » n'apparaissait que sporadiquement, car les aspects « informationnels » du texte ont été considérés principalement du point de vue global (cf. les ramifications thématiques hiérarchisées).

3). Si nous sommes tout à fait d'accord avec B. Combettes (et avec F. Daneš entre autres) sur la nécessité de distinguer soigneusement entre le niveau informationnel et communicationnel (facteurs 1 et 2 vs. facteur 3), nous ne souscrivons pas à ses choix terminologiques. Au niveau communicationnel, nous parlons du « thème-topique », au niveau informationnel, nous préférons employer les termes de connu-nouveau, tout en reconnaissant d'éventuels degrés entre ces deux extrémités. Quant à la « thématization » syntaxique (cf. B. Combettes, 1999), nous n'emploierons ce terme que faute de mieux, car il prête à confusion – l'opération concerne en effet les contraintes syntaxiques relatives au degré de la nouveauté informationnelle. Elle relève ainsi du domaine « informationnel » et non pas « communicationnel ». Liée à l'ordre des mots, la « thématization » correspond au facteur firbasien de « linéarité » déterminant, en interaction avec les trois autres facteurs (sémantique, contexte et intonation), le dynamisme communicatif de l'énoncé. Dans l'usage strictement syntaxique, nous entendrons par ce terme la mise des constituants phrastiques dans une zone linéaire liée prototypiquement à la valeur « connu ».

Nous assumons que ce syncrétisme terminologico-conceptuel (topique-thème) est difficilement compatible avec les exigences de la rigueur scientifique. Cette solution n'est qu'un pis-aller, mais elle a pour nous plus d'avantages que d'inconvénients. D'abord, elle permet de faire « couler » la conception danešienne⁹⁵ dans le discours actuel relatif à la structure informationnelle. Ensuite, elle permet d'éviter l'usage de néologismes peu usités et peu élégants – c'est notamment l'adjectif « topical » qui est à proscrire et auquel nous préférons la forme « thématique ».

L'étude des marqueurs de topicalisation dans le texte de Jean d'Antioche est, elle aussi, essentiellement déterminée par la structure thématique globale du texte. En effet, si on veut rendre compte des progressions thématiques, si on veut décrire les relations entre les différents thèmes-to-

⁹⁵ Distinction entre le « à propos » du discours et la nouveauté informationnelle, conception hiérarchique des topiques/thèmes textuels, modèle des progressions « thématiques », etc.

piques et si on veut montrer le rôle du marquage dans la structure hiérarchique de ces thèmes-topiques, le recours à cette structure globale s'avère indispensable. Nous avons modélisé cette structure sous forme de plan textuel (cf. chapitre 4.), établi selon le principe thématique. Grâce à cet outil, le marquage des topiques peut constamment être corrélé à la composition hiérarchique globale du texte, ce qui nous permet d'évaluer le fonctionnement des marqueurs au sein de l'ensemble textuel.

Nous introduirons notre analyse des marqueurs de topicalisation par une étude de cas : une analyse détaillée d'un extrait concret nous permettra de montrer les enjeux de notre approche ainsi que ses principes méthodologiques. Dans un deuxième temps, nous élargirons le scopus de notre étude sur le texte entier et nous essaierons d'en tirer quelques conclusions générales.

7.2. Étude de cas – *De Inventione* (II, 112-115)

Pour cette étude de cas, nous avons choisi l'extrait (II, 112-115), car il est à bien des égards exemplaire de l'exposé cicéronien. Tout d'abord, nous préciserons son statut thématique par rapport à la structure globale du texte. Ensuite, nous décrirons son articulation thématique interne, en distinguant les niveaux communicationnel et informationnel. Enfin, sur la base d'une analyse contrastive triple (cf. ci-dessus, chapitre 5.), nous étudierons les marques formelles qui signalent les topiques (thèmes) des énoncés et leurs changements.

L'extrait n'est pas cité ci-dessous dans son intégralité, nous n'avons gardé que les éléments pertinents pour notre analyse. Les unités en majuscule représentent les différents topiques, postulés dans le cadre de la hiérarchie thématique du texte.

Extrait (II, 112 – 115) :

*Exponons ores **LES LEUS** qui sont ajoutez a la question dou **GUERREDON**. La raison donques dou guerredon si est departie en .iiii. parties: en BIENFAIS, en HOME, en MANIERE DE GUERREDON et en RICHESSES OU POOIRS.*

LES BIENFAIS sont regardez de lor force, dou tens, dou corage de celui qui les fist et de cas ou d'aventure. De lor force sont il quis et demandez en ceste guize:... Dou tens regarde l'on les bienfaiz... Dou corage demande l'en les benefices et les regarde... De cas ou d'aventure,...

LA QUARTE PARTIE DOU GUERREDON QUI EST REGARDEE EN HOME l'en la regarde ensi: par quelz raisons il..., combien a il... et s'il... et s'il... ou si le fait est de tel guize que s'il ne l'eüst fait il... ou si mestier li estoit a faire... ou s'il demande... ou qu'il demande...

EN LA MANIERE DOU GUERREDON l'en regardera quel chose l'en demande et combien et por quel chose et de quel chose et de combien de guerredon soit digne chascune chose. Desemprés l'en demandera coment ... Puis dira l'en que tel honor ... Et le leu comun de celui qui contre le demandant guerredon aleguera si sera Et .i. autre leu comun si sera... Et le tiers leu si peut estre ... Le leu de celui qui demandera le guerredon si sera ..., et de dire que ..., et que ...

LES RICHESSES sont regardees ou les pooirs quant l'on demande aucun guerredonement de monoie, en la quel chose l'en doit regarder si cil qui demande est abundant en possessions, en rentes, en monoie, ou souffraitous. Les leus comuns iciendroites si sont ... Le leu comun de celui qui demande si sera de dire que ... et qu'il ...

Assez est dit souffizamment des constitucions; si devons dire desoremais des controversies ou de plais qui repairent en escrit.

L'extrait vient du deuxième livre du *De Inventione*, qui est consacré aux lieux communs qui sont présentés en fonction de différents genres et de différents états de cause, cette thématique générale est annoncée explicitement au début du livre II (11) :

Et si nos deÿsmes ileuques de toutes les autres choses plus distintement, de la confirmacion et de la reprehencion deÿmes nos amplement et plus espandument: dont nos disons orendroit en ce segont livre et enseignerons les certains leus de confermer et de reprendre en chascunes generaus manieres de causes.

Conformément à ce plan, l'extrait cité ci-dessus traite des lieux qui relèvent du genre judiciaire (*maniere judiciable*), de l'état de qualification équitable (*constitucion generale juridicial*) et qui concernent les

récompenses (*guerredon*). Les récompenses (*guerredon*) représentent donc le topique de l'extrait ; conformément à la pratique courante de l'exposé cicéronien, le secteur thématique est annoncé en (II, 109) :

Nos avons dit dessus que la juridicial cause est en la quele la nature de droit et de tort est quize et demandee et la raison de guerredon ou de peine, et si avons expostes et dites iceles causes es queles l'on peut demander et enquerre de droit et de tort; si nos demore a dire et a esclarzir de guerredon et de peine.

L'annonce (II, 109) pose ainsi le topique GUERREDON, qui est ensuite présenté d'une manière générale⁹⁶ en l'espace de deux paragraphes (II, 110 – 111). Ce n'est qu'après cette présentation générale que débute l'extrait analysé (II, 112) ; son topique (thème-titre) est de nouveau annoncé :

Exponons ores les leus qui sont ajoustez a la question dou guerredon.

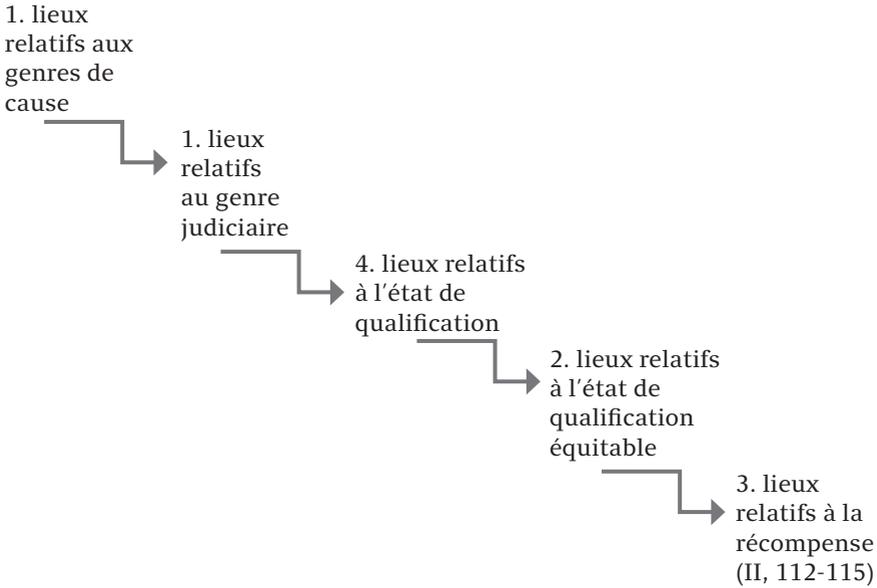
Cette annonce reprend en partie celle faite en (II 109), GUERREDON, mais précise que le texte qui suit sera à propos des LEUS (lieux) relatifs AU GUERREDON. Nous avons ici affaire à une spécification thématique par excellence. Le topique du livre (qui représente le niveau thématique le plus élevé) est restreint par une spécification progressive :

« lieux relatifs aux genres de cause → lieux relatifs au genre judiciaire → lieux relatifs à l'état de qualification → lieux relatifs à l'état de qualification équitable → lieux relatifs à la récompense »

On obtient ainsi une structure thématique hiérarchisée pouvant être représentée comme suit, les chiffres correspondent aux différents secteurs du plan textuel :

⁹⁶ À savoir: pourquoi il est important de traiter ce sujet, pourquoi il relève du genre judiciaire, exemples de causes qui reposent sur une demande de récompense.

Hyperthème *Hyperthème* *Hyperthème* *Hyperthème* *Hyperthème*
niveau 1 *niveau 2* *niveau 3* *niveau 4* *niveau 5*



Comme l'élément GUERREDON (récompense) développe lui-même une sous-structure thématique hiérarchisée, il représente à son tour un hyperthème au 5^e niveau d'enchâssement.

Mais, avant d'analyser la structuration thématique subordonnée à GUERREDON, nous allons voir la manière dont « objet de parole⁹⁷ » GUERREDON est introduit en tant que (hyper) thème et quel est son rapport aux autres objets de parole du texte. Autrement dit, nous allons examiner l'élément GUERREDON quant à son statut sur l'axe connu – nouveau tel qu'il se présente à travers les données de l'exposé cicéronien : l'analyse concerne donc l'articulation « informationnelle » du texte.

⁹⁷ Nous traduisons ainsi le terme danois de « předmět řeči » (cf. par. ex. F. Daneš, 1979).

La notion de GUERREDON est mentionnée pour la première fois au début du premier livre (I, 14) dans une présentation sommaire de la « *constitucion general* » :

Ceste constitucion donques que nos apelons «general» si a .ii. parties, ce m'est avis: la juridicial et la negocial. La juridicial si est en la quele est demandee et quise la nature de droit et d'igal(i)té ou la raison de GUERREDON ou de paine;

La deuxième mention de cette notion n'arrive que dans le paragraphe 69 du deuxième livre (II, 69) qui reprend quasi littéralement le paragraphe (I,14) sans y faire référence explicitement :

Regardons ores la juridicial maniere et ses parties. La juridicial si est en la quele est demandee et quise la nature de droit et de tort et la raison de GUERREDON ou de poine.

La troisième mention de l'objet de parole GUERREDON vient dans le paragraphe (II, 109), cité ci-dessus. Cette fois-ci, l'élément est introduit par une formule de rappel qui établit le lien avec le paragraphe (II, 69) – « *nous avous dit dessus que...* » ; par une autre formule explicite GUERREDON est posé en tant que topique des paragraphes subséquents, cf. : *nos demore a dire et a esclarzir de guerredon*. Dans le texte de Jean d'Antioche, le secteur thématique relatif au GUERREDON et qui suit directement l'annonce faite en (II, 109) correspond à un chapitre dont le titre explicite une fois de plus le topique :

Ci devise de guerredon, qui estoit remez a dire de la general constitucion. .LXII.

Ce secteur thématique représente ainsi un segment constitutif mis en relief par le dispositif matériel de l'articulation horizontale du texte (cf. chapitre 4.2.1.). Ensuite, à l'intérieur de ce chapitre, le thème-topique est rappelé par une formule explicite (II, 111) :

Reg(ua)rdons ores des guerredons et des loyers.

qui vient clore une digression d'à peu près 15 lignes dont l'enjeu était d'argumenter en faveur du fait que la question des récompenses appartient au genre judiciaire. La formule introductive est suivie par un exemple concret d'une requête de récompense présentée devant le sénat – les citations d'exemples tirés de l'histoire romaine font partie de la stratégie expositive du texte cicéronien, il s'agit donc d'un élément

« attendu » dans la structure de l'exposé. Ce n'est finalement qu'après cet exemple que vient la véritable présentation du topique GUERREDON, introduite, comme nous l'avons vu par une autre formule introductive (II, 112) :

Exponons ores les leus qui sont ajoustez a la question dou guerredon.

Cette formule a encore une fois un double rôle dans la structuration textuelle - celle de clore le passage consacré à l'exemple et celle d'ouvrir un autre consacré aux lieux concrets.

La distance textuelle entre la première mention de l'objet de parole GUERREDON faite en (I, 14) et la deuxième mention faite en (II, 69) est d'à peu près 30 000 mots, ce qui peut expliquer le fait que (I, 69) est une reprise quasi littérale de (I, 14). Par contre, entre la deuxième mention de GUERREDON en (I, 69) et la troisième en (II, 109) la distance est plus petite (à peu près 6000 mots) et de plus, cette mention est effectuée dans le cadre d'un secteur thématique suffisamment homogène : les lieux liés à l'état de qualification équitable, traités précisément à partir du paragraphe 69 jusqu'au paragraphe 115. C'est ainsi qu'en (II, 109) figure la mention explicite « *nous avous dit dessus que...* » qui rappelle le statut du topique GUERREDON dans le cadre de la structure thématique du texte.

Cet exemple est illustratif de la manière dont l'exposé cicéronien procède et peut nous servir pour illustrer la relation entre l'articulation compositionnelle (le « à propos » du texte) et informationnelle (la relation connu-nouveau).

En effet, dans le paragraphe (I, 14), l'objet de parole GUERREDON est introduit dans la partie rhématique (information nouvelle) de la phrase. La phrase apporte une définition matérielle de l'état de qualification équitable (*constitucion general*) : l'apport informationnel de cette phrase est précisément d'introduire quels sont les éléments constitutifs qui définissent cet état par rapport aux autres. Ici se manifeste clairement la position exprimée par B. Combettes à propos de la nouveauté informationnelle : « *ce qu'on pourrait appeler « apport d'information » est davantage fourni par la mise en relation de constituants que par la charge informative de chacun d'entre eux ; on peut même considérer que, dans*

certain cas, les divers syntagmes qui constituent l'énoncé renvoient tous à des référents connus – quel que soit le type de « connu » - et que c'est leur assemblage, les relations qu'ils établissent, qui apporte l'information nouvelle pour le récepteur » (B. Combettes, 1999 : 239-240). L'apport d'information réalisé en (I, 14) est précisément du type relationnel, car le référent de GUERREDON est la récompense en général, et en tant que tel, il ne peut pas être « inconnu » du récepteur.

En (II, 69), la phrase du (I, 14) est reprise d'une manière quasi identique et la définition matérielle de l'état de qualification équitable est présentée⁹⁸ comme une information entièrement nouvelle. Il en est en revanche tout autrement dans l'annonce de (II, 109). L'apport informationnel de cet énoncé périodique repose sur l'interaction des formules introductives qui balisent le plan de l'exposé : *nos avons dit dessus que $A=B+C$, et si avons exposés et dites $B \rightarrow$ si nos demore a dire et a esclarzir C.*

L'enjeu de cette séquence est de dire que A a déjà été mentionné, que B a déjà été mentionné et qu'on doit donc exposer C. Les éléments A, B et C représentent nécessairement des éléments « connus », ils ont déjà été évoqués dans le texte. Considérés sous leur aspect matériel (référentiel), ils ne véhiculent donc aucune charge informative. La structure informationnelle de la période (II, 109) peut être représentée comme suit :

(1) Nos avons dit dessus que la juridicial cause est en la quele la nature de droit et de tort est quize et demandee et la raison de guerredon ou de peine, et (2) si avons exposés et dites iceles causes es queles l'on peut demander et enquerre de droit et de tort; (3) si nos demore a dire et a esclarzir de guerredon et de peine.

(1) nous / **avons déjà dit $A=B+C$** ,^{et} (2) nous / **avons déjà exposé B** \rightarrow ^{donc}
 (3) nous / **encore devons EXPOSER C**

Les rhèmes des énoncés (1) et (2), soulignés en gras, sont subordonnés à celui de (3) qui représente le rhème principal de la période. Ainsi, le véritable apport informationnel de la séquence (II, 109) est la justification de la structure de l'exposé et la justification du changement de

⁹⁸ Nous insistons sur le verbe « présentée », car, dans le cadre du texte, elle n'est pas « réellement » nouvelle – elle a été déjà introduite en I/14.

topique, explicité par la dernière phrase de la période. Les phrases introductives du (II, 111) *Reg(ua)rtons ores des guerredons et des loyers.* et du (II, 112) *Exponons ores les leus qui sont ajoustez a la question dou guerredon.* reçoivent une analyse analogue : après des passages digressifs qui n'étaient liés qu'indirectement au topique annoncé en (II,109), l'auteur juge nécessaire de rappeler l'enjeu de l'exposé. Il n'y a finalement que dans les paragraphes (II, 112-115) que se trouve l'information relative aux différents éléments du topique GUERREDON : ce n'est que là que GUERREDON est effectivement topicalisé⁹⁹.

La structure thématique de ces passages est typique de l'exposé cicéronien. Dans la première phrase, qui suit l'annonce du topique, l'auteur énumère, dans la partie rhématique de l'énoncé, quatre aspects du topique : BIENFAIS, HOME, MANIERE DE GUERREDON, RICHESSES OU POOIRS. Il s'agit en fait de différents points de vue qui déterminent l'argumentation de l'orateur en matière de GUERREDON. La suite de l'exposé est structurée en fonction de ces éléments – ils sont repris tour à tour et un certain nombre de lignes leur est à chaque fois consacré. Conformément à la terminologie danešienne (F. Daneš, 1994), nous dirions que ces passages développent chacun un aspect de l'hyperthème, ces aspects deviennent à leur tour des thèmes des énoncés subséquents par la voie de la progression linéaire : les éléments du rhème précédent sont thématifiés (topicalisés) et fondent une nouvelle section thématique. À l'intérieur de chacune de ces sections sous-thématiques, on énumère ce que l'orateur doit chercher en matière de sous-thèmes. Ces éléments représentent à leur tour des thèmes-topiques d'énoncés obtenus soit par la voie de la progression linéaire (par ex. secteur BIENFAIS¹⁰⁰) soit par la voie de la progression à thème dérivé (par ex. secteur HOME ou secteur MANIERE). Dans le secteur MANIERE et RICHESSE, l'auteur évoque explicitement les lieux, ce qui est tout à fait conforme au projet textuel annoncé en (II, 112) – les lieux relatifs à chacun des

⁹⁹ Le participe « topicalisé » ne désigne pas ici le versant purement syntaxique du phénomène, mais signifie que l'élément en question devient le topique (thème) des énoncés du passage.

¹⁰⁰ Pour être précis, nous dirions que les sous-topiques de ce secteur sont représentés par l'ensemble « regarder les bienfaits du point de vue de la force », « regarder les bienfaits du point de vue du temps », etc.

aspects peuvent ainsi être topicalisés sans qu'on soit obligé d'explicitier ou de justifier cette topicalisation par une formule introductive. Dans la perspective danešienne, il s'agit encore une fois d'une progression à thème dérivé, les passages concernés développant un aspect particulier de l'hyperthème (GUERREDON).

Cette structure textuelle thématique complexe peut être représentée comme suit¹⁰¹ :

I, 14 – première mention de l'objet du discours GUERREDON

Constitution generale	→	si a .ii. parties :	/juridiciale – negociale/
T1	→	R1	/R1a R1b/
juridiciale	→	si est droit et d'igalité – guerredon ou paine	
T2=R1a	→	R2a - R2b	

. environ 30 000 mots

II, 69 – reprise de la division présentée en I, 14 sans aucune référence à ce passage

juridiciale	→	si est droit et d'igalité – guerredon ou paine
T1	→	R1a - R1b

. environ 6 000 mots

II, 109 – annonce des passages relatifs au thème GUERREDON

Nos	→	avons dit dessus que /juridiciale → droit et d'igalité – guerredon ou paine/
T2	→	R2/T1→R1a – R1b/
Nos	→	avons expostes /de droit et de tort/
T3=T2	→	R3/ R1a/
Nos	→	demore a dire /guerredon et de peine/
T4=T2	→	R4/ R1b/

. environ 180 mots
(justification
de la division adoptée)

¹⁰¹ L'index T désigne le thème-topique, l'index R le rhème (commentaire), les chiffres et les lettres modélisent la continuité et la ramification thématiques.

II, 111 – deuxième annonce des passages relatifs au thème GUERREDON

Nos	→ reg(ua)rmons ores /des guerredons et des loyers/
T5=T2	→ R5/ R1b/

· environ 130 mots
(exemple de l'histoire romaine)

II, 112-115 – troisième annonce des passages relatifs au thème GUERREDON, GUERREDON « topicalisé »

Nos	→ exponons ores /les leus qui sont ajoustez a la question dou guerredon/
T6=T2	→ R6/ R1b/
guerredon	→ si est departie en .iiii. parties /en bienfais-en home-en maniere-en richesses ou pooirs/
T7=R1b	→ R7/R7a-R7b-R7c-R7d/
les bienfais	→ sont regardez de /force- tens- corage- cas ou aventure/
T8=R7a	→ R8/R8a-R8b-R8c-R8d/
	T8a=R8a→R. T8b=R8b→R. T8c=R8c→R. T8d=R8d→R.
en home	→ l'en la regarde ensi: /.../
T9=R7b	→ R9/R9a-R9b-R9c-R9d-R9e-R9f-R9g-R9h/102
en la maniere	→ l'en regard /.../
T10=R7c	→ R10/R10a-R10b-R10c-R10d-R10e/
	+ 8 lieux communs de structure T10→R.
les richesses	→ sont regardees /.../
T11=R7d	→ R11/R11a-R11b-R11c-R11d/
	+ 3 lieux communs de structure T11→R.

7.2.1. Marquage des topiques dans le passage analysé

L'analyse détaillée de la structure informationnelle du passage (II, 112-115) que nous venons de présenter a été un préliminaire indispensable pour l'étude des marqueurs des topiques des différents énoncés. À la sortie de cette analyse, nous disposons d'informations relatives à chacun des thèmes-topiques d'énoncés, elles représentent autant de paramètres pertinents qui peuvent être pris en compte lors de l'analyse de l'élément marqueur, c'est-à-dire :

¹⁰² Chacun des sous-rhèmes (R9a-R9h) est un nexus T-R ou T=T9=R7b (HOMME).

- a) statut du topique par rapport au(x) topique(s) précédent(s) ;
- b) annonce du topique ou de la série de topiques ;
- c) type de progression thématique ;
- d) distance textuelle entre l'élément topicalisé et sa mention précédente
- e) statut du topique dans la hiérarchie thématique du texte, etc.

Pour évaluer la spécificité du marquage des topiques dans la version médiévale, nous comparerons les trois versions de l'extrait (latine, en français ancien et en français moderne). Rappelons que cette analyse du marquage formel est elle aussi une étude de cas dont l'objectif est de montrer les principes sur la base desquels nous avons examiné le texte entier. Pour plus de clarté, nous (re)citerons l'extrait analysé dans les trois versions traitées. Les différents énoncés sont indexés de chiffres qui servent de référence pour nos analyses. Commençons d'abord par la version médiévale :

1. *Exponons ores LES LEUS qui sont ajoustez a la question dou GUERREDON. 2. La raison **donques** dou guerredon si est departie en .iiii. parties: en BIENFAIS, en HOME, en MANIERE DE GUERREDON et en RICHESSES OU POOIRS.*

3. *LES BIENFAIS sont regardez de lor force, dou tens, dou corage de celui qui les fist et de cas ou d'aventure. 4. De lor force sont il quis et demandez en ceste guize:... 5. Dou tens regarde l'on les bienfaiz... 6. Dou corage demande l'en les benefices et les regarde... 7. De cas ou d'aventure,...*

8. *LA QUARTE PARTIE DOU GUERREDON QUI EST REGARDEE EN HOME l'en la regarde ensi: 9. par quelz raisons il..., 10. combien a il... 11. et s'il... 12. et s'il... 13. ou si le fait est de tel guize que s'il ne l'eüst fait il... 14. ou si mestier li estoit a faire... 15. ou s'il demande... 16. ou qu'il demande...*

17. *EN LA MANIERE DOU GUERREDON l'en regardera quel chose l'en demande et combien et por quel chose et de quel chose et de combien de guerredon soit digne chascune chose. 18. Desemprés l'en demandera coment ... 19. Puis dira l'en que tel honor ... 20. Et le leu comun de celui qui contre le demandant guerredon aleguera si sera 21. Et .i. autre leu comun si sera... 22. Et le tiers leu si peut*

estre ... 23. Le leu de celui qui demandera le guerredon si sera ..., 24. et de dire que ..., 25. et que ...

26. LES RICHESSES sont regardees ou les pooirs quant l'on demande aucun guerredonement de monoie, en la quel chose l'en doit regarder si cil qui demande est abundant en possessions, en rentes, en monoie, ou souffraitous. 27. Les leus comuns iciendroites si sont ... 28. Le leuc comun de celui qui demande si sera de dire que ... 29. et qu'il ...

30. Assez est dit souffizamment des constitucions; si devons dire desoremais des controversies ou de plais qui repairent en escrit.

Dans l'énoncé 2 figure le connecteur *donques* (qui rend le latin *igitur*). Il s'agit d'un connecteur consécutif qui sert ici à marquer le fait que ce deuxième énoncé, qui a pour topique *GUERREDON*, est une suite attendue de la première phrase qui annonçait ce topique. La consécution s'effectue ainsi au niveau textuel, au niveau de la structuration thématique des énoncés explicitée par la première phrase. Le topique de la deuxième phrase *GUERREDON* est posé en tête et est suivi par l'adverbe *si*. L'adverbe se trouve à la charnière entre la partie thématique et la partie rhématique de l'énoncé : il opère une séparation entre ces deux segments qui deviennent ainsi clairement distincts en surface. Nous reviendrons sur le rôle de l'adverbe *si* plus loin (chapitre 7.3.2.). Les sous-topiques suivants (*BIENFAIS*, *HOME*, *MANIERE DE GUERREDON*, *RICHESSES OU POOIRS*) sont tous placés en tête de l'énoncé. Deux d'entre eux (*BIENFAIS*, *RICHESSES*) sont sujets d'une séquence passive (énoncés 3 et 26). Cette séquence peut être analysée en termes de perspective fonctionnelle : la fonction de cette passivation est la mise du topique en tête de l'énoncé. Du point de vue de la valence, les topiques (*BIENFAIS*, *RICHESSES*) représentent le second actant du verbe *regarder* ; la structure passive permet de placer cet actant à gauche du verbe. Ainsi, la position du sujet du verbe *regarder* est conforme au principe de linéarité qui représente l'un des facteurs du dynamisme communicatif : en ancien français, la zone préverbale était prototypiquement réservée aux éléments « thématiques¹⁰³ ». Comme

¹⁰³ Faute de mieux, nous utilisons l'adjectif « thématique » pour désigner la zone du dynamisme communicatif le plus faible.

les éléments (*BIENFAIS, RICHESSES*) relèvent du connu, leur position initiale s'impose¹⁰⁴. L'on sait d'ailleurs (cf. aussi ci-dessus, chapitre 7.3.2.) qu'à partir de la fin du XIII^e siècle, il y avait une tendance assez nette en français de placer les COD nominaux à droite du verbe : la passivation représente donc une solution élégante qui permet d'articuler les contraintes syntaxiques avec le principe du dynamisme communicatif. Regardons maintenant la structure syntaxique de l'énoncé relatif au deuxième sous-topique *HOME* (énoncé 8, le topique est en fait verbalisé par le SN « *la quarte partie dou guerredon qui est regardée en home* »). De même que dans les deux cas précédents, le topique représente le second actant du verbe *regarder*, mais contrairement aux éléments (*BIENFAIS, RICHESSES*), la structure est active, ce second actant est donc un COD. Il est placé en tête de l'énoncé, le sujet du verbe est « *l'en* » et le COD est ensuite repris par le pronom clitique *la*. Nous avons affaire à une structure qu'on appelle traditionnellement « disloquée » lorsqu'on l'analyse en français moderne. B. Combettes (1999) a montré qu'en ancien français, cette structure devrait être considérée comme une topicalisation syntaxique, car le COD antéposé est externalisé en dehors des structures syntaxiques du reste de l'énoncé. Le dernier des sous-topiques *MANIERE DE GUERREDON* (énoncé 17) est, du point de vue syntaxique, un complément adverbial : introduit par la préposition *en*, il figure en tête de l'énoncé qui a pour sujet le pronom *l'en* antéposé au verbe. Ces exemples illustrent bien la pertinence de la distinction entre l'articulation informationnelle et communicationnelle. Le topique relève de l'ordre communicationnel, il est une entité discursive. Dans nos exemples, il relève du connu, mais le statut du connu ne peut pas être attribué aux seuls topiques. Dans les énoncés 8 et 17 en effet, l'élément *l'en*, véhiculant une charge informative minimale, se trouve également à l'extrémité gauche de l'échelle du dynamisme communicatif, mais il n'a en rien le statut du topique : l'énoncé est « à propos de *HOME* ou *MANIERE DE GUERREDON* » et nullement « à propos de *l'en* ». Pour conclure notre analyse du marquage formel des topiques

¹⁰⁴ Bien sûr, la linéarité n'est pas le seul facteur du dynamisme communicatif, mais dans les textes écrits, elle représente le facteur le plus important.

dans la version en ancien français de l'extrait (II, 112-115), nous pouvons affirmer que le topique est clairement marqué par une construction linguistique juste une seule fois – c'est le cas de la topicalisation syntaxique de l'énoncé 8. En ce qui concerne l'énoncé 2, il nous paraît pour l'instant hasardeux de dire que l'adverbe *si* est un topicalisateur. Nous optons pour une formulation plus prudente : le topique *GUERREDON* devient saillant grâce à l'adverbe *si* qui marque la frontière entre la partie thématique et la partie rhématique. Pour le reste (*BIENFAIS, MANIERE DE GUERREDON, RICHESSES OU POOIRS*), le topique n'est marqué explicitement par aucun moyen langagier¹⁰⁵.

Voici maintenant la version latine de l'extrait (II, 112-115) :

1. *Nunc ad praemii quaestionem appositos LOCOS exponemus.*
2. *Ratio **igitur** praemii quattuor est in partes distributa: in BENEFICIA, in HOMINEM, in PRAEMII GENUS, in FACULTATES.*
3. *BENEFICIA ex sua vi, ex tempore, ex animo eius, qui fecit, ex casu considerantur.*
4. *Ex sua vi quaerentur hoc modo: ... ; 5. ex tempore autem, ... ; 6. ex animo ... ; 7. ex casu, ...*
8. *In HOMINEM **autem**, 9. quibus rationibus ..., 10. quid sumptus ... ; 11. ecquid ... ; 12 num ... ; 13... aut num ... ; 14 aut num ... ; 15. aut num eiusmodi sit factum, 16 aut num*
17. *In PRAEMII **autem** GENERE, quid et quantum et quamobrem postuletur et quo et quanto quaeque res praemio digna sit, considerabitur;*
18. *deinde, apud maiores quibus hominibus et quibus de causis talis honos habitus sit, quaeretur;*
19. *deinde, ne is honos nimium pervulgetur.*
20. *Atque hic eius, qui contra aliquem praemium postulantem dicet, locus erit communis: ... ; 21. et alter: ... ; 22. et tertius: ...*
23. *Eius autem, qui praemium petet, ..., 24. eorum, ..., 25. Deinde ceteros a virtutis studio repulsum iri, si ipse praemio non sit affectus.*

¹⁰⁵ La position initiale est pertinente du point de vue de l'articulation informationnelle, la linéarité étant un facteur du dynamisme communicatif. Du point de vue de l'articulation communicationnelle, elle n'entre en jeu qu'en tant que manifestation de la corrélation entre ces deux niveaux (cf. Daneš 1994) : l'énoncé apporte de l'information à propos du topique – ainsi, c'est cette information qui véhicule le plus haut degré de dynamisme communicatif, le topique, lui, se positionne logiquement à l'autre bout de l'échelle.

26. *FACULTATES autem considerantur; cum aliquod pecuniarium praemium postulatur; in quo, utrum copiane sit agri, vectigalium, pecuniae an penuria, consideratur.* 27. *Loci communes: facultates augere, non minuere oportere; et, inpudentem esse, qui pro beneficio non gratiam, verum mercedem postulet;* 28. *contra autem de pecunia ratiocinari sordidum esse, cum de gratia referenda delibere-tur; 29. et, se pretium non pro facto, sed honorem ita, ut factitatum sit, pro beneficio postulare.*

30. *Ac de constitutionibus quidem satis dictum est: nunc de iis controversiis, quae in scripto versantur; dicendum videtur.*

Du point de vue syntaxique, les phrases latines sont proches des structures qu'emploie le traducteur Jean d'Antioche dans sa version française. Les topiques *BENEFICIA*, *HOMO*, *PRAEMII GENUS*, *FACULTATES* sont en tête de l'énoncé introducteur de la section topique, deux fois comme sujets d'une structure passive, deux fois en tant que syntagmes prépositionnels compléments. La position des topiques en tête de l'énoncé signale leur statut informationnel : selon le principe de linéarité, la position initiale est réservée aux éléments véhiculant un bas degré de dynamisme communicatif. Dans la version latine, nous constatons un taux plus élevé de marqueurs lexicaux que dans la version française médiévale. Il s'agit concrètement de l'élément *autem* qui marque d'un côté les topiques *HOMO*, *PRAEMII GENUS*, *FACULTATES* (énoncés 8, 17, 26) et de l'autre côté les lieux proposés pour la partie opposée (23 et 28). Le fonctionnement de *autem* dans ce passage est illustratif pour le texte latin entier : l'auteur l'emploie systématiquement lorsqu'il s'agit de marquer l'introduction d'un nouveau topique, annoncé préalablement dans une phrase introductive. De même, il apparaît fréquemment dans les structures textuelles qui mettent en parallèle les lieux proposés pour les deux parties de la controverse : *autem* introduit l'autre des deux parties. Dans les deux cas, la mention de l'élément introduit par *autem* est attendue – soit grâce à une phrase annonce des topiques soit parce qu'il s'agit d'un couple qui se définit mutuellement (un défenseur se défend toujours contre un accusateur).

La version française moderne est structurée ainsi :

1. Maintenant nous allons indiquer les lieux qui concernent la question des RÉCOMPENSES. 2. Les principes d'attribution des récompenses se divisent en quatre parties : les SERVICES RENDUS, la PERSONNE, le TYPE DE RÉCOMPENSE, les RESSOURCES PÉCUNIAIRES.

3. Les SERVICES RENDUS s'envisagent d'après leur importance, d'après les circonstances, d'après les intentions de celui qui les a rendus, d'après le hasard. 4. **Pour ce qui est de leur importance**, on cherchera si 5. **Pour** les circonstances, si ... 6. **Pour** les intentions de la personne, si 7. **Pour ce qui est du** hasard, si ...

8. **En ce qui concerne** la PERSONNE, on cherchera 9. suivant quels principes ... 10. quel argent ou quelle énergie ... ; 11. s'il ... ; 12. s'il ... ; 13. s'il ... ; 14 si on ... ; 15 si l'acte était ... ; 16 s'il....

17. **En ce qui concerne** le TYPE DE RÉCOMPENSE, on verra la nature, l'importance et le motif de la récompense demandée et la nature, l'importance de la récompense que mérite chaque service ; 18. ensuite on cherchera ... ; 19. puis on conseillera ... 20. Ici celui qui s'opposera à une personne réclamant une récompense emploiera ce lieu commun : ... ; 21. deuxième lieu : ... ; 22. troisième lieu : ... 23. Le lieu commun de celui qui réclamera une récompense consistera **en revanche** à majorer ses actes et 24. à comparer les services de ceux qui ont bénéficié d'une récompense avec les siens. 25. Le demandeur ajoutera que ...

26. On examine **d'autre part** les RESSOURCES, quand c'est une récompense en argent qui est demandée. Sur ce point on regarde si l'on dispose abondamment ou non de terres, de revenus fiscaux, de liquidités. 27. Lieux communs : ... 28. En réponse on montrera que ... ; 29. que...

30. Nous avons suffisamment parlé des états de la cause : je crois qu'il faut maintenant parler des controverses qui portent sur le texte d'une loi.

Dans la version en français moderne les sous-topiques sont lexicalement marqués deux fois par *en ce qui concerne* (PERSONNE, TYPE DE RÉCOMPENSE, énoncés 8 et 17), une fois par *d'autre part* (RESSOURCES, énoncé 26). Du point de vue syntaxique, nous distinguons trois types de structures. Le premier sous-topique (SERVICES RENDUS,

énoncé 3) est sujet d'une structure réfléchie à sens passif. Le deuxième et le troisième sous-topique (*PERSONNE, TYPE DE RÉCOMPENSE*, énoncés 8 et 17) sont introduits par la locution *en ce qui concerne* qui place l'élément nominal en tête de l'énoncé ; le sujet de la phrase est le pronom *on*. L'élément nominal introduit par cette locution est rementionné dans la suite de l'énoncé (*cet homme, la récompense*). Le quatrième sous-topique (*RESSOURCES*) est marqué par l'adverbial *d'autre part*, il figure dans la zone postverbale en tant que COD du verbe *examiner* qui a pour sujet le pronom *on*. Malgré sa position postverbale, l'élément *RESSOURCES* est à interpréter comme « thématique » : le principe firbasien de linéarité est évincé par la sémantique¹⁰⁶ et par le facteur « contexte ». Nous constatons également que la version française moderne marque certains éléments de la section *SERVICE RENDUS* par le marqueur *pour ce qui est de* ou par la préposition simple *pour* ; nous reviendrons à l'analyse de ces structures plus loin. Signalons enfin que l'introduction des lieux destinés à la partie opposée est marquée une fois par l'adverbial *en revanche*, équivalent du latin *autem*.

Nous résumons les données rapportées ci-dessus dans le tableau suivant :

Tableau XIX. *Marquage des topiques : Correspondances syntaxiques et lexicales de l'extrait (II, 112-115)*

Topique	Latin		Ancien français		Français moderne	
	Syntaxe	Marqueur	Syntaxe	Marqueur	Syntaxe	Marqueur
BENEFICIA	pos. initiale sujet du verbe au passif	-	pos. initiale sujet du verbe au passif	-	pos. initiale sujet du verbe réfléchi à sens passif	-

¹⁰⁶ Il s'agit concrètement de l'échelle sémantique B – attribution d'une propriété (cf. J. Firbas, 1992).

Topique	Latin		Ancien français		Français moderne	
	Syntaxe	Mar- queur	Syntaxe	Mar- queur	Syntaxe	Mar- queur
HOMO	pos. initiale syn- tagme préposi- tionnel	<i>autem</i>	pos. initiale COD ex- ternalisé repris par un pronom	-	pos. initiale détachée syntagme topicalisa- teur	<i>en ce qui concerne</i>
PRAE- MII GENUS	pos. initiale syn- tagme préposi- tionnel	<i>autem</i>	pos. initiale syntagme préposi- tionnel	-	pos. initiale détachée syntagme topicalisa- teur	<i>en ce qui concerne</i>
FACUL- TATES	pos. initiale sujet du verbe au passif	<i>autem</i>	pos. initiale sujet du verbe au passif	-	pos. post- verbale COD	<i>d'autre part</i>

En considérant les données du tableau XIX, nous pouvons formuler deux observations intéressantes :

- 1) la version médiévale se distingue par l'absence de marqueurs lexicaux « de topicalisation » ;
- 2) le facteur syntaxique peut être considéré comme pertinent pour ce qui est du marquage formel des topiques.

L'examen détaillé de l'extrait (II, 112-115) montre les enjeux d'une méthodologie concrète, mais en même temps, il nous permet de mieux appréhender les données quantitatives que nous avons obtenues suite à l'analyse du marquage lexical des topiques dans le texte entier du traité cicéronien et que nous présenterons dans les chapitres suivants. Cette étude des marqueurs lexicaux a été effectuée sur la base de la méthode contrastive triple dont les principes ont été présentés dans le chapitre 5. Les correspondants formels latins et anciens des marqueurs de topicalisation de la version française moderne, que cette méthode permet de relever, ont été analysés sur le fond de la structure thématique du texte cicéronien, modélisée, comme on l'a vu, sous forme de plan textuel.

7.3. Analyse contrastive du marquage lexical des topiques dans le texte du *De Inventione*

Dans la version française moderne du texte cicéronien qui, conformément à notre démarche méthodologique, sert de départ pour nos analyses contrastives, nous avons identifié cinq éléments lexicaux qui peuvent fonctionner comme marqueurs de topique : quatre locutions prépositionnelles introductrices de SN : *quant à*, *en ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, *à propos de* ; et un marqueur adverbial : *d'autre part*.

Dans les chapitres qui suivent, nous commenterons les résultats relevés. Les analyses détaillées que nous présenterons ici ne concerneront cependant que les locutions prépositionnelles dites « topicalisatrices » (*quant à*, *pour ce qui est de*, *en ce qui concerne*, *à propos de*). En ce qui concerne l'élément *d'autre part*, nous avons déjà consacré à ce marqueur une étude à part, publiée en 2017. Cette division, que nous avons opérée tant au niveau « publicationnel » qu'au niveau méthodologique, s'explique aisément : *d'autre part* est un adverbial, il est syntaxiquement autonome, sa portée peut ne pas être limitée au syntagme nominal seul et, de plus, il ne peut pas être considéré comme un « topicalisateur » prototypique. L'analyse du fonctionnement de ce marqueur et de ses correspondances dans le texte ancien présente ainsi des enjeux quelque peu différents.

7.3.1. Les locutions prépositionnelles du type *quant à X*

Du point de vue purement quantitatif, nous avons relevé en tout 63 occurrences de ces locutions, qui sont susceptibles de fonctionner comme des éléments « topicalisateurs ». Concrètement : 30 occurrences de *quant à* ; 21 occurrences de *à propos de* ; 7 occurrences de *pour ce qui est de* et 5 occurrences de *en ce qui concerne*. Une analyse plus détaillée relève toutefois que le fonctionnement de ces éléments est très varié et présente plusieurs cas de figure, qui ne peuvent pas, loin s'en faut, être tous considérés comme des cas de marquage du topique. Avant d'effectuer une analyse qualitative des correspondances, une description détaillée de ces différents types de fonctionnements s'avère nécessaire. Le but de cette description est de dégager les spécificités syntaxiques et

fonctionnelles de chacun de ces types et de les corrélérer ensuite avec les données obtenues suite à l'analyse contrastive diachronique du texte du *De Inventione*.

Considérons en effet les exemples suivants. D'abord, l'extrait (II, 39-40) ; nous citons les trois versions du texte en commençant par la version française moderne :

*1. Ensuite il faut étudier les circonstances mêmes de l'acte. ... 2. Dans cette catégorie on considérera **le lieu, le temps, l'occasion, la possibilité** ... 3. Aussi ... c'est brièvement que nous indiquerons ce qu'il faut prendre en considération pour chacune de ces circonstances. 4. **À propos du lieu** il faut envisager sa commodité; **à propos du temps**, la durée ; **à propos de l'occasion**, l'opportunité offerte pour réaliser l'action ; **à propos de la possibilité**, la facilité et les moyens qui ...*

*1. Deinde ipsius est negotii gestio pertractanda ... 2. Hoc ergo in genere spectabitur **locus, tempus, occasio, facultas**; 3. Quare, ... breviter iniciemus, quid quaque in parte considerari oporteat. 4. **In loco** igitur opportunitas, **in tempore** longinquitas, **in occasione** commoditas ad faciendum idonea, **in facultate** copia et potestas earum rerum propter quas*

*1. Desemprés, quant l'on avra ce regardé, doit atracter la faisance de cele besoigne ... 2. En ceste maniere donques si devons regarder **le leu, le tens, l'achaison, le pooir**, ... 3. Et por ce qu'il ne semble ... si moustrerons briement quel chose covenra regarder en chascune de cestes parties. 4. **Au leu** donques doit l'on reg(ua)rder covenableté; **au tens** longor et espace; **en l'achaison** profit et covenableté a faire; **en la faculté ou au pooir** l'on doit regarder l'abondance et la puissance de celes choses par qui ...*

Cet extrait présente le type de structuration de l'exposé cicéronien que nous avons décrit à plusieurs reprises : dans l'énoncé 2. sont énumérées les entités qui seront traitées dans la suite du texte, l'énoncé 3. verbalise explicitement la structure thématique de cette suite. Ainsi, le

ce que (*quid, quel chose*) indique le rhème des énoncés qui vont suivre, le « *il faut prendre en considération pour chacune de ces circonstances.* » correspond aux éléments thématiques. Les éléments introduits par la locution « *à propos de* » représentent les circonstances dont un orateur devrait tenir compte lorsqu'il considère l'acte qui est sujet d'une controverse. La partie rhématique des énoncés précise les paramètres de ces circonstances qui sont pertinents pour l'argumentation devant les juges. Autrement dit : l'argumentation « se positionne » dans le domaine donné (« lieu », « temps », « occasion », « possibilité ») et porte sur un élément qui relève de ce domaine. Il s'agit ainsi d'une métaphore spatiale qui, en latin et en ancien français est opérée respectivement par les prépositions *in/en, à*. Les prépositions correspondantes du français moderne (*en, dans, à*) ne toléreraient pas cet emploi métaphorique direct : il est donc nécessaire de passer par une locution plus étoffée, en l'occurrence une locution « topicalisatrice »¹⁰⁷. Du point de vue syntaxique, les éléments introduits par la locution *à propos de* (et leurs correspondants latins et en ancien français) dépendent du prédicat « *envisager* » : malgré leur position initiale et leur statut de « topique », ils ne sont aucunement extérieurs aux structures syntaxiques de l'énoncé. Cette propriété des syntagmes introduits par les locutions en question s'illustre encore plus clairement dans l'exemple suivant (II, 150) :

*...on ajoute que rien n'a été écrit à **propos de ce point** parce que le rédacteur a pensé que, l'autre point ayant été traité, personne n'aurait d'hésitation **en ce qui concerne celui-ci** ;*

*deinde idcirco **de hac re** nihil esse scriptum, quod, cum de illa esset scriptum, **de hac** is, qui scribebat, dubitaturum neminem arbitratus sit;*

*Après ce doit on dire : « Por ce n'i a il rien **de ceste chose** escrite: quar, quant de cele chose y avoit escrit, cil qui escrivoit cuida bien que **de ceste** n'y avroit nul qui se doubteroit.*

¹⁰⁷ Si on voulait tout de même garder la notion de spatialité présente dans les versions latines et en ancien français, on pourrait employer, en français moderne la locution « *dans le domaine de* » - la métaphorisation concerne l'élément « domaine ».

Ici, les éléments à *propos de ce point* et *en ce qui concerne celui-ci* sont postposés aux verbes, représentent leurs arguments et n'ont pas de statut de topique d'énoncé. Les versions latine et en ancien français utilisent, une fois de plus, des prépositions simples (*de*) imposées par la rection verbale.

Parallèlement à ces exemples, le texte de la version moderne comporte également des occurrences du type (II, 174) :

Quant à ces deux, il faut souvent les comparer entre elles, pour déterminer, bien que l'honnêteté l'emporte sur la sécurité, celle à laquelle on doit veiller de préférence.

dans lesquelles le syntagme prépositionnel est extérieur par rapport au verbe *comparer*, tout en signalant le changement de topique (la version latine comporte un *autem*, la version en ancien français n'y présente aucun élément lexical spécifique).

Ces observations n'apportent rien de nouveau, car il est bien connu que le fonctionnement des soi-disant « marqueurs de topicalisation » ne se cantonne pas aux usages du type (II, 174). Citons en particulier les travaux de S. Prévost qui a consacré un grand nombre d'études à l'évolution des marqueurs de topicalisation en français (cf. S. Prévost, 2003a, 2003b, 2003c, 2003d, 2007, 2008b). Ses recherches portent avant tout sur le moyen français et sur le français préclassique, car c'est précisément à cette époque qu'émergent les tours « prépositionnels » topicalisateurs que nous connaissons en français moderne : *à propos de*, *en ce qui concerne*, etc. Sophie Prévost remarque, comme nous l'avons fait ci-dessus, que les relations syntaxiques qu'entretient l'élément introduit par le topicalisateur avec le reste de l'énoncé sont multiples et ne peuvent pas toutes être ramenées à un seul cas de figure. Elle reconnaît ainsi trois types fondamentaux de fonctionnement de ces marqueurs (cf. S. Prévost, 2008b : 39) :

1. position postverbale, complément intraprédicatif :
 - (1) *Paul est imprudent en ce qui le concerne/en ce qui concerne sa sœur.*
2. position préverbale, complément extraprédicatif :
 - (2) *En ce qui le concerne / en ce qui concerne sa sœur, Paul est imprudent.*

3. position initiale, l'élément n'est pas un complément verbal :
 (3) *En ce qui concerne Paul, il est imprudent.*

Pour la position initiale « non-complément », S. Prévost distingue deux cas de figure :

- 3a. l'élément X¹⁰⁸ est repris dans la suite de l'énoncé par un élément coréférent :

(4) *Quant à **Paul**, il n'a toujours pas dit s'il venait ce soir.*

- 3b. dans la suite de l'énoncé, il n'y a aucun élément coréférent :

(5) *Quant à Paris, il faut vraiment visiter le Louvre.*

Pour S. Prévost, seul le type 3a (coréférence) représente un cas de marquage de topicalisation, le type 3b est à analyser comme « introducteur de cadre¹⁰⁹ » thématique ou énonciatif pour l'énoncé ou pour l'énonciation qui suit. La fonction d'introducteur de cadre est selon l'auteure l'étape intermédiaire entre les énoncés du type 2. complément extraprédicatif et 3a. topicalisateur. Pour S. Prévost, la coréférence est donc le paramètre décisif pour pouvoir analyser l'élément X en tant que topique. Par ailleurs, si S. Prévost prend en compte les coréférences réalisées au niveau de tous les compléments valenciels du verbe, il semble qu'elle attribue un statut prototypique aux constructions qui réalisent la coréférence au niveau du sujet de la phrase. Ainsi, le meilleur exemple de la topicalisation serait la structure 3a : (4) *Quant à **Paul**, il n'a toujours pas dit s'il venait ce soir.* plutôt que celle du type (4') : *Quant à **Paul**, Pierre veut **lui** donner un cadeau.*

S. Prévost reconnaît qu'entre le type (2) complément extraprédicatif et (3b) introducteur de cadre, il existe une zone floue – un certain nombre d'exemples ambigus présentent des propriétés caractéristiques des deux cas de figure.

Les analyses de S. Prévost sont très inspiratrices pour nous. Sans vouloir aucunement les mettre en question, nous voulons apporter quelques remarques à leur propos. Autrement dit, nous allons reprendre certains éléments de réflexion de S. Prévost et nous les commenterons en précisant notre propre point de vue.

¹⁰⁸ Conformément à l'usage de S. Prévost, la lettre X renvoie au syntagme nominal introduit par la locution prépositionnelle : *quant à X, en ce qui concerne X ...*

¹⁰⁹ Dans le sens de M. Charolles, 1997.

Le premier élément que nous voulons commenter est la nature du lien syntaxique entre l'élément du type *à propos de X* et le verbe. En effet, Sophie Prévost parle de la « rection » qui existe entre le *verbum dicendi* et l'élément *à propos de X* dans les phrases du type

(6) *Pierre l'a dit à propos de Jean.*

ou qui est identifiable dans les structures du type

(1) *Paul est imprudent en ce qui concerne sa sœur.*

Dans l'optique de la syntaxe valencielle (cf. par exemple G. Lazard, 1994 ou J. Panevová et al., 2014), on parle de la rection uniquement lorsque l'élément régissant impose une forme à l'élément régi (un cas ou une préposition non permutable), l'élément régi relève ainsi de la valence de l'élément régissant. Or les locutions prépositionnelles du type *quant à*, *en ce qui concerne* ou *à propos de* sont toujours permutable, soit entre elles, soit avec les prépositions simples (*en*, *de*). Les contraintes éventuelles qui limitent les substitutions mutuelles sont d'ordre sémantique ou discursif (cf. ci-dessous) et non pas syntaxique. De plus, la liste des verbes (et d'autres éléments) qui peuvent prendre comme complément les SN introduits par les locutions en question est ouverte, les incompatibilités éventuelles se situent encore une fois uniquement au niveau sémantique. Et finalement, il n'existe pas de verbes (noms, adjectifs) qui exigeraient ces éléments comme complément obligatoire.

Aussi peut-on dire que du point de vue syntaxique, les syntagmes prépositionnels du type *quant à X* ne sont pas valenciels. Ils représentent un complément libre, non requis et non régi, dont l'incidence au verbe se constitue sur la base des critères sémantiques. Ceux-ci font office de dénominateur commun qui permet de grouper ces syntagmes au sein de la seule classe des circonstants. Ces propriétés sémantiques communes qui caractérisent les syntagmes du type *quant à X* peuvent être globalement décrites comme suit : l'élément *X* représente un aspect qui concerne le procès/l'état/la propriété dénoté/e et qui est en quelque sorte interne au procès/à l'état/à la propriété dénoté/e. Concrètement : le dire porte sur quelque chose : *dire qc à propos de qc* ; hésiter concerne un fait : *hésiter en ce qui concerne qc* ; l'évaluation (et tout jugement de valeur d'ailleurs) se fait par rapport à un paramètre : être

excellent pour ce qui est de qc ; être imprudent, vigilant, sceptique... au sujet de quelque chose ; on peut n'avoir une propriété que relativement à un fait, etc. Cet élément *X* représente ainsi une sorte de repère par rapport auquel la prédication est pertinente. Il s'agit d'un complément « en puissance » qui peut être actualisé indépendamment du cadre valenciel du verbe (adjectif, nom) dès que le procès (état, propriété) dénoté permet de conceptualiser ce paramètre « repère »¹¹⁰. Autrement dit : les syntagmes prépositionnels du type *quant à X* signalent que la validité du prédicat n'est pas absolue, mais qu'elle est limitée (qu'elle est pertinente) relativement à un aspect. Le locuteur choisit cet aspect, ce paramètre, au détriment des autres qui seraient envisageables pour la même prédication ; cet aspect est ainsi singularisé et mis en exergue. Il nous semble que tous les types syntaxiques des compléments du type *quant à X*, qu'ils soient postposés et intrapredicatifs ou antéposés et « topicalisateurs », présentent cette propriété sémantique, qui fonde, malgré la diversité des usages, leur unité interne.

Dans la tradition grammaticale tchèque, cette propriété sémantique est désignée par le terme de « *zřetel* », que nous traduisons par son équivalent français « égard », et on distingue, sur la base de ce terme, les « *příslovečná určení zřetele* » (« compléments adverbiaux d'égard »). Nous allons désormais utiliser cette étiquette « égard », que nous avons forgée à partir du terme tchèque, pour désigner l'ensemble de ces syntagmes en marquant ainsi leur homogénéité sémantique globale.

Ajoutons toutefois que si nous postulons une unité de ces syntagmes au niveau sémantique général, nous ne négligeons absolument pas leurs différences spécifiques. Celles-ci sont dues, pour la plupart, au sémantisme interne des éléments qui constituent les locutions prépositionnelles en question¹¹¹. C'est d'ailleurs grâce à ce sémantisme que nous pouvons expliquer certaines préférences/incompatibilités constatées. Ainsi par exemple, *à propos de* (et assimilé) fait référence à une opération cognitive, à une opération de dire, il verbalise ce au sujet de quoi porte cette opération, son contenu : d'où les incompatibilités du

¹¹⁰ D'où la bizarrerie des expressions du type : ??*Pierre dort quant à sa sœur*.

¹¹¹ Pour figées que soient ces locutions, le sens originel de leurs parties constitutives ne s'est pas complètement estompé.

type *quant à X* alors qu'on peut dire dit couramment *un livre à propos de X*. De leur côté, les éléments du type *quant à, en ce qui concerne, pour ce qui est de* font référence à l'opération de « calibrage » : l'élément *X* limite la validité générale de la prédication, c'est « dans la mesure de cette limite » que celle-ci est valide. Leur sémantisme reflète ce parcours mental qui mène au plafonnage de la propriété attribuée.

Le principe de l'unité sémantique globale des syntagmes prépositionnels du type *quant à X*, lequel nous avons désigné par le terme « égard », nous semble crucial pour l'étude des tours « topicalisateurs ». Dans les lignes qui suivent, nous allons reprendre les éléments de la typologie syntaxique de ces syntagmes¹¹² afin de proposer par la suite une synthèse qui nous servira de base pour nos analyses contrastives et diachroniques.

En combinant les critères de a) position du SN *quant à X* par rapport à l'élément verbal et b) incidence du SN *quant à X* à l'élément verbal (incidence intrapredicative ou extrapredicative, absence d'incidence), nous pouvons distinguer les cas de figure suivants :

A) le syntagme introduit par la locution prépositionnelle du type *quant à X* représente un élément interne au procès/état dénoté par le terme dont il dépend syntaxiquement¹¹³. Le syntagme introduit par la locution prépositionnelle est postposé au verbe et il est intrapredicatif :

(6) *Pierre l'a dit à propos de Jean.*

(1) *Jean est imprudent en ce qui concerne sa sœur.*

Le caractère intrapredicatif (et donc rhématique) de ces éléments se vérifie par les tests bien connus d'interrogation :

(6q) *À propos de qui Pierre l'a-t-il dit ?*

(1q) *En ce qui concerne qui Jean est-il imprudent ?*

de négation :

¹¹² Ce faisant, nous nous inspirons de l'ensemble des travaux de S. Prévost, de B. Combettes, de J-C. Anscombre (2006), de I. Choi-Jonin (2003), V. Lagae, (2003, 2011) et du Groupe de Fribourg (2012).

¹¹³ Entendons-nous bien, dépendance et rection sont deux phénomènes différents. Un élément peut être dépendant du verbe mais pas régi – les circonstants par exemple.

- (6n) *Pierre ne l'a pas dit à propos de Jean, mais à propos de Paul.*
 (1n) *Jean n'est pas imprudent en ce qui concerne sa sœur, mais en ce qui concerne son frère.*

et d'extraction :

- (6ex) *C'est à propos de Jean que Pierre l'a dit.*
 (1ex) *C'est en ce qui concerne sa sœur que Jean est imprudent.*

en précisant toutefois que certaines constructions intrapredicatives peuvent être jugées quelque peu tordues par les locuteurs natifs¹¹⁴.

B) l'élément introduit par la locution prépositionnelle dépend d'un verbe (ou d'un autre élément), mais il est extrapredicatif : il se trouve en dehors de la négation, il est non interrogeable et il ne peut pas être extrait de la phrase. Deux positions par rapport au verbe sont envisageables :

Ba) Postposition (cf. l'exemple de J.-C. Ancombre, 2006 : 7, 8) :

- (7) *Cela peut inspirer quelques inquiétudes quant à la durabilité de cette situation.*
 (7q) *Quant à la durabilité de cette situation, y a-t-il motif à quelques inquiétudes ?*
 (7n) *Il n'y a pas motif à quelque inquiétude que ce soit quant à la durabilité de cette situation.*

Bb) Antéposition (ibidem) :

- (8) *Quant à la durabilité de cette situation, cela peut inspirer quelques inquiétudes.*
 (8q) *Quant à la durabilité de cette situation, y a-t-il motif à quelques inquiétudes ?*
 (8n) *Quant à la durabilité de cette situation, il n'y a pas motif à quelque inquiétude que ce soit.*

C'est cette configuration syntaxique (Bb) qui pose souvent problème quant à l'analyse du statut de l'élément introduit par la locution prépositionnelle. Les cas de postposition (Ba) ne sont pas décrits comme

¹¹⁴ Ainsi, J.-C. Ancombre (2006 : 8) note que certains locuteurs ont du mal à accepter les occurrences intrapredicatives de la locution *quant à* : *Je me fais du souci pour toi. - ?? Tu t'inquiète quant à mon avenir ?* S'ils ne les rejettent pas catégoriquement, ils les trouvent du moins très archaisantes.

des structures topicalisantes, naturellement, mais on ne souligne parfois pas suffisamment la différence qu'il y a entre ces structures et celles du premier type (postposé intraprédicatif). Les antépositions, en revanche, ne reçoivent pas toujours une interprétation unanime. Pour certains chercheurs, c'est le lien entre le verbe (nom, adjectif) et le syntagme prépositionnel qui constitue le critère décisif pour l'analyse du rôle de l'élément : s'il n'y a pas de lien syntaxique, le syntagme prépositionnel antéposé se voit attribuer le statut de cadratif ou de topicalisateur, si par contre il y a un lien, le syntagme se voit refuser ce rôle. Ainsi par exemple, S. Porhiel (2005 : 2), en analysant l'exemple *À propos du drap, voulez-vous dire ?* dit que « *quoique détaché en début de la réplique, [les SP] sont des arguments du verbe, ce qui leur retire tout potentiel cadratif* », alors que, quelques paragraphes plus loin, dans l'exemple *À propos de la lettre adressée aux élus, FO-Trésor affirme (...)* le syntagme prépositionnel est analysé comme un cas de marqueur de topicalisation. De même pour B. Combettes (1999 : 243), étant donné que dans l'exemple *Et quant à la duchie de Guienne, tu as tort évident. « il n'est pas possible de rattacher, syntaxiquement ou sémantiquement, le groupe initiale à un autre constituant de la proposition »*, le SN *quant à la duchie de Guienne* est considéré comme topique de l'énoncé. Sans vouloir discuter la pertinence du seul critère syntaxique pour la définition du topique de l'énoncé, il ne nous paraît pas impossible de postuler ici un lien sémantique (et syntaxique) entre « *avoir tort* » et « *quant à la duchie de Guienne* ».

C) Le syntagme prépositionnel est antéposé et n'entretient aucune relation syntaxique avec le reste de l'énoncé, il est extérieur et n'a aucune incidence syntaxico-sémantique au verbe. On distingue deux cas de figure :

Ca) le SN du syntagme prépositionnel est repris par un pronom ou par un syntagme nominal, cette reprise concerne typiquement les positions valencielles :

(9) *Pour ce qui est de Pierre, il est mon ami.*

(10) *Pour ce qui est de Pierre, je le vois souvent / je vois souvent ce connard.*

(11) *Pour ce qui est de Pierre, je lui ai donné un cadeau.*

Plus rarement, la reprise concerne d'autres positions de dépendance, comme par exemple :

(12) *Pour ce qui est de Paris, j'aime beaucoup m'y promener/me promener dans cette ville.*

Cb) le SN du syntagme prépositionnel n'a aucune contrepartie coréférentielle dans le reste de l'énoncé (l'exemple de S. Prévost, 2003d) :

(5) *Quant à Paris, il faut vraiment visiter le Louvre.*

(13) *À propos de vacances, j'irais bien en Espagne cet été.*

Les chercheurs sont unanimes quant au groupe Ca) – il s'agit de tours topicalisateurs par excellence, a fortiori si le SN repris est le sujet du verbe. Quant au groupe Cb, les opinions divergent – pour certains auteurs, ces structures sont topicalisatrices (B. Combettes, S. Porhiel, J.-M. Adam), S. Prévost en revanche propose de les distinguer du premier groupe en les appelant « introducteurs de cadre » cf. ci-dessus. Elle reconnaît toutefois qu'une délimitation entre les deux groupes, basée sur des critères de coréférentialité explicite, n'est pas toujours évidente à opérer – entre le SN du syntagme prépositionnel et le reste de l'énoncé, il peut y avoir d'autres relations sémantiques que strictement coréférentielles – notionnelles, méronymiques, inférentielles.¹¹⁵ Notons aussi que du point de vue superficiel il peut être difficile de distinguer le type Cb) du type Bb) : cf. l'exemple déjà cité de B. Combettes (1999 : 243).

La question du statut syntaxique des SN et Sprép préverbaux a également été abordée par le Groupe de Fribourg dans leur *Grammaire de la période* (2012). Les analyses que proposent les chercheurs suisses ne concernent pas spécifiquement les syntagmes prépositionnels du type *quant à X*, mais portent plus globalement sur les cas de « dislocation à gauche¹¹⁶ ». Ils proposent une nouvelle typologie de ces structures qui est conforme à leur conception de la période et qui, par conséquent, rompt passablement avec les analyses précédentes. Sans vouloir entrer dans les détails du dispositif analytique et conceptuel fribourgeois, nous croyons pertinent de reporter ici leur typologie des structures

¹¹⁵ Par exemple, le Louvre « fait partie » de Paris, les vacances, on peut aller « les passer » en Espagne, etc.

¹¹⁶ Nous mettons cette expression entre guillemets, car le Groupe ne l'utilise que « faute de mieux ».

« disloquées », car en la projetant sur le classement syntaxique que nous venons de présenter, on aboutit à un modèle efficace du fonctionnement des structures du type *quant à X*. Le Groupe de Fribourg distingue en effet trois types de structures dites traditionnellement « disloquées » (cf. Groupe de Fribourg, 2012 : 155-186) :

Type I : il s'agit des clauses dont un argument est extraposé à l'avant, ce qui est un moyen d'en stratifier le contenu propositionnel. Il s'agit d'une énonciation monoclausale (clause stratifiée).

Type Ia - sans marquage pronominal :

(14) *Paris, j'aime.*

(15) *À Pierre, je donne une cigarette.*

(16) *En ce qui concerne sa sœur, il est vigilant.*

Type Ib - avec marquage pronominal :

(17) *Paris, je l'aime.*

(18) *À Pierre, je lui donne une cigarette.*

Entre le pronom et le SN, il y a une relation de liage, car le pronom ne peut pas être remplacé par un SN coréférentiel. Cette contrainte, ensemble avec les facteurs d'ordre phonologique, représente le critère principal évoqué en faveur de l'hypothèse monoclausale.

Type II : il s'agit des périodes formées de deux énonciations successives ; la première actualise une clause thétique (l'acte de nommer un objet), et la seconde une clause propositionnelle. La construction détachée est obligatoirement au « nominatif » (le cas des *nominativus pendens* ou *hanging topic*). Il s'agit d'une période construite de deux énoncés, chaque énoncé comporte une clause. Exemples :

(19) *Cette maison, tout est à refaire.*

(20) *Cette maison, je l'aime bien.*

(21) *Pierre, j'aime bien ce type.*

Type III : une structure périodique binaire, dont la première énonciation, elliptique et cataphorique, a pour fonction d'émettre sur la seconde un commentaire méta-, qui en spécifie la valeur communicative. Ce type ne concerne que des Sprép (ou adverbiaux) qui n'entretiennent pas de relations sélectives avec le SV de la deuxième clause. L'élément de la première énonciation omis par l'ellipse est une cataphore de discours que l'on peut identifier principalement à l'aide de deux paraphrases :

1) soit il s'agit d'un commentaire spécifiant l'énonciation accomplie dans le reste de la phrase (la deuxième énonciation notée Z selon l'usage du Groupe de Fribourg) qui se laisse paraphraser par un *verbum dicendi* : *je dis, je cite, je demande...*+ Sprép :

(22) *Sincèrement, Jules s'est mis à travailler.* → [*Je dis*] *sincèrement, Jules s'est mis à travailler.*

(23) *Quant à Pierre, il est malade.* → [*Je dis*] *quant à Pierre, il est malade.*

2) soit il s'entend comme une validation à appliquer à la deuxième énonciation (Z) et admet alors des paraphrases du type *Ceci est vrai* + Sprép. :

(24) *Dans l'absolu, tout le monde est capable d'écrire.* → [*Ceci est vrai*] *dans l'absolu, tout le monde est capable d'écrire.*

Ces définitions étant données, nous voyons que les structures avec un Sprép du type *quant à X* antéposées peuvent relever de deux types – soit le Type I (structure monoclausale), soit le Type III (structure périodique biclausale elliptique).

Les auteurs reconnaissent qu'il peut y avoir des ambiguïtés entre ces deux types et proposent des critères qui servent à les différencier (cf. Groupe de Fribourg, 2012 : 181). Pour distinguer alors entre une période elliptique biclausale (Type III) et une structure monoclausale stratifiée (Type I), le critère principal évoqué est l'incidence sémantique entre le verbe de Z et le Sprép. Si un SP circonstant ne porte pas sémantiquement sur le prédicat en Z, c'est l'indice qu'il ne fait pas partie de la même clause, mais d'une autre clause, cf. la différence entre : *Soudainement, Jules s'est mis à travailler,* et *Sincèrement, Jules s'est mis à travailler.*

Comme l'affirment en effet les auteurs: « ... *chaque fois que, dans une suite du type [À partir d'aujourd'hui, les bons paieront pour les mauvais.] nous ne trouverons aucun indice empirique obligeant à admettre la présence d'une clause elliptique (pas de discontinuité sémantique, ni prosodique, ni dialogique), nous concluons, pour des raisons de simplicité, à la connexion réactionnelle du tout.* » (Groupe de Fribourg, 2012 : 64).

Il existe toutefois des cas où une telle différenciation est difficile à opérer, car souvent : « *ces informations [si un circonstant porte sur un*

prédicat, sur toute une proposition, sur la vérité de celle-ci, ou sur l'énonciation] sont en général immédiatement inférables l'une de l'autre, et ont par conséquent une pertinence communicative quasiment identique. » (Groupe de Fribourg, 2012 : 181).

Pour résumer : le critère principal qui permet de distinguer entre la structure du Type I et celle du Type III est l'incidence syntaxico-sémantique de l'élément antéposé au verbe. À ce critère s'ajoutent des paramètres d'ordre prosodiques et « dialogiques », et ce n'est qu'en l'absence totale de ces indices d'incidence que l'on classe une structure donnée en tant que Type III. Dans le cadre du Type I (structure monoclausale) les éléments antéposés dépendent du verbe de la clause. Le Type III, lui, est analysé comme une période biclausale et elliptique. Ce postulat de l'ellipse du verbe de la première clause est crucial pour nous, car il permet de rattacher les syntagmes du type *quant à X* à un élément verbal. Ils sont donc eux aussi, à l'instar des syntagmes relevant du Type I, dépendants d'un verbe ; le fait que ce verbe est « virtualisé » par l'ellipse importe peu. Ce qui est décisif pour nous, c'est le fait que dans les deux cas, on peut postuler une dépendance d'un circonstant (syntagme du type *quant à X*) par rapport à un verbe (effectif ou virtuel). Dès lors, il est possible de ramener le fonctionnement des syntagmes du *quant à X* au même principe – celui de « circonstant d'égard » (cf. ci-dessus). Dans le cas des structures du Type I, la relation sémantique de l'égard se constitue entre le circonstant *quant à X* et le verbe de la clause ; dans le cas des structures du Type III, la relation sémantique de l'égard se constitue entre le circonstant *quant à X* et le verbe dicendi (ou le prédicat du type *ceci est vrai*) virtuel. Autrement dit, les structures comme

(25) *Quant à Pierre, il adore voyager à Paris.*

se laissent paraphraser comme suit : la validité du prédicat [*il adore voyager à Paris*] n'est pas générale, mais elle est limitée à [*Pierre*].

Étant donné cette identité sémantique et syntaxique profonde, on peut postuler également une identité formelle : tous les moyens linguistiques qui servent à exprimer le complément circonstanciel d'égard dans le cadre du Type I sont en théorie utilisables pour exprimer le complément circonstanciel d'égard dans le cadre du Type III (complément des verbes dicendi ou des prédicats évaluatifs).

Ce constat a des conséquences directes sur l'analyse des tours dits « topicalisateurs » qui appartiennent au Type III du classement proposé ci-dessus¹¹⁷ : l'étude des moyens formels de la « topicalisation » consiste à identifier les éléments linguistiques qui servent à exprimer la notion de l'égard dans la langue. Nous n'avons pas fait une étude approfondie qui aurait pour but de dresser une liste exhaustive de ces moyens en français contemporain. Toutefois, nous basant sur les études antérieures, nous pouvons dire sans prétendre à l'exhaustivité que cette notion est exprimée par les moyens suivants, qui peuvent être répartis en trois catégories :

1) locutions prépositionnelles spécifiques de la relation de l'égard, prototypiques et standards du point de vue stylistique : *quant à, en ce qui concerne, pour ce qui est de, concernant, s'agissant de, à propos de, au sujet de, à l'égard de*¹¹⁸ ;

2) locutions prépositionnelles spécifiques de la relation de l'égard, plutôt réservées à l'oral et marquées stylistiquement : *question, côté, en termes de, rapport, au niveau de*, la classe semble relativement ouverte ;

3) certaines prépositions « simples » de sens très général, non spécifiques : *pour, en*, et éventuellement *de*.

Chacun de ces moyens participe à la réalisation de la complémentation d'égard dans une mesure différente : les spécificités de chacun de ces éléments prépositionnels se situent au niveau sémantique (cf. ci-dessus), stylistique ou syntaxique. Ainsi par exemple, les prépositions simples (*en, pour, de*), contrairement aux locutions plus étoffées, ne tolèrent guère l'emploi dans les structures elliptiques (Type III), cf. :

(26) *À propos de Jean, je vous dis que c'est un grand footballeur.*

(27) *De Jean, je vous dis que c'est un grand footballeur.*

(28) *En ce qui concerne le genre, tous deux sont identiques.*

(26') *À propos de Jean, c'est un grand footballeur.*

(27') *??De Jean, c'est un grand footballeur.*

(28') *En genre, tous deux sont identiques.*

¹¹⁷ C'est-à-dire, les structures du type (23) *Quant à Pierre, il est malade.*

¹¹⁸ Et certainement d'autres locutions du type *en matière de, dans le domaine de*, etc.

- (29) *En ce qui concerne le genre, je te conseille de lire ce livre.*
(29') *??En genre, je te conseille de lire ce livre.*

Le postulat de l'unité fondamentale de tous les moyens linguistiques qui servent à exprimer le « complément d'égard », que nous venons de démontrer sur la base des exemples provenant du français moderne, s'avère déterminant pour nos analyses diachroniques. Mais avant de procéder à ces analyses, nous synthétiserons ci-dessous la typologie des structures du type *quant à X* ; c'est à cette typologie-ci que nous allons nous référer dans les chapitres qui suivent :

Type I

Type Ia) postposé :

Ex. : *Les deux phrases sont identiques pour ce qui est de la syntaxe.*
L'élément *pour ce qui est de X* est intraprédicatif et rhématique. La relation de l'égard se réalise entre le prédicat *être identique* et le Sprép *pour ce qui est de la syntaxe* incident à ce prédicat. La structure est monoclausale. Du point de vue informationnel et communicationnel, la phrase répond à une question¹¹⁹ du genre : « *Les deux phrases sont identiques pour ce qui est de quoi ?* ».

Type Ib) postposé :

Ex. : *Les deux phrases sont identiques pour ce qui est de la syntaxe.*
L'élément *pour ce qui est de X* est extraprédicatif et thématique. La relation de l'égard se réalise entre le prédicat *être identique* et le Sprép *pour ce qui est de la syntaxe* incident à ce prédicat. La structure est monoclausale. Du point de vue informationnel et communicationnel, la phrase répond à la question du genre : « *Les deux phrases sont comment pour ce qui est de la syntaxe ?* ».

¹¹⁹ Cf. P. Sgall et al. (1980), J. Panevová et al. (2014).

Type I antéposé :

Ex. : *Pour ce qui est de la syntaxe, les deux phrases sont identiques.*
 L'élément *pour ce qui est de X* est extraprédicatif et thématique. La relation de l'égard se réalise entre le prédicat *être identique* et le Sprép *pour ce qui est de la syntaxe* incident à ce prédicat. La structure est monoclausale. Du point de vue informationnel et communicationnel, la phrase répond à la question du genre : « *Les deux phrases sont comment pour ce qui est de la syntaxe ?* ».

Type III

Type III a) :

Ex. : *Pour ce qui est de la syntaxe, les deux phrases sont identiques.*
 L'élément *pour ce qui est de X* n'entretient aucune relation syntaxique avec le prédicat *être identique*. La structure est biclausale et elliptique. La relation de l'égard se réalise entre un *verbum dicendi* sujet de l'ellipse et le Sprép *pour ce qui est de la syntaxe* incident à ce *verbum dicendi*. Du point de vue informationnel et communicationnel, cette période biclausale répond à la question du genre : « *Que diras-tu pour ce qui est de la syntaxe ?* ». C'est dans ces structures-ci que le syntagme prépositionnel est appelé « topicalisateur ».

Type III b) :

Ex. : *Pour ce qui est de la syntaxe, les deux phrases sont identiques.*
 L'élément *pour ce qui est de X* n'entretient aucune relation syntaxique avec le prédicat *être identique*. La structure est biclausale et elliptique. La relation de l'égard se réalise entre un prédicat évaluatif de l'ellipse (*ceci est vrai*) et le Sprép *pour ce qui est de la syntaxe* incident à ce prédicat. Du point de vue informationnel et communicationnel, cette période biclausale répond à la question du genre : « *Qu'est-ce qui est vrai pour ce qui est de la syntaxe ?* ». C'est dans ces structures-ci que le syntagme prépositionnel est appelé « cadratif ».

C'est donc sur la base de cette typologie que nous allons analyser les occurrences relevées par nos analyses contrastives diachroniques. Les résultats de ces analyses seront présentés dans les chapitres qui suivent.

7.3.2. Analyses contrastives diachroniques

Comme nous l'avons précisé au début du chapitre 7.3., suite à la première phase de notre recherche contrastive diachronique, qui consistait en une collecte mécanique de données formelles dans la version moderne du texte, nous avons obtenu en tout 63 occurrences de marqueurs du type *quant à X*. Dans la deuxième phase, les données quantitatives ont été classées selon la typologie établie ci-dessus et analysées du point de vue des correspondances respectives dans le texte français médiéval et dans la version latine. À ces types de base, nous avons encore ajouté le « *quant à postlexical* » qui représente une particularité fonctionnelle de l'élément *quant à*. Il s'agit des occurrences du type :

(1) *Pierre, quant à lui, est un très bon footballeur.*

dans lesquelles la locution placée après un SN comporte un pronom personnel coréférent à ce SN. Ce type est caractérisé par I. Choi-Jonin (2003) comme suit : « *Quant à en position post-lexicale, à la différence de quant à en position frontale, sert ainsi à mettre en évidence la différence prédicative qui s'applique à son antécédent par rapport aux autres appartenant au même ensemble discursif que lui.* »

Les tableaux suivants résument les résultats de cette analyse :

Tableau XX. *Type I (a et b) postposé*

Locution en fr. moderne	Terme recteur	Correspondants en ancien français	Correspondants latins
<i>à propos de</i> (15)	<i>écrire, question, parler; conseils (2x), dire, faire mention, contestation, traiter, débattre (2x), admettre, contestation, écrire</i>	<i>de</i> (13x), <i>en</i> (2x)	<i>de</i> (11x), <i>génitif</i> (2x), <i>in</i> (2x)
<i>en ce qui concerne</i> (1)	<i>hésitation</i>	<i>de</i>	<i>de</i>
<i>pour ce qui est de</i> (1)	<i>être identique</i>	<i>par</i>	ablatif

Total 16	Correspondants en ancien français
<i>à propos de</i> 88% ; <i>en ce qui concerne</i> 6% ; <i>pour ce qui est de</i> 6%	<i>de</i> 81%
	<i>en</i> 12%
	autres 7%

Tableau XXI. *Type I antéposé*

Locution	Terme recteur	Correspondants en ancien français	Correspondants latins
<i>à propos de</i> (6)	<i>chercher, envisager</i> (4x)	<i>en</i> (4x), <i>à</i> (2x)	<i>in</i> (5x)
<i>en ce qui concerne</i> (4)	<i>être désigné, voir, chercher, voir</i>	<i>en</i> (4x)	<i>in</i> (4x)
<i>pour ce qui est de</i> (4)	<i>observer, chercher, examiner</i>	<i>en, de</i> , sujet d'une structure passive, autre moyen	<i>ex</i> (2x), sujet d'une structure passive, autre moyen
<i>quant à</i> (1)	être valide	<i>de</i>	<i>de</i>

Total 15	Correspondants en ancien français
<i>à propos de</i> 40% ; <i>en ce qui concerne</i> 27% ; <i>pour ce qui est de</i> 27% ; <i>quant à</i> 6%	<i>en</i> 61%
	<i>de</i> 13%
	<i>à</i> 13%
	autre 13%

Tableau XXII. *Type IIIa* (« *topique* »)

Locution	Correspondants en ancien français	Correspondants latins
<i>pour ce qui est de</i> (2)	COD postposé ; phrase explicite	COD antéposé + <i>autem</i> ; sujet + <i>autem</i>
<i>quant à</i> (23)	COD antéposé ; <i>au darrain</i> ; COD antéposé+reprise pronominale ; sujet ; COD antéposé+sujet pronominal postposé ; sujet+ <i>si-il</i> postposé ; sujet+ <i>si-eles</i> postposé ; sujet ; sujet ; sujet ; COD antéposé sans reprise ; COD antéposé+inversion du sujet pronominale ; sujet ; sujet ; sujet+ <i>si</i> ; <i>en</i> ; sujet (+ <i>mais</i>) ; sujet ; sujet ; COD postposé ; sujet ; COD postposé	COD antéposé ; <i>extremum</i> ; COD antéposé + reprise pronominale ; sujet ; COD ; sujet+ <i>id</i> ; sujet+ <i>autem</i> ; sujet+ <i>autem</i> ; sujet+ <i>autem</i> ; sujet ; sujet+ <i>autem</i> ; COD ; sujet+ <i>autem</i> ; sujet+ <i>autem</i> ; sujet+ <i>autem</i> ; in ; sujet(+ <i>vero</i>) ; sujet+ <i>autem</i> ; sujet+ <i>autem</i> ; COD antéposé+ <i>autem</i> ; COD ; sujet

Total 25	Correspondants en ancien français
<i>quant à</i> 92% ; <i>pour ce qui est de</i> 8 % ;	divers moyens syntaxiques

Tableau XXIII. *Type IIIb* (« *cadre* »)

Locution	Correspondants en ancien français	Correspondants latins
<i>Pour ce qui est de</i> (1)	sujet	<i>deinde</i>

Total 1	Correspondants en ancien français
<i>pour ce qui est de</i> 100 % ;	moyen syntaxique

Tableau XXIV. Quant à *postlexical* (6 au total)

Correspondants en ancien français	Correspondants latins
adverbe <i>si</i> (4x) ; sans correspondant (2x)	<i>autem</i> (4x), <i>quidem</i> (1x), sans correspondant (1x)

Tableau XXV. *Synthèse*

Type	Nombre absolu	Pourcentage
Type I postposé	16	25%
Type I antéposé	15	24%
Type IIIa (topique)	25	40%
Type IIIb (cadre)	1	2%
<i>Quant à postlexical</i>	6	9%
Au total	63	100%

7.3.2.1. Commentaire

D'abord, il faut remarquer que les locutions prépositionnelles du type *quant à X* ne sont vraiment topicalisatrices (type IIIa) que dans 40% des cas. 49% de leurs occurrences réalisent le type I postposé ou antéposé. Les occurrences relevant de l'emploi « cadre » ou « postlexical » étaient marginales (2% et 9% respectivement).

Type I postposé

C'est la locution à *propos de* liée à un *verbum dicendi* qui apparaît le plus souvent dans la postposition (88%). Dans ces contextes, la traduction de Jean d'Antioche utilise systématiquement une préposition, typiquement la préposition *de* : en ancien français s'estompe ainsi la différence qui existe en français moderne entre *dire, écrire de qqc* et *dire, écrire à propos de qqc*, cf. (I, 9) :

Mais nous pensons que celui qui écrit un traité rhétorique doit écrire à propos des deux autres questions : l'objet de l'art et ses parties.

Mais nous cuidons qu'il covient a celui qui escrit la rectorique de .ii. choses d'écrire ausi des autres choses: de la matière de l'art et des parties.

ou (II, 50) :

*Voici donc ce que nous voulions dire d'une façon générale **à propos de l'ensemble des lieux communs**.*

*Nos avons dit ce qui est dit comunaument toute general maniere **de leus comuns**.*

Notons d'ailleurs que dans ces contextes, en français moderne, la préposition *de* pourrait remplacer *à propos de*, cf. :

Mais nous pensons que celui qui écrit un traité rhétorique doit écrire des deux autres questions : l'objet de l'art et ses parties.

Dans d'autres contextes par contre, les deux prépositions *de* et *à propos de* ne seraient pas interchangeables en français moderne, cf. l'exemple suivant (II, 89) :

*Nous traiterons de ces deux points plus précisément **à propos du genre délibératif**.*

Nous traiterons de ces deux points plus précisément **du genre délibératif.*

Ici, contrairement aux exemples précédents, l'élément introduit par la locution *à propos de* n'introduit pas le véritable « objet » de l'activité dicendi, mais plutôt le domaine thématique général, dans lequel cet « objet » est localisé¹²⁰. Les correspondants en ancien français reflètent cette nuance : lorsque le SN du verbe dicendi est interprétable comme l'« objet » visé par l'activité de dire, c'est la préposition *de* qui est utilisée. Lorsqu'il s'agit par contre d'une « localisation » thématique, Jean d'Antioche utilise la préposition *en* (II, 89) :

*et de l'un et de l'autre sera dit plus distinctement **en la deliberative maniere**.*

¹²⁰ Cf. la paraphrase possible du (II, 89) : « *Nous traiterons de ces deux points plus précisément dans la section consacrée au genre délibératif.* »

Type I antéposé

Les SN du type I antéposé étaient introduits par quatre locutions différentes (à *propos de* 40%, *en ce qui concerne* 27%, *pour ce qui est de* 27%, *quant à* 6%), ils étaient compléments des verbes du type *chercher* ou *observer*, *envisager*, *examiner*. Dans la plupart des cas, les SN désignaient le domaine notionnel dans lequel se situait l'activité cognitive d'*observer* ou d'*envisager*¹²¹, cf. l'exemple suivant (II, 112) :

Pour ce qui est de leur importance, on cherchera si ce sont de grands ou de petits services, s'ils sont faciles ou difficiles à rendre, s'ils sont exceptionnels ou répandus, s'ils sont parés d'un prestige fondé ou non.

Dans le texte de Jean d'Antioche, ces locutions modernes avaient pour correspondants les prépositions *en* (70%), *de* (15%) et *à* (15%) :
(II, 112) :

De lor force sont il quis et demandez en ceste guize: sont il grans ou petis, legiers ou griez, singuliers ou comuns, verais ou faus, et toutes cestes parties peut on honester par araisonement.

(II, 113) :

En ce qui concerne le type de récompense, on verra la nature, l'importance et le motif de la récompense demandée et la nature, l'importance de la récompense que mérite chaque service ;

En la manière dou guerredon l'en regardera quel chose l'en demande et combien et por quel chose et de quel chose et de combien de guerredon soit digne chascune chose.

(II, 40) :

À propos du lieu il faut envisager sa commodité.

Au lieu donques doit l'on regarder convenablement;

Les prépositions simples (*en*, *de*, *à*) ne pourraient pas fonctionner dans ces contextes en français moderne, qui exige ici une locution « étoffée ».

Remarquons que dans les exemples (II, 112) et (II, 40) de la version ancienne, le sujet de la phrase (*il* et *l'on*) est postposé. Étant donné

¹²¹ C'est en effet ce « domaine » qui représente l'aspect limitant la validité générale de la prédication, c'est-à-dire l'élément par rapport auquel il est pertinent d'envisager, d'examiner, d'évaluer l'objet donné.

la contrainte « verbe second¹²² », cette postposition signale que le syntagme nominal est un constituant interne de la phrase, ce qui est, rappelez-le, une propriété définitoire du Type I.

Type IIIa « topique »

Le troisième type est réalisé, dans la majorité des cas, par la locution *quant à*. Le SN externalisé est repris dans la suite de l'énoncé, où il représente le plus souvent le sujet ou le COD de la phrase. Cf. les exemples suivants (II, 76) :

quant à tous les autres lieux, qui concerneront l'alternative proprement dite, il les traitera en les prenant à contre-pied.

ou (II, 89) :

quant à ce qui a été conduit moins bien qu'il ne convenait, cela s'est produit par la faute de l'autre.

Précisons que du point de vue textuel, le SN de tous les occurrences du Type IIIa est le thème-topique de l'énoncé qui est repris du texte en amont par la voie d'une progression thématique.

Les structures correspondantes de ces éléments topicalisés sont assez variées dans la version ancienne. Précisons d'emblée que nous ne relevons parmi elles aucune structure prépositionnelle « topicalisatrice » analogue à celle du français moderne : elles sont toutes de nature syntaxique et présentent des configurations diverses. Elles peuvent être réparties en 5 sortes, de fréquences inégales :

- 1) Sujet – verbe – objet (S – V – O)
- 2) COD antéposé – verbe, sujet exprimé par la désinence verbal (O – V_s)
- 3) COD antéposé – verbe - sujet postposé (O – V – S)
- 4) COD antéposé – sujet préverbal - reprise du COD par un pronom - verbe (O_i – S – Pro_i – V)
- 5) sujet – adverbe *si* – verbe - reprise pronominale du sujet postverbal (S_i – si – V – Pro_i)

¹²² À la fin du XIII^e siècle, la contrainte ne s'impose plus d'une manière obligatoire. Elle est toutefois toujours valide, ne serait-ce qu'à titre facultatif. Pour plus de détails, cf. ci-dessous.

Ad 1) sujet – verbe – objet (S – V – O). Ces structures, formellement identiques, ne se laissent pas analyser toutes de la même manière quant aux correspondances avec les structures du français moderne. Dans la plupart des cas, en effet, le SN « topicalisé » (*quant à SN*) de la version moderne correspond au sujet de la phrase (14 occurrences) de la version ancienne, cf. (II, 76) :

Quant au sens et à la nature de ce qui est honorable, utile et nécessaire, on les verra dans les préceptes des discours délibératifs.

La force ou la signifiante et la nature d'oneste chose et de profitable et de nécessaire sera conëue es comandemenz de la délivrance.

Par contre, dans d'autres cas, il correspond au COD postposé. Cette configuration est toutefois marginale et nous n'en relevons que trois occurrences, cf. (II, 94) :

Quant aux lieux communs il faudra les tirer du fait même, s'il offre matière à exciter l'indignation ou la pitié.

Il covenra prendre icyendroites les leus comuns de la chose meisme, s'ele avra aucun(e) chose de desdaing et de complainte.

Ad 2) COD antéposé – verbe, sujet exprimé par la désinence verbal (O – V_s). Nous ne relevons que deux occurrences de ce type, le COD de la version ancienne correspond au SN topicalisé de la version moderne, cf. l'exemple (I, 49) dans lequel le COD est représenté par la complétive¹²³ :

Quant à la manière de traiter les différents états de la cause, chacune de leurs espèces et toutes les controverses – qu'elles reposent sur un raisonnement ou sur un texte – et quant aux types d'argumentation qui conviennent à chaque état, c'est dans le livre II que je les examinerai, en détail et genre par genre.

mais coment chascune constitucion et partie de constitucion et toute besoigne ou plait, soit en raison ou en escrit, doit estre atraité et que choses covienent decevrement et especiaument ou soient covenables en chascunes argumentacions, dirons plus clerement au segont livre.

¹²³ Par conséquent, il est « lourd » du point de vue prosodique.

Ad 3) COD antéposé – verbe – sujet postposé (O – V – S). Il n’y a qu’une seule occurrence de ce type dans notre texte, le sujet est pronominal, le COD de la version ancienne correspond au SN topicalisé de la version moderne, cf. (II, 76) :

***quant à tous les autres lieux**, qui concerneront l’alternative proprement dite, il **les** traitera en les prenant à contre-pied.
mais **tous les autres leus** qui a cele compareison apartenront atraitera **il** par le contraire.*

Ad 4) COD antéposé – sujet préverbal – reprise du COD par un pronom – verbe (O_i – S – Pro_i – V). Il n’y a qu’une seule occurrence de ce type dans le texte, le COD de la version ancienne correspond au SN topicalisé de la version moderne (I, 77) :

***Quant à ceux qui concernent l’art de la parole**, nous ne prétendons pas y avoir apporté plus d’attention que tous les autres, mais nous affirmons que nous les avons recensés par écrit avec plus de soin et d’exactitude.
Et **les choses que nos cuidons qu’eles appartient a dire nos** ne les afermons pas plus profitablement que les autres les aient entendus, mais nos les prometons a escrire plus dilizamment et par greignor encerchement.*

Ad 5) sujet - adverbe *si* – verbe – reprise pronominale du sujet postverbal (S_i – *si* – V – Pro_i). Nous relevons deux structures de ce type, le sujet de la version ancienne correspond au SN topicalisé de la version moderne, cf. (II, 158) :

***Quant à la troisième catégorie**, puisqu’elle comporte un pan d’honnêteté, et que l’honnête est plus beau, nous devons, tout en comprenant qu’elle est indubitablement mixte et qu’elle participe des deux autres catégories, **lui** appliquer le terme le meilleur et la qualifier d’honnête.
mais celes de la tierce maniere (qui sont conjointes de .ii. endroits, com est dessus dit, ce est d’onesté et de profit), por ce que honesté a la greignor force et est plus digne chose des .ii. parties **si** enporteront **eles** le nom de lor meaudre partie et seront apelees honestes, et*

toutesvoies les entendra l'on conjointes sans faille de double manière.
et (II, 89) :

quant à ce qui a été conduit moins bien qu'il ne convenait, cela s'est produit par la faute de l'autre.

et **ce qui ait été fait mainz qu'il ne covenoit a faire si est il** avvenu par autrui coulpe.

Comme nous l'avons remarqué, le texte ancien ne comporte aucune occurrence d'un SPrép du type IIIa (« topique »). Ce constat n'a rien de surprenant, car les études de S. Prévost (2003d, 2008b) ou B. Combettes (1986) ont montré que les tours prépositionnels « topicalisateurs » n'émergent en français qu'au cours du XV^e siècle et leur usage se répand dans les siècles suivants. Toutefois, la locution *quant a* figure dans le texte de Jean d'Antioche, nous avons compté au total cinq occurrences du syntagme *quant a SN*. Toutes les cinq se trouvent liées à un *verbum dicendi* (*expondre, dire*), deux d'entre elles sont postposées au prédicat verbal (exemple II, 167), trois sont antéposées (exemple II, 173).

(II, 167) :

*Nos disons ensi ores, **quant a l'usage de rectorique**, que l'amistance doit estre requise et esleue por l'une et l'autre chose.*

(II, 173) :

Quant a honesté, si devons expondre ensi necessité: «*Il est mestier que nos fassons ceste chose, si nos volons honestement vivre*».

Du point de vue syntaxique, les deux syntagmes ont le même statut malgré leur position différente par rapport au prédicat verbal : ils dépendent du verbe et ils sont extraprédicatifs. Du point de vue sémantique, ils représentent une sorte de paramètre qui détermine le point de vue sur la base duquel est évalué l'objet du discours. Autrement dit, ils introduisent un aspect par rapport auquel il est pertinent de dire *X* à propos de l'élément « *amistance* » ou « *nécessité* ». Les cinq occurrences¹²⁴ représentent ainsi soit le Type I b) postposé soit le Type I antéposé de notre typologie introduite ci-dessus. Le SN n'est pas externali-

¹²⁴ Les trois occurrences restantes fonctionnent d'une manière analogue et reçoivent donc la même analyse.

sé, il s'agit d'une structure monoclausale et le SPrép fonctionne comme un complément circonstanciel « d'égard ». Les versions en français moderne et latine confirment cette analyse – l'élément correspondant est un syntagme incident au verbe et introduit par une préposition simple : (II, 167) :

*Pour l'instant restons-en, **pour la pratique oratoire**, à l'idée que l'amitié est à rechercher pour ces deux motifs.*

*Nunc hoc sic **ad usum oratorium** relinquatur; utramque propter rem amicitiam esse expetendam.*

(II, 173) :

En effet dans chaque circonstance cela aboutira à exprimer la nécessité de la façon suivante : ou bien : « Il faut agir ainsi, si nous voulons vivre honnêtement ».¹²⁵

*Nam omni tempore id pertinebit, ut aut **ad honestatem** hoc modo exponenda necessitudo sit: «necesse est, si honeste volumus vivere»;*

7.3.2.2. Essai de synthèse

À ce stade de l'analyse, l'étude des correspondances anciennes des syntagmes « topicalisateurs » du type *quant à X* de la version moderne ne nous permettent de faire aucune conclusion d'ordre général. Tout au plus, ces correspondances constatées peuvent servir de point de départ pour une analyse ultérieure qui porterait précisément sur la relation entre les configurations syntaxiques spécifique et la « topicalisation » en ancien français. En l'absence de structures prépositionnelles topicalisatrices¹²⁶, on est donc amené à se demander si cette mise en exergue d'un SN ne pouvait pas être opérée par une configuration syntaxique particulière – à l'instar de celles que nous avons relevées comme correspondantes aux SPrép topicalisateur moderne. Si nous concevons la topicalisation syntaxique comme une sorte d'externalisation réalisée

¹²⁵ La version en français moderne ne reflète pas le syntagme « *ad honestatem* » que nous trouvons dans la version latine.

¹²⁶ Les occurrences de la locution *quant a* que nous avons trouvées dans le texte de Jean d'Antioche appartenaient au Type I - structure monoclausale, cf. ci-dessus.

par une structure périodique biclausale¹²⁷, notre recherche ultérieure doit porter précisément sur ce type de structures. Autrement dit, elle se doit de répondre à la question de savoir quelles sont les propriétés définitives des structures biclausales, quel est leur statut dans le texte ancien et si, en supposant qu'on arrive à les définir d'une manière fiable, elles peuvent être corrélées au principe de « topicalisation ».

Pour pouvoir répondre à ces questions, il faut mettre les données obtenues par notre analyse du texte cicéronien en rapport avec les informations dont nous disposons à l'heure actuelle en matière de syntaxe de la phrase française de la fin du XIII^e siècle. Ces informations, que nous synthétisons ci-dessous sur la base des études de fond¹²⁸, ne sont qu'approximatives et doivent être manipulées avec précaution. Il y a plusieurs raisons à cela :

1) Le manque de compétence pour l'ancienne langue ne nous permet pas de juger sur l'acceptabilité des exemples fabriqués pour les besoins de l'analyse. De même, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer par introspection les effets fonctionnels qu'induit une permutation structurelle (en l'occurrence, le changement au niveau de l'ordre des mots) opérée par le linguiste, bien que ces permutations soient basées sur un exemple authentique¹²⁹.

2) À l'heure actuelle nous disposons d'un nombre de données relativement grand, ces données ont été analysées en détail à l'aide de méthodes statistiques modernes. Mais malgré ce progrès considérable, dû entre autres aux exploits de la linguistique de corpus, les textes médiévaux qui se sont conservés jusqu'à nos jours et que nous prenons pour source de nos analyses ne représentent qu'un fragment minime de la

¹²⁷ C'est-à-dire Type II (nominativus pendens) et Type III (SPrép topique ou cadre) de la typologie fribourgeoise.

¹²⁸ Il s'agit de l'ensemble des travaux des auteurs suivants, cités dans la bibliographie à la fin de ce livre : C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost et C. Buridant.

¹²⁹ Ainsi, en faisant varier les exemples que donne C. Buridant (2000 : 743), on obtient les configurations suivantes : *Li chevaliers esgarde le roi. Le roi esgarde li chevaliers. Le roi li chevaliers esgarde. Li chevaliers le roi esgarde. Le roi, li chevaliers l'esgarde. Li rois, li chevaliers l'esgarde.* En théorie, toutes peuvent exister, elles sont « grammaticales », car les structures syntaxiques sous-jacentes sont attestées, mais quelle est leur pertinence discursive ?

pratique langagière de l'époque. Les analyses s'apparentent plutôt aux descriptions d'usages idiolectaux que séparent parfois une dizaine d'années d'intervalle.

3) Les recherches en matière de syntaxe des langues modernes mettent de plus en plus l'accent sur la différence entre le code oral et le code écrit, la linguistique diachronique reflète elle aussi cette tendance. Ainsi, à la variation diatopique et diachronique, que l'on évoque traditionnellement comme déterminante dans les études médiévales, s'ajoute la prise en compte de la variation diaphasique, voire diastratique.

4) Ce facteur est en partie lié au précédent : c'est la question récurrente du genre. Si on compare un texte en vers avec un texte en prose, quoique datant de la même époque, traitant le même sujet et provenant même du même auteur¹³⁰, les configurations syntaxiques que l'on relève dans le premier ne seront pas forcément les mêmes que celles relevées dans le second.

Ainsi, les données qui proviennent d'études partielles ne sont que des indices d'un état de la syntaxe que l'on cherche à reconstruire. On ne doit jamais les considérer comme des contraintes fortes, mais tout au plus comme des tendances plus au moins confirmées par les études statistiques faites sur corpus.

Conformément à l'objectif de cette étude, notre synthèse concernant les principes majeurs régissant l'ordre des constituants de la phrase française de la fin du XIII^e siècle va se focaliser sur deux paramètres particuliers : 1) l'externalisation syntaxique et 2) la corrélation entre l'ordre des mots et l'articulation informationnelle de l'énoncé. Nous examinons donc le versant purement syntaxique de la « topicalisation » d'un côté et de la « thématisation » de l'autre (cf. le chapitre 7.1.3.).

Selon ces travaux de référence (cf. ci-dessus, note 128), la fin du treizième siècle représente la période transitoire lors de laquelle l'ordre V-O se fixe sans pourtant avoir un caractère contraignant : les déplacements de l'objet sont possibles sans reprise pronominale obligatoire. La

¹³⁰ C'est le cas par exemple du *Roman de la Rose* de Jean de Meun (vers) et de la traduction de Boèce faite par le même auteur (prose).

place du sujet n'est pas encore grammaticalement fixée et sa présence reste toujours facultative. Parallèlement, le principe du verbe second, qui s'applique systématiquement dans les épopées en vers, commence à perdre du terrain. Les contraintes syntaxiques liées à l'ordre des mots sont ainsi en pleine évolution à l'époque de la rédaction du texte de Jean d'Antioche, mais toujours est-il que la (les) première(s) position(s) dans la phrase est (sont) réservée(s) aux éléments « thématiques¹³¹ ». Si c'est le sujet qui représente le « thème » de l'énoncé, il se trouve donc au début et cette position initiale, en vertu de son caractère syntaxiquement non contraint, suffit en elle-même à marquer le statut thématique du sujet. Tous les autres constituants peuvent se trouver en tête de l'énoncé sans que s'exercent des contraintes syntaxiques majeures. Avec la fixation progressive de l'ordre V-O, le déplacement de l'objet thématique, surtout direct, dans la position initiale de l'énoncé devient toutefois plus rare. Les thématisations des éléments autres que le sujet peuvent entraîner la postposition de celui-ci afin que le verbe occupe la deuxième position syntaxique dans la phrase, mais cette postposition n'est pas toujours observée. Selon les données que nous avons à notre disposition en l'état actuel de la recherche, la syntaxe de la phrase de Jean d'Antioche devrait manifester les caractéristiques que nous décrivons schématiquement dans le tableau ci-dessous¹³².

¹³¹ Faute de mieux, les termes « thématique », « thème », « thématisation » désignent, dans le cadre de cette section consacrée à la syntaxe, les éléments qui relèvent de l'articulation actuelle : c'est-à-dire l'axe connu – nouveaux. Cf. le chapitre 7.1.3.

¹³² Les informations que nous présentons dans le cadre de cette section reprennent, élargissent et parfois modifient celles que nous avons publiées dans notre étude O. Pešek (2017).

Tableau XXVI.

Sujet	position préverbale non obligatoire, présence facultative
Objet	position postverbale non obligatoire, tendance toutefois à la fixation dans la position postverbale
Verbe	disparition progressive de la contrainte verbe second (phénomène dynamique) ; le verbe (+ les clitiques régimes) ne peut pas débiter la phrase → le sujet postverbal n'est donc pas nécessairement interprété comme rhématique ¹³³
Position phrastique initiale	éléments « thématiques »

Il résulte de cette synthèse que la mise en position initiale d'un SN était fortement corrélée à la thématization. Cette opération n'était que faiblement contrainte du point de vue syntaxique – tous les constituants étant assez librement mobiles dans le cadre de la phrase. L'indice superficiel de cette liberté positionnelle est l'absence de la reprise pronominale qui, en français moderne, accompagne le déplacement des compléments d'objet à gauche du verbe¹³⁴. *A contrario*, la présence d'un élément pronominal coréférent devrait être le signe de l'externalisation syntaxique, car si le constituant antéposé correspond à une position valencielle majeure et obligatoire du verbe, il doit être morphologiquement ré-exprimé au sein du groupe verbal de l'énoncé. Cet indice nous permet donc de distinguer, sur le plan syntaxique, la topicalisation de la thématization. Ainsi, dans la phrase en ancien français :

(1) *Cest chevalier, mes sire Gauvains le voit.*

nous dirions que le syntagme *cest chevalier* est syntaxiquement topicalisé, parce qu'il est externe aux structures syntaxiques du reste de l'énoncé. Par contre, dans la phrase :

¹³³ Cf. l'exemple que donne B. Combettes (1999 : 236) : *Dont esgarda li empereres un bourgeois qui ...* Le sujet postposé est thématique.

¹³⁴ Cf. à ce sujet, le chapitre *Typologie syntaxique des « dislocations » à gauche* (Groupe de Fribourg, 2012). Malgré les réserves que les auteurs émettent à propos du caractère « obligatoire » de la reprise pronominale d'un COD/COI antéposé, il est impossible de dire, en français moderne, **Ce chevalier monsieur Gauvain voit.*

(2) *Cest chevalier voit mes sire Gauvains.*

le syntagme *cest chevalier* fait partie intégrante du groupe verbal. Dans les deux cas toutefois, l'objet du discours *cest chevalier*¹³⁵ représente l'élément « thématique » : il véhicule le plus faible degré du dynamisme communicatif.

Dans le texte de Jean d'Antioche, les structures qui comportent un COD/COI antéposé sans reprise pronominale existent, mais ne sont pas très fréquentes.

Nous attestons des configurations du type O-V-S, le sujet étant pronominal :

(I, 36a) :

Habit regardons nos ou *l'ayance* quant nos regardons la ferme perfection...

(I, 36b) :

Les fais et les cas ou aventures et les araisonemens regardons nos selonc les .iii. tens...

(I, 14) :

Ceste chose meismes souloit l'on prover convenablement en la demonstrative.

de même que l'ordre O-S-V, le sujet étant pronominal

(I, 10) :

...**icele question, donques, de qui la cause ou le plait naist** nos ape-lons «constitucion» ou «establisance».

ou nominal (exemple avec un COI)

(I, 12) :

A ceste maniere de constitucion ou establisance Hermagoras sousmist .iiii. parties: la deliberative, la demonstrative, la juridique, la negociale.

Conformément à ce que nous avons constaté ci-dessus, nous dirions que du point de vue syntaxique, les compléments d'objet ne sont pas topicalisés, car ils ne sont pas externalisés par une reprise pronominale. Néanmoins, du point de vue discursif, certains de ces COD antéposés jouent le rôle du « topique ». Ils représentent des topiques d'énoncé dé-

¹³⁵ En l'occurrence, le topique du discours et de l'énoncé.

rivés à partir des hyper-topiques hiérarchiquement supérieurs. Ainsi par exemple, dans les énoncés (I, 36 a et b), les éléments « *habit* » et « *les fais et les cas ou aventures et les araisonemens* » sont des parties constitutives de l'hyper-topique « *choses adonés a persones* » et sont repris par la voie de la progression linéaire de l'énoncé qui figure en amont du texte¹³⁶ :

(I, 36) :

*Cestes choses sont adonés a persones: nom, nature, vivre ou norrissement, eur, **l'abit**, affection – qui est aucun esmovement de corage ou de cors –, estudiemens, conseils, **fais, cas ou aventure et araisonemens**.*

Ces exemples montrent clairement, une fois de plus, que la notion de « topique » ne peut pas être exclusivement corrélée à une structure syntaxique donnée.

Les structures comportant un SN objet antéposé et repris par un pronom, quant à elles, sont également présentes dans notre texte même si elles ne sont pas très fréquentes non plus. Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, nous présenterons ci-dessous deux cas de figure, qui sont illustratifs de l'analyse que ces structures peuvent recevoir. Le premier des exemples que nous voulons commenter est celui de (I, 77)¹³⁷ :

*Et **les choses que nos cuidons qu'eles appartient a dire nos ne les afermons pas plus profitablement que les autres les aient entendus, mais nos les prometons a escrire plus dilizamment et par greignor encerchement.***

Du point de vue discursif, l'élément *les choses que nos cuidons qu'elles appartient a dire* représente sous la forme du pronom *les* le thème-topique de plusieurs phrases successives qui apportent des informations à propos de ce thème-topique. Il est significatif que l'énoncé (I, 77) se trouve dans un contexte qui met en contraste deux types de moyens d'argumenter : ceux qui s'utilisent en philosophie et ceux qui relèvent spécialement de la rhétorique. Ainsi, l'élément *les choses que nos cuidons qu'elles appartient a dire* est un topique contrasté, d'où la ten-

¹³⁶ La version latine d'ailleurs marque ces deux éléments par un *autem*.

¹³⁷ Nous l'avons déjà cité ci-dessus comme correspondant à une structure moderne en *quant à X* « topique ».

dance à le marquer par l'externalisation syntaxique. Il est toutefois nécessaire de nuancer l'analyse de cette « externalisation ». Du point de vue strictement formel, il est en effet impossible de dire si l'élément « *les choses* » est un cas régime ou un cas sujet. Dans le deuxième cas (sujet) on aurait affaire à un nominativus pendens, la structure serait ainsi biclausale. Dans le premier cas (régime)¹³⁸, il y a deux possibilités d'analyse. Soit on considère qu'il s'agit d'une structure biclausale elliptique. Mais dans ce cas, le régime serait « imposé » par un élément verbal transitif omis par l'ellipse et n'entreprendrait par définition aucun lien avec le verbe de la suite de l'énoncé. Faisons remarquer qu'en ceci, l'accusatif diffère du nominatif : si un SN au nominatif peut à lui-seul être considéré comme une structure syntaxique pleine, donc non elliptique,¹³⁹ il n'en est pas de même pour l'accusatif, car ce cas est imposé par une valence verbale. La deuxième possibilité d'analyse est de faire attribuer le régime du SN au verbe de la suite de l'énoncé : dans ce cas la structure recevrait nécessairement une analyse analogue à celle que l'on donne d'habitude des structures « disloquées » en français moderne. Ainsi, on aurait affaire à une structure monoclausale, le SN ne serait pas « détaché » et donc pas « topicalisé » dans le sens strict. Les données que nous fournit le texte de Jean d'Antioche ne sont pas suffisamment probantes pour pouvoir évaluer les pertinences fonctionnelles de ces deux types de structures en ancien français. Autrement dit, pour décrire les différences syntaxiques et discursives entre les énoncés du type *Cist chevaliers, mes sire Gauvains le voit* d'un côté et *Cest chevalier, mes sire Gauvains le voit* de l'autre côté, il faudrait disposer de plus de données recueillies sur un grand ensemble de textes.

Le deuxième exemple que nous voulons commenter est celui de (I, 6). Le COD se trouve en position initiale, il est repris par un pronom corréférent, mais le sujet n'est pas exprimé et on remarque la présence de l'adverbe *si* :

¹³⁸ L'existence de ces structures au cas régime a été relevée par C. Marchello-Nizia dans son étude consacrée aux dislocations dans la Chanson de Rolland (C. Marchello-Nizia, 1998 : 176) : *nos cumpaignuns, que oümes tanz chers, Or sunt il morz* (2178-79); *L'aveir Carlun, est-il apareilliez ?* (643)

¹³⁹ Cf. Groupe de Fribourg (2012 : 173-178).

*Disons donques quel est l'office dou rectorien et quel est la fin: **ce que nos entendons que le rectorien doit faire si l'apelons «office», et ce por cui cause ou achaison il doit faire si l'apelons «fin».***

Les deux relatives extraposées reprennent les éléments énoncés dans le contexte antérieur (il s'agit en effet de la période précédente, I, 6) :

Entre l'office et la fin tel est la difERENCE: que en l'office l'on regarde ce qui est a faire et en la fin l'on regarde ce que appartient et soit covenable a l'office,

L'apport informationnel de la séquence consiste ainsi dans l'affirmation de la validité de la définition générale de « office » et « fin » appliquée à l'art oratoire. Il est intéressant de constater que la traduction moderne (I, 6) utilise elle aussi une construction « disloquée » qui trahit l'appartenance du contenu de la relative au discours préalable¹⁴⁰ :

*dans le cas de l'orateur, nous comprenons ce que nous appelons rôle et but, **quand nous disons que ce qu'il doit faire c'est son rôle et la raison pour laquelle il doit le faire, son but.***

La présence de l'adverbe *si* est significative : il marque la première position syntaxique de la phrase. En ancien français en effet, la phrase ne peut pas débiter par un pronom complément clitique. L'adverbe *si* devient ainsi un indice du caractère externe du SN auquel renvoie le pronom atone anaphorique.

Si le texte de Jean d'Antioche comporte des structures avec un COD antéposé et repris par un pronom dans le reste de l'énoncé, pour la fonction sujet, la situation est plus compliquée. D'abord, nous n'avons pas relevé de structures du type $SN_i - SUJ_{pro_i} - V$ dans laquelle le SN serait un élément externalisé repris dans la suite de l'énoncé par un pronom préverbal sujet¹⁴¹. En revanche, nous avons trouvé deux exemples de structures du type $S_i - si - V - Pro_i$ (noté 5 ci dessus) qui, à notre connaissance, n'ont pas été analysées en détail jusqu'à présent. Les séquences

¹⁴⁰ Dans le sens de J.-C. Anscombe, 2006 : 6-7.

¹⁴¹ Cele ne veut pas dire du tout que ces structures soient absentes ou marginales en ancien français. Au contraire, attestées dès les plus anciens textes (cf. C. Marchello-Nizia, 1998), elles font partie intégrante de l'usage médiéval, cf. : *Rex Chielperings il se fud mors* (Saint Léger, strophe 20, v. 1).

du type $SN_i - SUJ_{pro_i} - V$ ont déjà été commentées (C. Marchello-Nizia, 1998 ; S. Prévost, 2003a) : les auteurs admettent en général qu'il est possible de les traiter comme des cas de détachement. Le syntagme nominal externalisé est ainsi analysé comme un « hanging topic », c'est-à-dire, dans la terminologie que nous employons dans cette étude, comme des occurrences du nominativus pendens. Remarquons toutefois qu'aucun indice formel fort ne permet de distinguer entre une structure avec un nominativus pendens (période biclausale non elliptique) et une structure disloquée (monoclausale stratifiée, courante en français moderne). La ponctuation n'est que d'une faible pertinence dans les textes médiévaux, alors pour trancher, soit les linguistes font appel aux critères discursifs¹⁴², soit ils évaluent cette structure par rapport aux propriétés générales de la phrase médiévale¹⁴³. Les structures $S_i - si - V - Pro_i$ sont-elles à traiter de la même manière ? Nous croyons que oui, mais elles doivent recevoir une analyse plus fine. Il y a en effet un autre élément déterminant – l'adverbe *si*. Dans notre étude de 2017, nous avons montré que chez Jean d'Antioche, cet adverbe apparaît systématiquement dans les structures définitionnelles du type *X est Y (déf.)* dans lesquelles *X* représente une reprise anaphorique d'un élément d'une série préalablement annoncée. Du point de vue de la sémantique du discours, *X* est le topique par excellence, comme c'est le cas de l'exemple suivant (I, 9) :

Les parties de l'art sont cestes que plusors maistres ont assignees et dites, c'est a savoir: l'invention, la disposicion, la elocucion, la memoire, la prononciacion. L'invention si est une treuve ou porpensement de veraiies choses ou de choses semblables a la verité, qui done cause ou achaison provable. Disposicion si est .i. ordenement des choses trovees ou porpencees, quant l'on les adone et mete en ordenement ou en ordenance. Elocucion si est l'afaitement de convenables paroles et de sentences a l'invention, quant l'on afaite les paroles et les sentences as choses porpencees. Memoire si est ferme

¹⁴² À savoir : la structure hiérarchique des topiques dans le texte, l'accessibilité des topiques, l'alternance des topiques, etc.

¹⁴³ C'est-à-dire : étant donné que la syntaxe est souple et le sujet pronominal facultatif, la présence de la reprise pronominale d'un constituant essentiel doit être par principe « externalisante ».

*aparcevançe de corage et parfaite retenance des choses et des paroles porpencees. **Prononciacion** *si* est .i. atemprement de voiz et de cors a prononcier dignement les choses et les paroles.*

Comme l'affirme C. Marchello-Nizia (1985), dans ces structures sérielles, *si* peut commuter avec *ce* ; en modifiant de la sorte la deuxième phrase du (I, 9) on aurait ainsi : *L'invencion, c'est une treuve ou porpensement de veraies choses ou de choses semblables a la vérité*, ce qui conduirait à une structure syntaxiquement « topicalisée »¹⁴⁴. L'adverbe *si* n'a certes pas la même force externalisante que la reprise anaphorique directe par *ce*, il est toutefois marqueur d'une rupture qui a pour effet de singulariser le sujet et de souligner par là même son statut de topique discursif. L'emploi de l'adverbe *si* dans ces structures définitionnelles est obligatoirement lié à une énonciation préalable du sujet de la prédication. Si toutes ces conditions sont réunies (*Y* est la déf. matérielle de *X*, *X* est une reprise anaphorique d'un élément d'une série préalablement annoncée), l'adverbe *si* apparaît systématiquement, du moins dans le cadre du texte de Jean d'Antioche¹⁴⁵.

Dans les structures du type (II, 158) :

mais celés de la tierce manière (*qui sont conjointes de .ii. endrois, com est dessus dit, ce est d'onesté et de profit*), *por ce que honesté a la greignor force et est plus digne chose des .ii. parties si enporteront eles le nom de lor meaudre partie et seront apelees honestes, et toutesvoies les entendra l'on conjointes sans faille de double manière.*

nous avons affaire à un phénomène légèrement différent. Il ne s'agit pas de structures définitionnelles au sens strict, car la prédication est opérée par un verbe « plein ». Par contre, le sujet est pourvu d'une expansion (une relative) et de plus, il est séparé du verbe par une subordonnée.

¹⁴⁴ Toutefois, nous n'en trouvons pas d'exemples dans notre texte.

¹⁴⁵ Contrairement au texte de Jean d'Antioche, dans le *Livre du trésor* de Brunet Latin, qui est une adaptation du *De Inventione* de Cicéron, l'adverbe *si* n'est pas utilisé dans ce type de structures : *En ceste science, ce dit Tullus, a ,v. parties; ce sont: Trovemens, ordre, parables, mémoire et parleure. ...Trovemens est uns apensemenz de trouver choses voires ou voire-semblables ... Ordre est à établir ses diz et ses argumens qu'il a trovez chascun en son leu, ...Parables est li atornemens des paroles et des sentences avenables à ce que il a trové; ... (Li livres dou tresor, 473)*

C. Marchello-Nizia (1985) a observé que dans ce type de structures, l'adverbe *si* est très fréquent. Elle souligne que dans ces énoncés, de même que dans les structures définitionnelles, l'adverbe « *place en extraposition le sujet + expansion, et relance la phrase après qu'une modification a été opérée sur le sujet.* » (1985 : 152). À l'instar des structures du type (I, 9), l'élément qui opère cette extraposition du sujet est l'adverbe *si*. La reprise du sujet par le pronom postposé ne fait que souligner cette extraposition. Sa présence en (II, 158) est par ailleurs favorisée par le fait que la distance entre le nom sujet et le verbe est grande : outre le fait de co-signaliser l'extraposition du sujet nominal, le pronom a également la fonction de rappel. Cette reprise n'a en effet rien d'obligatoire, cf. l'exemple que cite C. Marchello-Nizia (1985, 150) : *Cil a cui il comanda le jugement a fere si furent de la terre de Logres, ne il ne cuidoit pas qu'il osaissent muer qu'il nes feissent.* (Lancelot en prose).

Bien que l'adverbe *si* mette en exergue le sujet de la phrase, les énoncés du type (I, 9) ou (II, 158) doivent être analysés comme monoclausaux. Syntactiquement, nous n'avons pas affaire à deux énonciations successives, mais à une seule. Il y a donc une différence qualitative entre

(I, 9) **L'invencion** *si* est une treuve ou porpensement...

et

(I, 9) **L'invencion**, c'est une treuve ou porpensement...,

car seul l'énoncé (I, 9)' est à analyser comme une structure biclausale.

Pour résumer cette analyse des procédés syntaxiques relevés dans le texte de Jean d'Antioche, nous pouvons dire qu'il y a deux types majeurs de structures distinguées du point de vue de la structure informationnelle :

1) Structures opérant une externalisation syntaxique forte. Dans ce cas, on a affaire aux structures biclausales qui réalisent deux énonciations successives. Cette externalisation est marquée par la reprise pronominale d'un constituant valenciel antéposé au verbe, le SN détaché correspond au topique discursif ; ex. (I, 77).

2) Structures opérant une externalisation syntaxique faible. Il s'agit des structures avec l'adverbe *si* placé entre le sujet et le verbe, dans la phrase. Ces structures sont monoclausales, le sujet est mis en exergue mais n'est pas extérieur aux structures syntaxiques de la

suite de l'énoncé, le sujet correspond au topique discursif ; ex. (I, 9) ou (II, 158).

3) Structures mono-clausales « plates ». L'ordre des mots obéit aux principes de la perspective fonctionnelle, dans la mesure des contraintes grammaticales bien entendu. La zone préverbale est réservée aux éléments connus (« thématiques »), le topique discursif y compris ; ex. (I, 36).

Nous pouvons donc observer que les corrélations entre les structures syntaxiques et les articulations communicationnelle et informationnelle de l'énoncé sont indirectes. Si les SN externalisés correspondent régulièrement au topique de l'énoncé, celui-ci ne peut pas être défini par ces structures biclausales. Le topique est une entité discursive et en tant que tel, il échappe à une définition purement syntaxique ou formelle. Ceci explique pourquoi il n'y a, dans le texte de Jean d'Antioche, aucune structure spécialisée qui correspondrait systématiquement aux syntagmes du type *quant à X* (topique). Dans la plupart des cas en effet, le topique d'énoncé est représenté par le sujet de la phrase en position initiale : c'est un signal suffisant de son statut communicationnel et informationnel.

Pour terminer notre analyse des correspondances anciennes des syntagmes du type *quant à X* modernes, il nous reste encore à dire quelques mots à propos des 6 occurrences du *quant à* postlexical que nous avons relevées dans la traduction moderne de Guy Achard. Rappelons que dans cet usage, le syntagme prépositionnel suit obligatoirement un constituant nominal, la seule catégorie pouvant apparaître après la préposition étant un pronom personnel qui entretient une relation anaphorique avec le SN précédent. Cf. exemple (II, 35) :

Le défenseur, quant à lui, devra, s'il le peut, montrer que la vie de l'accusé a été la plus honnête possible.

Selon I. Choi-Jonin (2003), ce *quant à* postlexical est extraphrastique. Il induit un effet de liste et ne peut apparaître que dans les contextes qui mettent en évidence une différence prédicative. Les occurrences de cette structure que nous avons relevées dans la traduction de G. Achard satisfont ces deux critères et peuvent donc recevoir la même analyse. Ainsi, dans l'exemple (II, 35), l'énoncé porte sur le défenseur et prédique à son

propos ce qu'il doit dire en argumentant dans le domaine concernant les attributs de personne. Les conseils donnés au défenseur suivent ceux donnés à l'accusateur – la condition « effet de liste » est satisfaite, car l'accusateur et le défenseur forment un couple dont les membres se présupposent mutuellement. De plus, le plan textuel qu'adopte Cicéron installe une configuration récurrente : chaque fois qu'il est question des préceptes destinés à l'accusateur, l'auteur présente par la suite ceux destinés au défenseur. Ainsi le « défenseur » est un item de la liste attendu sans qu'il soit nécessaire d'introduire les différents items de cette liste dans une annonce énumérative. En règle générale, les arguments du défenseur diffèrent substantiellement de l'argumentation mobilisée par la partie adverse – la deuxième condition postulée par I. Choi-Jonin est également remplie. Dans la plupart des cas, ces *quant à* postlexicaux ont pour correspondant, dans la version ancienne, une structure phrastique « simple » comportant l'adverbe *si* qui suit directement le SN en fonction de sujet (II, 35) :

Le desfendeor si doit premierement moustrer a son pooir que la vie de celui qui est si faitement accusé et par faus blahme est mout honeste et bone.

Le fonctionnement de ce *si* est le même que celui décrit ci-dessus : il accompagne la prédication faite à propos d'un item d'une série. La mention de cet item est attendue, car les éléments de la série ont été préalablement introduits (explicitement ou, ce qui est le cas du couple accusateur – défenseur, par inférence). L'adverbe opère une segmentation de l'énoncé, laquelle confère à l'élément sujet un caractère saillant – le sujet est mis en exergue sans être syntaxiquement externalisé stricto sensu. Malgré les différences structurelles évidentes, on peut dire que la présence de l'adverbe *si* dans ces structures de l'ancien français induit un effet analogue à ceux apportés par le *quant à* postlexical du français moderne¹⁴⁶.

¹⁴⁶ Dans la version latine, il y a typiquement un *autem*, cf. (II, 35) : *Defensor autem primum, si poterit, debet vitam eius, qui insimulabitur, quam honestissimam demonstrare.*

7.4. Conclusion du chapitre 7

Notre étude contrastive diachronique des marqueurs du type *quant à X* dans le texte du *De Inventione* aboutit aux conclusions suivantes.

Premièrement, nous avons constaté que ces éléments fonctionnent d'abord comme des introducteurs prépositionnels du complément adverbial « d'égard ». Ce complément est caractérisé par un trait sémantique particulier, commun à tous ses usages : il limite la portée de la prédication en spécifiant un paramètre par rapport auquel cette prédication est valide. Du point de vue syntaxique, ce complément peut fonctionner dans plusieurs types de configurations, y compris dans celle que nous avons appelée, conformément à la terminologie utilisée par le Groupe de Fribourg, « période elliptique biclausale ». C'est précisément lorsque ces introducteurs prépositionnels figurent dans cette configuration syntaxique que l'on les qualifie de « marqueurs de topicalisations ». Nous avons cependant souligné à plusieurs reprises que l'élément « topique » est une entité discursive qui ne peut pas être définie par les paramètres syntaxiques seuls. S'il est vrai que le SPrép du type *quant à X* des structures biclausales introduit toujours le topique d'énoncé, la relation n'est pas biunivoque. Ainsi, ces SPrép, syntaxiquement incidents au verbe des structures monoclausales, peuvent eux-aussi introduire le topique d'énoncé (cf. notre analyse du marquage des topiques de l'extrait (II, 112-115) qui, lui, n'est lié à aucune structure linguistique particulière.

Dans la version ancienne, le seul introducteur prépositionnel « étoffé¹⁴⁷ » qui figure est l'élément *quant a*. Dans toutes les occurrences, il introduit un complément adverbial d'égard incident au verbe d'une structure monoclausale qui, du point de vue discursif, n'introduit pas le topique d'énoncé. Pour ce qui est des correspondances des marqueurs prépositionnels de la version moderne dans la version ancienne, nous avons constaté que lorsque les éléments du type *quant à X* fonctionnaient comme compléments dans une structure monoclausale, ils avaient typiquement comme correspondant une préposition simple.

¹⁴⁷ C'est-à-dire du type *en ce qui concerne, pour ce qui est de, à propos de, etc.*

Lorsqu'ils fonctionnaient comme introducteurs de topique dans une structure périodique biclausale, les correspondances étaient variées : il s'agissait de configurations syntaxiques diverses, mais jamais d'un syntagme prépositionnel de quelque nature que ce soit. L'analyse de ces configurations nous a amené à nous interroger sur les paramètres syntaxiques des opérations d'externalisation, souvent appelées, elles aussi, « topicalisantes ». Nous avons montré, une fois de plus, qu'il n'y a aucune relation biunivoque entre une structure syntaxique donnée et l'entité « topique d'énoncé ».

8. CONCLUSION GÉNÉRALE

Pour conclure cet ensemble d'études qui portaient sur le marquage lexical de la structuration textuelle de la traduction médiévale du traité cicéronien *De Inventione*, nous allons formuler quelques observations d'ordre général qui, basées sur les conclusions partielles présentées au terme des différentes sections, reprennent les résultats principaux que notre analyse a permis de mettre au jour.

D'abord, notre étude a montré le rôle crucial que joue le plan textuel pour la cohérence et la cohésion du texte. C'est le plan textuel qui instaure la manière globale d'organisation de l'exposé, les marques lexicales, elles, sont profondément tributaires de ce plan global. Comme nous l'avons vu, l'organisation de l'exposé cicéronien est basée sur le principe de ramification thématique progressive, allant d'une série d'hyperthèmes du niveau supérieur jusqu'aux éléments inférieurs, représentés par les topiques d'énoncé. Le marquage de cette organisation se superpose à ce principe de base qui le détermine et le contraint. Ainsi, le taux quantitativement faible de marqueurs explicites de changement de topique que nous avons constaté dans la version médiévale du texte, relativement à sa version moderne, ne représente aucun défaut de lisibilité : la présentation et le « dosage » des thèmes-topiques sont assurés par d'autres moyens qui agissent sur le fond de l'organisation globale du texte (annonces explicites, division horizontale, effet de liste, etc.) de sorte que le marquage explicite ne joue qu'un rôle complémentaire, voire secondaire.

Nous avons également montré que les moyens langagiers de la structuration du texte évoluent dans une relation étroite avec la soi-disant matérialité et la processualité du texte. Ils accusent ainsi un caractère métaphorique : le texte-discours conceptualisé comme un objet-espace ou comme en procès-temps se prête sans difficulté aucune à un balisage analogique au balisage référentiel des objets/procès du monde extratextuel. Étant donné que les moyens formels jouant le rôle d'organisateur textuels proviennent typiquement de quelques zones

sémantiques « sources » : temps, espace, numération, phases et parties constitutives du discours (début, fin, introduction, développement, conclusion...), l'évolution des moyens d'expression de ces contenus sémantiques se répercute nécessairement au sein de la classe des organisateurs. Les marqueurs des topiques, eux non plus, ne forment pas une classe formelle autonome : ils appartiennent globalement aux moyens linguistiques qui servent à exprimer la notion « de l'égard ». Ils n'accèdent à leur emploi d'organisateur textuel qu'à titre d'un usage spécifique, lié non seulement à une configuration syntaxique, mais aussi à un environnement textuel et discursif particuliers.

L'influence des modèles latins dont nous nous sommes proposé d'évaluer l'importance ne se limite guère qu'au domaine des normes culturelles que sont les genres textuels et leurs modes d'organisation globaux. Si donc le texte s'adapte au modèle au niveau macrostructurel, ce qui est évidemment le cas des traductions, les moyens linguistiques qui servent à signaler les éléments de cette macrostructure émergent par eux-mêmes, à partir des zones sémantiques affiliées.

Nous espérons avoir montré que toute étude portant sur les éléments qui assurent la cohésion du texte doit être placée dans le cadre spécifique de la textualité de l'époque. C'est là où se situent les enjeux et la pertinence de la linguistique textuelle diachronique : que le présent volume soit une modeste contribution à ce programme de recherche innovant.

9. ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Corpus de textes :

- JEAN D'ANTIOCHE, *La « Rectorique de Cyceron »* tradotta da Jean d'Antioche. *Edizione e glossario*, éd. Elisa Guadagnini, Pisa : Scuola Normale Superiore, 2009.
- CICÉRON, *De l'invention*, éd. et trad. Guy Achard, Paris : Les Belles Lettres, 1994.
- JEAN DE MEUN, *Li Livres de Confort de Philosophie*, éd. Venceslas-Louis Dedeck-Héry : Boethius' De consolatione by Jean de Meun. *Mediaeval Studies*, 14, p. 165-275, 1952.
- BOÈCE *La Consolation de Philosophie*, éd. et trad. Jean-Yves Tilliette, Paris : Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 2008.
- BRUNETTO LATINI, *Li livres dou tresor*, éd. P. Chabaille, *Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Première série, Histoire politique*, Paris : Imprimerie Impériale, 1863.

Corpus électroniques :

- BFM – Base de Français Médiéval* [En ligne]. Lyon : ENS de Lyon, Laboratoire ICAR, 2012, <http://bfm.ens-lyon.fr>
- Base textuelle FRANTEXT, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.frantext.fr>.

Ouvrages spécialisés :

- ADAM, J.-M. (1990) : *Éléments de linguistique textuelle: théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège : Mardaga.
- ADAM, J.-M. (2005) : *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- ADAM, J.-M. – REVAZ, F. (1989). « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marques d'énumération et de reformulation ». In : *Langue française* 81, pp. 59-98.
- ANSCOMBRE, J.-C. (2006). « Les locutions 'quant à', 'pour ce qui est de', 'en ce qui concerne'. Chronique d'un discours annoncé ». In : *Modèles linguistiques*, XXVII (2), pp.155-169.
- ATKINSON, K.-J. (1974) : « Les Compléments prédicatifs dans *Li livres de confort de philosophie* de Jean de Meun ». In : *Studia Neophilologica*, 46, pp. 391-408.
- AUCHLIN, A. (1981) : « Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation ». In : *Études de linguistique appliquée* 44, pp. 88-103.
- AOKI, S. (2003) : « *D'abord* et français et *mazu* en japonais ». In : Combettes, B. - Schnedecker, C. – Theissen, A. (éds.) : *Ordre et Distinction dans la langue et dans le discours*. Paris : H. Champion, pp. 5-16.
- BURIDANT, C. (2000) : *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.

- BUCHI, É. – STÄDTLER, T. (2008) : « La pragmatiscation de l'adverbe *enfin* du point de vue des romanistes (« Enfin, de celui des franciscants qui conçoivent leur recherche dans le cadre de la linguistique romane ») ». In : Durand, J. H. B. – Laks, B. (éd.), *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*, Paris : Institut de Linguistique Française, pp. 169-171.
- CADIOT, A. et al. (1985) : « Enfin, marqueur métalinguistique ». In : *Journal of Pragmatics*, 9, pp. 199-239.
- CHAROLLES, M. (1997) : « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces ». In : *Cahiers de recherche linguistique*, n° 6, pp. 1-73.
- CHAROLLES, M. - LAMIROY, B. (2002) : « Syntaxe phrastique et transphrastique : du but au résultat ». In : Nolke, H. - Andersen, H. L. (éds.) : *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001*. Berne : Peter Lang, pp. 383-419.
- CHAROLLES, M. - LAMIROY, B. (2012) : « Les adverbiaux : de la phrase au discours ». In : Radimský, J. (éd.) : *Actes du 31e Colloque International sur le Lexique et la Grammaire*. České Budějovice : Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích, pp. 93-99.
- CHOI-JONIN, I. (2003). « Ordre syntaxique et ordre référentiel : emploi de la locution prépositive 'quant à' ». In : Combettes, B. - Schnedecker, C. – Theissen, A. (éds.) : *Ordre et Distinction dans la langue et dans le discours*. Paris : H. Champion, pp.133-147.
- COMBETTES, B. (1992) : « Hiérarchie des référents et connaissance partagée : Les degrés dans l'opposition connu/nouveau ». In : *L'Information Grammaticale*, 54, pp. 11-14.
- COMBETTES, B. (1986) : « Organismes textuels et marqueurs argumentatifs en moyen français : *quant à* ». In : *Verbum*, 9, pp. 213-250.
- COMBETTES, B. (1998) : « Approche diachronique des tours corrélatifs du type : 'd'une part... d'autre part' ». In : Schnedecker, C. (éd.) : *Les corrélatifs anaphoriques*. Metz, Paris : Université de Metz, Recherches Linguistiques 22, pp. 37-60.
- COMBETTES, B. (1999) : « Thématiscation et topicalisation, leur rôle respectif dans l'évolution du français ». In : Guimier, C. (éd.) : *La thématiscation dans les langues*. Bern : Peter Lang, pp. 231-245.
- COMBETTES, B. (2001) : « L'intégration des prédications secondes dans le cadre de la phrase : approche diachronique ». In : *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive*, 16, pp. 9-24.
- COMBETTES, B. (2002) : « Aspects de la grammatication de la phrase complexe en ancien et en moyen français », In : *Verbum* 24, pp. 109- 128.
- COMBETTES, B. (2003) : « Les marqueurs de topicalisation en français : un cas de grammatication ». In : Combettes, B. - Schnedecker, C. – Theissen, A. (éds.) : *Ordre et Distinction dans la langue et dans le discours*. Paris : H. Champion, pp. 149-167.
- COMBETTES, B. (2012) : « Perspective fonctionnelle de la phrase et diachronie : le passage de l'ancien français au moyen français ». In : *Écho des études romanes*, vol. VIII, num. 1, pp. 95-108.

- COMBETTES, B. (2015), « Éléments pour une linguistique textuelle diachronique ». In : Ferrari A. – Lala, L. – Stojmenova, R. (éds.) : *Testualità. Fondamenti, unità, relazioni*. Firenze : Franco Cesati Editore, pp. 249-261.
- COMBETTES, B. - PRÉVOST S. (2001) : « Évolution des marqueurs de topicalisation ». In : *Cahiers de Praxématique*, 37, pp. 103-124.
- COMBETTES, B. - PRÉVOST S. (2003) : « Texte argumentatif et topicalisation d'une proposition : une approche diachronique ». In : *Scolia*, 16, pp. 63-75.
- DANEŠ, F. - DOKULIL, M. (1958) : « K tzv. významové a mluvnické stavbě věty ». In : Dostál, E. (éd.) : *O vědeckém poznání soudobých jazyků*. Praha : Nakladatelství ČSAV, pp. 231-246.
- DANEŠ, F. - HLAVSA, Z. (1981) : *Větné vzorce v češtině*. Praha : Academia.
- DANEŠ, F. (1964) : « Téma // základ // východisko výpovědi ». In : *Slovo a slovesnost* 25, pp. 148-149.
- DANEŠ, F. (1968) : « Typy tematických posloupností v textu ». In : *Slovo a slovesnost* 29, pp. 125-141.
- DANEŠ, F. (1974) : « Functional sentence perspective and the organization of the text ». In : Daneš, F. (éd.) : *Papers on Functional Sentence Perspective*. Prague : Academia / The Hague : Mouton, pp. 106-128.
- DANEŠ, F. (1979) : « O identifikaci známé (kontextově zapojené) informace v textu ». In : *Slovo a slovesnost*, 40, pp. 257-270. *Traduction française* : « A propos de l'identification de l'information connue (contextuellement liée) dans le texte ». In : *Verbum* 32, 2010, pp. 283-308.
- DANEŠ, F. (1985) : *Věta a text*. Praha : Academia.
- DANEŠ, F. (1994) : « Odstavec jako centrální jednotka tematicko-kompoziční výstavby textu (na materiále textů výkladových) ». In : *Slovo a slovesnost*, 55, pp. 1-17.
- DIJK, T. A. VAN (1977) : « Sentence topic and discourse topic. » In : *Papers in Slavic Philology*, 1, 49-61.
- DRÁPELA M. (2015) : *A Bibliography of Functional Sentence Perspective 1956-2011*. Brno, Masaryk University : muniPRES.
- DUVAL, F. (2003) : « La connexion interphrastique dans deux traductions du *Romuleon* (XV^e s.) ». In : *Traduction, dérivation, compilation, la phraséologie, Actes du Colloque international Université McGill, Montréal, 2-3-4 octobre 2000*. Montréal, pp. 211-247.
- DELISLE, L. (1906) : « Maître Jean d'Antioche, traducteur, et Frère Guillaume de Saint-Etienne, hospitalier ». *Histoire Littéraire de la France*, 33, pp. 1-40.
- ERNOU, A. – THOMAS, F. (2008) : *Syntaxe latine*. Paris : Klincksieck.
- FIRBAS, J. (1957) : « Some thoughts on the function of word order in Old English and Modern English », In : *Sborník prací filosofické fakulty brněnské university A5*, pp. 72-100.
- FIRBAS, J. (1992) : *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*. Cambridge University Press : Cambridge.
- GALMICHE, M. (1992) : « Au carrefour des malentendus : le thème ». In : *L'Information Grammaticale*, 54, pp. 3-10.

- GOYENS, M. (1994) : Émergence et évolution du syntagme nominal en français. Bern : P. Lang.
- GOYENS, M. (1996) : La cohérence discursive et le témoignage des traductions : le cas de «toutefois», «cependant» et «néanmoins». In : *The Medieval Translator* 5, pp. 146-169.
- GOYENS, M. - VAN HOECKE, W. (2000) : « La traduction comme source pour l'étude d'anciens états de langue. » In : *Le moyen français*, pp. 243-264.
- GOYENS, M. - VAN HOECKE, W. (2002) : « Traduction et linguistique diachronique : une relation de pourvoyeur à bénéficiaire ». In : *Linguistica Antverpiensia*. N.S. vol. 1, pp. 97-108.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012) : *Grammaire de la période*. Bern : Peter Lang.
- HALLIDAY, M. A. K. revised by MATTHIESSEN, C. M. I. M. (2014) : *Halliday's introduction to functional grammar*. London ; New York : Routledge Taylor & Francis Group.
- HAVRÁNEK, B. – WEINGART, M. (1932) : *Spisovná čeština a jazyková kultura*. Praha : Melantrich a.s.
- HOSKOVEC, T. (2012) : « La perspective fonctionnelle de la phrase dans une perspective historico-philologique du foyer pragois de structuralisme fonctionnel ». In : *Écho des études romanes*, Vol. VIII / Num. 1, pp. 7-25.
- JACKIEWICZ, A. (2005) : « Les séries linéaires dans le discours ». In : *Langue française*, 148, pp. 95-110.
- KARLÍK, P. – NEKULA, M. – PLESKALOVÁ, J. (2016) : *Nový encyklopedický slovník češtiny*. Praha : Nakladatelství Lidové noviny (<http://www.czechency.org/>).
- KARCEVSKIJ, S. (1929) : « Du dualisme asymétrique du signe linguistique ». In : *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, 1, pp. 88–92.
- KOCH, P. (1995). « Subordination, intégration syntaxique et oralité ». In : *La subordination dans les langues romanes. Actes du colloque international Copenhague 5.5.-7.5.1994*. Kopenhagen : Munksgaard Études Romanes 34, pp. 13-42.
- KOCH, P. – OESTERREICHER, W. (2001) : « Langage parlé et langage écrit », In : *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, t. I, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 584-627.
- KROON, C. (1995) : *Discourse particles in Latin; a study of nam, enim, autem, vero and at*. Amsterdam : Gieben.
- LAZARD, G. (1994) : *L'Actance*. Paris : PUF.
- LAKOFF, G. – JOHNSON, M. (2003) : *Metaphors we live by*. London : The University of Chicago Press.
- LAGAE, V. (2003) : « Quant aux livres / De livre, il n'en a lu aucun. Étude syntaxique de deux constructions détachées ». In : *Linguisticae Investigationes*, 26, pp. 235 –258.
- LAGAE, V. (2011) : « Le paradigme des marqueurs thématiques en français : essai de typologie ». In : Comes, E. - Miculescu, S. (éds.) : *La construction d'un paradigme - Actes du XVIIIe Séminaire de Didactique Universitaire Constanta 2010*. Cluj : Editura Echinoux, pp. 53-74.
- LAMBRECHT, K. (1994) : *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge : Cambridge University Press.

- LUC, C. (2001) : « Une typologie des énumérations basée sur les structures rhétoriques et architecturales du texte ». In : *TALN2001*. Tours : Université de Tours, pp. 263-272.
- LUC, C. – VIRBEL, J., (2001) : « Le modèle d'architecture textuelle : fondements et expérimentation ». In : *Verbum*, XXIII, pp. 103-123.
- LUSCHER, J.-M. - MOESCHLER, J. (1990) : « Approches dérivationnelles et procédurales des opérateurs et connecteurs temporels : les exemples de et et de enfin ». In : *Cahiers de linguistique française*, 11, pp. 77-104.
- MATHESIUS, V. (1939) : « O tak zvaném aktuálním členění věty », In : *Slovo a slovesnost* 5, pp. 171-174.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1985) : *Dire le vrai : l'adverbe « si » en français médiéval. Essai de linguistique historique*. Genève : Droz.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1995) : *L'évolution du français*. Paris : Armand Colin.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1998) : « Dislocations en ancien français : thématisation ou rhématisation ? ». In : *Cahiers de praxématique* 30. Montpellier : Pulm, pp. 161-178.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1999) : *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*. Gap : Ophrys.
- MONFRIN, J. (1963) : « Humanisme et Traductions au Moyen Âge ». In : *Journal des savants*, 3/1, pp. 161-190.
- PANEVOVÁ, J. et al. (2014) : *Mluvnice současné češtiny 2: Syntax češtiny na základě anotovaného korpusu*. Praha : Karolinum.
- PORHIEL, S. (2005) « Les séquences thématiques ». In : *Langue française*, 148, pp. 111-126.
- PEŠEK, O. (2007) : *Enrichissement du lexique de l'ancien français : les emprunts au latin dans l'œuvre de Jean de Meun*. Brno : Masarykova univerzita.
- PEŠEK, O. (2010) : « La linguistique textuelle tchèque au seuil du XXI^e siècle : la genèse d'une discipline et la tradition pragoise ». In : *Verbum*, XXXII, pp. 263- 281.
- PEŠEK, O. (2017) : « La structuration du discours démonstratif en ancien français – les procédés de topicalisation dans la traduction du *De inventione* de Cicéron ». In : Prévost S. - Fagard B. (éds.) : *Le français en diachronie. Dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation*. Bern : Peter Lang, pp. 109 – 132.
- PEŠEK O. (à paraître) : « Les organisateurs textuels dans les traductions françaises médiévales : le marqueur *d'autre part* ». In : *Texte et discours en confrontation dans l'espace européen*. Metz : Université de Metz.
- PRÉVOST, S. (1998). La notion de thème : flou terminologique et conceptuel. *Cahiers de Praxématique*, 30, pp. 13-35.
- PRÉVOST, S. (2003a) : « Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents ». In : *Cahiers de Praxématique*, 40, pp. 97-126.
- PRÉVOST, S. (2003b) : « La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut », In : *Le Français Moderne*, LXXI (2), pp. 144-166.
- PRÉVOST, S. (2003c) : « Les compléments spatiaux : du topique au focus en passant par les cadres ». In : *Travaux de Linguistique*, 47, pp. 51-78.

- PRÉVOST, S. (2003d) : « *Quant à* : analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14^{ème}-16^{ème} siècles) ». In Combettes, B. – Theissen, A. – Schnedecker, C. (éds.) : *Ordre et distinction dans la langue et le discours*. Paris : Champion, pp. 443-459.
- PRÉVOST, S. (2007) : « *À propos de, à ce propos, à propos* : évolution du 14^e au 16^e siècle ». In : *Langue Française* 156, pp. 108-126.
- PRÉVOST, S. (2008a) : « Contraintes et spécificités de la constitution d'un corpus de français médiéval ». In : *Corpus* 7, pp. 35-64.
- PRÉVOST, S. (2008b) : « *Quant à X et à propos de X* du 14^e au 16^e siècle : émergence de deux marqueurs de topicalisation ». In : *L'Information grammaticale*, 118, p. 38-43.
- SCHNEDECKER, C. (1998) : « Les corrélatifs anaphoriques : une entrée en matière ». In : Schnedecker, C. (éd.) : *Les corrélatifs anaphoriques*. Metz, Paris : Université de Metz, Recherches Linguistiques, 22, pp. 3-35.
- SCHNEDECKER, C. (2006) : *De l'un à l'autre et réciproquement. Aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélatifs l'un / l'autre et le premier / le second*. Bruxelles : Éditions Duculot.
- SCHNEWLY, B. et alii (1989) : « Les organisateurs textuels dans quatre types de textes écrits. Études chez des élèves de dix, douze et quatorze ans ». In : *Langue française*, 81, pp. 40-58.
- SGALL, P. - HAJIČOVÁ, E. - BURÁŇOVÁ, E. (1980) : *Aktuální členění věty v češtině*. Praha : Academia.
- SVENSSON M. (2010) : *Marqueurs corrélatifs en français et en suédois. Étude sémantico-fonctionnelle de d'une part . . . d'autre part, d'un côté. . . de l'autre et de non seulement. . . mais en contraste*. Uppsala.
- TURCO, G. - COLTIER, D. (1988) : « Des agents doubles de l'organisation textuelle, les marqueurs d'intégration linéaire ». *Pratiques*, 57, pp. 57-79.

ABSTRACT

The topic of this study is to analyse the functioning of some textual organizers in the Old French translation of Cicero's treatise *De Inventione*, made by Jean d'Antioche in 1282. The theoretical framework used for the research was that of diachronic text linguistics (B. Combettes, 2015). Since the point of view we decided to apply was the textual one, structures analyzed in this work are considered as devices of textual coherence. We limit our research to two types of textual organizers – enumerative markers and markers of thematic shift. Our goal is to point out the differences between the Old French and the Modern French in this matter and to evaluate an eventual influence that the Latin model could have on the Old French linguistic structures.

From the methodological point of view, we took inspiration from the comparative method used by M. Goyens in her researches (M. Goyens, 1994). This method consists in comparing different diachronic translations of the same text and allows observing concrete evolutionary tendencies.

After having defined the category of textual organizers in general (chapter 2), we present the texts we used for the comparative analysis (chapter 3): the text of the medieval translation by Jean d'Antioche is compared with the Latin original on one hand and with the Modern French translation made by G. Achard in 1994 on the other hand.

We assume that the role of textual organizers must be described only in relation to the whole text, an atomistic analysis is necessarily limitative. Thus, we elaborate the plan of the text (J.-M. Adam, 2005) which allows us to assign a precise role each that thematic unit plays within the whole (chapter 4).

Our concrete analyses focus first on the enumerative markers - *premierement*, *desempres*, *a la parfin* etc. (chapter 6). These markers are analyzed as devices of "enumeration" considered as a specific type of textual configuration. The markers are signals of this configuration, but this configuration is not defined by the presence of markers: it ex-

ists independently of an explicit marking. We present a comprehensive description of semantic, pragmatic and textual properties of these markers in both diachronic versions of the Cicero's treatise. The comparative method we use points out some differences between the Old and the Modern French. As the analysis is made only on one text, we consider the results of the research as indications that are verified on the data coming from larger corpora (*Base du français médiéval, Fran-text*). We show that the different means used to mark the organization of enumerative series are dependent on the textual plan. These means are complementary and operate in deep synergy. The lexical marking of the items fits fully into this fundamental synergy and contributes to highlight the taxonomic character of the Ciceronian expository text. The innovative contribution of the translation by Jean d'Antioche is not so much at the level of forms, but translating Cicero, Jean d'Antioche transposes into French a new way of textual organization - the hierarchical thematic seriation. It is in the framework of this global text structure that the markers of relative chronology (*premierement, desempres, au darain*) become operators of textual coherence.

The following chapter (7) deals with the second type of textual organizers we analyze in this monograph - the markers of thematic shift. First, we discuss in details different conceptions of the so-called information structure of sentence, mainly as for the definition of the notions "theme" and "topic"; subsequently, we present the approach we apply in our own research. We point out that the notion of topic is a discourse entity, fundamentally independent from a concrete syntactic form. Then, we proceed to a concrete comparative analysis of these markers in both French diachronic versions of the Ciceronian text. We show that the functioning of these devices must be evaluated in the context of all the formal devices that serve to signalize the thematic shift (namely the syntactic ones). The results of our analysis confirm the data revealed by B. Combettes for the middle French: in comparison with the Modern French or in comparison with Latin, the Old French doesn't use lexical markers to signalize thematic shifts. We propose a comprehensive conception of the structures of topicalization: the so-called hanging topics or topics introduced by a marker (*quant à*) are

analyzed as a specific type of bi-clausal period. We insist on the distinction between the syntactic level and the discourse level: we show that a concrete type of syntactic construction may be disposed to convey a textual role, but that the relation between these two entities is not a one-to-one relation. In this sense, the function of “introducer of topic” is not the only function that the prepositional phrases such as *quant à* can have in French: they may play other roles within the syntactic structure of a sentence. Nevertheless, we can identify a unique semantic principle that grounds all the usages of these prepositional phrases: they limit the scope of the predication by specifying a parameter with respect to which this predication is valid. From the syntactic point of view, this complement can function in several types of configurations, including the one we have called, in accordance with the terminology used by the Groupe de Fribourg (2012), “elliptic bi-clausal period”. It is precisely when these prepositional phrases appear in this syntactic configuration that they are called “markers of topicalizations”.

To conclude we can claim that the structuring of texts proceeds from two basic principles: 1) text is considered as an object (and its parts) and 2) text is considered as a process (and its phases). Text structuring devices are hence closely linked to language means that serve to localize different parts of an object and to ordinate different phases of a process. On the other hand, textual structures depend strongly on genres: since genres can be considered as cultural norms, we can claim that the evolution of textual structures depends on the evolution of cultural norms. In this perspective, the role of Latin culture is decisive for the evolution of genres in the Middle Ages. From the general point of view we can say that global textual patterns were adopted from Latin, nevertheless concrete language means that serve to structure these patterns remain specific to each language: we didn’t detect any significant case of borrowing at this level.

**La « *Rectorique de Cyceron* » traduite
par Jean d'Antioche : organisation
du texte et son marquage**

Études de linguistique textuelle diachronique

Ondřej Pešek

Vydala Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích v edici Episteme,
Branišovská 31a, 370 05 České Budějovice

Odpovědný redaktor François Dendoncker
Obálku a grafickou úpravu navrhla Radka Folprechtová
Sazba Barbora Solperová
Tisk: Typodesign

Vydání 1., České Budějovice 2017



Ondřej Pešek est directeur de l'Institut d'études romanes de l'Université de Bohême du Sud de České Budějovice, République tchèque. Ses recherches, menées tant dans la perspective diachronique que dans la perspective contrastive, portent sur les marqueurs discursifs en français. Il est l'auteur de nombreux articles scientifiques et de plusieurs monographies ; ses travaux alimentent une réflexion théorique en matière de linguistique textuelle.